Notre-Dame des Laurentides se retrouve sans conseil municipal aujourd'hui — page 3

meilleurs voeux
CBVT CBV

l'Action

maxi-goût / mini-prix $8.15
Maxi-Dry Gin de Melchers
LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,960 | Prix : DIX CENTS | Lundi, 22 décembre 1969

Le Dr Lussier a livré à temps son cadeau de Noël

Le projet de communauté urbaine de Québec devient une réalité

L'Assemblée nationale adopte le bill 76 avec une centaine d'amendements



● Québec a connu plusieurs accidents de la route au cours de la dernière fin de semaine. Deux personnes y ont perdu la vie et on y compte plusieurs milliers de dollars de dommages matériels. Cette photo nous fait voir une automobile qui a été impliquée dans une collision avec un autobus à l'intersection des rues St-Vallier et Bagot. Le conducteur de l'auto a été tué.
(Voir nouvelle en page 3) (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier a tenu parole en réussissant à emballer son cadeau de Noël à temps pour le remettre à la population de la région de Québec. En effet, le bill 76 créant la Communauté urbaine de Québec a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale samedi après-midi en présence cependant d'un nombre fort restreint des représentants du peuple.

Pas moins d'une centaine d'amendements ont été apportés à ce projet qui faisait lui-même suite à un document de base déposé par le ministre Lussier en juin dernier. De nombreuses consultations avaient été effectuées et l'avant-projet avait été remanié de façon à répondre aux principales doléances des municipalités impliquées. A ce titre une proportion d'environ 80% des recommandations de la ville de Québec ont été retenues.

LA LOI

Cette loi propose la création d'un organisme métropolitain dans la région de Québec et l'établissement d'une Commission de transport. Cette commission ainsi que l'actuel Burau d'assainissement des eaux sont rattachés au nouvel organisme qui aura compétence sur les 27 municipalitéss situées entre Montmorency à l'est et St-Augustin à l'ouest. Ces municipalités sont divisées en cinq secteurs. Il est à noter à ce sujet que Sillery et Cap Rouge seront intégrés dans le deuxième secteur qui n'était auparavant constitué que de la ville de Ste-Foy.

La communauté sera administrée par un conseil et un comité exécutif à l'exemple de Montréal. Cependant le président du Conseil ne sera pas nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil comme il avait été prévu dans le projet de loi. Le comité exécutif se composera de sept membres et le président sera choisi par les membres du Conseil de la Communauté urbaine.

Le Conseil se compose du maire ou d'un autre membre du conseil de chacune des municipalités.

COMPETENCES

Dès l'entrée en vigueur de la loi, la Communauté urbaine aura compétence sur l'évaluation des biens dans son territoire; l'établissement d'un schéma d'aménagement; l'établissement d'un service de traitement des données; les fonds industriels, la promotion industrielle, la promotion touristique, la facturation et l'expédition des comptes de taxes et l'établissement de normes minimales en matière de construction. La communauté devra également établir un plan de réaménagement des frontières municipales dans son territoire.

La loi prévoit aussi une procédure pour que la communauté arrive par étapes à la confection de son rôle d'évaluation qui servira à l'ensemble du territoire à compter de l'exercice financier 1972.

AUTRES POUVOIRS

Contrairement à la communauté urbaine de Montréal, celle de Québec n'aura pas le pouvoir d'intégrer les forces de police et les services de protection contre les incendies. Elle pourra par ailleurs, par règlement adopté à la majorité des voix des membres du Conseil présent à une assemblée spéciale convoquée à cette fin décréter que la communauté aura compétence sur l'une ou l'autre des matières suivantes entotalité ou en partie sur tout ou partie du territoire : l'établissement de systèmes intermunicipaux d'eau potable; la disposition des ordures; les loisirs à caractère régional y compris l'établissement de parcs régionaux; la construction de logements à loyers modiques; l'intégration des services d'hygiène et de santé et l'établissement d'un réseau de bibliothèques intermunicipales.

RIVE-SUD

Contrairemement à ce qui avait été prévu dans le projet de loi les villes de la Rive-Sud ne sont pas sous la juridiction de la Commission de transport de la communauté urbaine.

D'autre part la Traverse de Lévis ne fera pas partie du réseau de transport en commun qui sera établi par la nouvelle commission de la communauté urbaine.

Quant au Bureau d'assainissement des eaux créé en 1968 les membres actuels sont maintenus en fonction jusqu'à l'expiration de leur mandat. Cependant à l'avenir les membres du Bureau autres que le président et le représentant de la ville de Québec seront nommés par la communauté.

Pour sa part la Commission d'aménagement de Québec est dissoute car la loi prévoit la création de la commission d'aménagement de la communauté urbaine de Québec qui agira à titre consultatif en matière d'aménagement, de restauration et d'embellissement du territoire auprès de la communauté, des municipalités qui la composent et du gouvernement du Québec.

Jusqu'à l'entrée en vigueur du premier rôle d'évaluation de la communauté les dépenses de celles-ci sont réparties entre les municipalités de son territoire au prorata de l'évaluation uniformisée de l'ensemble du territoire de la Communauté.

Il est à noter que toute municipalité non comprise dans la présente loi peut faire la demande pour y être intégrée. Outre la subvention de $11,500.000 accordé au Bureau d'assainissement le ministre des Affaires municipales est autorisé à verser à la Commission de transport une subvention représentant 50% du remboursement en capital et intérêts des emprunts qu'elle contracte et une subvention d'établissement envers la communauté représentant $2.00 par habitant.

La Capitale va maintenir son leadership (Lamontagne)

Par Clarence WHITE

QUEBEC — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a déclaré hier soir au cours d'une entrevue téléphonique, qu'il était satisfait de l'adoption par l'Assemblée nationale du bill 76 créant la Communauté urbaine de Québec. Il a ajouté qu'il était toujours de l'intention de la capitale de maintenir son leadership dans la région même si au niveau de la communauté il faudra partager le pouvoir et les responsabilités.

Il a poursuivi en disant que la loi était assez démocratique pour être efficace. La ville de Québec dans un mémoire qu'elle avait soumis au ministre des Affaires municipales au début du mois d'octobre demandait que le président de la communauté soit nommé par le gouvernement. La loi prévoit que le président sera élu par les membres du conseil. M. Lamontagne a dit ne pas être déçu que le gouvernement n'ait pas retenu la suggestion de la ville.

Parlant du comité exécutif de la communauté, le maire de Québec a révélé que c'était une bonne chose que le nombre des membres formant ce comité soit porté de huit à sept. Dans le projet tel qu'il avait été présenté en première lecture par le ministre Lussier on pouvait remarquer que le comité exécutif était formé de huit membres dont un président nommé par le gouvernement et trois membres nommés par Québec.

Concluant ses réflexions la maire de la vieille capitale a déclaré que l'adoption de cette loi représentait pour lui et les membres de son équipe l'aboutissement de quatre ans d'effort pour faire prendre conscience à la population et aux édiles municipaux de la banlieue qu'il y a des problèmes régionaux qui doivent trouver une solution régionale.

LEVIS

Pour sa part le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon a révélé être surpris du fait que la Rive-Sud soit complètement exclue de cette loi et cela surtout au chapitre de la Commission de transport. Il a ajouté que la Rive-Sud n'avait jamais fait aucune représentation auprès du ministère afin de ne pas faire partie de la Commission de transport.

"La Rive-Sud avait seulement demandé de ne pas faire partie de la Communauté urbaine de Québec, mais à ma connaissance elle n'avait pas demandé d'être exclue de la Commission de transport", a-t-il dit.

Le maire de Lévis a poursuivi en disant qu'il était de son intention de s'aataquer au problème du transport en commun sur la Rive-Sud même s'il n'y a pas d'aide du gouvernement provincial. "Nous allons tenter de faire une certaine planification du transport même si nous n'avons pas l'aide du gouvernement provincial", a-t-il lancé.

STE-FOY

A Ste-Foy, le maire de l'endroit, M. Roland Beaudin, nous a déclaré que c'était le temps "que ça aboutisse". Quand nous lui avons demandé ce qu'il pensait du fait que le président soit nommé par le conseil de la communauté il a répondu qu'il s'agissait là d'un geste positif.

Selon lui il ne fait aucun doute que le poste de président devra être occupé à plein temps, c'est-à-dire que cette fonction commandera un travail à plein temps.

GIFFARD

Concernant la nomination du président de la communauté par le conseil, le maire de Giffard, M. Alexis Bérubé, s'est dit satisfait de cette nouvelle disposition.

Il semble bien que M. Bérubé qui a été longtemps un fervent opposant à ce projet de loi, se soit rallié à la majorité. Toutefois hier soir il nous a été impossible de rejoindre le maire de Charlesbourg, M. Henri Casault qui comme on le sait était catégoriquement opposé lui aussi à l'adoption d'une telle loi.

LES SAULES

Le maire actuel de Ville Les Saules et prochain conseiller du district Les Saules au conseil de ville de Québec, M. Romain Langlois, nous a déclaré pour sa part qu'il était satisfait de l'adoption du projet de loi et que par le fait même le ministre avait tenu sa promesse.

Touchant la question de la nomination du président par le conseil, M. Langlois nous a dit: "C'est mieux comme ça".

La Communauté urbaine est nécessaire (Lesage)

Par Claude St-Laurent

QUEBEC — Le chef de l'opposition et député de Louis-Hébert, M. Jean Lesage, a déclaré qu'il était satisfait du projet de loi de la Communauté urbaine de Québec et que même si certains voyaient quelques risques dans l'application de cette loi, son adoption était nécessaire.

"Je sais qu'il y a des personnes qui sont déçues parce qu'elle craignent les conséquences" a dit M. Lesage en ajoutant: "Disons que je ne partage pas leurs craintes, que je ne les partage pas totalement. Je considère que l'établissement d'un gouvernement supramunicipal pour Québec est tellement important que même si l'on envisage certains risques, même s'il n'y a pas de consensus parfait, il faut procéder".

Le chef de l'opposition a affirmé par la suite que s'ii fallait attendre de pouvoir prévenir l'avenir de façon parfaite et obtenir l'unanimité de toute la population du territoire il n'y aurait jamais de communauté urbaine à Québec.

"Il fallait procéder. J'ai tenu à collaborer avec le gouvernement et particulièrement le ministre des Affaires municipales pour l'établissement d'une communauté urbaine à Québec. L'enfant né. Il commencera ses premiers vagissements le 1er janvier. Nous lui souhaitons une croissance normale une enfance heureuse qui le conduira vers une vie d'adulte prospère, nous le souhaitons ardemment".

HENRI BEAUPRE

De son côté, le député de Jean-Talon, M. Henri Beaupré a tenu lui aussi à exprimer sa satisfaction à l'adoption de la loi 76. Il a précisé cependant: "J'aurais voulu pour ma part que nous allions un peu plus loin. J'aurais voulu que la communauté urbaine ait peut-être un peu plus de pouvoirs et un peu plus de moyens financiers. Le ministre évidemment a une générosité qui est calculée et limitée. C'est sans doute pour cela que les subsides sont demeurés ce qu'il avait à l'esprit".

M. Beaupré a formulé le voeu que d'ici un an ou deux, des amendements soient proposés à cette loi "afin de donner véritablement à la région de Québec un outil d'administration municipale encore meilleur que celui que nous avons sur la table et qui est un louable effort".

M. GASTON TREMBLAY

Pour sa part, le député créditiste de Montmorency et maire de Beauport, M. Gaston Tremblay a choisi de ne pas s'ooposer au bill en troisième lecture, faisant cependant remarquer qu'il y aurait lieu d'apporter des amendements dans l'avenir. M. Tremblay avait été l'un des principaux attaquants à l'occasion du comité plénier. Après avoir fait remarquer que de nombreux amendements avaient été présentés et avoir évoqué la complexité de certains articles, M. Tremblay a déclaré: "Comme tout bon citoyen et comme bon représentant du peuple, je m'efforcerai loyalement de m'en tenir à l'application de cette loi et de travailler pour le bien commun avec les faibles moyens et le minimum que peut donner ce bill 76".

LE MINISTRE

De son côté, M. Robert Lussier a déclaré que cette loi était l'aboutissement et le couronnement d'efforts de plusieurs années. Il a souligné de façon particulière les fruits que pourront apporter la promotion industrielle et les pares industriels régionaux et s'est dit très confiant quant aux résultats de la création de la communauté urbaine.

■ aujourd'hui

● **Le Québec vient une nouvelle fois en tête de liste des accidents routiers de fin de semaine: 13 morts**
— page 2

● **On inaugure l'école polyvalente de Charny où il manque cinquante pour cent du matériel didactique**
— page 3

● **L'ordinateur et l'Université du Québec**
— page 11

● **Les Remparts de Québec ont un second leader: Jacques Richard**
— page 17

● **Une entente financière est conclue entre l'Europe verte**
— page 22

METEO Nuageux avec neige. Précipitation d'un à deux pouces. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum à Québec 15 et 20. Aperçu pour mardi : plus froid. Voir autres détails en page 21.

Plus d'une douzaine de personnes perdent la vie sur les routes de la belle province

(par la Presse Canadienne)

Au moins 40 personnes ont perdu la vie au cours de la fin de semaine au Canada; de ce nombre, 37 personnes sont victimes d'accidents de la route.

Un relevé établi par la Presse Canadienne entre 18 h. 00 vendredi soir et la fin de la soirée, dimanche, indique que le Québec vient en tête de la liste, avec 15 morts, dont 13 victimes de la route.

L'Ontario vient ensuite avec sept victimes d'accidents de la circulation.

Terre-Neuve a inscrit cinq morts accidentelles alors que l'Alberta et la Colombie-Britannique en comptaient quatre chacune.

Le Nouveau-Brunswick a inscrit trois accidents mortels, alors que la Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan en avaient un chacune.

AU QUEBEC

Pierre Pépin, 17 ans, de Maple Grove, à 30 milles à l'ouest de Montréal, a été mortellement frappé par une automobile alors qu'il marchait le long de la route, près de son domicile, vendredi soir.

Marie Rivard, 16 ans de Kingsley Falls, à 20 milles à l'est de Drummondville, a été tuée samedi alors qu'elle a perdu la maîtrise de l'auto-neige qu'elle conduisait après avoir buté contre un câble d'acier qui bloquait l'entrée de la résidence familiale.

Alphonse Aubin, 59 ans, de Beauport, a perdu la vie, vendredi soir, quand son auto est allée donner contre un parapet, sur le boulevard Sainte-Anne, à Giffard, en banlieue de Québec.

Louise Fortier, 27 ans, de Sillery, a péri, dimanche, dans une collision de deux autos, survenue à Québec.

Robert Lavoie, 21 ans, de Port-Alfred, a perdu la vie, vendredi, lorsque son automobile a fait un tonneau sur la route 16A, à Chicoutimi, à 135 milles au nord de Québec.

Roland Gagné, 51 ans de Québec, a perdu la vie, dimanche, lorsque l'auto qu'il conduisait est entrée en collision avec un autobus. L'accident s'est produit dans la basse-ville de la Vieille-capitale.

Michel Lemay, 27 ans, de Shawinigan, a perdu la vie, samedi soir, à Cap-Santé, à quelque 35 milles à l'ouest de Québec, lorsque son auto a capoté.

Brian Mousseau, 18 ans, de Fort Coulonge, à 36 milles au nord-ouest d'Ottawa, a été tué, samedi soir, au cours d'une querelle de famille.

La police détient Irwin Mousseau, 20 ans, comme témoin.

Gaylaine de Blois, 8 ans, rue Sherbrooke à Montréal a péri dimanche dans une collision entre une automobile et une auto-neige, survenue à Saint-Luc, comté de Saint-Jean.

Conrad Garneau, 32 ans, de Saint-Simon, comté de Bagot, a perdu la vie lorsque son automobile a capoté sur la route Transcanadienne près du rang Saint-Edouard, à Saint-Simon, comté de Bagot, tôt dimanche matin.

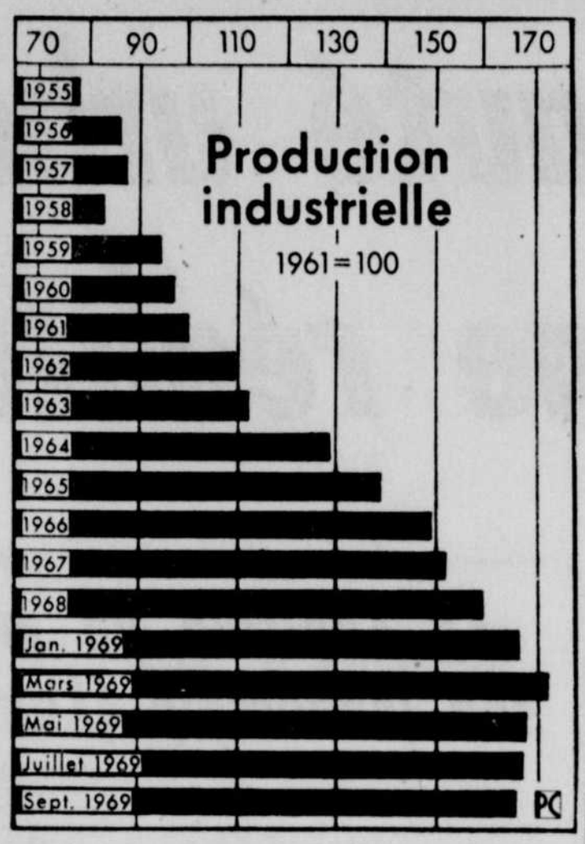
M. Noël Saint-Pierre, 35 ans, rue Marion, à Point-aux-Trembles, a péri dans la collision de deux automobiles samedi après-midi en face du 15701 sur Sherbrooke.

Mario Bélanger, 9 ans, rue Saint-Vincent à Saint-Scholastique a été mortellement blessé par une automobile, samedi après-midi, non loin de la demeure de ses parents.

M. Lionel Plante, 47 ans, de Saint-Robert, comté de Richelieu, a perdu la vie dans la collision de deux automobiles survenue samedi, sur la route 3 à Saint-Pierre de Sorel.

M. Paul Simard, 51 ans, 59e Avenue à Laval-Ouest, a péri, asphyxié dans son garage, alors qu'il effectuait des réparations à sa voiture, dimanche après-midi.

Linda Sheldon, 19 ans, de Notre-Dame-de-Grâce, a perdu la vie, dimanche soir dans la collision d'une automobile et d'un autobus; l'accident est survenu sur le boulevard Labelle, dans le quartier Chomedey, à Laval, dans la banlieue métropolitaine.



"Le jour où je me suis vraiment bien amusé, raconte René Goscinny, c'est le jour où j'ai entendu Gérard Calvi — responsable de la musique du film "Astérix et Cléopâtre" — rappeler un de ses musiciens à l'ordre en ces termes: "Eh vous, là-bas! Faites donc attention . . . Ca fait plusieurs fois que vous jouez juste . . ." (*)

Pierre Laporte réclame des "reportages plus équitables"

MONTREAL (P.C.) — M. Pierre Laporte, l'un des candidats à la direction du Parti libéral du Québec, a quelque peu critiqué les reporters qui suivent la campagne de leadership de son parti.

Dans une allocution devant des délégués à la convention de janvier prochain, le leader de l'Opposition à l'Assemblée nationale a demandé aux journalistes de montrer un peu plus de sens professionnel en effectuant des reportages plus équitables.

Faisant allusion aux rapports voulant que son concurrent à la direction du parti, M. Robert Bourassa, ait pris une certaine avance sur lui durant cette campagne pour le leadership, M. Laporte a qualifié d'inexcusable "l'effet général produit par le rapport publié six semaines avant la convention et voulant qu'un nombre considérable de délégués aient déjà fait leur choix".

M. Laporte soutient avoir l'appui d'"au moins 500"



des 1,640 délégués qui seront appelés à choisir le nouveau chef du Parti libéral du Québec et successeur de M. Jean Lesage.

En réponse à une question principale priorité pour lui tion, M. Laporte a dit que lo serait d'"établir un nouveau climat social au Québec".

Ceci permettrait de créer "une atmosphère de stabilité et de négociations détendues" entre le gouvernement, les syndicats et le patronat.



● **Le Salon international de la machine agricole qui se tiendra à la Place Bonaventure les 5, 6, 7, 8, février prochain, est actuellement en pleine préparation. On voit ici de gauche à droite les responsables du concours de bouvillons des Jeunes Agriculteurs en train de lancer cette vaste organisation; ce sont : MM. Benoit Roy, de l'Office d'information et de publicité du ministère de l'Agriculture du Québec; Naxaire St-Pierre du Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe, Gabriel Renaud, administrateur du Salon international de la machine agricole et Conrad Bernier, agronome au ministère de l'Agriculture.**

Autos à vendre

RINFRET
AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
50 RUE DELISLE
ROND-POINT
LÉVIS
TEL 833-2133
15364 3-11 (l.mer.v. 31-12) A.V. C.L.

Avis divers

DOMESTIQUES
INDUSTRIELLES
VENTE & SERVICE
REPARATION
PIECES SUR TOUTES MARQUES
PFAFF
CENTRE DE COUTURE
COUTURIER
20 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE
41 BEGIN LEVIS 837-8824
JEAN COUTURIER RES 837-6598
16014 (13-20-27/12) 25 C.L.

Avis divers

APPAREILS ELECTRIQUES
DECORATION
AMEUBLEMENT
• DU CHOIX
• DE LA QUALITÉ
• DES PRIX
Conditions faciles de paiement
G.J. Lemieux
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
15 rue St-Louis, Lévis Qué. 837-8821
15567 17-11 (l.j.s. au 15-1) 25 C.L.

A vendre — Divers

Chez OMER ROUSSEAU, HORLOGER-BIJOUTIER
c'est le
50e ANNIVERSAIRE
A cette occasion
ÉPARGNEZ
de 10% à 50%
SUR DIAMANTS
MONTRES-CADEAUX
pour toutes occasions
Réservez maintenant vos cadeaux de Noël et profitez d'un
ESCOMPTE SPÉCIAL
Omer Rousseau
802 est rue St-Joseph, coin Mgr Gauvreau Québec
Tél. 524-1372
(17-22-26-31/12) 21 C.L.

Des voleurs font main basse sur $27,000 de la "taxe volontaire"

Courrier de deuxième classe enregistrement No — 0748

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
abonnements - service :
ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél. : 837-1922

Logements à louer

ST-ROMUALD — Logements 4 et 5 pièces, neufs. Libre immédiatement. Tél : Jour : 839-8513, Soir : 839-4250. 15808 1-12 (1 ms) 118 C.L.

Machine à coudre

VENDEUR autorisé des machines à coudre Pfaff, Necchi, White, etc. Aussi réparons les autres. Ouvrage garanti par techniciens experts. Centre de Couture Couturier Enr. 41 Ave Bégin, Lévis. Tél : 837-8824.
16006 16-12 (1 ms) 120 A. C.L.

MONTREAL (P.C.) — Des voleurs ont pénétré par effraction dans le bureau de l'administration de la taxe volontaire de Montréal, samedi, et ont emporté $5,000 en argent, et $22,000 en chèques.

Le bureau voisin, soit celui des permis municipaux, a également reçu la visite des voleurs qui ont réussi à y prendre $10,000.

La police a déclaré que les reçus pour l'argent qui a été dérobé avaient déjà été envoyés aux participants de la taxe volontaire.

Les voleurs, au nombre de trois ou quatre, semble-t-il, sont entrés dans ces bureaux municipaux situés dans l'édifice du marché Atwater peu avant 23h, samedi, après avoir maîtrisé le gardien de nuit.

Les deux gardiens, qui devaient entrer en service à minuit ce soir-là, ont également été maîtrisés par les voleurs et tous ont été enchaînés ensemble avec des menottes. Ils ont également été baillonnés.

Les voleurs ont réussi à enfoncer quatre des cinq coffrets de sûreté qui se trouvent à cet endroit.

Après le départ des bandits vers 1h.03, dimanche matin, les trois gardiens se sont rendus à une station de service du voisinage pour y être libérés de leurs menottes.

Le Québec a besoin de véritables administrateurs selon Bourassa

BERTHIER (P.C.) — M. Robert Bourassa, l'un des candidats à la direction du Parti Libéral du Québec, a déclaré samedi devant les délégués des comtés de Maskinongé et de Berthier que "le dernier budget supplémentaire au montant de $112 millions est la preuve que le Québec a besoin plus que jamais de véritables administrateurs, et non de politiciens".

Parlant à Berthier, le député de Mercier à l'Assemblée nationale a ajouté qu'"avec le chômage prononcé que la province connait et les déficits effarants dans lesquels l'Union nationale nous a entraînés, je crains que le Québec ne s'achemine vers un marasme inconnu jusqu'à présent".

M. Bourassa a souligné qu'il avait prévu ce budget supplémentaire dans sa réponse au discours du budget présenté par M. Paul Dozois, alors ministre des Finances, au début de la présente année.

"L'Union nationale est coupable de n'avoir rien fait pour atténuer les conséquences de ce budget dont l'irréalisme était la caractéristique la plus évidente" a dit M. Bourassa.

"Il est temps que nous cessions au Québec de vivre au-dessus de nos moyens si nous voulons éviter le pire", a-t-il conclu.

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi le 22 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 23 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 24 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée.
Samedi le 27 décembre de 8.30 a.m. à midi.
Lundi le 29 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 30 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 31 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée.
Samedi le 3 janvier de 8.30 a.m. à midi.
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 27 décembre 1969
A VOUS ET AUX VOTRES, UN TRES
Joyeux Noël
SERVICE & PRIX
SP
NOS MARCHES SONT COMPLETS: EPICERIE - FRUITS - VIANDES ET LEGUMES - LICENCIES
JEUNE DINDE
CANADA - CATEGORIE "A"
BLANCHE - EVISCEREE PRETE A CUIRE
20 lb et plus lb .39
8 à 12 lb... lb .45
FESSE DE JAMBON
CUITE - DECOUENNEE
DEGRAISSEE - SANS JARRET
PRETE A MANGER
lb .75
QUART DE FESSE lb .85 — CENTRE OU STEAK lb .95
PORC HACHE
FRAIS PREPARE POUR RAGOUT OU TOURTIERES
2/1.39 lb
TOURTIERE
BILOPAGE FRAICHE, A LA MODE DE CHEZ NOUS
ch. .69
SAUCISSES FUMEES
COORSH TENDRES JUTEUSES
lb .57
ORANGES
SUNKIST NAVEL
GROSSEUR 113
Douz. .59
LAITUE CALIFORNIE, ETATS-UNIS No 1, GROSSEUR 24 Chacune .23
ECHALOTES FRAICHES, ETATS-UNIS, No 1 Le paquet .10
ATOCAS OCEAN SPRAY 1 livre .39
SUPER PRIX
LAIT EVAPORE CARNATION
3 boites 15 oz .55
ATOCAS OCEAN SPRAY
Entiers ou en gelée
Boite 15 oz .29
SUCRE EN POUDRE
2 boites 1 livre .25
EAU DE VICHY ST-YORRE
Bout. 32 oz .39
LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE" en couleurs
Plus de 8,000 dessins en COULEURS, incomparables stimulants de la mémoire visuelle. PLUS DE MILLE ARTICLES
VOLUME 1 1.49
VOLUMES 2 A 24 1.99
LE MONDE A LA PORTEE DE TOUS chez votre marchand SP
Cette série de volumes se prolongera jusqu'au 24e volume.
CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE Jarre 10 oz 1.49
JUS DE TOMATE HEINZ FANTAISIE 6 btes 19 oz .89
SOUPE POULET ET NOUILLES LIPTON 3 btes 2 env. .79
ASPERGES LONGUES AYLMER Bte 12 oz .55
BLE D'INDE EN GRAINS LIBBY AU BEURRE 2 btes 14 oz .49
SAUCE HOT CHICKEN ST-HUBERT 3 env. .79
FARINE ROBIN HOOD Sac 7 lb .79
SARDINES MILLIONNAIRES 2 btes 3 oz .73
CORN STARCH BENSON 2 btes 1 lb .45
SALADE AUX FRUITS LIBBY FANTAISIE Bte 28 oz .49
BUCHES DE NOEL VACHON, Pâte vanille, glaçage chocolat - 1 noeud Ch. 1.29
BISCUITS LIDO MIX 100 La bte .89
CHOCOLATS CERISES LOWNEY Bte 14 oz .88
DESODORISANT SECRET Aérosol 3 oz .89
COUCHES FLUSH A BYES Médium ou Grande Bte 48 2.39
PILULES INSTANTINE Bout. 100 1.29
BATTERIES TRANSISTOR EVEREADY Moyenne ou Grosse. 2 pour .59
DETERGENT TIDE format géant .99
NETTOYEUR A TAPIS GLORY Aérosol 24 oz 1.79



● Une fois de plus, on a procédé, samedi dernier, au dépouillement d'arbre de Noël à la Crèche St-Vincent-de-Paul. Plusieurs personnages ont assisté à cette petite fête et l'on peut remarquer sur la photo, dans l'ordre habituel M. Jules Blanchet, conseiller municipal, M. Savard et M. Armand Maltais, député à l'Assemblée nationale. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Le maire et 4 conseillers démissionnent

La municipalité de N.-D. des Laurentides n'a pas de conseil

NOTRE - DAME - des-LAURENTIDES (C. W.) La municipalité de Notre-Dame-des-Laurentides, située en banlieue nord de Québec, n'a plus de conseil municipal aujourd'hui si l'on se fie aux déclarations faites hier soir par le maire de l'endroit, M. Jules Marois, à la suite du référendum qui s'est déroulé hier dans cette municipalité.

Le référendum qui avait pour but de connaître l'opinion de la population sur la nécessité pour cette ville de procéder à un emprunt de $650,000 afin de continuer la construction du réseau municipal d'égout, a eu comme résultat 316 voix contre, 250 pour, tandis que 29 bulletins ont été rejetés.

Le maire, M. Jules Marois, une fois qu'il eut connu ces résultats a déclaré que ce geste signifiait un vote de non confiance contre l'administration actuelle et que dès ce matin il remettrait à qui de droit sa démission de même que celle des quatre conseillers qui font équipe avec lui.

Il a ajouté qu'il avait présentement en sa possession les lettres de démission de quatre conseillers soit MM. Henri Bédard, Georges Picard, Arthur Désalliers et Magella Lafrance. Le vote lors de ce référendum a été exercé dans une proportion de 40 p.c.

Cette histoire de réseau d'égout avait amené tout au long de la dernière semaine de vives discussions dans cette localité. Le tout avait débuté lundi soir lors d'une séance d'information qui avait pour but de renseigner les contribuables au sujet du référendum en question.

Jusqu'à hier la ville de Notre-Dame-des - Laurentides avait investi la somme de $1,597,000 pour réaliser les étapes "A" et "B" de ce projet qui devait en compté six.

C'était pour la réalisation de l'étape "C" que la municipalité devait effectuer un nouvel emprunt. Cette phase "C" prévoyait l'extension du système d'égouts au niveau du centre-ville.

Les citoyens contestataires accusaient quelques édiles municipaux et entre autre le maire, M. Marois, de vouloir annexer à la phase "C" certaines parties des phases "D" et "F" dans le but d'amener le réseau dans des secteurs où ils possèdent des propriétés.

Ces attaques à l'endroit du conseil et surtout à l'endroit du maire avaient surtout été formulées par deux anciens maires de la ville.



● Une collision survenue vers 20h15 samedi soir sur le boulevard Charest à Québec a fait quatre blessés. La collision entre deux véhicules est survenue à proximité de la rue Mgr Gauvreau. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Autopsie pratiquée sur le corps du chauffeur d'autobus

LEVIS. — C'est aujourd'hui, à la suite d'une autopsie qui sera pratiquée par le Dr Richard Authier, médecin légiste, qu'il sera possible d'obtenir quelques éclaircissements sur la mort d'un jeune chauffeur d'autobus de Lévis, M. Claude Savard, âgé de 28 ans.

La victime qui demeurait au 148, de la route Président-Kennedy, à Lévis, avait été congédiée la veille par son employeur, la Compagnie Lévis Autobus. Son corps a été découvert dans la salle de bain de l'appartement vers 10 heures, samedi matin. Ce sont trois des amis de la victime qui ont découvert le corps. Ces trois personnes sont MM. Simon Carrier, Denis Gosselin et Jacques Garneau.

Le décès qui, selon les informations reçues de la police, remontrait aux petites heures, samedi matin, a été constaté par le Dr Auger, de Lévis.

Le corps de Savard gisait dans une immense mare de sang. Les policiers ont remarqué sur le bras droit de la victime deux profondes entailles. Tout en envisageant l'hypothèse d'un suicide la police n'écarte toutefois pas la possibilité d'un meurtre. Il semble bien cependant que la police est de plus en plus certaine que M. Savard s'est enlevé la vie.

La vitre de la salle de bain avait été cassée et c'est à l'aide d'un des éclats de verre que la victime se serait enlevée la vie ou que le meurtrier aurait commis son crime.

Savard était célibataire et il ne semble pas qu'on lui connaissait des ennemis. Il est aussi possible que Savard ait commis ce geste de désespoir alors qu'il aurait été dans un état d'ébriété assez avancé.

Les policiers qui ont été affectés à cette enquête et qui la poursuivent sont le détective Doré, de Lévis, de même que deux membres de la S.Q., le caporal Derris Lavoie et l'agent Dionne.

FAITS DIVERS

Un pot cassé

Un récidiviste âgé d'une quarantaire d'années et qui est originaire de Montmorency sur la côte de Beaupré aurait tiré un pot de "Noxzema" en direction d'une quinquagénaire de l'endroit. Il a comparu samedi matin en cour afin de répondre à une accusation de lésions corporelles.

Le juge devrait rendre sa sentence cette semaine mais auparavant il a exprimé son désir d'entendre le témoignage de quelques personnes de la famille de la victime qui aurait déjà reçu des menaces de mort de la par de l'accusé.

Le pot qui a été lancé par l'accusé est allé s'écraser sur le mur et la victime aurait été coupée au bras par les éclats de verre. L'individu a expliqué au juge qu'il visait le mur et non la quinquagénaire.

Un hôtel pour un champ de bataille

Un jeune soldat qui a comparu samedi matin devant le juge Grenier de la Cour des sessions de la paix s'est vu imposer une amende de $25 pour voies de fait sur la personne de M. Georges Marcotte .

L'incident où fut impliqué le soldat et M. Marcotte s'est déroulé dans la nuit de vendredi à samedi à l'hôtel de Loretteville dans la banlieue de Québec. Il semble bien que le militaire après avoir ingurgité un peu trop de boisson a cru qu'il se trouvait sur un champ de bataille et c'est ainsi qu'il causa du désordre dans l'hôtel ce qui lui valu une deuxième amende de $25.

Pour sa défense le militaire expliqua au juge: "M. Marcotte devait m'avoir fait quelque chose pour que je lui saute la face comme ça". Le juge Grenier lui répondit alors: Ça va prendre une guerre pour que vous puissiez vous battre à votre guise".

Son adresse

Un individu qui a été arrêté dans la nuit de vendredi à samedi et qui comparaissait en Cour samedi matin avoua au juge qu'il ne savait pas où il demeurait. Il a été condamné à $50 d'amende et les frais pour ivresse au volant et de plus on lui a suspendu son permis pour une période de trois mois.

C'est après un long interrogatoire qu'on réussit à savoir que l'accusé demeurait à Val-Alain mais on ne réussit pas à en savoir d'avantage.

J.-B. Laliberté et vol à l'étalage

Quelques individus ont comparu en cour samedi pour répondre à des accusations de vol à l'étalage au magasin J.-B. Laliberté de Québec.

Le premier est un électricien de Québec qui a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé un manteau d'une valeur de $100 dans ce magasin. Ce vol a eu lieu vendredi dernier.

Il a dû passer la fin de semaine en prison et c'est aujourd'hui qu'il doit recevoir sa sentence. Ce retard de la cour pour donner sa sentence s'explique par le fait que l'accusé a révélé avoir bénéficié d'un sursis de sentence en août dernier.

Par ailleurs au même magasin un étudiant de 20 ans a volé, vendredi, une ceinture d'une valeur de $5. Pour ce geste la Cour l'a condamné à payer une amende de $10.

Maintenant chez Pollack

Deux Montréalais âgées respectivement de 25 et 21 ans ont écopé chacune de deux mois de prison après avoir reconnu leur culpabilité à une accusation de vol d'un manteau d'une valeur de $375. Ce vol s'est produit vendredi au magasin Pollack de Ste-Foy.

Le juge Jean Grenier de la Cour des sessions de la paix de Québec a révélé quand il a rendu sa sentence que depuis deux mois on comptait pour quelque $50,000 de manteaux de fourrure volés dans les centres commerciaux de Ste-Foy.

Un mort

Un prêtre de Lévis, le Père Bernard Préfontaine, 45 ans, a été tué vendredi soir alors que l'automobile dans laquelle il avait pris place a été impliquée dans une collision entre trois voitures.

La police a révélé que le Père Préfontaine était dans une voiture conduite par Marie-Claire Prescott, 33 ans, de Navan, Ontario, quand elle est entrée en collision avec une autre voiture avant de défoncer un troisième véhicule qui était stationné.

L'état de Mlle Prescott est satisfaisant a-t-on dit à l'hôpital où elle repose.

La ville de Québec déplore plusieurs accidents sévères

QUEBEC — La Vieille Capitale a été le théâtre de plusieurs accidents de la circulation au cours de la dernière fin de semaine. Le bilan tragique des accidents de la route à Québec se chiffre à deux pertes de vie et à plusieurs milliers de dollars de dommages matériels.

Le premier accident mortel à survenir dans les rues de Québec lors de cette fin de semaine s'est produit vers une heure dans la nuit de samedi à dimanche à l'intersection de la rue Belvédère et du boulevard St-Cyrille dans la haute-ville.

Mlle Louise Fortier, 27 ans, de Québec a perdu la vie lorsque la voiture qu'elle occupait en compagnie d'amis est entrée en collision avec un autre véhicule. Transportée à l'hôpital on n'a fait que constater son décès.

Par ailleurs, une autre collision survenue tôt hier matin, à l'intersection des rues Bagot et St-Vallier a causé la mort du chauffeur d'un véhicule. La victime a été identifiée comme étant M. Roland Gagné, 51 ans, domicilié au 1365 de la rue Champfleury à Québec.

L'accident s'est produit lorsque l'automobile que conduisait M. Gagné est entrée en collision avec un autobus.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir il est possible que M. Gagné soit décédé avant l'accident à la suite d'un infarctus. En effet, il semble bien qu'il aurait été victime d'un infarctus avant d'entrer en collision avec l'autobus. Une autopsie devrait déterminer aujourd'hui si M. Gagné était mort avant l'accident.

PLUSIEURS ACCIDENTS

On ne sait trop si c'est cette petite neige légère qui est tombée durant presque toute la fin de semaine ou si ce sont les automobilistes qui à l'approche des Fêtes ont été moins prudents, mais la Vieille Capitale et surtout les policiers municipaux ont été à même de constater plusieurs accidents qui ont fait des blessés et d'autres qui n'ont causé que des dommages matériels.

Il nous a été possible d'assister à un de ces nombreux accidents, soit un survenu vers 5h30, samedi soir, à l'intersection de la rue des Erables et du boulevard St-Cyrille. Il semble bien qu'à cet endroit le pavé glissant n'ait pas aidé les conducteurs.

LE RADAR

Par ailleurs dans une déclaration qu'il a faite à un journal de fin de semaine, l'inspecteur responsable de la gendarmerie municipale, M. Robert Vézina, a affirmé que le radar qui était utilisé par la police municipale n'avait pas pour but de pourchasser ou de martyriser inutilement les automobilistes, mais qu'on devait, à l'aide de cette appareil, faire respecter la limite de vitesse qui à Québec est de 30 milles à l'heure.

Il a ajouté que le radar n'est pas un luxe pour Québec où l'on détient un record peu enviable, soit celui du plus grand nombre d'accidents. Il a cependant poursuivi en disant que les accidents avaient beaucoup diminué depuis qu'on se servait du radar.

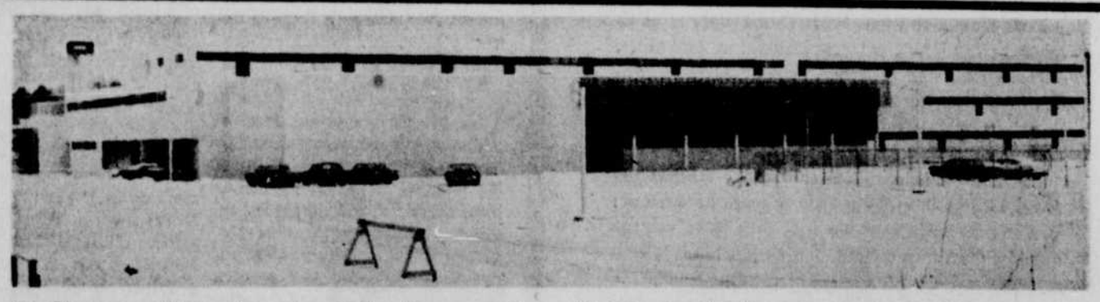
Il avait conclu en disant : "Les Québecois doivent croire que les policiers, en se montrant sévères, veulent d'abord protéger les automobilistes contre eux-mêmes".

Quand on considère les résultats de la dernière fin de semaine on peut se demander sérieusement si vraiment le radar a eu pour effet de faire diminuer les accidents à Québec.

Le service postal de Noël à Québec

Le maître de poste, M. G. Allard, nous avise qu'au cours de la fin de semaine de Noël, le service de la poste sera effectué comme suit :

	25 déc.	26 déc.	27 déc.
Service des guichets :	Aucun	Aucun	Service d'un sam. ordinaire
Service des cases postales :	Aucun	Aucun	" "
Serv. de la livraison exprès :	Comme un dim. ordinaire	Comme un dim. ordinaire	" "
Livraison par facteurs :	Aucune	Aucune	Aucune
Levée des boites de rues :	Aucune	Une levée à 10 h.	Service d'un sam. ordinaire
Routes rurales :	Pas de livraison	Pas de livraison	" "
Réception et expédition des malles :	Aucune	Aucune	Comme à l'ordinaire
Bureau-chef — Stations postales et sous-bureaux :	Fermés	Fermés	" "



● C'est samedi dernier qu'avait lieu l'inauguration officielle de l'école polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Cette école, qui reçoit 1,500 élèves depuis le début de la présente année scolaire, possède aussi 72 professeurs. Le coût total de cette construction est de l'ordre de $3,000,000. Sa construction a été réalisée par la firme Vigneron Construction Limitée. L'inauguration s'est faite en présence du député de Chauveau et ministre d'Etat à la Famille et au Bien-Etre, M. François-Eugène Mathieu, de même que du président de la Commission scolaire régionale de Chauveau. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

On inaugure l'école de Charny où manque 50 p.c. du matériel

CHARNY — On a procédé, hier, à l'inauguration officielle de l'école polyvalente de Charny en présence de plusieurs notables de la région. Toutefois certains professeurs se sont plaints du fait qu'ils avaient été écartés de cette cérémonie alors qu'on ne leur avait confié qu'un poste de spectateurs.

De fait il semble bien qu'un malaise existe dans cette école entre la direction et les professeurs. Ce malaise serait vraisemblablement dû au fait que seulemnt 50 p.c. du matériel nécessaire à l'enseignement est entrée dans cette polyvalente où l'on donne des cours depuis le mois de septembre dernier.

Un des professeurs, M. Yvan Roy, nous a révélé que plusieurs de ses confrères et lui-même regrettait amèrement ne pas avoir participé officiellement à la cérémonie Concernant le problème du matériel il a déclaré qu'il était exact que seulement 50 p.c. de l'équipement nécessaire à l'enseignement était à leur disposition. Dans son cas et dans celui d'autres confrères il a même ajouté qu'il ne possédait que 5 p.c. du matériel didactique.

L'ECOLE

Cette école aura coûté la somme d'un peu plus de $5,000,000, équipement compris. Elle peut recevoir 2,254 élèves, tous du cours secondaire. Le nombre des professeurs se chiffre à 170.

La polyvalente de Charny qui est sur le territoire de la Commission scolaire régionale de Tilly possède 105 classes, 3 gymnases, 2 palestres, 6 ateliers professionnels et une cafétéria d'une capacité de 800 personnes et un amphithéâtre.

Il y a environ un an une partie de ses locaux étaient déjà occupée quand la construction fut la proie des flammes. Les élèves qui y recevaient des cours à cette époque étaient ceux de 8e et 9e année.

L'INAUGURATION

L'inauguration de cette école a été faite en présence du ministre d'Etat à l'Education et député de Lévis, M. Jean-Marie Morin, du député de Lévis au Communes, M. Raynald Guay, du président de la Commission scolaire régionale de Tilly, M. Louis-Philippe Arcand, du principal de l'école, M. Renaud Maillette et du président des étudiants, M. Lionel Pelchat.

Le député Morin a déclaré dans une brève allocution : "Cette école projette dans l'espace et dans le temps une conception de l'enseignement secondaire tel que le vent aujourd'hui la société québecoise.

"Les principaux éléments de cette conception sont assez bien fixés dans leurs grandes lignes : c'est la polyvalence, c'est le rejet des cloisons qui cantonnaient les étudiants dans ce qu'on appelait le cours classique, le cours général, le cours scientifique etc, c'est la promotion par matière, c'est une individualisation plus poussée de l'enseignement, etc".

L'ANCIENNE-LORETTE

Par ailleurs, samedi après-midi, c'était l'inauguration de l'école polyvalente de l'Ancienne-Lorette sur le territoire de la Commission scolaire Régionale Chauveau. Cette nouvelle école coûte la somme de $3,000,000.

Elle est d'une capacité de 1,500 élèves et possède 92 professeurs. On y retrouve environ 25 classes, un amphithéâtre, une cafétéria, une cuisine, une bibliothèque, un oratoire et des ateliers.

Sa construction qui a été réalisée par la firme Vigneron Construction Limitée est faite d'acier et de blocs de ciment. Les travaux avaient débuté en mars 1968 et se sont terminés en septembre 1969. C'est d'ailleurs depuis ce mois, soit septembre, qu'on y donne ds cours.

L'opinion des journaux canadiens

Sélection d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

The Globe and Mail Toronto

Dès sa conception, la Compagnie des Jeunes Canadiens a vécu dans un état chronique de désordre. Et, c'est cela plus que tout, qui l'a détruit, et a atrophié son esprit, au point qu'il ne reste plus qu'une seule voie à suivre, celle de l'euthanasie.

Pourtant, la dissolution est la seule issue que le gouvernement libéral d'Ottawa n'a pas songé à envisager sérieusement.

Dès la création de la CJC en juin 1966, le gouvernement a été incapable de définir ce qu'elle était censée faire. De cette confusion sont nées les autres confusions...

L'ampleur du mal se révèle devant la confusion suscitée par les accusations de subversion formulées par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal. On a résolu le problème en confiant au Comité des Communes pour la radiodiffusion, les films et l'aide aux arts, le soin d'"étudier" la CJC. Par son ineptie et celle de son président, John Reid L-Kenora-Rainy River, le comité n'a rien résolu.

Hier, faisant preuve de la même précipitation que celle qui a présidé aux travaux du comité, le gouvernement a demandé l'approbation immédiate du Parlement pour la nomination d'un contrôleur des finances, déclarant qu'il espérait, d'ici jeudi ou vendredi, déposer un projet de loi prévoyant un remaniement en profondeur de la CJC...

Depuis plus d'un an, il était évident que la CJC devait être dissoute. Comme beaucoup d'autres, ce n'est pas sans réticence que nous avons constaté ce fait...

Chaque jour qui passait, depuis, apportait de nouvelles preuves de l'incompétence et de la maladresse de la CJC. Plus d'une fois on a demandé sa dissolution. Mais, le gouvernement a préféré, à chaque fois, faire la sourde oreille...

Malheureusement, la méfiance et l'hostilité que la CJC laisse en héritage, mettra dans l'impossibilité tout groupe, nouveau ou ancien, de se substituer à elle. Elle a droit à un enterrement décent et, le public à un peu de répit...

The Journal, Ottawa

Le premier ministre du Canada et ses homologues provinciaux ont fermé boutique, hier, à la gare Union, après avoir convenu de se retrouver non pas une, mais trois fois encore en 1970. Après avoir tenté, en vain, de trouver un terrain d'entente au cours des trois derniers jours, cela constitue un sérieux indice qu'ils sont toujours persuadés que la réforme constitutionnelle est faisable.

Mais, la conférence de cette semaine démontre que la voie actuellement suivie en matière de réforme, exige une révision en profondeur et, en dernier ressort, un recours à de nouvelles méthodes.

Le problème dépasse de loin la question de savoir si les réunions à venir devraient être publiques ou à huis clos, bien que le fait que les deux des trois prochaines réunions se tiendront à huis clos constitue en soi un progrès. On ne peut tout simplement pas élaborer une constitution devant l'écran de la télévision. Le compromis et le véritable marchandage ne se font qu'en privé.

En réalité, il s'agit en tout premier lieu de trouver de nouveaux mécanismes et de nouveaux procédés pour atteindre les objectifs que chacun semble s'être imparti...

Pour ce qui est du Québec, le premier ministre, M. Bertrand, estime que les modérés de la province livrent une véritable course contre la montre pour damer le pion aux nationalistes extrémistes, à l'aide d'un fédéralisme rénové et moderne. Le gouvernement fédéral et les provinces ont fait des progrès sensibles dans la solution des problèmes linguistiques. C'est là le résultat le plus tangible des conférences fédérales-provinciales. L'aisance avec laquelle le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a fait approuver sa proposition d'aider les provinces dans l'application des programmes bilingues, donne la mesure de la distance parcourue par ce pays en deux ans.

Mais, cela n'a pas aidé Ottawa et les provinces à faire un seul pas de plus sur la voie du rapprochement en matière de réforme constitutionnelle...

Le peuple du Canada s'impatiente plus que ses dirigeants devant l'absence évidente de progrès en vue de faire rentrer la constitution dans le XXe siècle. L'ensemble de la procédure suivie ne suscite que méfiance et cynisme, ce qui comporte autant de dangers pour le canada, que les pressions nationalistes qui s'exercent sur le premier ministre Bertrand au Québec.

The Telegraph-Journal, Saint-Jean, N.-B.

S'il est un fait saillant qui se dégage de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale à ce jour, c'est qu'une nouvelle constitution va exiger beaucoup de discussions, beaucoup de bonne volonté et beaucoup de temps. Il y a autant d'opinions qu'il y a de participants.

A certains moments, c'est telle province qui piaffe d'impatience et proteste avec véhémence, comme ce fut le cas du premier ministre Bertrand, qui a nié à Ottawa tout droit de dépense dans les domaines de l'éducation, du bien-être et de la santé; ou, comme lorsque les Québecois se plaignent de ce que leur province semble être seule à vouloir réellement une révision de la constitution.

Ou bien — autre exemple — quand le premier ministre de la Saskatchewan, M. Thatcher, fustige tout-de-go cette conférence et les précédentes, qu'il accuse de n'avoir rien fait pour résoudre le problème des excédents agricoles dans les Prairies.

A un autre moment, le point de vue mis en évidence, représente celui de plusieurs provinces, comme lorsque le d'une nouvelle formule d'association aux termes de laquelle le gouvernement fédéral assumerait la responsabilité des budgets de l'éducation et des services sociaux — proposition qui trouve un écho favorable dans la région des Maritimes, car cette partie du Canada est trop préoccupée par les problèmes concrets du travail et des salaires, pour s'embarrasser de savoir qui va payer....

La récente révélation des profondes divergences qui existent entre les provinces du Canada, devrait, une fois de plus, rappeler à Ottawa que c'est souvent une folie que d'annoncer — sans consultation des provinces — une politique qui devra s'appliquer de la même manière à travers tout le pays. Ce qui peut être souhaitable, voire vital, dans une partie du Canada, peu s'avérer indésirable, voire préjudiciable, dans une autre.

Trop souvent dans le passé, les provinces maritimes ont fait les frais de la myopie politique fédérale.

Si par la poursuite des négociations constitutionnelles, on peut mettre au point un système qui permette d'éviter ces écueils, on aura considérablement renforcé la Confédération.

L'Office d'habitation de Québec



l'éditorial de Odilon ARTEAU

Dans le programme qu'il publiait à l'approche des élections du 16 novembre dernier, à Québec, le parti du Progrès civique mettait en toute première place le projet de création d'un Office d'habitation. Ce n'est pas dire qu'avant cette date, il ne s'était pas préoccupé de la situation du logement dans la capitale. Dès le commencement de son premier mandat, en décembre 1965, il avait formé un comité spécial chargé, sous la présidence du conseiller Emile Robitaille, de l'étude de la question. Lequel organisme, quelques semaines plus tard, publiait son rapport où il formulait diverses recommandations ayant trait aux taudis, à une meilleure coordination des services municipaux, à la mise en vigueur d'un code du logement, etc. etc.

Le temps passa. Le maire Gilles Lamontagne dit et redit l'urgence de construire des habitations à prix modiques, et la ferme intention de son administration de procéder d'une manière rationnelle, en s'inspirant en particulier de la législation du Québec et d'idées contenues dans les rapports Martin et Robitaille.

Au printemps de 1968, le comité exécutif de Québec chargea des architectes de préparer les esquisses et plans préliminaires du complexe de Saint-Pie X, future Place Bardy, comprenant près de 500 logis. — "Une première étape", déclara M. Lamontagne, en lançant pour le présent comme pour l'avenir un appel à la coopération des citoyens.

L'idée d'un Office municipal de logement tenait toujours. Pendant ce temps, l'on parlait aussi de l'aire no 10 (Saint-Roch). Le maire, en février dernier, annonça que la Ville ne construirait plus de complexes aussi considérables que celui de Place Bardy. Elle mettrait plutôt l'accent sur l'aménagement d'îlots d'habitations à prix modiques répartis ici et là dans Québec.

A l'hôtel de ville, subséquemment, l'on a conclu divers accords tant avec la Société d'habitation du Québec qu'avec la Commission des écoles catholiques. Le Service municipal d'urbanisme, dirigé par M. Jean Rousseau, était aussi à l'oeuvre. Le 27 août, le maire de Québec annonçait que, précisément, la Ville s'engagerait sur la voie des îlots de logements. Des ententes permettaient d'envisager l'ouverture prochaine de chantiers à Jacques-Cartier (111 logements) et à Stadacona (70). Et voici qu'il est question d'autres lieux et projets : l'un, relatif à la construction de logements à prix modiques à l'angle des rues Bourlamaque et Crémazie (180 unités); et l'autre, à l'intersection de la rue Marie-de-l'Incarnation et du Boulevard Hamel (200 unités).

Tout compte fait, l'on espère qu'à la fin de l'année 1970, Québec comptera plus de 1,000 nouveaux logis. A l'inauguration des travaux de Place Bardy, le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier et le maire Lamontagne se disaient d'avis que la population de Québec pourrait disposer d'un minimum de 500 nouveaux logements publics par année, au cours des cinq ans à venir.

C'est dans cette conjoncture que la Ville, se prévalant de la loi de la Société d'habitation du Québec, se donne un office municipal de l'habitation, sans but lucratif. Lequel organisme administrera tous les loyers à prix modiques. Ce qui n'exclut point, déclare M. Lamontagne, la participation du citoyen; puisque, dans chaque îlot, l'on formera un comité au sein duquel les occupants des lieux auront voix au chapitre, sous la forme de cogestion. Au début, l'Office aura provisoirement, comme membres, MM. Emile Robitaille, Jacques Perrault et Jean Rousseau, respectivement conseiller et membre du comité exécutif, gérant municipal et directeur du Service d'urbanisme. Par la suite, la Ville désignera des administrateurs permanents ayant mandat de trois années.

C'est là, estimons-nous, un geste qui s'imposait. Avec l'ampleur que prend le souci de construire des habitations à prix modiques, il est sage de mettre en place pareil **Office, sur lequel, en définitive, les élus du peuple auront droit de regard,** comme c'est leur mission de le faire. **Droit de regard n'est pas synonyme d'immixtion, d'ingérence indue. Dans la mesure où, à tous les paliers, l'on agira avec sérieux, désintéressement, il faut se réjouir de l'apparition du nouvel Office municipal d'habitation qui pourra rendre de grands services. Il y a aussi lieu de signaler, croyons-nous, que l'administration municipale s'est dûment acquittée de sa promesse électorale no 1. Puisse-t-elle faire de même pour les quelques dizaines qui suivent ! Point ne sera nécessaire de se mettre à genoux devant l'opposition; il n'y en n'a pas.**

PÈRE MARCEL - M. DESMARAIS, O.P.

capsules d'optimisme

UN QUART D'HEURE DE PLUS

Pour réussir, chassons les idées négatives et pessimistes, accueillons les idées positives et optimistes.

Nos échecs sont beaucoup moins l'œuvre d'obstacles invincibles que le résultat de notre nonchalance, de notre manque d'initiative, de notre inconstance, en un mot, de nos idées négatives.

En telle ou telle circonstance, nous n'avons pas réussi à cause de pensées dans le genre de celles-ci : « Je ne puis pas. J'aimerais bien, mais je ne suis pas capable. C'est trop difficile. Jamais je n'aurai le courage nécessaire. » Et, en fait, nous avons échoué.

Au contraire, nos succès ont pour origine une idée positive.

Prenons un exemple dans un domaine banal, prosaïque, mais extrêmement révélateur.

Tel soir, nous n'avions pas de réveil, et pourtant, nous devions à tout prix nous lever à une heure déterminée. Alors, en nous couchant, nous avons fortement planté en nous une idée positive : « Je me réveillerai à telle heure. Il le faut. » Et le lendemain matin nous étions debout à l'heure fixée. Une idée positive avait mobilisé en nous des virtualités latentes, des énergies dont nous ne soupçonnions peut-être pas l'existence.

Une fois bien résolus, nous serons surpris du nombre de choses apparemment impossibles que nous parviendrons à exécuter.

Imitons sainte Jeanne d'Arc. En voilà une qui ne laissa pas d'idées négatives corroder sa vaillance. Elle ne s'est pas dit : « Moi, jeune fille, prétendre conduire une armée à la victoire : quelle témérité ! Restons chez nous. »

Au contraire, elle s'est répétée : « J'irai : dussé-je aller sur les genoux. »

La jeune intrépide « y alla » et remporta les victoires que l'on sait.

Imitons le Maréchal Foch dont les paroles résonnent encore comme des coups de clairon, après tant d'années :

« De parti pris, je regarde toujours du côté du salut, non de l'échec. Je tourne volontairement le dos au désastre. J'élimine l'hypothèse de l'insuccès. Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu d'avance. Victoire, volonté. La victoire appartient à celui qui tient un quart de plus que l'autre. »

Tenons un quart de plus que nos pires adversaires qui sont le découragement, le désespoir, le pessimisme.

Tenons un quart d'heure de plus et nous vaincrons.

LA PAROLE est aux lecteurs

Le développement de NATASHQUAN

Le 21 novembre 1969, M. Ghislain Lapointe, rapportant les propos du député fédéral, M. Gustave Blouin, nous apprenait que les chances d'obtenir une usine de pâte et papier à Natashquan sont pratiquement nulles. Les raisons ? Manque de communications, de services (électricité) et manque de main-d'oeuvre spécialisée.

M. Blouin n'apprend rien à personne en déclarant que Natashquan est démunie de tous les moyens de développement. Son potentiel économique se résume à un immense réservoir forestier et à une population désireuse de bâtir son avenir. De plus, la régionale du Golfe (Havre St-Pierre) aura formé des jeunes gens de différents métiers qui, si la situation ne change pas, devront s'expatrier pour gagner leur vie.

Il faudrait souligner que, des ressources, il y en aurait peut-être davantage si M. Blouin s'était préoccupé de ce secteur entre les périodes électorales.

Ces obstacles au développement de Natashquan (absence de routes, de port de mer, etc) ressemblent aux difficultés qu'on rencontre toujours au moment où une usine s'installe. Il suffit de citer Baie-Comeau, Lebel-sur-Quévillon, Dolbeau, etc. Ceci ne signifie pas cependant que ces usines auraient dû s'installer à Québec ou à Montréal.

On se demande si notre député est conscient de l'écart qui existe entre les différentes zones de son comté. Son intervention ressemble à de la pure courtisanerie envers l'électorat de Sept-Iles. Les gens de Natashquan, d'Aguanish et des environs doutent maintenant de sa compétence et de sa partialité.

S'il veut nous convaincre d'abandonner notre projet, il devra utiliser d'autres arguments.

M. Blouin nous a également appris que ces projets, primordiaux pour notre avenir, sont préparés par des Américains. Il parle d'études exploratrices effectuées par trois différents groupes de sociétés américaines.

Une telle situation aide à comprendre certains arguments du Parti Québécois.

Richard Bond
Sheldrake
Etudiant,
Ecole Normale Laval.

A propos de G. Filion

Dans l'Action du 11 décembre, on publiait les louanges d'un citoyen de Nicolet en faveur de Gérard Filion pour ses déclarations et prises de position sur l'actualité politique et économique québecoise. Il me semble que ce monsieur Drouyn n'a pas fait un grand effort d'imagination pour se contenter des réflexions qu'il a faites ou bien on doit conclure qu'il ne peut aller plus loin dans son analyse. A lire son texte il semble traumatisé devant les grandes phrases gonflantes et pieuses de G. Filion.

Monsieur G. Filion, journaliste, critique; hommes d'affaires, non, tout juste bon pour dépenser des millions des gouvernements comme Jean Drapeau. Monsieur Filion s'est toujours balancé sur la clôture, encore récemment il a refusé de s'engager politiquement, ce n'est pas assez confortable la politique. C'est commode aussi d'avoir un monsieur Filion disponible aux invitations de la Chambre de Commerce. En parlant de Chambre de Commerce, je ne sais pas si notre ami de Nicolet sait qui dirige les destinées de la Chambre Provinciale et quel rôle important jouent ces personnages dans certains secteurs de l'économie québecoise, il comprendrait mieux les dessous des "messages d'intérêt publique".

Monsieur Filion, dans ses discours, charpente des réflexions sages, chargées d'opinions générales, critique facilement et ne dévoile aucune des idées créatrices dont il donne l'impression d'avoir le monopole. Cela fait au moins 20 ans que monsieur Filion manipule ainsi l'information québecoise et pourtant on trouve encore aujourd'hui 40% des chômeurs canadiens, au Québec.

Monsieur Filion, aime jouer au paternalisme et à se faire coiffer du titre d'administrateur, mais administrateur de quoi, où sont ses exploits, de quelles performances s'agit-il ? Quelle idée nouvelle Gérard Filion a déjà signée ?

Je ne suis pas d'accord avec ce monsieur de Nicolet qui se laisse endormir par un ancien journaliste prudent et conservateur et qui pense que par le fait de dépenser des dizaines de millions, on est automatiquement couronné administrateur. Je pense entre autres au petit bateau expérimental qui ne marchera jamais et qui a coûté 50 millions de nos taxes et impôts (Marine Industrie, groupe dirigé par monsieur Filion avec des fonds publics). Ce n'est qu'un exemple, avec ces millions gaspillés on aurait peut-être pu inaugurer la construction de quelques navires pour notre marine marchande qu'on persiste à écarter au profit de monopoles étrangers qui font des affaires d'or dans notre St-Laurent. Je conseille donc à cet observateur de Nicolet de laisser à d'autres les raisonnements faciles pour scruter un peu plus, pour découvrir les raisons et les noms de ceux qui se servent de Gérard Filion et du contrôle de l'information et de tous ces moyens visant à contenir ceux qui veulent briser le système établi et qui favorise les monopoles. A ce cher Nicolétain, je termine en lui disant que s'il persiste à penser ainsi et s'il sent le besoin de dire encore les mêmes choses, il faudra conclure qu'il n'est pas trop malheureux dans notre système branché sur le patronage et le bien-être social et qu'il s'aligne peut-être dans le rang des assimilés.

YVES GUAY,
Lauzon.

Bloc-note

Le patronage raisonnable

La question était clairement posée à M. Pierre Laporte, candidat à la chefferie du parti libéral : est-ce qu'une fois au pouvoir il accepterait le patronage raisonnable ? M. Laporte a rappelé que des soumissions doivent être demandées pour tous les contrats de plus de $5,000. Il a rappelé aussi que pour les contrats inférieurs à ce montant, on avait laissé aux fonctionnaires qualifiés le soin de trouver des contracteurs, durant les années 1960 à 1966. "En faisant ce choix, ils (les fonctionnaires) faisaient du patronage et nous, au gouvernement, étions responsables quand même de tout ce qu'ils faisaient", a-t-il dit, ajoutant que dans ce cas là, "les libéraux n'ont apparemment pas reconnu leurs amis". C'est une erreur que M. Laporte ne voudrait pas répéter le jour où il deviendra premier ministre.

Il a promis cependant qu'il ne fera jamais de "patronage bleu" ? Il ne se permettra que du patronage raisonnable !

Durant la course à la chefferie de l'Union nationale en 1961, M. Jean-Jacques Bertrand déclarait dans son manifeste : "Mais à compétence égale, je le dis franchement, je ne vois pas pourquoi on n'encouragerait pas nos amis". Quelques années plus tard, le ministre du Travail, M. René Hamel reprenait à peu près la phrase de M. Bertrand, à l'intention des libéraux cette fois.

Plus récemment encore, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal se plaignait que des adversaires politiques occupent des fonctions dans son ministère entravaient la bonne marche de ce département; il laissait entendre qu'u nménage s'imposait dans ce domaine et on ne doute pas que si le ménage s'est fait on a dû se fier là aussi, à compétence égale, à des amis fiables.

On ne changera pas nos hommes politiques. Dès qu'ils se trouvent au pouvoir ou qu'ils pensent s'y trouver un jour, ils rêvent à leurs amis. C'est normal comme dans l'entreprise privée où un employeur cherche d'abord des personnes qu'il connaît pour leur compétence pour occuper diverses fonctions. C'est plus sûr pour l'efficacité.

C'est une manière comme une autre d'appliquer le proverbe disant : Débarrassez-moi de mes amis; je me charge de mes ennemis !

R.B.

STEINBERG

Pour Noël comme pour toute l'année: choix, qualité et services aux Prix Miracles... tous les jours!

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS STEINBERG

Lundi, 22 décembre, 8h.30 à 5h.30
Mardi, 23 décembre, 8h.30 à 9h.00 P.M.
Mercredi, 24 décembre, 8h.30 à 5h.30
Jeudi, 25 décembre, FERME
Vendredi, 26 décembre FERME
Samedi, 27 décembre, 8h.30 à 12h.00

à NOËL

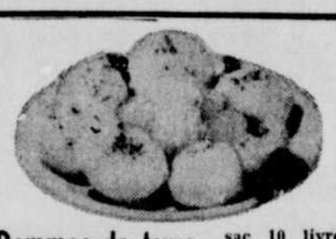
MEMES HEURES POUR LA SEMAINE SUIVANTE

pm CONFISERIES

BETTERAVES MARINEES ORCHARD KING PQT 24 OZ — 32¢
OIGNONS SUCRES CORONATION, 5¢ DE RABAIS PQT 12 OZ — 47¢
CHOW CHOW DE TOMATES ROUGES HABITANT PQT 24 OZ — 58¢
OLIVES MANZANILLA CORONATION, 5¢ DE RABAIS PQT 12 OZ — 64¢
OLIVES PLACEES PLAIN CORONATION PQT 12 OZ — 99¢
OLIVES PLACEES PAIN GATTUSO, 5¢ DE RABAIS PQT 12 OZ — 44¢



PETITES ET GROSSES VARIETE PREMIUM
BANANES Dorées et MURES LA LB 12¢



Pommes de terre du Nouveau Brunswick Categorie Canada No 1 sac 10 livres 34¢

ECHALOTES 3 paquets .29

ORANGES SUNKIST, VARIETE NAVEL GROSSEUR 138 LA DOUZ. 59¢

pm BAS TOUS LES JOURS

JUS DE TOMATES ORCHARD KING BTE 48 OZ — 29¢

pm PRODUITS POPULAIRES

KETCHUP HEINZ BOUT. 20 OZ — 38¢
CAFE RED ROSE ORDINAIRE OU POUR SILEX 10¢ DE RABAIS SAC 1 LB — 77¢
CRISTAUX A L'ORANGE SWING 5 PQTS 3¼ OZ (PQT 4½ OZ 73¢) — 97¢
CERISES AU MARASQUIN SAXONIA POT 6 OZ (POT 16 OZ 73¢) — 32¢
FEUILLE D'ALUMINIUM ALCAN ROUL. 12" x 25' (ROUL. 18" x 25' 75¢) — 36¢
PAPIERS-MOUCHOIRS FACELLE ROYALE, ASSORTIS 3 EPAISSEURS CH. — 38¢

pm BAS TOUS LES JOURS

Boissons assorties STEINBERG, BOUTEILLES NON-DEPOSABLES ET NON-RETOURNABLES BOUT. 30 OZ — 20¢

ACHATS BONIS DE LA SEMAINE



TOURTIERE STEINBERG PQT 16 OZ — 69¢

JEUNES DINDES 10 A 16 LB CANADA CAT. "A" EMP. SOUS VIDE LA LB — 45¢
JEUNES DINDES 5 A 9 LB CANADA CAT. "A" EMP. SOUS VIDE — 43¢
OIES, CANADA CAT. "A" EMP. SOUS VIDE LA LB — 85¢
CANARDS, CANADA CAT. EMP. SOUS VIDE LA LB — 77¢
CHAPONS FLAMINGO CANADA CATEGORIE "A" EMP. SOUS VIDE LA LB — 49¢

ACHATS BONIS DE LA SEMAINE

PORC HACHE MAIGRE LA LB — 67¢

NOTRE GARANTIE DE PROTECTION DES prix miracles

Nous maintiendrons nos PRIX MIRACLES EN ALIMENTATION et ne les modifierons que si le coût de production change

pm BAS TOUS LES JOURS



SAUCISSES FUMEES SANS PEAU STEINBERG PAQUET 1 lb — 55¢

BACON TRANCHE SANS COUENNE, STEINBERG PQT 1 LB — 88¢
SAUCISSES FRAICHES STEINBERG EN VRAC LA LB — 59¢
SALADE DE CHOU OU DE POMMES DE TERRE, STEINBERG CONT. 2 LB — 69¢
SAUCISSES FUMEES STEINBERG PETITES PQT 8 OZ — 59¢
TOURTIERE LA BELLE FERMIERE PQT 16 OZ — 79¢
PIZZA MANSION HOUSE AU FROMAGE 11 OZ AU PEPPERON 13 OZ LES DEUX — 99¢

pm BAS TOUS LES JOURS

SACS DE THE RED ROSE ORANGE PEKOE PQT DE 60 — 83¢

ACHATS BONIS DE LA SEMAINE



JEUNE DINDE CATEGORIE CANADA "A" EMP. SOUS VIDE LA LB 37¢ 20 LB ET PLUS

Des dindes fraiches et Butterball de Swift Premium sont disponibles à des prix un peu plus élevés seulement.

pm NOURRITURE EN CONSERVE ET POISSON

HOMARD GLOVER LEAF BTE 2½ OZ — 1.07
HUITRES FUMEES BEAVER BTE 3 2/3 OZ — 34¢
PARIS PATE PQT 4 BTES — 69¢
PATE DE VIANDE CORDON BLEU POT 3½ OZ — 78¢
VIANDE FUMEE COORSH BTE 3 OZ — 22¢
HOMARD CLOVER LEAF POUR TARTINER BTE 3 OZ — 36¢

pm BAS TOUS LES JOURS

CREME GLACEE ICE CASTLE CONT. ½ GALLON 74¢

pm BAS TOUS LES JOURS

BUCHES DE NOEL STEINBERG A LA VANILLE, GLAÇAGE CREMEUX 7 CH. 99¢ 10" CH. 1.59

GATEAU AU CITRON STEINBERG GLAÇAGE AU CITRON CH. — 39¢
ROULES STEINBERG AUX BANANES OU AU CHOCOLAT CH. — 29¢
BEIGNES AU SUCRE STEINBERG, 9¢ DE RABAIS 2 PQTS DE 12 — 49¢
TARTE AUX POMMES A LA FRANÇAISE STEINBERG 4¢ DE RABAIS CH. — 55¢
GATEAU AUX CERISES EN ANNEAU STEINBERG 1¼ LB CH. — 1.65
PETITS PAINS A SALADE STEINBERG PQT DE 12 — 35¢

pm PRODUITS EN PAPIER

SERVIETTES EN PAPIER VEDETTE STEINBERG PQT DE 500 — 99¢
ESSUIE-TOUT STEINBERG COULEURS ASSORTIES PQT DE 2 — 56¢
PAPIER CIRE STEINBERG ROUL. 200 PI — 62¢
FEUILLES REYNOLD POUR LA CUISSON BTE DE 14 — 49¢

pm NOURRITURE EN CONSERVE

POINTES D'ASPERGES DE FANTAISIE ORCHARD KING BTE 12 OZ — 55¢
POIS LESUEUR NO 1 & 2 BTE 14 OZ — 30¢
CHAMPIGNONS ENTIERS DE CHOIX SNYDER BTE 10 OZ — 39¢
PECHES STEINBERG DE FANTAISIE EN MOITIES ET EN TRANCHES BTE 28 OZ — 37¢
POIRES BARTLETT EN MOITIES AUSTRAL BTE 28 OZ — 49¢
SALADE DE FRUITS DE FANTAISIE ORCHARD KING BTE 28 OZ — 44¢
JUS DE LEGUMES V-8 BTE 48 OZ — 45¢
JUS DE POMMES VITAMINE ORCHARD KING BTE 48 OZ — 29¢
BATTERIES "RAY-O-VAC" POUR LAMPE DE POCHE PQT DE 2 — 70¢
SERVIETTES DE PAPIER POUR NOEL PQT DE 100 — 77¢
VERRES STEMWARE STYLES ASSORTIES CH. — 29¢

ACHATS BONIS DE LA SEMAINE



JAMBON FUME Entièrement, prêt à manger UN BOUT OU L'AUTRE LA LB 75¢

pm PRODUIT BEAUTE-HYGIENE

PATE DENTIFRICE PEPSODENT TUBE FAM. — 87¢
COUCHES HYGIENIQUES FLUSH-A-BYES PQT DE 48 — 1.89
RINCE-BOUCHE SCOPE BOUT. 17 OZ — 1.39
BROMO SELTZER BOUT. FAM. — 77¢
LAMES A RASER SCHICK KRONA PQT DE 4 — 71¢
BULLES POUR LE BAIN MR BUBBLE BTE 12 OZ — 47¢

ACHAT BONI Epargne additionnelle rendue possible grâce aux achats faits en grandes quantités et aux remises temporaires des manufacturiers

Noël coloré... Noël partagé



(T.D.) — Gai... gai, amusons-nous. Le temps "des fêtes" est l'époque par excellence pour les réjouissances... même si les traditionnelles "fêtes de familles" tendent à disparaître, ils n'en demeurent pas moins que les tourtières et les beignes de nos grands'mères ont encore beaucoup d'"amateurs"... Et que la dinde dodue et croustillante, gonflée au possible est toujours la pièce de résistance du repas de Noël. Car qui dit réjouissance, pense "boustifaille".

Et saigne la dinde et saigne la basse-cour. Depuis l'automne, les abattoirs ont commencé la saignée et la congélation. Pour satisfaire les gourmets dans le temps de Noël, il faudra six fois plus de volailles sur le marché québecois.

En plus de bien "manger", au temps des fêtes... il faut boire. Le "petit caribou" de nos grands-pères est depuis longtemps remplacé... par des liqueurs qui "grattent" un peu moins. Le bon vin, réjouit le coeur de l'homme, lit-on dans la bible. C'est une phrase qu'aiment à répéter beaucoup ou un simple restaurant, selon l'importance de son revenu. Maman prend congé de sa cuisinière et de ses casseroles. Certains hôtels sont tellement achalandés, qu'il faut faire les réservations près de deux mois à l'avance.

Pendant qu'une partie de la population jouit d'un Noël "sans fatigue" une autre partie peut-être encore plus importante pour des raisons de sentiments, de restriction financière perpétue la tradition d'un Noël autour de la table familiale. Petits et grands partagent la joie, et la fatigue.



● Le bon vin accompagne le "caribou" et accompagne notre menu des "Fêtes".

de convives. On peut dire que la population de la Belle Province aura sûrement le coeur gai, au cours de cette période si intense de festivités. Car ils dépenseront quelques vingt millions de dollars... en liqueurs alcooliques de toutes sortes... pour saluer la nuit de Noël et l'arrivée de 1970.

Une coutume tend à s'établir chez-nous, comme d'ailleurs dans tous les pays d'Amérique. Le chef de famille amène femme et enfants prendre le repas de Noël et du Jour de l'An dans un hôtel huppé



DES VICTUAILLES POUR CEUX QUI QUI N'EN ONT PAS:

Dans cette prospérité éphémaire du "temps des fêtes", l'assisté social n'est pas oublié. Les nombreuses conférences de la St-Vincent-de-Paul, continuant l'oeuvre d'Ozanam distribuent d'abondants "paniers de Noël, grâce à la collaboration des clubs sociaux, des organismes privés et de bien-être, des associations professionnelles, etc. Les assistés sociaux pourront, tout comme les riches, déguster la dinde de Noël.



Pour les assistés sociaux célibataires, les sans famille, le Comité des assistés sociaux de centre-ville a organisé un repas du Jour de l'An que présidera son Eminence le cardinal Roy et auquel assisteront M. Jean Marchand ministre fédéral, son honneur le maire de Québec, M. Henri Beaupré député provincial, Mgr Raymond Lavoie, curé de la paroisse St-Roch et M. Paul Daoust, candidat du parti Québecois.

Plus de 200 assistés sociaux célibataires vivront, le premier soir de 1970, convives invités à un banquet fraternel.



DISCIPLES DE L'ABBE PIERRE:

Dans le concert de charité qui accompagne la période de Noël, la participation des disciples de l'abbé Pierre, (Emmaüs secours) est importante. Cette année, le repas traditionnel offert aux démunis a été remplacé par l'envoi de chèque d'un montant variable de $5 à $25. selon les besoins des familles. Quelques dons exceptionnels se chiffrent à $100 et $150. Dans le "livre de bord" de M. Parent, plus de 1,300 personnes sont enregistrées. Pour obtenir de l'aide financière ou autre, l'assisté social doit signer son nom et son adresse et fournir le numéro de son dossier d'assistance sociale. "Nous ne poussons pas très loin l'enquête, nous déclare M. Parent, il nous suffit de savoir que la personne qui demande est dans un besoin immédiat... Et puis notre main gauche oublie... ce que vient de donner notre main droite."

Les assistés sociaux, tous comme leurs frères riches pourront célébrer Noël la joie au coeur et le palais rassasié.



● Dans les grands hôtels, la présentation des mets aiguise l'appétit des convives.

Dans les studios où l'on réalisait "Astérix et Cléopâtre" régnait, surtout dans les derniers jours, une fièvre permanente. Seuls quelques animateurs conservaient un flegme souriant. Enquête faite, on s'est aperçu qu'il s'agissait de l'équipe chargée de mettre au point les danses orientales et le french-cancan qu'esquisse à un moment donné Obélix. Soucieux de faire "vrai", ces animateurs passaient toutes leurs nuits dans les meilleurs cabarets de la ville . . . "pour se documenter"! (*)

Une ou l'autre



9466
SIZES 8-16
10½-22½
Marian Martin

Une robe jeune avec fermetur éclair ou boutons et choix d'encolures.

Demandez le patron 9466, tailles 8 - 10 - 12 - 14 - 16; 10½ - 12½ - 14½ - 16½ - 18½ 20½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Chez Morin on nettoie bien
VETEMENTS CONFIES JEUDI LIVRES SAMEDI
HORACE MORIN
PRESIDENT
diplômé de l'Institut national des nettoyeurs de Washington
H. Morin Inc.
195 Prince-Edouard
angle Caron
Tél.: 522-4795

Fleurs d'amour, fleurs d'amitié,
Si décoratives lorsque présentées sous forme de centre de tables.
Aussi grand choix de plantes et fleurs coupées.

créations florales inc.
23, rue Buade, Québec
Tél. : 529-6228

Sincères souhaits pour une JOYEUSE SAISON des Fêtes
Heures d'affaires:
Lundi le 22 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 23 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 24 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée
Samedi le 27 décembre de 8.30 a.m. à midi
Lundi le 29 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 30 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 31 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée
L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE ALIMENTATION Normandie
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 27 décembre 1969


ORANGES
SUNKIST NAVEL GROSSEUR 163
LA DOUZAINE
.39
TOMATES Cello 2 lb .59
Floride, Etats-Unis No 1
POMMES .35
McIntosh, Canada Fantaisie
Cello 3 livres
ATOCAS .39
Frais, Late, Etats-Unis No 1
Boite 1 livre

echonomie Normandie
POIS VERTS IDEAL
choix No 2 Boite 19 oz .35
echonomie Normandie
PATATES FRITES VALLEY FARM
Cello 2 livres .29
PRIME DE LA SEMAINE
PETITE LAMPE A PETROLE
de table ou murale, plaquée cuivre, globe verre ambre. Très jolie et décorative.
Valeur: 1.79 SPECIAL: .99

CAFE MOULU Chase & Sanborn Régulier ou Drip Boite 1 livre 1.15
JUS DE TOMATE Heinz fantaisie 6 btes 19 oz 1.00
PAIN DE VIANDE Roy All Burns boite 12 oz .43
KETCHUP HEINZ Bouteille 11 oz .22
OLIVES FARCIES McLarens N.F. Jarre 12 oz .43
MARINADES sucrées Heinz Jarre 32 oz .59
GHERKINS sucrés Aylmer Jarre 10 oz .37
CONFITURES Fraises ou framboises Vachon avec pectine Jarre 24 oz .59
MELANGE 2 gâteaux Duncan Mixes saveurs assrt. 2 btes 19 oz .89
REMPLISSAGE pour tartes Vachon Duncan Boite 19 oz .27
TARTES aux pommes McCain 24 oz Chacune .55
BUCHE de Noël Vachon Fête vanille, pkage choc. 1 rouul. chacune 1.29
BISCUITS LIDO Mix 100 la boite .89
BONBONS David assortis 2 celles 9 oz .69
CHOCOLAT cerises Lowney Boite 14 oz .88
SIROP MATHIEU Bouteille 6 oz .69
SERVIETTES de papier Kleenex blanches ou coul. assorties 2 celles 60 .45
PAPIER aluminium Reynolds - 12" Rouleau 25 pieds .39
BATTERIES Transistor Eveready, may., ou grosses 2 pour .59
DETERGENT liquide Swan Format 24 oz .49

echonomie Normandie
OLIVES NON FARCIES McLARENS
Jarre 12 oz .63
echonomie Normandie
PATES DE VIANDE CORDON BLEU
2 btes asst. 7 oz .79
OFFRE SPECIALE LE NOUVEAU
"TOUT CONNAITRE" en couleurs
Plus de 8000 dessins en COULEURS, d'incomparables stimulants de la mémoire visuelle. PLUS DE MILLE ARTICLES.
VOLUME 1 1.49 VOLUMES 2 A 24 1.99
Cette série de volumes se prolongera jusqu'au 24e volume.

DINDE
EMPAQUETEE A VIDE
CANADA CATEGORIE "A"
20 livres et plus
la livre .39
8 à 12 livres
la livre .45

JAMBON FESSE Cuite, complète ou demie la livre .75
CENTRE OU STEAK De jambon cuit la livre .95
QUART DE FESSE De jambon cuit la livre .85
SAUCISSE Fumée Bilopage V.P. 1 livre .59
TOURTIERES Bilopage à la viande 16 oz .69

revue de fin d'année

Judy LaMarsh a été la femme qui a soulevé le plus d'intérêt en '69

Par JEAN SHARP
de la PRESSE CANADIENNE

Au moyen d'un sondage effectué par la Presse Canadienne, les rédactrices de pages féminines à travers le Canada ont choisi Judy LaMarsh comme étant la femme qui, au cours des années '60, a soulevé le plus d'intérêt dans le domaine des nouvelles canadiennes, en général.

Par une coïncidence qui accompagne ce choix presque inévitable, la carrière politique de Mlle LaMarsh se trouve précisément encastrée dans la décade qui s'achève. Ayant commencé en 1960, elle se termine, ou du moins semble se terminer, en 1969.

Mlle LaMarsh a été élu pour la première fois au Parlement en novembre 1960, à la suite d'élections complémentaires.

Elle avait alors 34 ans, et poursuivait avec succès sa carrière légale, en plus de s'occuper activement du parti libéral.

Dès son arrivée à Ottawa, elle commença à se tailler une réputation unique par sa façon directe d'exprimer ses opinions, ainsi que par une tournure d'esprit caustique et une intelligence vive.

En dépit de la tradition qui veut que les nouveaux députés d'arrière-ban soient très effacés pendant leurs premiers mois à la Chambre, Mlle LaMarsh, dès le mois de juin, avait à son crédit 14 discours importants à la Chambre. De plus, elle était membre de six comités parlementaires.

Dans le cabinet

Mlle LaMarsh devint en 1963 la seconde femme au Canada à détenir un poste au cabinet, lorsqu'elle fut nommée ministre de la Santé et du Bien-être sous le gouvernement Pearson. C'est au cours de son mandat que Mlle LaMarsh jeta les premiers fondements du Plan de retraite du Canada ainsi que du plan d'assurances-frais médicaux.

En 1965, elle devint secrétaire d'Etat, et c'est à ce titre qu'elle présida aux célébrations du centenaire de la Confédération.

C'est vers la même époque qu'elle déclara publiquement que l'administration de Radio-Canada était 'pourrie'.

Au moment même où elle commença à dire qu'elle se retirerait bientôt de la politique, des rumeurs circulèrent selon lesquelles elle tenterait de se faire nommer au leadership du parti, lorsque M. Pearson prit sa retraite, en 1968.

Mais Mlle LaMarsh finalement démissionna, et peu de temps après, provoqua un autre éclat dans le monde politique du Canada. En effet, au début de 1969, un livre parut sous sa signature, sous le titre de "Bird in a Gilded Cage" Un oiseau dans sa cage dorée. Dans ce livre de mémoires, Judy LaMarsh donnait une opinion franche sur ses collègues du parti libéral, sur M. Pearson en tant que premier ministre, et sur les événements survenus sous le régime de ce dernier.

Actuellement, Mlle LaMarsh a repris la pratique du droit, à Niagara Falls. Tout récemment, un participant à la conférence de Couchiching a prédit qu'elle serait premier ministre du Canada d'ici 1984. Elle - même a prédit que le premier ministre Trudeau ne resterait pas longtemps à son poste.

Les femmes peuvent prétendre à des horizons quasi-illimités

Par CAROL KENNEDY
de la PRESSE CANADIENNE

Si on en juge par le grand bond en avant qu'elles ont accompli sur la scène mondiale vers la fin des années '60, les femmes peuvent prétendre à des horizons quasi-illimités au cours de la prochaine décade.

Trois femmes totalement différentes ont été à la pointe de l'actualité en 1969, dans le domaine des nouvelles politiques mondiales. Israël a élu pour la première fois une femme comme premier ministre, en la personne de Golda Meir, âgée de 71 ans, qui allie les qualités d'un politicien chevronné à celles d'une mère de famille israélite.

En Inde, Indira Gandhi a conservé le leadership de son pays, malgré une révolution au sein du parti qui a failli, à un certain moment, lui enlever le pouvoir.

Enfin, une jeune fille intrépide et passionnée, élevée dans les quartiers pauvres de l'Ulster et portant le nom de Bernadette Devlin, est devenue la vedette de la Chambre des Communes britanniques, à l'âge de 21 ans.

Bernadette, l'ardent défenseur des droits civils, qui a été élue député indépendant pour Mid-Ulster, en avril, n'a pas cessé d'attirer sur elle l'attention du monde de la politique, au cours de l'année agitée que vient de paser l'Irlande du Nord.

Le monde entier a été fasciné par ce phénomène nouveau. Les journaux français l'ont appelée la Jeanne d'Arc moderne. Et ses adversaires irrités, en Ulster, l'ont baptisée de "Fidel Castro en jupons."

Golda Meir

Mme Meir, un autre personnage aussi coloré par certains côtés, a été nommée en mars dernier pour succéder à Levi Eshkol comme premier ministre d'Israël. Les Israéliens, qui l'avaient tout d'abord considérée comme un leader provisoire, ont dû reviser leur jugement lorsque Gold Meir leur a fait part de sa "détermination de fer" de réaliser une paix durable avec les Arabes.

Une autre femme a fait preuve d'une solidité politique inattendue. Il s'agit de Mme Indira Gandhi. Cependant certains observateurs se demandent pendant combien de temps elle pourra maintenir son autorité sur le parti en voie de désintégration et sur la structure affaiblie du gouvernement central indien.

Enfin, la France a acquis en 1969 une nouvelle "première dame de France", en la personne de Mme Georges Pompidou. Cette dernière, aussi peu conformiste que son prénom, Claude, offre au public l'image d'un mondaine élégante, très différente du personnage modeste et efface que représentait Yvonne de Gaulle.

Montréal connaîtra-t-elle une année de paix en 70 ?

PAR PIERRE VENIOT

MONTREAL (PC) — La grande ville cosmopolite aborde la nouvelle année en se demandant : "La politique de contrôle de l'ordre adoptée par les autorités municipales assurera-t-elle la paix dans Montréal, en 1970 ?" Le mois de décembre conserve encore l'écho des bombes placées par des terroristes, des clameurs poussées par des manifestants en colère et du fracas des vitrines qui volent en éclats.

L'année 1969 a débuté par des attentats à la bombe à l'hôtel-de-ville et à l'édifice du Revenu national. Et au cours de l'année, plus de 50 bombes ont explosé, dont une qui a démoli entièrement la résidence du maire Jean Drapeau.

Plus de 100 manifestations ont eu lieu, dont la plus dévastatrice a été sans contredit celle du 7 octobre dernier, au moment où les policiers et les pompiers de Montréal étaient en grève.

Les motifs allégués pour ces manifestations étaient d'ordre varié : à l'une des extrémités, on réclamait que le Québec devienne une province exclusivement française, et à l'autre, on demandait la démission du maire Jean Drapeau et de son principal lieutenant, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal.

UN REGLEMENT

En novembre, l'équipe Drapeau-Saulnier décida de mettre un frein à tout cela, en faisant adopter un règlement municipal qui leur permettait d'étouffer dans l'oeuf toute manifestation susceptible de provoquer du désordre.

Ce règlement devait être revisé en avril, sept mois avant la tenue des élections civiques.

Si on en juge par ce qu'a été 1969, il sera possible en mars ou avril prochains de déterminer jusqu'où ira la violence à Montréal, la plus grande ville du Canada, dont la population était de 2,109,509, au recensement de 1961.

L'an dernier, la première manifestation de violence s'est produite le 27 mars, alors qu'environ 6,000 personnes ont marché sur l'université McGill pour réclamer la transformation de cette institution en une université francophone.

LA CJC

A cause de l'ampleur et de l'acuité qu'avaient atteint à un certain moment les problèmes municipaux, M. Saulnier a exigé une enquête par une commission royale au sujet de la Compagnie des Jeunes Canadiens. Un comité des Communes fut chargé d'enquêter. Selon M. Saulnier, certains membres de la CJC sont toujours présents lorsqu'une manifestation de violence a lieu. De plus, on aurait découvert, dans les locaux utilisés par la CJC, du matériel subversif, comme par exemple des fascicules d'inspiration terroriste, ainsi que quelques fusils et des matraques.

De toutes les manifestations survenues en 1969, la plus violente et la plus dévastatrice fut sans contredit celle du mardi 7 octobre, alors que les 3,700 policiers et 2,400 pompiers de Montréal avaient déclaré une grève qui dura 16 heures.

Cette émeute causa deux morts et des blessures à nombre de personnes. Les dommages causés par les manifestants ont été évalués à $2,000,000.

COINCIDENCE

Ce même jour, plus de 200 chauffeurs de taxi, qui depuis longtemps étaient sur un pied de guerre avec la compagnie Murray Hill, aavient organisé une manifestation contre ce service de limousines.

Des autobus furent renversés et brûlés. Des coups de feu furent échangés, et un homme fut abattu — le caporal Robert Dumas, de la Sûreté provinciale du Québec.

Parmi les autres manifestations de violence, il convient de mentionner :

—Une manifestation organisée en guise de protestation contre le défilé annuel de la Saint-Jean-Baptiste. Ce défilé est désormais interdit.

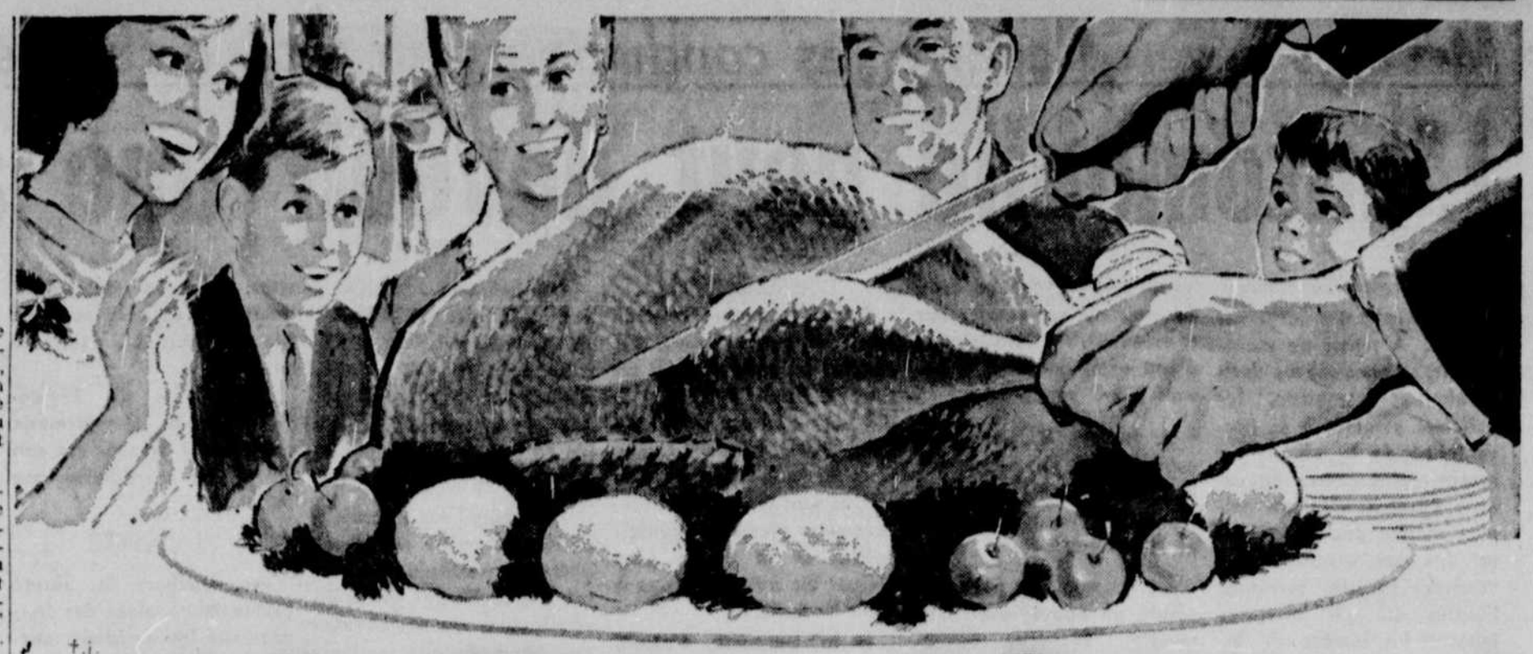
—Une marche organisée le 10 septembre dans la banlieue de Saint-Léonard, afin d'appuyer l'élimination par la commission scolaire de l'enseignement en anglais dans les écoles élémentaires catholiques.

—La marche organisée le 7 novembre sur le Palais de Justice de Montréal, afin d'exiger la remise en liberté de deux présumés terroristes détenus depuis trois ans sous l'accusation d'avoir causé la mort d'une employée, lors d'un attentat à la bombe contre une compagnie de chaussures.

DEFILES PACIFIQUES

Plusieurs manifestations importantes ont eu lieu à Montréal, sans qu'on ait eu à déplorer des actes de violence.

Au cours de la dernière semaine d'octobre, plusieurs marches pacifiques ont été organisées presque quotidiennement, afin de protester contre le projet de loi du gouvernement, permettant aux parents de choisir l'anglais ou le français comme langue d'enseignement pour leurs enfants. Cette loi vise également à promouvoir le français comme langue prioritaire au Québec.



"Meilleurs Voeux"

De tous vos amis au Dominion !

SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE

GELÉE EN POUDRE Jell-O — Bas prix Paquet Rég. 10c

MELANGE à PANER SPECIAL Pqt 2 oz 28¢ Shake'N Bake

CAFE instantané CHASE & SANBORN 14¢ rabais. Pot 10 oz 1.67. Décaféiné, 20¢ rabais, 6 oz 96¢ Pot 6 oz $1.02

PAPIER CIRE GUEST Roul. 100' 39¢ Très FORT — Bas prix (Roul. 200' 69¢)

Serviettes DE PAPIER Pqt de 250 62¢ Guest. Petal Soft. Couleurs assorties. Spécial

TARTES (Pommes 49¢) 24 oz chacune 39¢ Richmello. Aux raisins. Faites des provisions à ce bas prix.

PETITS PAINS 2 pqts 12 49¢ à dîner ou scones RICHMELLO

FROMAGE RICHMELLO Pqt 8 oz 32¢ Tranché — BAS PRIX

BISCUITS McCormick pour réceptions Pqt 12 oz 45¢

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

DINDES JEUNES DINDONS DE LUXE GOLDEN BIRD Cryovac — Canada Catégorie "A" Tendres — Prêtes pour le FOUR 20 lb et plus lb .42

DINDES JEUNES DINDONS Cry-O-Vac Canada Catégorie "A" Tendres — Les MEILLEURES du Québec Prêtes pour le FOUR 20 lb et plus lb .37

PORC HACHE FRAIS HACHE Idéal pour tourtières 79¢

BACON sans couenne Marque Jubilee Pqt 1 lb 86¢

BIFTECK de RONDE ou Rôti de Croupe, Marque Rouge 1 lb 99¢

SAUCISSES de porc Pur — Marque BILOPAGE 1 lb 69¢

Grosses tourtières La Belle-Fermière Bilopage, Taillefer ch. 79¢

SAUCISSES fumées Dominion. Savoureuses. Juteuses Pqt 1 lb 55¢

PAIN de POULET ou Olive Tranché-Hygrade Pqt 6 oz 33¢

"SMOKED MEAT" Coorsh — Format Sandwich 4 pqts 2 oz 89¢

SALADE AU CHOU Marque Taillefer Pot 16 oz 47¢

VIANDE à FARCIR Hygrade ou Maple Leaf Roul. 16 oz 49¢

Bologne en morceau Maple Leaf. Economique (2-8 lb) 1 lb 39¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS SAISONNIERS

ORANGES SUNKIST De la Californie, E.-U. No 1 du Canada. Sans pépins. Sucrées — Juteuses Grosseur 138 18/89¢

TANGERINES fraîches 3 Douz. 1.00 De la Floride, E.-U. No 1 du Canada — Grosseur 210

GROSSES BANANES lb 12¢ ou petites — Importées — Mûres

Pommes de terre Du N.-Bruns, No 1 du Can. 10 lb 34¢

Pommes de terre Lavées, Qué. No 1 du Can. 10 lb 69¢

GATEAU aux FRUITS Morceau ou tranché 1 lb 69c Richmello (2 lb Mc. 1.35 Tranché 1.59)

KETCHUP aux TOMATES Dominion — BAS PRIX Bouteille 15 oz 27c

BREUVAGES Grand Prix Bouteille non retournable — Assortis 5 Bout. 30 oz 1.00

Amandes de Noël

ARACHIDES MONDEES — Domino Boite 1 lb 79¢

NOIX MELANGEES — Salées — Domino Boite 1 lb $1.09

AMANDES WASCO — Ecale mince. Nouv. récolte Sac 1 lb 83¢

Pacanes WASCO Très grosses — Ecale mince. Nouv. récolte Sac 1 lb 98¢

NOIX GRENOBLES Wasco — Oregon No 1. Gros. Nouv. récol. Sac 1 lb 79¢

Articles de réceptions

"MINI-CHIPS" De CHRISTIE Pqt 5 oz 47¢

SERVIETTES DE TABLE — "Poinsettie" Pqt 39¢

NAPPES DE PAPIER de TABLE Poinsettie 79¢

PAPILLOTES de Noël pour réception ! Pqt de 12 $1.00

PAPIER D'EMBALLAGE des Fêtes Boite 79¢

GLAÇONS PAPIER D'ALUMINIUM 59¢

PAPILLOTES PETITES Paquet 59¢

Aliments Congelés

FEVES VERTES Coupées. Françaises. Domino. Congelées Pqt 10 oz 27¢

TIGES DE BROCOLI Domino — Congelées Pqt 10 oz 43¢

Pois "petite" Congelés — Domino Pqt 12 oz 34¢

TARTE AUX POMMES Congelée — Farm House tarte 24 oz 53¢

Bonbons pour Noël

BONBONS Jean & Charles — Genre Poisson Pqt 16 oz 59¢

BONBONS McCormick — Mélange Victoria Pqt 16 oz 49¢

BONBONS Enchantment — Mélange des Fêtes Pqt 1 lb 49¢

English Toffee Enchantment — (Caramel au Beurre) Pqt 12 oz 53¢

CHOCOLATS Enchantment (Assortis — Boite 16 oz 95¢) Bte 12 oz 85¢

JUS D'ORANGE FRAIS DOMINION Bout. 32 oz 59¢ Bout. 64 oz 1.09

SPÉCIAL DES FÊTES! ANANAS TRANCHES Btes 14 oz 1.00 en morceaux ou broyés Q. T. F. — SPECIAL !

SPÉCIAL DES FÊTES! A notre Marché 2537, boul. Ste-Anne et Place Laurier SEULEMENT CUIT SUR LES LIEUX TARTELETTES AU MINCEMEAT Pqt de 6 49¢

BRIOCHES Chelsea. Fraiches. Délicieuses ch. 45¢

HEURES D'AFFAIRES

LUNDI 22 et 29 déc. — 8h.30 a.m. à 5h.30 p.m.
MARDI 23 et 30 déc. — 8h.30 a.m. à 9h. p.m.
MERCREDI 24 et 31 déc. — 8h.30 a.m. à 5h.30 p.m.
JEUDI et VENDREDI — Fermé.
SAMEDI 27 déc. et 3 janv. — 8h.30 a.m. à 12h. (midi)

Nous nous réservons le droit de limiter les Quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 27 déc. 1969 au DOMINION : A tous les magasin de la ville de Québec et Montmagny, P. Q.

Le marché d'aliments des Fêtes au Canada

DOMINION

DOMINION STORES LIMITED



Mesures sévères contre les conducteurs en état d'ébriété

L'automobile peut devenir une arme meurtrière

par la Presse Canadienne

La période des fêtes est arrivée. A partir de maintenant, et pendant les deux prochaines semaines, les policiers affectés à la surveillance de la circulation seront plus aux aguets qu'à l'accoutumée, un peu plus alertes pour intercepter les automobilistes qui voudront prendre certaines libertés ou qui voudront ignorer les limites de vitesse.

Ils tenteront d'éliminer de la route l'individu qui aurait pris un verre ou deux de trop et qui serait, par conséquent, derrière la roue d'une arme meurtrière pesant 1 1-2 tonne.

A travers le pays, les commissions de police ont lancé leur message saisonnier : "Si vous conduisez, ne buvez pas".

Cette fois, la police a ajouté un nouvel avertissement : "Si vous buvez, nous vous arrêterons et nous appliquerons des mesures sévères".

IVRESSOMETRE

Depuis le premier décembre, tout automobiliste qui conduit sa voiture avec un taux d'alcool supérieur à .08 pour cent dans son système commet un délit, aux yeux de la loi. Les ivressomètres sont maintenant utilisés dans plusieurs municipalités et la police peut obliger les automobilistes à subir les tests.

Si la présence d'alcool atteint .01 pour cent, l'automobiliste sera inculpé de conduite dangereuse.

Un sondage effectué à travers le pays par la Presse Canadienne a révélé qu'aucune mesure de sécurité d'envergure n'est envisagée pour la période des fêtes. On se limitera à la routine annuelle du temps des fêtes.

Au cours des dernières années la police de la région métropolitaine de Toronto a établi des points de vérification de la circulation, et la chose se poursuivra cette année. Les patrouilles routières interceptent des voitures n'importe où, n'importe quand, et on procède à une vérification sévère.

Cette année, toutefois, si le policier est d'avis que l'individu arrêté a absorbé trop de boisson, il pourra le conduire à l'un des cinq postes de police pour un test à l'ivressomètre.

En Nouvelle-Ecosse, la surveillance ordinaire sera de mise. A Halifax, la Sûreté municipale dépêchera plus de voitures-patrouilles dans les rues, mais cela est un geste normal lorsqu'il y a congé.

La province du Nouveau-Brunswick continuera sa campagne "Conduire et Vivre" durant la période des fêtes. Cette campagne comprend déjà la mise en place de plusieurs points de vérification.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, la Gendarmerie canadienne intensifiera son travail de surveillance sur les routes.

AU QUEBEC

Au Québec, la Sûreté provinciale a placé des données sur les accidents survenus durant les semaines de Noël en 1967 et 1968 dans un ordinateur, afin de connaître les régions les plus dangereuses pour y dépêcher plus de voitures-patrouilles.

Mais les automobilistes montréalais n'ont pas à craindre les tests à l'ivressomètre. La Sûreté municipale n'est pas encore entraînée et elle ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour exécuter ces tests.

Le travail régulier du temps des fêtes est prévu pour Winnipeg. Mais une hausse du nombre d'accidents au cours des premiers 11 mois de l'année 1969, par rapport à l'année dernière, pousse les policiers de Regina à être plus vigilants.

A Calgary, si un automobiliste estime qu'il ne peut conduire sa voiture pour rentrer chez lui après les célébrations, il pourra téléphoner à la police. Une voiture-patrouille viendra le chercher. Un policier conduira la voiture de l'individu à son domicile, et l'heureux fêtard pourra reprendre possession de ses clés le lendemain. Il n'aura aucun frais à payer.

En Colombie-Britannique, des policiers postés aux nombreux points de vérification sont aux aguets entre le 22 décembre et le 5 janvier prochain.

On prévoit une quarantaine de morts sur les routes du Canada

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil canadien de la sécurité routière prévoit qu'entre 35 et 45 Canadiens succomberont dans des accidents de la circulation durant le long congé de Noël.

Soixante-trois personnes avaient péri sur les routes du pays en 1967 durant le congé de quatre jours. Le plus grand total jamais enregistré a été de 86 victimes en 1966, sur 78 heures.

Mais, selon Phil Farmer, directeur administratif du Conseil canadien de la sécurité routière la baisse croissante du taux de mortalité enregistré depuis l'année dernière et les nouveaux amendements au code criminel concernant la conduite et la boisson pourraient résulter en une baisse du taux des morts violentes sur les routes cette année.

Le congé de Noël commence officiellement à 6h00 p.m. mercredi le 24 pour se terminer le dimanche 28, à minuit.

Le conseil donne les conseils suivants : Si vous prenez un coup ne conduisez pas; ralentissez sur les routes glissantes et conserver une distance raisonnable entre votre véhicule et celui qui vous précède.



● **Un conducteur imprudent et en état d'ébriété peut provoquer ce genre de collision . . . Si vous buvez, ne prenez pas le volant.**

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES



Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI – LUNDI

P.M.

12.00 3—Where The Heart Is (*)
7—Minirama
8—Bewitched (*)
10—Les p'tits bonshommes
12—The Flintstones (*)
12.05 13—Sur la scène du monde
12.10 10—Première édition
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Lundi
12.24 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—That Girl (*)
12—In Town (*)
13—Les petites annonces
12.45 7—C'est mon opinion
13—Rue Principale se poursuit
12.50 7—Midi-Sport
1.00 3—One O'Clock Weather (*)
4—Epelle-O-4
7—Vive les femmes (*)
8—Dream House (*)
11—Cinéma (*) : "Katia" (4) — France 1959. — Drame sentimental de R. Siodmak, avec Romy Schneider et Curd Jurgens. — Le tsar Alexandre II s'éprend d'une jeune fille de petite noblesse.
12—John Manolesco (*)
1.03 3—Across The Fence (*)
1.15 3—Channel 3 Presents (*)
13—Les plus beaux films
1.30 3—As the World Turns (*)
4—Au bout du fil
5—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (*)
12—Magistrate's Court (*)
1.50 5—Prelude
2.00 3—Love Is a Many Splendored Thing (*)
5—Strange Paradise (*)
7—Sur deux notes
8—Newlyweds (*)
10—Ciné-Lundi
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
4—Entre nous
5—Double Exposure (*)
7—C'est beau la vie
8—Dating Game (*)
11—Oui ou non (*)
12—People In Conflict (*)
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui (*)
12—A Doctor's Diary (*)
13—Femme d'aujourd'hui
3.30 3—Edge Of Night (*)
4—L'actualité
5—Edge Of Night (*)
8—One Life To Life (*)
10—Madame s'amuse (*)
12—The Moneymakers (*)
3.33 4—Hé, les gars!
4.00 3—Gomer Pyle (*)
4—Le commodore Sémaphore
5—Galloping Gourmet (*)
7—Bobino (*)
8—Dark Shadow (*)
10—La cabane à Midas (*)
11—Bobino (*)
12—Batman (*)
13—Bobino (*)
4.30 3—Perry Mason
5—A Place Of Your Own
7—Grujeot et Délicat (*)
8—The Munsters
10—Capitaine Scarlet (*)
11—Grujeot et Délicat (*)
12—Star Trek (*)
13—Grujeot et Délicat (*)
5.00 4—Capitaine Scarlet (*)
5—Super Heroes (*)
7—Le Baron
8—Gilligan's Esland (*)
10—Le 5 à 6 (*)
11—M. Surprise présente (*)
13—Cinéma de 5 heures
5.30 3—Littleton H. S. Concert (*)
4—Le 5 à 6 (*)
5—Beverly Hillbillies
8—5:30 Report
11—Les aventures du Leaspray *
12—The Pierre Berton Show (*)
6.00 3—World of Sports (*)
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Studio 10 (*)
11—Salut Jean-Pierre (*)
12—Pulse (*)
6.15 3—Weatherwise (*)
7—C'est mon opinion
6.20 7—Edition sportive
6.25 3—Newstime (*)
6.30 4—Panoramonde
5—Ghost & Mrs Muir (*)
7—Bonsoir copains (*)
11—Téléjournal
13—Sur la scène du monde
6.40 11—Nouvelles du sport
6.45 11—24 heures
7.00 3—CBC News (*)
4—Mannix (*)
5—This Week With Barb
10—Le 10 vous informe (*)
11—Format 30
12—Here's Lucy (*)
13—Elle et lui
7.25 10—Les commentaires de (*)
7.30 3—Gunsmoke (*)
5—The Governor & J.J. (*)
7—Les belles histoires
8—The Music Scene (*)
10—Patrouille du cosmos (*)
11—Les belles histoires (*)
12—The Mod Squad (*)
13—Les belles histoires (*)
8.00 4—Mission impossible (*)
5—Debbie Reynolds Show (*)
8.15 8—The New People (*)
8.30 3—Here's Lucy (*)
5—From Page Challenge (*)
7—Ma sorcière bien-aimée (*)
10—Toute la ville en parle (*)
11—Ma sorcière bien-aimée (*)
12—Carol Burnett Show (*)
13—Ma sorcière bien-aimée (*)
9.00 3—Mayberry, R.F.D. (*)
4—Claude Blanchard (*)
5—Name Of The Game (*)
7—A la seconde (*)
8—The Survivors (*)
10—Claude Blanchard (*)
11—A la seconde (*)
13—A la seconde (*)
9.30 3—Doris Day (*)
7—Le paradis terrestre (*)
11—Le paradis terrestre (*)
12—Pig "N" Whistle (*)
13—Le paradis terrestre (*)

HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CABLE ET DES POSTES

10.00 3—Carol Burnett (*)
4—Coup de filet (*)
7—Les espions (*)
8—Love American Style (*)
10—Coup de filet (*)
11—Les espions (*)
12—Ironside (*)
13—Les espions
10.30 4—Panoramonde
5—Man Alive
10—Le 10 vous informe (*)
11.00 3—Channel 3 Night Beat (*)
4—Promotions Atlantiques
5—CBC-TV News (*)
7—Le point et météo
8—The 11 O'Clock Report
10—En pantoufles
11—Le point et météo
12—The National News
13—Le point
11.05 4—Heure Exquise : "Cas de conscience"
11.20 5—Viewpoint
7—Dernière édition
12—Pulse (*)
13—Sur la scène du monde
11.25 5—Editorial & Late Scores
11—Nouvelles du sport
11.30 3—Merv Griffin Show (*)
8—Joey Bishoy Show (*)
11.31 5—After II : "Holiday Camp"
11.40 7—Cinéma
11—Cinéma : "Adua et ses compagnes" (4) — Italie 1960. — Drame social d'A. Pietrangeli, avec Simone Signoret et Emmanuelle Riva — Quatre prostituées réunissent leurs économies pour ouvrir un restaurant.
13—Cinéma
11.45 12—Man In A Suitcase (*)

A.M.

12.30 10—Dernière édition
12.32 4—Musique Marc Legrand
12.35 10—Fermeture
12.42 4—Fin des émissions
1.00 3—Sign Off
1.03 5—Postlude
1.15 11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.33 13—Fin des émissions

(*)—**Programmes en couleurs**

DEMAIN – MARDI

A.M.

6.00 3—Test Pattern
7.00 3—CBS Morning News (*)
4—Mire et musique
7.15 10—Mire et musique
13—Mire et musique
7.30 7—Les Lève-Tôt
10—Les p'tits bonshommes
12—Sign-On
13—Fusée XL-5
7.35 4—Musique Marc Legrand
7.45 3—Morning Report (*)
4—Dessins animés
8—News
10—C'est parti (*)
7.50 3—CBS Morning News (*)
7.55 11—Colombine
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
4—Yé, Yé, Quelle heure ?
8—Farm & Home (*)
12—University Of The Air
8.05 13—Sur la scène du monde
8.15 13—Caméra 13
8.30 4—Madame est servie (*)
7—Cousins-Cousines
8—Discovery
12—The Ed Allen International Exercice Club (*)
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
9.00 3—Mike Douglas (*)
8—Morning Movie
10—Madame est servie (*)
11—Mire et musique
12—Romper Room (*)
9.25 11—Aujourd'hui à CBVT
9.30 4—L'Actualité
5—Test Pattern & Music
7—Avec un grain de sel
11—Le corsaire de la Reine
12—Magic Tom (*)
9.35 4—L'Actualité
9.33 4—En matinée : "La colère des dieux" (5) — France 1946. — Drame de C. Lamac, avec Viviane Romance et Clément Duhour. — Un condamné à mort imagine quelle serait sa vie s'il n'avait pas tué.
9.58 5—Opening
10.00 3—The Lucy Show (*)
5—Children's Cinema (*)
7—Roman de la science
8—The Movie Game
10—Bonheur du jour (*)
11—Roman de la science
12—Hercules
13—Roman de la science
10.30 3—Beverly Hillbillies (*)
5—Friendly Giant (*)
7—Chansons de Paris
8—The Movie Game (*)
10—Leçons de beauté (*)
11—Chansons de Paris
12—Bewitched
13—Chansons de Paris
10.45 5—Chez Helene
7—Monsieur Surprise (*)
10—Coup de dé (*)
11—Monsieur Surprise
13—Monsieur Surprise
11.00 3—Andy Griffith (*)
4—Bonheur du jour (*)
5—Mr. Dress Up
7—La souris verte
8—Of Lands And Seas (*)
10—Réponse à tout (*)
11—La souris verte
12—The Mike Douglas Show (*)
13—La souris verte
11.15 7—Théâtre des petits (*)
11—Cinéma : "Le trésor maudit" (6) — Italie 1952. — Mélodrame de M. Sequi, avec Maria Félix et Rossano Brazzi. Une fermier trouve un trésor qui ne lui rapporte que des malheurs. Scènes provocantes.
13—A vous la parole
11.30 3—Love Of Life (*)
4—Palmarès
7—Les arpents verts (*)
10—Eternel amour
11.45 13—Rue Principale

P.M.

12.00 3—Whire The Heart Is (*)
7—Minirama
8—Bewitched (*)
10—Les p'tits bonshommes
12—The Flintstones (*)
12.05 13—Sur la scène du monde
12.10 10—Première édition
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Mardi
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—That Girl (*)
12—In Town (*)
13—Les petites annonces
12.45 7—C'est mon opinion
13—Rue Principale se poursuit
12.50 7—Midi-Sport
1.00 3—Across The Fence (*)
4—Epelle - 0 - 4
7—Vive les femmes (*)
8—Dream House (*)
11—Horizons verts
12—John Manolesco (*)
1.15 13—Les plus beaux films
13—Les plus beaux films
1.30 3—As the World Turns (*)
4—Au bout du fil
5—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (*)
11—Cinéma : "Scandale aux galeries" (6) — France 1937. — Comédie de R. Sti, avec Pierre Larquey et Roland Toutain. — Un homme d'âge mûr tente de convaincre son amie que son fils de vingt ans est un bambin.
12—Magistrate's Court (*)
1.50 5—Prelude
2.00 3—Love is a Many Splendored Thing (*)
5—Strange Paradise (*)
7—Sur deux notes
8—Newlyweds (*)
10—Ciné-Mardi
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
4—Entre nous
5—Double Exposure (*)
7—Le monde au féminin
8—Dating Game (*)
11—Ni oui ni non (*)
12—People In Conflict (*)
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui
12—A Doctor's Diary (*)
13—Femme d'aujourd'hui
3.30 3—Edge of Night (*)
4—L'Actualité
5—Edge Of Night (*)
8—One Life to Live (*)
10—Madame s'amuse (*)
12—The Moneymakers (*)
3.33 4—Hé, les gars!
4.00 3—Gomer Pyle (*)
4—Le commodore Sémaphore
5—Galloping Gourmet (*)
7—Bobino (*)
8—Dark Shadows (*)
10—La cabane à Midas (*)
11—Bobino (*)
12—Batman (*)
13—Bobino (*)
4.30 3—Perry Mason
5—Swingaround
7—Sol et Gobelet (*)
8—The Munsters
10—Sentinelles de l'air (*)
11—Sol et Gobelet (*)
12—Star Trek (*)
13—Sol et Gobelet (*)
5.00 4—Sentinelles de l'air (*)
5—Super Heroes (*)
7—Route 66 (*)
8—Gilligan's Island (*)
10—Le 5 à 6 (*)
11—Mini-fée (*)
13—Cinéma de 5 heures
5.30 3—Christmas Concert (*)
4—Le 5 à 6 (*)
5—Beverly Hillbillies
8—5:30 Report
11—La vie qui bat (*)
12—The Pierre Berton Show (*)
6.00 3—World Of Sports (*)
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Studio 10 (*)
11—Téléidoscope
12—Pulse (*)
6.15 3—Weatherwise (*)
7—C'est mon opinion
6.20 7—Edition sportive
6.25 3—Newstime (*)
6.30 4—Panoramonde
5—After Six : "And Now, Miguel" (*)
7—Le relais (*)
11—Téléjournal
13—Sur la scène du monde
6.40 11—Nouvelles du sport
6.46 11—24 heures
7.00 3—CBS News (*)
4—Les découvertes de J. Roger
7—Télé-Cinéma
10—Le 10 vous informe (*)
11—Format 30
12—The Courtship Of Eddie's Father (*)
13—Jeunesse d'aujourd'hui
7.25 10—Les commentaires de (*)
7.30 3—Nutcracker (*)
4—Hawaï 5 - 0 (*)
8—Mod Squad (*)
10—Hawaï 5-0 (*)
11—Cinéma du mardi : "L'appartement des filles" (5) — France 1963. — Comédie policière de M. Deville avec Sami Frey et Mylène Demongeot. — Un homme doit séduire une hôtesse de l'air pour faire passer en fraude de l'or en Inde.
12—It Takes A Thief (*)
8.00 5—Red Skelton Show (*)
13—Cher oncle Bill
8.30 3—Red Skelton (*)
4—Cré Basile (*)
8—Movie Of The Week (*)
10—Cré Basile (*)
12—The Magic Of Christmas (*)
13—Cré Basile
9.00 4—Cherchez le magot (*)
5—McQueen (*)
7—Rue des Pignons (*)
10—Cherchez le magot (*)
11—Rue des Pignons (*)
13—Rue des Pignons (*)
9.30 3—The Governor and J. J. (*)
4—Vaudeville (*)
5—The Bold Ones (*)
7—Moi et l'autre (*)
10—Vaudeville (*)
11—Moi et l'autre (*)
12—A Gift Of Music (*)
13—Moi et l'autre (*)
10.00 3—CBS News Hour (*)
5—Toute la ville en parle (*)
7—Format 60
8—Marcus Welby M.D. (*)
10—Les détectives
11—Format 60
13—Format 60
10.30 4—Panoramonde
5—Man At The Centre (*)
10—Le 10 vous informe (*)
12—Our World (*)
11.00 3—Channel 3 Night Beat (*)
4—Heure Exquise : "Le crime de Madame Lexton" (5) — E.-U. 1947. — Drame psychologique de S. Wood, avec Joan Fontaine et Patric Knowles. Une femme assassine son mari avec un poison dérobé à son amant. Agissements criminels.
5—CBC-TV News (*)
7—Le point et météo
8—11 O'Clock Report
10—En pantoufles
11—Le point et météo
12—National News (*)
13—Le point
11.18 12—Pulse (*)
11.20 5—Viewpoint
7—Dernière édition
13—Sur la scène du monde
11.25 5—Editorial & Late Scores
11—Nouvelles du sport
11.30 3—Merv Griffin Show (*)
8—The Joey Bishop Show (*)
11—Nouvelles du sport
11.31 5—After II : "Mirage"
11.40 7—Ciné-Club
11—Ciné-Club : "Barberousse" (2) Japon 1965. — Drame social d'A. Kurosawa, avec Toshiro Mifune et Yuzo Kazama. — Le travail et les préoccupations sociales d'un médecin rude et taciturne, mais profondément humain. Tableau éloquent des misères sociales du vieux Japon.
13—Ciné-Soir
11.45 12—Pajama Playhouse

A.M.

12.30 10—Dernière édition
12.35 10—Fermeture
12.39 4—Musique Marc Legrand
12.49 4—Fin des émissions
1.00 3—Sign Off
1.05 4—Fin des émissions
1.15- 11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.24 5—Postlude
1.33 13—Fin des émissions

Les principaux événements qui ont marqué l'année qui se termine

(par la Presse Canadienne)

JANVIER

2— Yvon Beaulne est nommé ambassadeur du Canada aux Nations unies. Il succède à George Ignatieff, qui représentera le Canada à Genève, au sein d'un comité sur le désarmement, formé de 18 pays.

14—Vingt-sept marins périssent à la suite d'une explosion à bord du porte-avions américain Enterprise, d'une capacité de 85,000 tonneaux.

16—Deux vaisseaux spatiaux soviétiques, Soyouz IV et Soyouz V, se rencontrent dans l'espace; les cosmonautes passent de l'un à l'autre.

17—Georges Lemay, 42 ans, est condamné à Montréal à 8 ans d'emprisonnement, après avoir été trouvé coupable de complicité et vol à main armée de $600,000, dans une banque.

20—Richard Nixon est investi 37ème président des Etats-Unis.

21—Johnny Famechon, 23 ans, d'Australie, est vainqueur de Jose Legra, 25 ans, d'Espagne, dans un combat de 15 rounds qui lui vaut le titre de champion mondial de la boxe, catégorie poids plume.

22—Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, annonce que le Canada va entreprendre des discussions avec la Chine communiste concernant l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays.

23—Une commission royale recommande des réformes radicales visant à humaniser l'administration de la justice dans la province de Québec.

24—Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, et le ministre des Affaires étrangères de France, M. Michel Debré, annoncent que leurs gouvernements respectifs vont entreprendre des études conjointes en vue de la création d'un système de communications franco-québécois.

25—Les Etats-Unis, le Sud-Vietnam, le Nord-Vietnam et le Front de libération nationale entreprendront des pourparlers officiels en vue de la paix au Vietnam.

26—L'hôtel Victoria, à Dunnville, Ont., est détruit par le feu. Le bilan des morts est de 13. Les pluies diminuent dans le sud de la Californie, après avoir causé les pires innondations en 31 ans. Le bilan des morts est de 86, les dommages matériels de $35,000,000.

27—Neuf Juifs iraquiens et sept non-Juifs sont pendus à Bagdad pour espionnage. Les villes jumelles de Fort William et Port Arthur ne formeront plus qu'une seule ville le 1er janvier 1970.

28—Rosaire Brien, 58 ans, qui avait subi une greffe cardiaque à Montréal, le 30 septembre 1968, meurt.

29—Des étudiants noirs de l'université Sir George Williams, à Montréal, s'emparent du centre d'informatique de l'université.

FEVRIER

3—L'élection du député libéral de Comox-Alberni, en 1968, est déclarée invalide parce que 12 membres des forces armées avaient voté illégalement dans cette circonscription.

4—On estime à $13,617,651,503 les dépenses gouvernementales pour l'année fiscale de 1969-70, soit 9.4 pour cent de plus que celles de l'année en cours.

7—Un train de passagers et un convoi de marchandises se heurtent de front, à 100 milles de Melbourne, Australie. Le bilan est de 20 morts.

10—Le leader du parti NPD, T.C. Douglas, remporte la victoire aux élections complémentaires de Nanaimo-Cowichan-The Islands.

11—Des étudiants de Sir George Williams, à Montréal, détruisent un ordinateur de $1,400,000 et mettent le feu au centre d'informatique. On estime les dommages à $2,000,000. Une bombe endommage un arsenal dans le centre-ville de Montréal.

12—La conférence constitutionnelle fédérale-provinciale se termine sur une entente visant à continuer et à accélérer la revision de la Constitution, entreprise il y a un an.

13—Une bombe explose à la Bourse de Montréal, blessant 27 personnes.

14—La France arrête pour une période indéfinie sa participation aux activités de l'Union d'Europe occidentale; elle accuse la Grande-Bretagne d'utiliser l'Union comme porte d'entrée dans le Marché commun.

22—Une bombe explose au Club de réforme, à Montréal; cinq personnes sont blessées.

24—Les Unionistes, dirigés par le premier ministre Terence O'Neill, conservent le pouvoir en Irlande du Nord, mais avec une majorité réduite.

25—Une bombe explose au magasin de l'Imprimeur de la Reine, rue Ste-Catherine, à Montréal ;il n'y a pas de blessés.

26—Les administrations fédérale, québécoise et montréalaise conviennent de réouvrir Terre des Hommes, à Montréal, cette année.

MARS

1—Mickey Mantle, des Yankees de New York, annonce sa retraite.

2—Les armées soviétique et chinoise s'affrontent à la frontière, près de Khabarovsk.

3—L'équipage d'Apollo 9, composé de trois hommes, réussit à relier ce dernier à son module lunaire, le premier jour.

5—Le ministre de la Justice Gustav Heineman, social-démocrate, est élu président de l'Allemagne de l'Ouest. Le premier ministre Trudeau annonce que le gouvernement abandonne le projet de construire une jetée reliant l'Ile-du-Prince-Edouard au Nouveau-Brunswick; Ottawa prêtera cependant $41 millions en vue du plan de développement économique de l'île, lequel doit coûter $225 millions et s'étendre sur une période de 15 ans.

7—L'Alberta remporte le championnat canadien de curling.

10—James Earl Ray plaide coupable, à Memphis, Tenn., à l'accusation d'avoir assassiné Martin Luther King; il est condamné à 99 ans d'emprisonnement.

12—Le général Andrew Jackson Goodpaster, des Etats-Unis, est nommé commandant suprême de l'OTAN; il succède au général Lyman B. Lemnitzer.

14—Gérald Levesque, 58 ans, de Grande Anse, N.-B., dernier survivant des neuf personnes ayant reçu des greffes cardiaques à l'Institut cardiologique de Montréal, meurt d'une thrombose cérébrale.

15—Les armées chinoise et russe se battent à la frontière de Chenpao.

16—Un avion DC-9 vénézuélien s'écrase à Maracaïbo, au Vénézuéla, tuant les 84 personnes à son bord, et au moins 66 à terre.

19—La Grande-Bretagne envoie des troupes à Anguilla et s'empare du gouvernement de cette île rebelle des Antilles britanniques.

21—Les principales compagnies de chemin de fer du Canada signent un contrat de travail de deux ans, stipulant des salaires plus élevés et des bénéfices marginaux dans le cas de 14,000 employés de chemin de fer.

22—Calgary conserve le championnat mondial de curling, à Perth, en Ecosse.

24—Le premier ministre Trudeau inaugure deux journées d'entretiens à Washington, avec le président Nixon.

25—Le président Ayub Khan du Pakistan démissionne; le général Yahya Khan assume le pouvoir et place le pays sous la loi martiale.

27—L'archevêque George Flahiff, de Winnipeg, est nommé cardinal. Le ministre des Transports Hellyer annonce que le gouvernement fédéral va construire un aéroport international de $400,000,000, à 26 milles au nord de Montréal.

28—Manifestation organisée par les étudiants, à Montréal, en vue d'exiger la transformation de l'université McGill en une institution francophone. Le général Dwight D. Eisenhower, ancien président des Etats-Unis et commandant suprême des armées alliées, meurt à 78 ans.

29—Highland Wedding, propriété de Charles F.W. Burns, de Toronto, et Tom McKoy, de Haverford, Pa., remporte le Grand Prix de steeple-chase.

30—La Russie conserve le championnat mondial de hockey. La Suède vient en second, la Tchécoslovaquie en troisième et le Canada, en quatrième.

31—Une explosion de gaz dans une mine de charbon du Mexique cause la mort de quelque 160 mineurs.

AVRIL

1—Pierre-Paul Geoffroy, 25 ans, est condamné à l'emprisonnement à vie, sous l'accusation d'avoir placé 31 bombes dans la région de Montréal. Le Manitoba se joint au plan fédéral d'assurance-frais médicaux.

4—Une quinzième greffe cardiaque est pratiquée à l'hôpital Western de Toronto, sur la personne de James P. Washburn, 35 ans.

5—Une équipe de quatre Britanniques atteint le Pôle Nord.

6—George Punch Imlach est congédié comme gérant et entraîneur des Maple Leafs de Toronto.

13—George Archer remporte le championnat de golf à Augusta, Ca.

14—Oliver est choisi comme meilleur film de l'année.

15—La Corée du Nord déclare avoir descendu un avion de reconnaissance de la marine américaine qui aurait présumément survolé son territoire.

17—Shirhan Bishara Sirhan est trouvé coupable de meurtre au premier degré, dans l'assassinat du sénateur Robert Kennedy, à Los Angeles, le 5 juin 1968.

20—Les machinistes d'Air Canada déclarent la grève; la compagnie suspend ses opérations.

22—Robin Knox-Johnston, 30 ans, officier dans la marine marchande, arrive à Falmouth, Angleterre, après avoir terminé un voyage sans escale autour du monde. Il a passé, seul, 312 jours en mer.

23—Trail, C.-B. est inondé par quatre pieds d'eau.

24—Le ministre des Transports Hellyer, annonce qu'il démissionne du cabinet à cause de divergences concernant la politique du logement, ainsi que les problèmes de la pollution et de l'inflation.

28—Le président Charles de Gaulle, à 78 ans, annonce sa démission après l'insuccès d'un referendum.

29—Le Québec annonce qu'il inaugurera son propre plan d'assurance-frais médicaux, le 1er juillet 1970.

MAI

1—James Chichester-Clark, 46 ans, est nommé successeur de Terence O'Neill au poste de premier ministre d'Irlande du Nord.

3—Le Majestic Prince, propriété de Frank McMahon, de Calgary, remporte la victoire au Derby du Kentucky.

4—Les Canadiens de Montréal gagnent la coupe Stanley en défaisant les Blues de St. Louis en quatre parties consécutives.

5—Le premier ministre Trudeau remanie son cabinet. Il nomme Donald Jamieson, ministre des Transports et James Richardson ministre de l'Approvisionnement et des Services.

7—La Société Radio-Canada annonce qu'elle va bannir toute publicité sur le tabac, à la radio et à la télévision.

14—Le président Nixon fait une proposition de paix au Nord-Vietnam, laquelle impliquerait le retrait des troupes américaines au Vietnam, et celui des troupes nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam, au Cambodge et au Laos.

15—Abe Fortas démissionne de la Cour suprême des Etats-Unis, à la suite d'accusations d'inconduite.

17—Majestic Prince gagne le Preakness Stakes.

18—L'Italie remporte le championnat mondial de bridge pour 1969.

19—Les machinistes d'Air Canada acceptent un règlement qui met fin à la grève.

21—Le président Nixon nomme Warren Burger, 61 ans, juge en chef des Etats-Unis.

22—Un projet de loi présenté aux Communes obligerait toutes les compagnies incorporées selon la loi fédérale à révéler leur situation financière chaque année par un relevé de compte.

23—Les trois astronautes d'Apollo X descendent jusqu'à une distance de neuf milles de la Lune, dans un module lunaire, puis retournent au vaisseau de commande. Le cinquième greffé cardiaque de Toronto, James Washburn, meurt.

27—Le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, révèle qu'un complot avait été tramé pour assassiner le premier ministre Trudeau, au cours du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, en 1968.

29—Deux hommes sont tués à Collingwood ,Ont., lorsqu'un cargo rompt ses amarres juste avant d'être lancé.

30—Mario Andretti gagne la course de 500 milles d'Indianapolis, avec une vitesse-record de 156.867 milles à l'heure.

JUIN

1—Le révérend Edward H. Johnson, 59 ans, est élu modérateur de l'Eglise presbytérienne du Canada.

3—Le budget fédéral maintient les surtaxes de trois pour cent sur les revenus personnels et des sociétés, pendant toute la durée de 1970; on prévoit un budget équilibré. Le porte-avions australien Melbourne coupe en deux le destroyer américain Frank E. Evans, au cours de manoeuvres dans le Pacifique; 74 personnes à bord du Evans sont tuées.

4—Le Boeing 727 Mexicana s'écrase en flammes près de Monterrey, au Mexique; les 79 passagers et membres de l'équipage sont tués.

7—Arts and Letters gagne le Belmont Stakes; Prince Majestic arrive en deuxième.

8—Les troupes américaines au Vietnam seraient réduites de 25,000 hommes.

10—Le Pape Paul VI adresse la parole au Conseil mondial des Eglises et à l'Organisation internationale du travail, à Genève.

12—On détourne l'eau des chutes américaines de Niagara Falls, afin d'étudier l'état des pierres. La conférence constitutionnelle fédérale-provinciale se termine sur un accord visant à transférer aux provinces une partie de l'autorité du gouvernement fédéral, en ce qui concerne les programmes à frais partagés.

15—Georges Pompidou, 57 ans, est élu à la succession du général de Gaulle comme président de la République française.

17—Boris Spassky, un journaliste de Leningrad, remporte le championnat mondial d'échecs contre le champion précédent Tigran Petrosian.

18—Le gouvernement de Fianna Fail, dirigé par le premier ministre Jack Lynch, conserve le pouvoir aux élections générales de la République d'Irlande.

21—Jean-Jacques Bertrand est confirmé comme leader du Parti de l'union nationale au Québec.

25—Le parti NPD renverse le gouvernement progressiste-conservateur et remporte la victoire aux élections générales du Manitoba. Un nouveau projet du gouvernement fédéral concernant les Indiens abolirait le statut spécial de ces derniers et ferait d'eux des citoyens à part entière, en abolissant par la même occasion les anciens traités.

26—Stafford Smythe et L. Harold Ballard sont remerciés comme président et vice-président du Maple Leaf Gardens, à Toronto. George Mara devient président.

JUILLET

1—Le prince Charles est investi prince de Galles, au château de Caernarvon.

3—Newfie Bullet, le train trans-terreneuvien, accomplit son dernier voyage de Port-aux-Basques à St-Jean.

8—Le singe Bonny, après avoir passé huit jours dans l'espace, meurt, apparemment d'une crise cardiaque, 12 heures après le retour de la capsule sur terre. L'Eglise d'Angleterre s'oppose à un projet de réunification avec l'Eglise méthodiste de Grande-Bretagne.

10—Les employés de la compagnie International Nickel, à Sudbury et Port Colborne, Ont., déclarent la grève.

15—La Banque du Canada hausse ses taux d'intérêt de 7 1-2 à 8 pour cent, établissant ainsi un record.

18—L'explorateur Thor Heyerdahl abandonne le projet de traverser l'Atlantique à partir du Maroc dans un navire de papyrus, alors qu'il était arrivé à 600 milles de son but. La voiture conduite par le sénateur Edward Kennedy plonge dans un étang du Massachussetts: Mary Jo Kopechne, qui se trouvait dans l'auto, meurt noyée.

19—John Fairfax aborde à Hollywood, Floride, après avoir traversé, seul, l'Atlantique en chaloupe.

20—Les astronautes Neil Armstrong et Edwin Aldrin mettent pied sur la Lune pour la première fois.

21—Les astronautes américains quittent la Lune à bord du module lunaire, et rejoignent le navire spatial Apollo XI.

22—Le cortès espagnol vote la restauration de la monarchie; le prince Juan Carlos est désigné comme successeur du général Franco et futur roi d'Espagne.

24—Les astronautes d'Apollo XI reviennent sur Terre, après un atterrissage parfait sur la Lune.

25—Le gouvernement applique le règlement de clôture, pour mettre fin à l'obstruction de l'Opposition, au sujet de nouvelles mesures concernant le temps alloué aux débats, aux Communes.

30—L'écrivain russe Anatoly Kuznetsov se réfugie à Londres.

31—Les employés de la compagnie Steel of Canada se mettent en grève. Le pape Paul VI visite l'Ouganda.

AOUT

5—Des troupes britanniques sont placées en état d'alerte, à Belfast, après trois nuits de bagarres entre catholiques et protestants.

6—La Commission des prix et revenus demande aux syndicats et autres groupes de s'unir aux gouvernements provinciaux et fédéral dans un programme d'austérité volontaire, afin de combattre l'inflation.

8—La France dévalue le franc de 12 1-2 pour cent.

12—Une bombe explose dans l'édifice du Revenu national, à Montréal.

13—Le premier ministre Trudeau annonce que la plupart des dépenses gouvernementales, au cours de la prochaine année fiscale, seront "gelées" au niveau budgétaire actuel; le nombre des employés de la fonction publique sera réduit.

14—Le sous-marin Ben Franklin termine une mission de 31 jours dans le Gulf Stream.

17—L'ouragan Camille dévaste une partie des côtes du Mississippi, de l'Alabama et de la Louisiane; le bilan des morts est de 300; la vélocité maximum du vent est de 150 milles. Le patient ayant survécu le plus longtemps à une greffe cardiaque, le Dr Philip Blaiberg, meurt au Cap, 19 1-2 mois après l'intervention chirurgicale.

19—Le commandant militaire britannique, en Irlande du Nord, est chargé de la direction de toutes les troupes de sécurité dans ce pays, à la suite des désordres.

21—La mosquée Aksa, à Jerusalem, est détruite par le feu.

22—Le juge de paix Donald Stewart refuse de permettre à Richard Jesmer, 17 ans, de déposer une plainte d'assaut contre le premier ministre Trudeau, à la suite d'une échauffourée survenue à Vancouver, le 8 août.

26—L'ambassade canadienne à Vienne est frappée par un cocktail Molotov; il y a deux morts et plus de 30 blessés, dans l'incendie qui en résulte.

27—Le gouvernement créditiste du premier ministre Bennett est victorieux aux élections de la Colombie-Britannique.

28—Jean Lesage annonce sa démission comme leader du Parti libéral au Québec.

29—Le Front de libération populaire de Palestine arraisonne un Boeing 707 de la Trans World Airlines qui se rendait de Rome à Athènes et Tel-Aviv.

SEPTEMBRE

1—Le roi Idris de Libye est déposé par une junte militaire.

7—L'ambassadeur américain au Brésil, M. C. Burke Elbrick, est libéré sain et sauf en échange contre la libération de 15 prisonniers politiques, trois jours après avoir été enlevé. Carol Mann, des Etats-Unis, remporte le championnat féminin de golf du Canada.

9—Mme Henry Nelles, de Claremont, Ont., est retrouvée dans la région de Muskoka, deux jours après son enlèvement; une rançon de $200,000 est versée; six hommes sont arrêtés subséquemment. Un avion monomoteur entre en collision avec un réacté DC-9 de la compagnie d'aviation Alleghany, près d'Indianapolis; il y a 82 victimes.

11—Le premier ministre soviétique Kossyguine et le premier ministre Chou-en-lai, de Chine, se rencontrent à Pékin.

12—Le général Jean Allard démissionne comme chef d'état-major; le général de division F.R. Sharp lui succède.

13—Le navire-citerne Manhattan devient le premier navire commercial à franchir le passage du Nord-Ouest, en passant par le détroit du Prince de Galles.

19—L'effectif militaire canadien, à l'OTAN, sera réduit à 5,000, d'ici l'automne de 1970; le porte-avions Bonaventure sera mis au rancart.

21—Le joueur de défense Ted Green, des Bruins de Boston, a subi une fracture du crâne, causée par un coup de bâton de Wayne Maki, des Blues de St. Louis, au cours d'une partie hors-série de la ligue Nationale, à Ottawa.

24—L'Ontario imposera des restrictions sévères sur l'utilisation du DDT, à partir du 1er janvier.

25—Le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, annonce la vente de 86,200,000 boisseaux de blé à la Chine.

26—Le gouvernement du président Luis Adolfo Siles Salinas, de Bolivie, est renversé par une junte militaire.

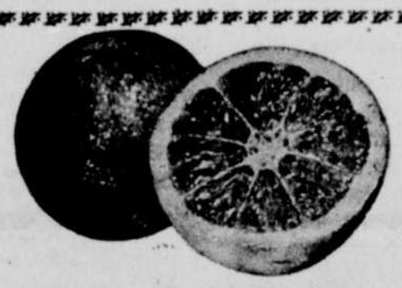
28—Le premier ministre de la Suède, M. Tage Erlander, âgé de 68 ans, donne sa démission.

29—Une bombe explose et endommage gravement la résidence du maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

GEM Roi des bas Prix

Nos meilleurs voeux de Noël

GEM Roi des bas Prix



ORANGES SUNKIST — Navel, sans pépin, Catégorie no 1, Californie (E.-U.)-grosseur 138 — 2 DOUZ / 89¢



JAMBON DANS LA FESSE — un bout ou l'autre "Swift Premium" — QUART DE JAMBON DANS LA FESSE lb .87 — COUPE DU CENTRE DANS LA FESSE lb .99 — 77¢ lb



DINDE CATEGORIE "A" — Canada Extra — congelée — 20 lb et plus — 10 A 14 LB — LB .45 — 39¢ lb

CELERI — Catégorie no 1, Californie (Pointe Vert) — Grosseur 24 — la pièce .35

ECHALOTES — Fraîches — Californie (Pointe Vert) — 2 pqts .19

RADIS FRAIS — de la Floride (Pointe Vert) — 2 pqts à un .19

PERSIL FRAIS — de la Californie (Pointe Vert) — la pqt .15

PORC FRAIS HACHE — (ERRATA — Il s'est glissé une erreur dans notre circulaire. Au lieu de $1.49 lb. lisez $1.39) — 2 lb 1.39

CRETONS FRANCAIS — Savoureux au Kay, délicieux — Gros Format 19 oz .69

GROSSES TOURTIERES — Produit maison — Surgelées — 16 oz .69

SALADE AU CHOUX — Taillée en rond — Jarre 32 oz .59

POUR NOEL, NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET DE VIANDE, FRUITS ET LEGUMES DES PLUS FRAIS

TOUS LES SPECIAUX DE CETTE ANNONCE SONT EN VIGUEUR JUSQU'A NOEL



29¢ ketchup rouge délicieux BOUT. 15 OZ



29¢ mélange pour croûte de tartes BTE 18 OZ



49¢ salade de fruits qualité fantaisie BTE 28 OZ



1.55 café en poudre instantané BOCAL 10 OZ

WESTON — CHOCOLATS A L'ANCIENNE	Sac 1 lb	.59
WESTON — BONBONS MELANGES NELSON	Sac 1 lb	.59
WESTON — BONBONS GELEES PARTY	Sac 1 lb	.59
YORK — ARACHIDES BLANCHES	Cello 13 oz	.59
YORK — ARACHIDES ROUGES	Cello 13 oz	.53
SWAN — DETERGENT LIQUIDE POUR LA VAISSELLE	Format 24 oz	.53
SURF — DETERSIF EN POUDRE	Format 5 lb	1.29
CORDON BLEU — SAUCE HOT-CHICKEN	2 btes 19 oz	.59
TAIE D'OREILLER — BLANCHE EN COTON DE PREMIERE QUALITE	Spécial la paire	.99
ENCYCLOPEDIE — MEDICALE DE LA FAMILLE	Volume no 7	1.99
HABITANT — MARINADES SUCREES	Bocal 24 oz	.43
HABITANT — CONFITURES DE FRAISES	Jarre 24 oz	.63
CORONATION — OIGNONS SUCRES	Bocal 12 oz	.49
CORONATION — OLIVES FARCIES MANZANILLA	Bocal 12 oz	.63
McLARENS — CERISES ROUGES	Bocal 12 oz	.55
AYLMER — "BARTLETT" POIRES - QUALITE CHOIX	2 btes 19 oz	.79
AYLMER — PECHES DEMIES - QUALITE CHOIX	2 btes 19 oz	.79
AYLMER — FEVES JAUNES COUPEES - QUALITE FANTAISIE	3 btes 19 oz	.79
AYLMER — POIS VERTS ASST. - QUALITE CHOIX	3 btes 19 oz	.79
AYLMER — JUS DE TOMATE - QUALITE FANTAISIE	5 btes 19 oz	.79
TRADITION — CHOCOLATS ASST. - QUALITE MOIRS	Bte 5 lb	3.09
TRADITION — CHOCOLATS ASST. - QUALITE MOIRS	Bte 2½ lb	1.99
VESTA — CHOCOLATS ASST. - QUALITE LOWNEY'S	Bte 5 lb	2.89
McCORMICK — BONBONS CREMES FRANCAISES	Sac 1 lb	.59
McCORMICK — BISCUITS FANTAISIE	Bte 4 lb	2.89
SHIRRIFF — SAUCE AUX ATOCAS	Bocal 9 oz	.29
MAXWELL HOUSE — CAFE FRAIS MOULU	Sac 1 lb	.75
ROBIN HOOD — FARINE PRE-TAMISEE	Sac 7 lb	.83
VACHON — GATEAUX MOKAS DES FETES	Bte 12	.99
LIQUEURS COTT — GROSSES BOUTEILLES NON RETOURNABLES PLUSIEURS ESSENCES	5 bout. 30 oz	.95
POL-R — CREME GLACEE, CHOIX DE PLUSIEURS ESSENCES	Format 3 chap.	.59
VACHON — GARNITURES A TARTES - CHOIX DE 3 SAVEURS	Bte 19 oz	.55
JAFFA — DATTES DENOYAUTEES	Bte 14 oz	.33
JAFFA — RAISINS SANS PEPINS	Cello 2 lb	.75
STUART — PAPIER D'ALUMINIUM	2 roul. 25 pds	.69
GIROUX-MORIN — BONBONS BRULES	Sac 14 oz	.39
GIROUX-MORIN — BONBONS PARAGONS	Sac 13 oz	.49
GIROUX-MORIN — BONBONS PEANUTS GRUMBLE	Sac 13 oz	.49
LOWNEY'S — CHOCOLATS BRIDGE MIXTURE	Cello 12 oz	.49
HOSTESS — PATATES CHIPS	Sac 17 oz	.89



1.09 Crisco shortening pour vos pâtisseries BTE 3 LB



1.99 chocolats assortis qualité Moirs BTE 2½ LB



1.29 chacune bûche de Noël décorative et délicieuse



89¢ gelée à desserts JELL-O choix de plusieurs variétés 8 PQTS 3 OZ

HEURES D'AFFAIRES 22 DEC 8H 30 A.M. A 5H 30 P.M. 23 DEC 8H 30 A.M. A 9H P.M. 24 DEC 8H 30 A.M. A 5H 30 P.M. 25 ET 26 DEC FERME TOUTE LA JOURNEE 27 DEC 8H 30 A.M. A 12H A.M.

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS : E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN: — Vendredi, lundi, mardi: On Her Majesty's Secret Service (couleurs) (—) à 6.00, 8.30. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: On Her Majesty's Secret Service à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00.

CANARDIERE: — Samedi, dimanche, lundi, mardi et mercredi: En matinée: Astérix et Cléopâtre (—) à 12.00, 2.00, 4.00. Fin à 5.45. En soirée: Le gendarme se marie (E-4) à 6.40, 9.35. Capitaine Singrid (6) à 8.10. Fin à 11.10. Jeudi le 25: En matinée: Astér[illegible] et En soirée: Le gendarme [illegible] Cléopâtre à 2.00, 4.00. Fi[illegible]rie à 6.40, 9.35. Capitaine à 8.10. Fin à 11.10.

CAPITOL: — Représentation continue de 12.30 à 11.10. Che (6) à 12.30, 4.05, 7.35. L'étrangleur de Boston (—) à 2.10, 5.45, 9.20. Jour de Noël: Continue de 2.10 à 11.10.

CARTIER: — Sur semaine: Ca barde chez les mignonnes (6) à 5.15, 9.34. Pas de roses pour OSS 117 (5) à 7.41. Films à venir à 9.23. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Pas de roses pour OSS 117 à 1.00, 4.19, 7.38. Films à venir à 2.42, 6.01, 9.20. Ca barde chez les mignonnes à 2.53, 6.12, 9.31. Fin à 11.00.

EMPIRE: — Les oiseaux vont mourir au Pérou (4) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

IMPERIAL: — Cérémonies secrètes (3) à 1.00, 6.16, Violences à Jéricho (—) à 2.49, 8.15. La nuit du lendemain (—) à 4.43, 9.59. Fin à 11.32.

LAIRET: — Sur semaine: Pas de roses pour OSS 117 (5) à 7.41. Ca barde chez les mignonnes (6) à 6.15, 9.34. Films à venir à 9.23. Samedi et dimanche: Pas de roses pour OSS 117 à 1.00, 4.19, 7.38. Films à venir à 2.42, 6.01, 9.20. Ca barde chez les mignonnes à 2.53, 6.12, 9.31. Fin à 11.00.

LE BIJOU: — Sur semaine: Blow Up (4) à 7.00. La 25e heure (—) à 9.00. Fin à 11.15. Dimanche: La 25e heure à 12.30, 4.40, 9.00. Blow Up à 2.50, 7.10. Fin à 11.20. Mercredi: Blow Up à 6.00. La 25e heure à 8.00. Fin à 10.15.

LIDO: — Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée: Le dernier train du Katanga (—) à 6.00, 9.45. La guerre des cerveaux (—) à 7.50. Dimanche: Le dernier train du Katanga à 1.50, 5.40, 9.10. La guerre des cerveaux à 3.40, 7.20.

ODEON (Salle Dauphin) — Le gang du dimanche (5) à 12.30, 4.15, 8.00. Les feux de l'enfer (—) à 2.15, 6.00, 9.45. Fin à 11.46. (Deux fils en couleurs).

ODEON (Salle Frontenac) — Le mariage parfait (5) à 12.30, 3.35, 6.45, 10.00. L'homme à la Jaguar rouge (—) à 1.55, 5.10, 8.25. Fin à 11.27. (Deux films en couleurs). (4e semaine).

PARIS: — Fabilo le grand magicien (—) à 12.30, 3.35. Le trésor de la forêt noire (A-6) à 1.45. En soirée: Film de Gilbert Bécaud (—) à 5.15, 8.15. L'étrangère (5) à 6.40, 9.45. (Quatre films en couleurs).

PIGALLE: — Je fais l'amour par la guerre (couleurs) (5) à 12.45, 3.35, 6.50, 10.00. Les strip-teaseuses (7) à 2.20, 5.30, 8.40.

PRINCESSE: — Histoire d'un amour (4) à 12.45, 6.26. Les séducteurs (6) à 2.37, 8.18. Le vilain américain (A-5) à 4.21, 10.02. Fin à 12.02.

SILLERY: — Sur semaine: Le grand Rock (5) à 7.30. La rage de survivre (—) à 8.50. Fin à 11.00. Dimanche et jeudi: Le grand Rock à 1.30, 4.30, 7.30. La rage de survivre à 2.50, 5.45, 8.45. Fin à 11.00.

STE-FOY (Salle Alouette) — Continuelle, mercredi, samedi et dimanche: I Love You Alice B Toklas (—) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00. En soirée: I Love You Alice B Toklas à 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

STE-FOY (Salle Champlain) — Continuelle, mercredi, samedi et dimanche: Le renard (couleurs) à 1.30, 5.15, 9.10. Le Lauréat (couleurs) à 3.30, 7.15. Fin à 11.0[illegible] En soirée: Le Lauréat à 7.15. L[illegible] renard à 9.10. Fin à 11.00. (2e semaine).

ST-ROMUALD: — Hold Up pour Laura (6) à 7.30. Le plus vieux métier du monde (5) à 9.00. Samedi, matinée pour toute la famille: Reptilicus (6) et L'aigle de Florence (5). Dimanche, matinée pour toute la famille, mêmes films que samedi. En soirée: Le plus vieux métier du monde à 6.00, 9.30. Hold up pour Laura à 8.00.





AUBERGE DE LA COLLINE
Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.

BAL TABARIN
Ce soir : danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.

BARIL D'HUITRE
Ce soir : spectacle, 10 h. 30 et 12 h. 30.

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.

CHATEAU BONNE-ENTENTE
Club "Le Barachois", piano-bar, ambiance de Montmartre. Danse tous les soirs à compter de 19 heures. Lundi, jour de relâche.

CHATEAU FRONTENAC
Danse avec orchestre. Discothèque.

CHATEAU LAC BEAUPORT
Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".

CHEZ GERARD
Ce soir danse avec discothèque.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
Danse avec l'ensemble "Les Four Stars".

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
"Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spacthèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS
Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.

HOLIDAY INN
Ce soir : "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.

HOTEL CAROL
Danse avec l'orchestre "Blue Stars".

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.

LA DILIGENCE
Au guitar-bar; Florient Lambert, danse.

LE BARILLET
Ce soir : Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

L'ITALIA
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

MOTEL CARDINAL
Danse tous les soirs avec orchestre de choix.

MOTEL CARILLON
Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.

MOTEL LE VOYAGEUR
Au Salon-bar, Le Rendez-vous : Orchestre Bob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.

MOTEL UNIVERSEL
Danse tous les soirs avec orchestre.

RESTAURANT LA CLOCHE D'OR
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et Jany.

RESTAURANT LE CAILLOU
Ce soir : Chantons en coeur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.

RESTAURANT SAM WONG
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble d'André Laforce.

RESTAURANT LE VOO DOO
Danse tous les soirs, avec orchestre, et spectacle de Rythm ' Blues.

Roi au moment où naquit Jésus

L'influence d'Hérode a été mondiale

Le règne d'Hérode le Grand, qui était roi de la Judée lorsque Jésus est né, est habituellement présenté dans le contexte de la situation qui prévalait en Judée, à l'époque. Mais son influence a été mondiale, et on devrait l'étudier à la lumière de l'histoire tout entière de l'humanité.

Par George W. CORNELL
de la Presse Associée

Des figures de proue représentant Zeus, roi de l'Olympe, et son fils, Ares, dieu de la guerre, décoraient le navire qui voguait vers le nord, depuis Joppé tout au long de la côte, et ensuite vers le sud, en direction de l'île de Rhodes. Le roi Hérode, debout à l'avant méditait sur son destin.

Tout présageait qu'il serait sommairement exécuté. Il avait mal choisi son allié dans la lutte pour la domination impériale. Pourtant, il avait survécu, déjà, à des malheurs pires, et il supputait présentement les chances qui lui restaient de sauver sa tête.

Il faisait le voyage pour subir une confrontation avec le nouveau maître de l'empire romain, l'empereur Gaius Octavius, qu'on devait appeler plus tard Auguste.

C'est à ce moment-là, précisément, que Jésus naissait à Bethléem, ville de Judée, gouvernée par Hérode, surnommé "le Grand".

Une erreur

Hérode, par une erreur fatale, avait accordé son appui à Antoine, et ce dernier, aveuglé par sa passion pour Cléopâtre, avait tenté de lutter contre César. Maintenant, le nouveau César, triomphant, détenait dans ses mains le sort du royaume de Judée et celui de son roi.

Hérode était un homme dur et ambitieux, "d'un caractère dur et impitoyable", écrit Flavius Josephus, un historien de l'époque. "Il était brutal et indifférent à toute l'humanité". Et pourtant, c'était aussi un guerrier indomptable.

Aujourd'hui, pourtant, à 43 ans, Hérode s'était alourdi et avait perdu de son ancienne vigueur.

Après l'assassinat de Jules César, l'an 44 avant Jésus-Christ, Hérode avait partagé la fortune des assassins Brutus et Cassius, qui l'avaient nommé gouverneur de toute la Syrie. Mais les liens qui l'unissaient à ces deux hommes étaient devenus fragiles lorsqu'Octavius, petit-neveu et fils adoptif de César, ainsi que le général Marc Antoine, s'étaient unis contre eux. Hérode s'était alors tourné vers Antoine, et l'avait couvert d'or et de flatteries, en récompense de quoi Antoine l'avait nommé tétrarque de Judée.

Mais peu de temps après l'armée d'Antigonos, trompant par la ruse les émissaires d'Hérode, assiégeait Jérusalem et s'en emparait, la livrant au pillage.

Un royaume

Hérode s'enfuit à Rome, s'insinua dans les bonnes grâces d'Octavius et d'Antoine. Ce dernier le nomma roi de Judée, l'an 40 avant Jésus-Christ. Le siège de Jérusalem dura deux ans. Hérode avait sous lui 11 légions comprenant 66,000 soldats à pied et cavaliers, mais la ville se défendit avec acharnement. Comme le raconte l'historien Josephus, "la nation juive tout entière était rassemblée" et combattait avec un courage héroïque.

Les Romains envahirent finalement la ville, et "on n'eut aucune pitié ni des enfants ni des vieillards, ni des créatures du sexe faible", raconte encore Josephus.

A partir de cette conquête, l'an 37 avant Jésus-Christ, Hérode fut vraiment roi. Il fit exécuter les membres du Sanhédrin, et en créa un nouveau. Il fit mettre à mort le général juif Pappus, et 45 civils, partisans d'Antigonos. Ce dernier fut enchaîné et renvoyé à Marc Antoine, puis fut plus tard décapité, à la requête d'Hérode lui-même.

Plaidoyer

Lorsque son bateau eût accosté dans le grand port de Rhodes, Hérode, tête nue, se présenta devant Octavius, et lui dit: "O César, aussi vrai que j'ai été fait roi des Juifs par Antoine, ainsi je jure que je me suis servi de mon autorité royale du mieux que j'ai pu, et entièrement à son avantage."

"Lorsqu'il m'est devenu impossible de l'aider dans la guerre, je lui ai donné les meilleurs conseils dont j'étais capable. Mais Antoine n'a voulu écouter aucun de ces conseils. Il a préféré suivre ses instincts téméraires, lesquels n'ont pas été profitables pour lui, mais l'ont été pour vous."

"J'ai déposé mon diadème, poursuivit Hérode, et je suis venu à vous, parce que je mets mes espoirs en votre vertu. Je souhaite que vous vous arrêtiez à considérer que mon amitié a été fidèle, quel qu'ait été l'objet de cette amitié."

Octavius, impressionné par ce plaidoyer habile, s'approcha d'Hérode et lui mettant la main sur l'épaule lui dit: "Non seulement tu seras en sécurité, mais tu seras roi, et cela, beaucoup plus fermement que tu ne l'étais auparavant, en raison de la solidité de ton amitié."

Il ajouta cette admonition, à double tranchant: "Montre-toi pour moi un ami aussi constant que tu l'as été pour Antoine."

Ainsi fut scellée l'association des deux monarques, César-Auguste, fondateur de l'empire romain, et Hérode, roi de Judée. Ils étaient tous deux au pouvoir lorsqu'un autre souverain se manifesta à l'humanité, illuminant le monde entier et faisant naître la fureur dans le coeur d'Hérode.

Le roi Hérode, ayant renvoyé son coiffeur, prit une gorgée de vin dans sa coupe d'argent et envoya un esclave quérir sa femme, Mariamne. Les heures qui suivirent devaient le hanter jusqu'à sa mort, mais cela, il ne le prévoyait pas.

Etendu sur un divan d'ivoire, il attendait. Pour le moment, il était assez satisfait de lui-même et du fait qu'il avait réussi à circonvenir César-Auguste de façon à ce que celui-ci lui conserve son titre de roi de la Judée.

Survint Mariamne, belle comme le jour, mais remplie de révolte. "Je suis venue comme vous me l'avez commandé, dit-elle à Hérode, mais seulement pour vous dire ouvertement que je ne peux plus supporter votre compagnie". Le visage du roi s'assombrit et son être tout entier fut soulevé par des vagues successives d'incrédulité, de fureur, de jalousie et d'impuissance. Mariamne était la seule personne au monde qu'il aimait vraiment. Mais, bien qu'il en fût encore inconscient, Hérode détruisait ce qu'il aimait, tout comme bientôt il allait chercher à détruire l'incarnation même de l'amour absolu, en la personne de Jésus.

Hérode vida alors sa coupe et hocha la tête. Voilà que tout recommençait, ces malheurs qui s'acharnaient sur sa personne, ces complots que l'on tramait contre lui et qui avaient déjà plongé son entourage dans le sang.

La vérité

"Oui, dit Mariamne, vous avez certainement démontré votre amour pour moi lorsque vous avez enjoint à Sohemus de me tuer si quelque malheur vous frappait à cause de César."

Hérode tremblait de rage en entendant ces paroles. Ainsi, elle savait la vérité. Il était évident qu'elle avait réussi à tirer ces renseignements de son comparse Sohemus, et elle n'avait pu le faire qu'en lui accordant des faveurs coupables.

"Débauchée, Adultère", lui cria-t-il. Niant ces accusations, elle sortit en courant de la pièce.

En fait, il était vrai qu'Hérode, pendant son voyage, avait laissé Mariamne et sa mère Alexandra sous la surveillance de Sohemus, avec ordre de les exécuter toutes deux si lui-même était éliminé par César.

Les événements qui suivirent ressemblèrent à beaucoup d'autres qui avaient rempli presque toute la vie d'Hérode : interrogatoires, mensonges, intrigue, tortures, violence et meurtre. Tout s'était toujours passé de cette façon depuis qu'il s'était emparé du trône de Judée par force, annihilant la lignée juive régnante, y compris de nombreux parents de Mariamne.

Hérode avait 10 épouses, mais son union avec Mariamne, princesse juive, avait apporté un élément d'authenticité dans sa cour. Il était très épris d'elle, mais il détestait sa foi inébranlable dans un Dieu universel et éternel, tout comme il haïssait le judaïsme lui-même.

Religion ancienne

Cette antique foi juive, qui remontait très loin dans les origines de la civilisation, était pourtant ignorée presque totalement du reste du monde.

C'est pourtant dans cette très ancienne mais très obscure lignée que Jésus avait choisi de naître, et cet enfant juif devait bouleverser le monde et éclipser à tout jamais la renommée de César et d'Hérode.

Pourtant, César et Hérode avaient façonné jusqu'à un certain point le milieu que les enseignements de Jésus devaient imprégner et transformer. Du point de vue religieux, l'atmosphère de ce temps était amorphe et faite d'un mélange de dieux, de mythes et de superstitions, et le judaïsme, par contraste, était comme une citadelle imprenable.

Mariamne, pour sa part, assistait régulièrement aux offices religieux et à la lecture de la loi et des prophécies, malgré les goûts gréco-romains manifestés par son époux.

Elle l'avait admiré alors qu'il était un jeune général audacieux. Elle l'avait même aimé, mais son estime avait fait place à l'amertume, après que l'ambition insatiable et les soupçons perpétuels d'Hérode l'eurent poussé à assassiner tour à tour son grand-père, son père, son oncle et son frère. Et maintenant, cette méfiance et ces craintes malsaines envahissaient de nouveau le palais d'Hérode, à son retour.

Haïssant Mariamne et l'adorant tout à la fois, mais aveuglé par la jalousie en dépit des protestations de sa femme, Hérode envoya celle-ci à l'abattoir, l'an 28 avant Jésus-Christ. Il en fut de même de la mère de Mariamne, de son beau-frère Castobar, et de plusieurs autres mignons du palais.

Parlant de Mariamne, Josephus écrit : "C'était une femme d'une grande beauté et d'un excellent caractère, reconnue pour sa chasteté et sa grandeur d'âme." Lorsqu'elle fut morte, il ajouta: "L'amour du roi pour elle fut enflammé de façon plus outrageuse qu'auparavant."

Horoscope

MARDI, 23 DECEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Influences planétaires qui augurent des contradictions et des renversements d'opinion. Ne vous départissez pas de votre tact.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous encourage à modifier votre programme. Les résultats d'une enquête vous laisse perplexe.

23 mai au 23 juin (Gémeaux) — Eliminez les activités superflues de votre programme. Votre versatilité sera mise à contribution.

23 juin au 23 juillet (Cancer) — Perspectives réjouissantes pour les jours à venir. Eliminez les risques d'erreurs dans tous les domaines.

24 juillet au 23 août (Lion) — Plusieurs sources de distractions vous éloigneront momentanément de votre travail. Votre sourire aura un pouvoir pacificateur.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous atteindrez un autre niveau de compétence. Ne vous laissez pas influencer par des babillages frivoles.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — La discrétion vous mettra à l'abri d'ennuis disgracieux. Ne confondez pas les apparences avec la réalité.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Soyez raisonnable autant que persuasif. La marche des événements vous donne raison sur plus d'un point.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous apprendrez beaucoup en écoutant les autres. Votre aide financière sera précieuse et viendra à point.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On seconde vos ambitions. Période intéressante pour les natifs de ce signe qui se consacrent à des recherches.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Tenez compte des goûts et des désirs des autres avant de leur faire part des vôtres. De nouvelles obligations sur le plan domestique.

20 février au 20 mars (Poissons) — Le manque de modération de certaines personnes vous déçoit terriblement. Efforcez-vous de tenir vos résolutions.

SI VOUS ETES NE UN 23 DECEMBRE
Votre personnalité et vos ambitions vont bien de pair. Votre jugement saisit des nuances qui échappent à d'autres. Vous cultiverez de belles et grandes amitiés. Votre réputation de personne propre et ordonnée vous précède et vous suit.

MOTS CROISÉS

PROBLEME NO 496
HORIZONTALEMENT

1—Morceau d'étoffe blanche que porte au cou les gens de robe. — Transparent comme la vitre.
2—Application d'esprit pour apprendre (pl). — Grande fête chrétienne.
3—Marmite de cuisine. — Porte à la piété.
4—Saveur amère. — Adresse.
5—Ile de l'océan Atlantique. Article contracté. — Dans le nom d'un historien latin.
6—Le meilleur en son genre. — Prendre jusqu'à terre.
7—Est née avant nous. — Interjection.
8—Fut enlevée et épousée par Héraclès. — Pronom.
9—Qui appartient aux artères.
10—Punaise d'eau. — Enceinte d'un match de boxe. — En matière de.
11—D'un verbe gai. — Dernière lutte contre la mort.
12—Incident qui termine.

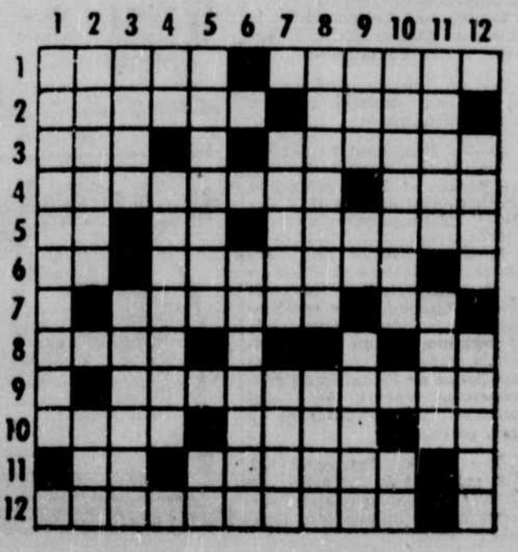
VERTICALEMENT

1—Restitution des forces de la vigueur.
2—Corps relativement très petits. — Epoque.
3—Outil pour couper la corne des pieds des chevaux. — Teinture qui servait dans l'impression de l'indienne.
4—Préposition latine. — Petit piège.
5—Décoration d'intérieur. — Article contracté.
6—On y trouve le gîte et le manger.
7—Couvre la couronne des dents. — Ancienne capitale des ducs d'Auvergne.
8—Qui n'a pas éprouvé de dommage. — Que nous apportons en naissant.
9—Pronom personnel. — Pronom. — Fut cardinal de Québec.
10—Réparer, rajuster. — Con-
11—Fixer sa demeure habituelle. — Organe de la graine, par lequel pénètrent les sucs nourriciers.
12—Volcan de Sicile. — Agile dans ses mouvements.

PROCUREZ-VOUS à la librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres).

SOLUTION NO 495

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	R	E	I	L	■	R	E	B	R	A	S
2	■	E	N	N	U	Y	E	R	■	U	S	A
3	A	T	T	E	N	U	E	■	P	■	T	U
4	M	O	R	S	E	■	L	I	R	A	I	T
5	R	U	E	■	T	R	I	S	U	L	C	E
6	I	R	R	I	T	E	R	O	N	T	■	R
7	T	■	A	R	E	T	E	■	I	E	N	A
8	I	C	I	■	S	A	■	P	E	R	I	■
9	O	R	L	E	■	T	O	U	R	N	E	R
10	N	O	■	■	S	E	I	N	■	E	L	U
11	N	I	O	B	E	■	N	I	E	R	■	S
12	E	T	R	I	P	A	G	E	■	A	V	E





Un divertissement EXCEPTIONNEL !

Une Revue SENSATIONNELLE !

Une attraction EN PRIMEUR A QUEBEC!

pour la première fois au

COLISEE de QUEBEC

du 25 déc. au 1er janv. inclus

Heures des représentations:
MATINEES: 2.00 p.m. du 26 au 31 décembre
6.00 p.m. les 28 déc. et 1 jan.
1.00 p.m. - le 1er jan.
SOIREES: 8.00 p.m. les 25, 26, 27, 29 et 30 déc.
10.30 p.m. (Spectacle de Nuit) le 31 déc.

PRIX D'ENTREE: Parterre et Loges $4.00
Loges (bouts) - Mezzanine (centre) $3.50
Mezzanine (bouts) - Balcon (centre) $2.50
(Taxes et droits inclus)
ENFANTS: Moitié du Prix Régulier en tout temps excepté 8.00 p.m. samedi le 27 décembre.

Un spectacle sur glace qui vous éblouira et que vous n'oublierez jamais. Réalisé, conçu et présenté pour l'agrément de TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE, jeunes et moins jeunes. Des prix d'entrée VRAIMENT FAMILIAUX, à la portée de TOUS. ACHETEZ et DONNEZ des billets pour "Ice Follies" à l'occasion de NOEL, des FETES et du JOUR DE L'AN !



MEILLEURS VOEUX DE JOYEUSES FETES A TOUS DE LA PART DE TOUS LES MEMBRES DE LA TROUPE ET DE LA DIRECTION".

(Billets en vente au Colisée seulement - 525-8101)

L'ordinateur + l'U. du Québec = éclatement de l'information

L'U. du Québec: une information instantanément accessible à tous

QUEBEC. — Si l'on comprend l'université comme une entreprise d'information et de découverte d'information, l'Université du Québec est en passe de devenir, avec ses quatre constituantes et la collaboration des autres universités québecoise, une entreprise dont l'information sera instantanément accessible à tous, partout et dans toutes les spécialisations.

C'est l'univers dont les confins et les moindres détails se trouvent rassemblés à la porte du foyer québecois. Voilà la dimension que prend l'université entreprise d'information dès qu'intervient l'informatique — cette organisation technique qui est en train de bousculer l'histoire en dehors de ses cadres.

Car l'Université du Québec a décidé de jeter, dès maintenant, les bases d'un réseau d'informatique — information qui, vers les années 1972-1973, aura placé les université québecoises au tempo des "temps post-industriels". Les personnages politiques parlaient d'université électronique lors de la fondation de l'UQ. C'est ce que ça veut dire.

Nous lisons dans le rapport du Comité de l'informatique de l'Université du Québec: "La société post-industrielle au sein de laquelle nous vivrons bientôt, permettra la communication instantanée, l'accès immédiat à l'information. Il n'y aura plus de "coins reculés", le globe terrestre deviendra un "grand village" et la société d'alors utilisera les ordinateurs, tout comme nous nous servons du téléphone. Pour aller dans le sens de l'évolution actuelle, l'Université du Québec doit absolument s'écarter des sentiers d'enseignement séculaires et mettre en place les bases d'un réseau complet d'informatique et d'information qui contribuera à en faire une université vraiment nouvelle".

Les deux raisons majeures à l'établissement de ce réseau semblent être que les techniques en informatique se dépassent constamment les unes les autres et qu'il importait donc de jeter dès maintenant les bases d'un réseau pour l'ensemble du Québec.

De même, comme le note le rapport TYAS sur "l'information scientifique au Canada", "il faudra jeter par-dessus bord des méthodes d'enseignement qui remontent à Aristote, et adopter les techniques d'enseignement audio-visuelles, automatisées, fondées sur un équipement électronique encore au stade de la conception et du développement technique..."

L'ORDINATEUR ET LA TRANSMISSION DE LA CONNAISSANCE

A ce sujet, le rapport du comité de l'informatique traite des besoins de l'enseignement au premier cycle: besoins en information et en aide technique. D'abord, on commence par s'apercevoir qu'en ce qui concerne les documents imprimés, un système de prêts inter-bibliothèques ne peut suffire. Il faut pouvoir disposer sur place d'un certain nombre d'exemplaires des ouvrages requis. Quant aux documents audio-visuels, radio et télévision internes, cabines d'écoute vidéothèques, les facilités d'accès et d'échanges s'imposent.

Cet accès rapide à l'information prend des allures utopiques dès que l'on imagine tout le bagage de données que pourra réunir le système d'ordinateurs.

Mais, dit-on, ce sera surtout comme aide technique à l'enseignement que l'ordinateur s'avérera utile; aide au professeur qui pourra illustrer son cours grâce à une machine à écrire ou à écran cathodique reliés à un ordinateur, et apprentissage de l'étudiant seul suivant un cours programmé en questions-réponses, au rythme qui lui convient. Tout ceci, sans parler de l'enseignement même de l'informatique qui devient de plus en plus nécessaire dans le nombreuses disciplines.

De plus en plus, les activités de recherche nécessitent la disponibilité des services d'un Centre d'informatique permettant à la fois le recours à une banque d'information et le traitement de l'information.

Une grande importance s'attache au récent avènement de la banque d'information et des moyens qui permettent d'avoir accès, à partir d'un grand nombre de points éloignés, aux renseignements que la banque peut dispenser. On pourrait emmagasiner d'immenses quantités de renseignements très faciles à consulter instantanément en un point quelconque du globe terrestre.

L'ORDINATEUR ET L'ADMINISTRATION

L'automatisation la plus complète possible des services administratifs de l'UQ contribuera à éliminer délais, attentes, confusions, erreurs, intermédiaires, etc... inhérents à l'administration de toute entreprise d'une certaine envergure.

Une gestion automatisée permettra de satisfaire à la demande en ce qui concerne l'admission, l'inscription, les programmes, les horaires, les dossiers académiques, etc. Elle permettra également de mieux répartir les ressources budgétaires et financières, le personnel, les services, les locaux et l'équipement.

CENTRALISATION A QUEBEC

De l'examen des possibilités et tendances actuelles, le comité de l'informatique a retenu celles qui, s'approchant de la pointe du progrès, ont subi le plus d'expérimentation.

On a conclu que le développement de réseaux séparés (pour Montréal, Chicoutimi, Trois-Rivières et Rimouski) ne peut être justifiable économiquement. Une mise en commun permet, au départ, de satisfaire aux besoins immédiats et d'envisager la possibilité d'un réseau plus puissant en fonction d'un concert global qui intégrerait tous les moyens.

Le système d'informatique proposé se compose de quatre éléments principaux:

1— Un réseau central de communication (voix et données, télétype, téléphone, transport interconstituantes); à Québec, centre géographique.

2— Des réseaux locaux de communication (terminaux simples et à écran cathodique — télévision en circuit fermé).

3— Un complexe informatique intégré, à Québec (centre de calcul, banques d'information, centre de production audio-visuelle, centre de coordination des services bibliothécaires, centre de coordination de l'information des nouvelles, renseignements au public).

4— Un complexe informatique-information pour chacune des universités constituantes (ordinateur terminal, service de bibliothèque, centre de distribution audio-visuel, un service local d'information).

Quant au plan d'implantation du concept Informatique-information, trois phases sont prévues. La phase préliminaire dont le but principal est d'établir un minimum de services informatique-information et de jeter les bases pour des services plus adéquats. La deuxième qui devrait débuter l'an prochain, sera celle du développement, et permettra la consolidation des services tout en s'appliquant à développer une base informatique-information solide et capable d'entreprendre le développement de techniques de pointes. Enfin, la troisième, phase d'expansion, marquera le début de l'expérimentation de techniques avant-gardistes, vers 1972-1973.

L'Université du Québec en 1975

Omniprésente dans l'information universitaire

QUEBEC — En 1975 ou dans au plus six ans d'ici, l'Université du Québec sera omniprésente dans l'information universitaire — universités publiques autant que "privées" — tellement son programme d'expansion du réseau informatique-information va loin.

Même s'il existera deux réseaux d'universités, nous pouvons entrevoir qu'ils seront fortement unis entre eux par le truchement de l'information globale. On se propose d'unir les bibliothèques, les centrales d'informatique — soit directement par les voies électroniques modernes, soit indirectement par un réseau télétype.

Il y a même plus surprenant encore: les universités "envahiront" vos propres domiciles.

Qu'il suffise de noter les projets envisagés, pour l'année 1973 et les suivantes, par le comité de l'informatique de l'UQ:

- **des projets pilotes d'enseignement automatisé;**
- **création d'un vaste réseau d'ordinateurs puissants qui desservirait conjointement toutes les universités du Québec, à frais et temps partagés;**
- **création d'un réseau bibliothécaire conjoint au Québec et affilié aux bibliothèques à l'extérieur du Québec;**
- **participation à un projet de mise en commun des centres universitaires audio-visuels du Québec, permettant une spécialisation plus intense et une plus grande rentabilité;**
- **participation à une étude visant à déterminer l'efficacité et la rentabilité de la transmission en direct de l'audio-visuel entre autres universités du Québec;**
- **études visant à déterminer les possibilités nouvelles offertes à l'enseignement par association de l'ordinateur et de l'audio-visuel;**
- **mise sur pied d'un projet pilote "UNIVERSITE A DOMICILE" permettant de suivre des séries de cours par ordinateurs et moyens audio-visuels.**

Cette énumération semble sortir tout droit de la science-fiction. Au fait, la science de l'informatique sert de pont entre le présent le "futurible" de la science-fiction.

Ainsi, il est à prévoir que bientôt votre fils aille à l'Université discuter avec un professeur de maths pendant que vous suivrez, à la télévision et par téléphone — ou les deux en combiné — les cours de maths que ce même professeur aura livré aux ordinateurs.

De même, l'accessibilité à l'information globale et instantanée sur tout ce que contiennent les universités du Québec, du Canada et même du globe terrestre — n'est plus si lointaine dans nos rêves avec le réseau d'informatique qu'entreprend de construire l'UQ.

Ce ne sont pas les moyens techniques qui posent une limite; ce sont les ressources financières et humaines qui imposent une limite d'ordre temporel.

En effet, le comité d'informatique de l'UQ a posé trois considérations de base qui font foi de cet énoncé:

- **Il est techniquement possible pour toute information, qu'elle soit numérique, imprimée, sonore ou visuelle, d'être automatiquement emmagasinée dans une banque d'information et mise à la disposition immédiate d'usagers, sur demande.**
- **Le développement d'ordinateurs à utilisation collective accessibles à distance par des consoles et terminaux dont la flexibilité et la variété croissent rapidement, permet techniquement à un usager quelconque d'avoir accès à la puissance de calcul de n'importe quel ordinateur relié au réseau téléphonique nord-américain.**
- **Le développement de communication par micro-onde soit terrestre ou via satellite permet d'envisager la distribution rapide et économique de grande quantité d'informations à des distances considérables.**

L'INFORMATION COMPLETE, INSTANTANEE, OMNIPRESENTE

L'Université du Québec se propose d'être à l'avant-garde de la télévision en ce qui concerne l'éducation. Car l'enfant qui regarde à la télévision les astronautes expliquer leur science, voudra voir l'université à l'avant-garde du développement de ces techniques dans son enseignement.

D'ailleurs, "dans certaines universités, on met au point des systèmes qui permettront de sélectionner de simples parties de conférences ou de cours, sur appel téléphonique. D'autres universités, comme celle de Floride, se servent d'un réseau de télévision en direct pour que des cours donnés à l'un ou l'autre des centres techniques de la Floride puissent être captés par de petits groupes réunis simultanément dans tous les autres centres".

De plus, on se dirige actuellement, dans les universités, vers des systèmes d'informatique qui permettront aux doyens de faculté et aux directeurs de recherches de préparer leurs budgets à l'aide de postes terminaux situés dans leurs propres bureaux, aux administrateurs de trouver leurs renseignements dans des banques de données constamment tenues à jour, aux planificateurs de travailler sur des modèles de simulation lorsqu'ils établissent leurs prévisions, aux responsables de l'exploitation d'utiliser leurs ressources d'une manière quasi-optimale, aux abonnés du téléphone d'avoir toujours sous la main un annuaire parfaitement à jour, et tout cela sans que soit jamais interrompue l'activité d'informatique que nécessite la gestion quotidienne de l'université.

Vers le remplacement graduel de l'imprimé par l'audio-visuel

QUEBEC — "Nous sommes dans une période transitoire entre la société où l'information avait comme moyen de diffusion l'imprimé pour aller vers une société où la diffusion de l'information se fera presqu'exclusivement par l'audio-visuel et par l'ordinateur. L'évolution est rapide mais elle doit être graduée et doit s'appuyer sur une solide expérimentation. L'Université du Québec, de par sa nature, a un rôle spécial à jouer au Québec. Elle se doit d'être à l'avant-garde de cette évolution".

Cette réalité a été fortement prise en considération dans le rapport du comité de l'informatique de l'UQ. C'est pourquoi le plan d'ensemble d'implantation en sera un progressif, sous le signe de la modération.

"L'attitude la plus sage est de considérer tous les moyens existants comme étant complémentaires et d'en faire usage au fur et à mesure que ceux-ci se développent, non pas nécessairement pour remplacer une technique existante, mais pour y suppléer. Graduellement, les moyens désuets seront éliminés", lit-on dans le rapport du comité.

On observe par conséquent que le contexte de l'UQ ne permet pas sur une base économiquement justifiable, le développement de réseaux de communications séparés pour chaque moyen. Par ailleurs, une mise en commun permet au départ d'envisager un réseau à frais partagés, capable de subvenir aux besoins immédiats et laisse entrevoir la possibilité d'un réseau plus puissant permettant également la communication d'images télévisées et le transfert rapide de données, d'ordinateur à ordinateur.

Le concept informatique-information proposé pour l'UQ se base sur les développements possibles qui pourraient être réalisés pour les années 1971-1972. On a déjà commencé certains développements immédiats répondant à des besoins pressants dans les domaines de l'ordinateur, de l'audio-visuel et des bibliothèques.

Le concept global fera feu des outils existants, soit: l'ordinateur, l'audio-visuel, les réseaux de communications et les bibliothèques, dans le but d'exploiter au maximum les possibilités présentes.

"Dans cette optique, il est non seulement nécessaire pour les diverses composantes de l'UQ de mettre toutes leurs ressources en commun, mais il est aussi indispensable que l'UQ détienne l'accès, soit par association ou coopération à d'autres sources informatique-information au Québec, au Canada et à l'étranger", lit-on dans le rapport.

Le réseau permettra la communication directe d'une composante à une autre par commutation automatique.

Le système d'informatique se composera des éléments suivants:

1—Un réseau central de communication comprenant:

— voix et données permettant une communication directe pour fins administratives entre Montréal, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi et Rimouski, ainsi que le transfert rapide de données pour tous besoins;

— un réseau télétype reliant l'Université du Québec aux autres universités et bibliothèques pour communication rapide des requêtes d'information;

— un réseau de transport inter-constituante et externe, permettant le transport rapide de livres, films, bandes, ec... à l'aide de camionnettes ou de divers services publics tel que train, autobus, avions.

2—Des réseaux locaux de communication comprenant:

— un réseau de terminaux simples et à l'écran cathodique;

— un réseau de télévision en circuit fermé, secondé par un réseau téléphonique permettant un double emploi des appareils récepteurs, c'est-à-dire, comme récepteur TV ordinaire et comme vidéo-phone unidirectionnel.

3—Un complexe informatique intégré, dépendant du siège social. Il est important, dit le rapport, que ce complexe soit géographiquement séparé des constituantes qu'il doit servir également et sans préférences. Ce complexe, situé à Québec, se composera comme suit:

— un centre de calcul possédant un ou des ordinateurs pouvant répondre aux besoins des organismes raccordés;

— des banques d'information (soit celle de l'Université du Québec ou tout autre banque d'information, où qu'elle soit) permettant l'obtention en direct de certaines informations administratives ainsi que les programmes et données importantes à certains programmes de recherche et d'enseignement.

— un centre de production audio-visuel chargé de produire ou de faire produire, selon le cas, par d'autres organismes tels que Radio-Québec, l'Office national du film, les diapositives, films, bandes sonores et magnétoscopiques, etc., requis pour l'ensemble de l'Université du Québec;

des services bibliothécaires

— un centre de coordination ayant droit de regard sur l'ensemble et le déploiement des ressources en livres et autres imprimés; ce centre serait en outre, responsable des emprunts dans les organismes extérieurs;

— un centre de coordination des nouvelles au service des relations publiques, responsable de la diffusion de l'information aux étudiants et aux professeurs.

4—Un complexe informatique - information intégré pour chacune des universités constituantes comprenant:

— un ordinateur - terminal servant à l'enseignement local de la programmation et d'intermédiaire entre les utilisateurs locaux et l'ordinateur central;

— un service de bibliothèque dont le rôle serait de satisfaire les besoins locaux en maintenant la documentation locale indispensable, transmettant à l'organisme central les demandes d'emprunt et informant sa clientèle de l'existence de la documentation disponible;

— un centre de distribution audio-visuel servant aussi à l'enseignement de l'utilisation de l'audio-visuel;

—un service local de nouvelles.

Le complexe central sera situé au INRS

QUEBEC — Le complexe central du réseau informatique-information de l'Université du Québec sera vraisemblablement situé au complexe scientifique de Ste-Foy du nouvel Institut national de recherche scientifique (INRS), nous a déclaré M. Pierre Jeanniot, vice-président aux communications de l'UQ.

Il annonçait de même qu'une vingtaine de spécialistes seront embauchés d'ici janvier pour mettre sur pied le réseau et qu'environ 50 à 60 personnes formeront éventuellement l'équipe du complexe informatique-information.

De même, l'UQ a pris contact avec quelque huit manufacturiers majeurs pour obtenir d'ici trois ou quatre semaines des offres quant à l'installation d'équipement électronique de base.

Enfin, M. Jeanniot déclarait au téléphone que le réseau informatique-information ne dépend pas du Service des moyens techniques d'enseignement (SMTE) du ministère de l'Education. Le réseau fait donc partie intégrante de l'UQ et il est à supposer qu'il se développera en fonction des universités plutôt qu'en fonction des maisons publiques d'enseignement telles que les écoles secondaires et les CEGEP.

D'ailleurs, le président de l'UQ, M. Alphonse Riverin annonçait récemment que des ententes ont déjà été conclues qui permettront de relier le réseau de l'UQ avec les centres d'informatique de McGill et de Laval, actuellement les plus développés au Québec.

Comme le faisait remarquer M. Jeanniot, "deux hypothèses sont à la base du rapport que le comité de l'Informatique de l'UQ a publié: premièrement, que toute information, quelle que soit sa forme (livre, bande magnétique, fiche, etc.), doit pouvoir être trouvée et communiquée le plus rapidement possible; deuxièmement, qu'en matière d'informatique, et surtout en ce domaine, la mise en commun de ressources n'est plus une simple addition, mais une multiplication des ressources".

Heures d'affaires:

Lundi le 22 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 23 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 24 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée
Samedi le 27 décembre de 8.30 a.m. à midi

Lundi le 29 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 30 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 31 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée
Samedi le 3 janvier de 8.30 a.m. à midi

A tous nos clients anciens et nouveaux nous souhaitons un "JOYEUX NOEL"

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 27 décembre 1969.

Trans Aubaines! CREME GLACEE TRANS-KEBEC saveurs assorties Pinte plastique CHACUNE .49

Trans Aubaines! REMPLISSAGE POUR TARTES VACHON COCONUT BOITE 19 OZ .27

Trans Aubaines! MELBA TOAST OLD LONDON REGULIERE BOITE DE 100 .65

Trans Aubaines! EAU MINERALE SAINT-MALO 2 bouteilles .59

JUS DE POMME ALLEN VITAMINE 2 btes 48 oz .73
POIRES BARTLETT KY FANTAISIE 2 btes 28 oz .89
PECHES KY FANTAISIE 2 btes 28 oz .89
BISCUITS BUTTER MILK PILLSBURY 2 btes 8 oz .33
CHOCOLAT CHIPS PILLSBURY Boite 15 oz .47
MIEL LIQUIDE DOYON Jarre 16 oz .41
BISCUITS MELANGES DAVID CANADA MIX Boite 36 oz $1.09
BUCHE DE NOEL VACHON PATE VANILLE, GLACAISE CHOCOLAT 24 oz Chacune $1.29
BITS & BITES CHRISTIE Boite 7 oz .43
PATATES CHIPS DULAC les deux sacs 16 oz .89
CHOCOLAT AUX CERISES LOWNEYS Boite 14 oz .88
BROMO SELTZER Format familial .99
PATE A DENTS CREST Format Super $1.19
LAMES GILLETTE PLUS PLATINE Format 5 lames .69
BAS-CULOTTES ORDINAIRES, GRANDEURS ET COULEURS ASSORTIES La paire $1.49
BAS-CULOTTES NU - GRANDEURS ET COULEURS ASSORTIES La paire $1.69
BATTERIE TRANSISTOR MOYENNE O'J GRISSE EVEREADY 2 pour .59
DETERGENT SURF Format familial $1.35
CIRE LIQUIDE BRILLANT FUTURE Boite 27 oz $1.35

PRIME DE LA SEMAINE: Pour les jeunes: LIVRE A COLORIER comprenant 32 magnifiques dessins sur la Confédération et le Canada. Valeur régulière: .79 SPECIAL .59

FELICITATIONS A LA GAGNANTE D'UN TELECOULEUR RCA Mme Léandre Roy Place Maupas, St-Romuald, Lévis Cliente de: J.-A. GALLICHAND rue Commerciale, St-Romuald, Co Lévis



DINDE EMPAQUETEE A VIDE CANADA CATEGORIE "A" 20 livres et plus La livre .39
8 à 12 livres La livre .45
JAMBON PESSE CUITE COMPLETE OU DEMIE La livre .75
CENTRE ou STEAK DE JAMBON CUIT La livre .95
QUART de FESSE DE JAMBON CUIT La livre .85
SAUCISSE FUMEE SWIFT PREMIUM Cello 1 lb .49
TOURTIERES BILOPAGE A LA VIANDE 16 oz .69



ORANGES SUNKIST NAVEL GROSSEUR 113 LA DOUZAINE .59
POMMES McINTOSH CANADA FANTAISIE GROSSEUR 120 La douz. .47
CONCOMBRES FLORIDE ETATS-UNIS NO 1 2 pour .35
RADIS FRAIS FLORIDE ETATS-UNIS NO 1 Cello 6 oz .10
ATOCAS FRAIS LATE ETATS-UNIS NO 1 Boite 1 lb .39

TRANS-AUBAINES BAS PRIX TOUS LES JOURS

THE SALADA ORANGE PEKOE Boite 60 sachets .83
TOMATES AYLMER CHOIX Boite 28 oz .37
HUILE VEGETALE CRISCO Bout. 24 oz .75
CATSUP ROUGE HABITANT (CHOW CHOW) Jarre 16 oz .51
DILL PICKLES HABITANT ENTIER Jarre 24 oz .45
PARIS PATE Boite 7 oz .37
BISCUITS RITZ CHRISTIE Boite 1 livre .61
POUDING AU RIZ NESTLE Boite 13 oz .28
CARAMELS KRAFT MELANGES Cello 14 oz .51
ALLUMETTES TRANS-KEBEC Boite 50 livrets .25
SACS A DECHETS UNION CARBIDE EXTERIEUR 26 x 36 Cello 10 sacs .69
DETERGENT A VAISSELLE FINISH Boite 20 oz .69
CHIFFONS J ROSES Boite de 12 .61
POLI A MEUBLES PLEDGE JOHNSON Aérosol 12 oz 1.46

LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE" en couleurs
Plus de 8000 dessins en COULEURS, incomparables stimulants de la mémoire visuelle. PLUS DE MILLE ARTICLES.
VOLUME 1 1.49 VOLUMES 2 A 24 1.99
CETTE SEMAINE No 16
Cette série de volumes se prolongera jusqu'au 24e volume.

TK Trans-Kébec MARCHE D'ALIMENTS

On prend soin de vous chez Trans-Kébec

Un comité nord-américano-britannique a été créé

NEW YORK (P.C.) — Un comité nord-américano-britannique qui étudiera, entre autres, les domaines de friction et de coopéra- entre le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis a été annoncé dimanche.

Le "British-North American Committee" se composera de 80 membres, représentant l'industrie, les mouvements ouvriers, l'agriculture et le milieu universitaire. M. Robert M. Fowler, président de l'Association canadienne des Pâtes et Papiers préside le comité exécutif tandis que les co-présidents du Comité lui-même sont Lord Howick, président de la société Commonwealth Development Corp., de Grande-Bretagne et M. Harold Sweatt, président honoraire de la compagnie Honeywell Inc.

Dans un communiqué conjoint, les présidents ont précisé que le Comité est convaincu que "l'élaboration de liens solides et constructifs entre le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont d'une importance, vitale pour l'avenir du monde libre."

Le Comité étudiera les grands problèmes auxquels les pays-membres auront à faire face au cours des années '70.

Pour l'année 1970

Optimisme mitigé dans les bourses canadiennes

Par la PRESSE CANADIENNE

Après une année d'instabilités, les bourses canadiennes envisagent l'année 1970 avec un optimisme mitigé. Les hausses records enregistrées durant 1968 se sont prolongées dans les cinq premiers mois de l'année 1969, provoquant des records aux indices.

Mais à ce moment, le gouvernement a lancé sa campagne contre l'inflation, les taux bancaires furent augmentés, et les réactions ne se sont pas faites attendre. Les prix ont dégringolé durant les mois de juin et juillet, et les transactions ont suivi la même tendance.

Les bourses ont repris lentement durant la deuxième moitié de l'année. A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a atteint un sommet record de 198.77 en mai, mais est tombé à 164.25 en juin et juillet. Il était remonté à 183.12 la semaine dernière.

A la veille de la nouvelle année, le président de la Bourse de Toronto, M. J. R. Kimber, prévoit plusieurs problèmes pour les années 1970.

Le crédit dans notre société est devenu très serré et la bataille contre l'inflation n'est pas encore gagnée. Il faut donc que toutes les précautions soient prises, a ajouté M. Kimber.

Il a également noté que toute nouvelle loi pour protéger l'investisseurs doit prendre en considération que les contraintes légales et sociales ne doivent pas créer des conditions dans lesquelles les entrepreneurs qui veulent créer des nouvelles entreprises auraient les mains liées.

M. Kimber a passé en revue les dix dernières années de la bourse, durant lesquelles le volume des transactions est passé de $1,800,000,000 à la fin des années 1950, à $5,700,000,000 cette année, soit une augmentation de 200 pour cent en dix ans.

Le président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Charles Neapole, prévoit, pour sa part, une amélioration constante, mais non spectaculaire, au cours des années 1970. Il a noté qu'il y a des incertitudes au sujet des réformes fiscales proposées par le gouvernement fédéral et que cela nuira aux marchés, car lorsqu'il y a incertitude, les gens préfèrent laisser leur argent en banque plutôt que l'investir.

M. J. R. Thomson, gérant de la Bourse de Calgary, espère que les transactions atteindront cette année le deuxième plus haut point de l'histoire.

AUX BOURSES

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a cédé .50 à 183.12 et le nombre des échanges a été de 10,532,000 actions. Les valeurs en recul ont été supérieures en nombre aux valeurs gagnantes dans une proportion de 452 à 326.

Aux Bourses Canadienne et de Montréal, l'indice composé a fléchi de .36 à 176.55 et le virement a été de 4,751,000 actions. Les valeurs en baisse ont été supérieure aux valeurs en hausse dans une proportion de 204 à 125.

Selon Brice Mackasey, ministre fédéral du Travail

Claude Wagner devrait être élu chef du parti libéral

MONTREAL (P.C.) — M. Bryce Mackasey, ministre fédéral du Travail, a déclaré vendredi que Claude Wagner devrait être élu comme chef du Parti libéral du Québec.

M. Mackasey a souligné qu'il parlait en tant que Québecois et non à titre de ministre dans le cabinet fédéral de M. Trudeau.

Il s'agissait du premier politicien fédéral à s'engager publiquement au cours de cette campagne de leadership.

M. Mackasey a exprimé son appui entier à M. Wagner au cours d'une réunion de délégués à la convention de janvier prochain.

L'assemblée avait lieu à Verdun, comté qui est représenté à la fois par M. Mackasey et par M. Wagner, à Ottawa et à Québec respectivement.

Le ministre fédéral du Travail a alors déclaré que le "Québec souffrait d'un manque de leadership".

"Il est nécessaire d'élire Claude afin de lutter contre l'"establishment", la haute finance et les parasites", a-t-il dit.

"Claude Wagner n'est pas le candidat choisi par l'"establishment", ces parasites qui se tiennent dans les coulisses", a-t-il dit.

Le ministre fédéral a ajouté que l'on avait tort d'accoler à M. Wagner, ancien procureur de la Couronne et ministre de la Justice du Québec, l'étiquette de candidat du "law and order".

"Il existe déjà trop d'oppression dans cette province", a dit M. Mackasey. "Je ne crois pas que les mesures restrictives soient la réponse aux problèmes, et M. Wagner non plus", a dit le ministre fédéral.

M. Mackasey a ajouté que "si les conventions des parties étaient menées correctement, M. Wagner n'aurait aucune difficulté à l'emporter. Mais cela n'est pas le cas".

"Nous avons vu que chaque sondage mené jusqu'ici, que ce soit par les journaux ou les postes de radio, a démontré que le peuple du Québec appuyait la candidature de M. Claude Wagner".

Il a ajouté que les délégués à la convention ne devraient pas voter comme bon leur semble, mais qu'ils devraient "faire entendre la voix de la population qu'ils représentent".

Pour sa part, M. Wagner a déclaré aux délégués qu'il avait perçu une inquiétude profonde chez la population concernant l'actuel leadership de 'tour d'ivoire" dans la province.

Le chant du cygne de G P

TORONTO (PC) — GP a pris sa retraite.

Pour une petite proportion de la population — soit les membres de la profession journalistique — ces initiales, associées à cet événement, marquent une date importante.

Elles indiquent en effet le jour où Gillis Purcell directeur général de la Presse Canadienne depuis 1945 quittera son poste à la veille de son 75e anniversaire de naissance.

Architecte du service de nouvelles national du Canada, M. Purcell a peut-être, au cours des trois dernières décennies contribué plus que tout autre à déterminer comment la nouvelle nationale est recueillie, diffusée et présentée au Canadiens. Pourtant, comme il a toujours évité la publicité, son nom est peu connu en dehors du milieu journalistique.

Ce soir, plus de 200 de ses amis seront présents à un diner offert en son honneur; il y aura là les propriétaires de journaux les rédacteurs en chef, les radiodiffuseurs et autres gens du milieu avec lesquels GP a transigé au cours de sa carrière.

LA PC

Avant d'accéder à la direction générale de la PC, M. Purcell avait été, pendant 13 ans, directeur-général adjoint et, entre son accession à ce poste et sa retraite, le budget de l'agence de nouvelles s'est multiplié par sept, passant de $800,000 à $6,000,000.

L'agence fournit aujourd'hui la nouvelle nationale et internationale à 103 quotidiens et 297 postes de radio et de télévision disséminés à travers tout le pays.

Les 400 membres de son personnel, répartis à travers les bureaux du Canada et ceux de New York York, Washington, Londres et Paris, expédient de la nouvelle sur un réseau qui couvre 40,000 milles alors que, avant le Deuxième Conflit Mondial, le territoire ne s'étendait que sur 12,000 milles.

On estime que, chaque jour, plus de 13,000,000 de Canadiens lisent les nouvelles émanant de la CP et de la PC.

Au cours des années de son mandat à la direction générale, les initiales CP et GP sont devenues synonymes, surtout pour tous ceux qui reçoivent l'un ou l'autre des innombrables documents qui émanent du bureau du directeur-général : aide-mémoires, conseils critiques et suggestions.

HOMMAGE

Quand, en 1967, le Cercle des Journalistes d'Ottawa lui accorda son certificat d'excellence, ce fut "en hommage à la Presse Canadienne qui a contribué à nous faire mieux comprendre le Canada et le monde et en hommage à la personne qui a tant fait pour construire et orienter cet organisation".

Le credo de M. Purcell en matière de nouvelles paraît assez simple et, selon lui, est tout aussi valable pour le plus grand propriétaire de journaux que pour la plus nouvelle recrue chez les débutants de la PC; il se résume en trois mots: honnêteté objectivité et précision.

Sous son égide, des changements importants ont été opérés dans le domaine de l'obtention et de la transmission des nouvelles et, sur le plan politique, ces améliorations ont même entrainé une modification de la législation fédérale sur les élections.

Les services de la Presse Canadienne furent les premiers à permettre une compilation des votes assez rapide pour que les résultats de certains comtés puissent être transmis dans l'Ouest avant la fermeture des bureaux de votation risquent d'influencer la décision des voteurs. Le gouvernement passa dons une loi qui, dès 1968, interdisait la publication de résultats avant la fermeture des bureaux de votation.

SERVICE FRANÇAIS

Parmi les autres améliorations apportées au service de nouvelles au cours des années où M. Purcell assumait la direction générale, il faut noter les éléments suivants :

— Création en 1948, d'un service de photo de la PC, remplaçant l'ancien service d'expédition par courrier aérien qui se faisait sur une base d'échange entre quelques journaux du pays par un réseau de transmission de téléphotos qui offre à 60 quotidiens du pays les photos canadiennes et internationales susceptibles de les intéresser.

— Création du Service français qui, depuis 1951, dessert les quotidiens de langue française de trois provinces, leur fournissant la nouvelle nationale et internationale en français;

— Mise sur pied d'un service de transmission des nouvelles par téléimprimeur, ce qui permet aux journaux d'alimenter leurs linotypes de façon à obtenir la composition automatique du texte.

Au cours des dernieres années, les progres techniques dans ce domaine ont marqué l'entrée de l'ordinateur, grâce auquel on obtient la composition uniforme des lignes, de façon à accélérer l'utilisation des tableaux boursiers ou encore les textes très longs que les journaux qui possèdent la machinerie nécessaire peuvent recevoir à raison de 1,050 mots à la minute.

BIOGRAPHIE

Né le 25 novembre 1904, à Brandon, au Manitoba, M. Purcell est issu d'une famille de journalistes. Son père, Philip Purcell, voyagea énormément dans le cadre de sa profession; après avoir travaillé dans des organes de presse à Winnipeg, à Guelph, à Detroit et à Chicago, il assuma le poste de rédacteur-en-chef du Sun de Brandon, une ville qu'il quitta en 1912 pour devenir chef des nouvelles internationales au Winnipeg Free Press. Ensuite, de 1917 à 1932, il fut l'imprimeur de la Reine pour le Manitoba. Il mourut en 1939.

Ses premiers travaux de journalisme, des documentaires et des illustrations qu'il vendait au Free Press, permirent à GP de payer ses cours à l'université du Manitoba.

Une fois diplomé, il prit un poste à plein temps au Herald, l'hebdomadaire de Hanna, en Alberta.

Ensuite, il déménagea vers l'est du pays, devenant chroniqueur sportif au Star de Borden City, qui est devenu depuis le Windsor Star. Ensuite, il postula l'emploi de chef des nouvelles internationales au Times d'Oshawa, mais la direction jugea qu'à 24 ans, il était beaucoup trop jeune pour assumer ce poste.

Sa demande d'emploi fut remise à J.F.P. Livesay, qui était alors le directeur-général de la PC; celui-ci lui offrit un poste, à son choix à Toronto, Winnipeg ou Montréal. Afin de rester près des siens, M. Purcell choisit Winnipeg.

A LA PC

En 1929, il fut assigné au bureau d'Ottawa, affecté à la tribune parlementaire et deux ans plus tard, il devenait assistant chef de nouvelles au Bureau-chef de Toronto.

En 1934, il assumait le poste de surintendant général troisième poste dans la hiérarchie de la PC.

De 1939 à 1945, il fut directeur général adjoint aux côtés de J.-A. McNeil, qui avait succédé à M. Livesay quand celui-ci avait pris sa retraite, en 1939. Au cours de cette période, une des principales responsabilités de M. Purcell fut d'établir le service des nouvelles de guerre de la PC, service qui mérita à l'agence quelques postes internationaux importants.

En octobre 1941, alors qu'il était en service outre-mer en tant qu'officier de relations publiques pour le First Canadian Corps, il surveillait un essai d'envois d'approvisionnements par parachute quand les cordons d'une des caisses se rompirent; le caisson s'écrasa sur la jambe de l'observateur, qui fut broyée à tel point qu'on dut l'amputer au-dessus du genou.

Son premier membre artificiel fut une jambe de bois que M. Purcell surnomma Barney. Finalement, Barney fut remplacée par une jambe artificielle en métal et elle eut un enterrement nostalgique selon un cérémonial très élaboré, qui comprenait même une crémation.

SA FAMILLE

Bien que certains employés de la PC jurent encore qu'il travaillait au moins 27 heures par jour, M. Purcell a toujours trouvé le temps de s'occuper de sa famille et de voir ses amis, tout en poursuivant ses deux violons d'Ingres, la pêche et les échecs.

Il a même trouvé le temps de passer sa thèse de maitrise à l'Université de Toronto, traitant de la censure en temps de guerre.

Sa femme, qu'il appelait du prénom affectueux d'Archy, en souvenir d'une particularité littéraire de Don Marquis, est décédée en 1968.

Il a deux fils, Peter, qui travaille pour l'industrie des papiers fins à Montréal, et Bob, journaliste au Toronto Star; trois filles, Judy, Mme Marcel Hamelin, de Québec, Patsy, Mme John Smart, de Kingston, Ont., et Sue, journaliste au Star de Montréal.

C'est John Dauphinee qui succédera à M. Purcell; depuis 1965, il occupait le poste de directeur-général adjoint.

la ville de québec

avis / offres / demandes

Le 1er décembre 1969

ROLE D'EVALUATION DES IMMEUBLES POUR

1970-71, 1971-72 et 1972-73

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation des immeubles pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au Service d'estimation, chambre 212, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du lundi 1er décembre au lundi 22 décembre 1969 inclusivement (les dimanches exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

DEPUIS 10 HEURES A.M. JUSQU'A 4.30 HEURES P.M. (Heure normale de l'Est), LES SAMEDIS JUSQU'A MIDI

Toute personne qui se croit lésée par quelque entrée à ce rôle d'évaluation devra, au cours de la période ci-dessus mentionnée, porter plainte devant le bureau de Revision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Revision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

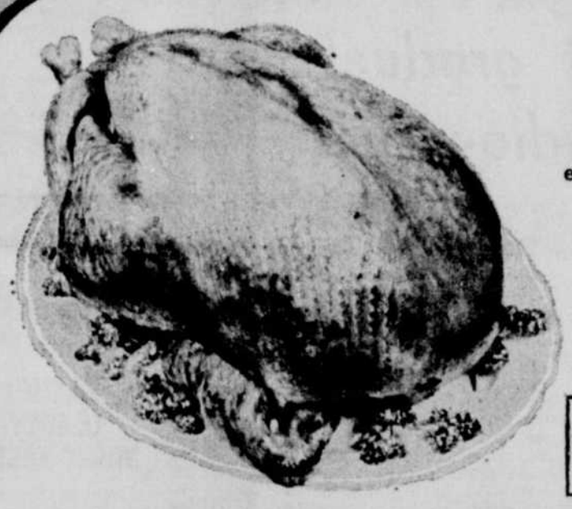
Après le 22 décembre 1969, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

L'assistant-trésorier de la Ville
François Gagnon, c.a.

Un très JOYEUX NOEL à tous

Marché Excel — Groupe des Épiciers NB — Unis pour plus bas prix — Rive-Sud

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 27 décembre 1969



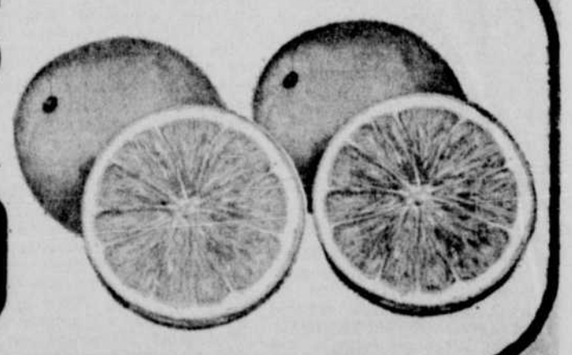
DINDE
empaquetée à vide, Canada, Catégorie "A"
20 livres et plus — La livre .39
8 à 12 livres — La livre .45

JAMBON FESSE CUITE COMPLETE OU DEMIE - LA LIVRE .75

EGG ROLLS BILOPAGE Boite de 6 .53
TOURTIERES BILOPAGE à la viande 16 oz .69
SALAMI ROULE COORSH 12 oz .65
SALADE AUX CHOUX COORSH, DU CHEF, PATATES 3 pour $1.00
CENTRE OU STEAK DE JAMBON CUIT La livre .95
QUART DE FESSE DE JAMBON CUIT La livre .85

CELERI Floride, Etats-Unis no 1 Grosseur 24 Le pied .33
POMMES McIntosh, Canada Fantaisie Colle 5 livres .49
CANNEBERGES Fraiches, Late, Etats-Unis no 1 Boite 1 livre .39

ORANGES SUNKIST NAVEL Grosseur 138 La douzaine .49



CRISTAUX DE SAVEUR A L'ORANGE TANG 4 env. .79
JAMBON BURNS DANS L'EPAULE Boite 1½ lb $1.89
SAUCE BAR. B.Q. CORDON BLEU 2 btes 15 oz .49
BETTES MARINEES HABITANT Jarre 24 oz .39
OIGNONS MARINES HABITANT Jarre 16 oz .57
OLIVES FARCIES GATTUSO Jarre 12 oz .63
MARINADES SUCREES HEINZ Jarre 32 oz .59

OFFRE SPECIALE — LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE" en couleurs
Plus de 6000 sujets en couleurs, incomparables (lorsqu'on les compare à ceux de la mémoire visuelle)
PLUS DE MILLE ARTICLES
VOLUME 1 $1.49 | VOLUME 2 à 24 $1.99 | LE MONDE A LA PORTEE DE TOUS
Cette série de volumes se prolongera jusqu'au 24e volume

Heures d'affaires:
Lundi le 22 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 23 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 24 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée
Samedi le 27 décembre de 8.30 a.m. à midi
Lundi le 29 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Mardi le 30 décembre de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.
Mercredi le 31 décembre de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi fermé toute la journée
Samedi le 3 janvier de 8.30 a.m. à midi

MARGARINE BLUE BONNET Boite 3 lb $1.09
BISCUITS DAVID CANADA MIX Boite 30 oz $1.09
CONFITURE FRAISES OU FRAMBOISES HABITANT AVEC PECTINE Jarre 24 oz .65
CHOCOLAT AUX CERISES LOWNEYS Boite 14 oz .88
PAPIER TOILETTE SCOTT 4 roul. .59
MIX-O EAU DE JAVEL CONCENTREE Cont. 128 oz .67
DETERGENT SURF Format familial $1.35

POIS VERTS IDEAL, CHOIX, NO 2 Boite 19 oz .35
FEVES JAUNES COUPEES IDEAL, CHOIX 5 boites 19 oz $1.00
TOMATES AYLMER, CHOIX 2 boites 28 oz .73

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Désignées sous le nom de Communauté urbaine

Les régions de Montréal, Québec et l'Outaouais sont dotées d'un gouvernement supramunicipal

par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (P.C.) — Les régions de Montréal, Québec et de l'Outaouais sont, depuis vendredi et samedi, dotées chacune d'un gouvernement supermunicipal désigné sous le nom de Communauté urbaine.

C'est, en effet, samedi après-midi, que l'Assemblée nationale a adopté le dernier des trois projets de loi mettant sur pied ces communautés urbaines, soit celui concernant la région de l'Outaouais.

La Chambre avait procédé de même samedi midi pour la région de Québec et vendredi dans le cas de Montréal.

Les discussions entourant l'adoption du bill 75 (Montréal), se sont déroulées sur une période de près de deux semaines et c'est sur division que l'Assemblée nationale adopta la troisième lecture de ce bill.

Plusieurs députés de l'Ile de Montréal se sont opposés en tout ou en partie, au contenu du bill 75.

Tel ne fut pas le cas pour les bills 76 (Québec) et 77 (Outaouais) qui n'ont presque pas rencontré d'objection en Chambre.

CHANGEMENTS

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, le parrain de ces trois bills qui totalisent plus de 1,030 articles, avait soumis, au printemps dernier, des avants-projets.

Des consultations et des discussions avaient été engagées à partir de ces documents de travail avec les municipalités et les corps intermédiaires afin de mettre au point les projets de loi.

Ces derniers ont alors été adoptés avec de nombreux amendements, lesquels n'ont toutefois pas modifié les grands principes.

Seul le bill de la Communauté urbaine de Hull a été adopté dans son texte original, sauf quelques amendements.

M. Lussier avait déposé les trois projets de loi à la fin du mois de novembre.

Les longs débats qui ont précédé l'adoption du bill 75 ont été valables dans une grande partie pour les deux autres projets de loi, ce qui eut pour effet de diminuer considérablement la longueur des autres discussions.

Le bill sur la Communauté urbaine de l'Outaouais a pu être adopté ainsi en l'espace de quelque deux heures et demie.

Dans chacun des cas, la communauté urbaine sera dirigée par un conseil et un comité exécutif au sein desquels les municipalités concernées seront représentées.

La communauté urbaine vise principalement à regrouper ou régionaliser divers services publics, tels les égouts, la santé, la police, le rôle d'évaluation uniformisé, la circulation, le transport en commun, l'eau, le réaménagement du territoire, le traitement des données, la construction, etc.

87 MUNICIPALITES

Le coût de tous ces services intégrés sera assumé par les municipalités suivant l'établissement d'un taux d'évaluation basé sur les biens imposables.

La Communauté urbaine de Montréal aura compétence sur les 28 municipalités de l'Ile de Montréal et sur l'Ile Bizard, soit une population d'environ deux millions d'habitants.

Celle de Québec s'étendra à 27 municipalités de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, soit de Montmorency, à l'est, jusqu'à Saint-Augustin, à l'ouest.

Quant à la Communauté de la région de l'Outaouais, elle exercera sa juridiction sur 32 municipalités situées de part et d'autre de la ville de Hull.

Le gouvernement aidera à l'établissement de ces communautés au moyen de subventions.

La Communauté de Montréal recevra une subvention de l'ordre de $8,900,000 alors que les deux autres communautés jouiront de subventions d'établissements équivalant à deux dollars par habitant.

De plus, le gouvernement versera d'autres montants représentant plusieurs millions de dollars soit pour la Société d'aménagement de l'Outaouais, pour le Bureau d'assainissement de la Communauté de Québec ou pour les Commissions de transport de Montréal et de Québec.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand et le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, de même que M. Lussier ont exprimé le souhait que les communautés urbaines se développent normalement afin de tirer le maximum d'efficacité que l'on attend d'elles.

L'institution de ces trois communautés urbaines constituent une première étape vers l'établissement d'organismes semblables dans les autres régions du Québec.

Les deux prochaines régions qui seront dotées d'une communauté urbaine sont celles du Saguenay et de Sherbrooke, a confié un porte-parole du ministère des Affaires municipales, selon les projections actuelles.

Les députés à l'heure de '70 pour $21,000.00

QUEBEC (PC) — Le traitement annuel de base des députés de l'Assemblée nationale sera porté de $18,000 à $21,000.

Le premier ministre Bertrand a déposé, samedi, un projet de loi visant à mettre les dépenses des députés à "l'heure de 190", selon ses propres termes.

Ce nouveau salaire comprendra les allocations de dépenses non imposables qui seront maintenant de l'ordre de $9,000.

L'augmentation se présente sous forme d'allocation mensuelle de $200 pour chaque membre de l'Assemblée nationale pour défrayer le maintien d'un local où il peut recevoir les électeurs de son comté.

De plus, l'allocation de tansport des députés sera de 14 cents du mille.

Par ailleurs, lorsqu'un député aura siégé pendant cinq ans et obtenu la faveur de ses électeurs à deux reprises, il sera éligible au fond de pension.

Daly et Morin demeure au Québec

MONTREAL (P.C.) — M. Georges Daly, président de l'entreprise montréalaise Daly et Morin, qui avait annoncé il y a deux semaines qu'elle déménagerait en Ontario à cause de la grève de ses employés, a déclaré samedi que le conflit a été réglé et que sa compagnie resterait au Québec.

M. Daily a dit au cours d'une interview que les "points litigieux" avaient été réglés par suite d'une séance de négociation qui a duré 38 heures à Québec sous la présidence du ministre du Travail, M. Maurice Bellemare.

La compagnie Daly et Morin, qui est spécialisée dans la fabrication de tentures et de stores, avait annoncé son intention de déménager son usine de Lachine, en banlieue de Montréal, à Cornwall, en Ontario, à la suite d'une grève de quatre mois de 275 de ses 400 employés.

Les employés avaient débrayé en août dernier afin d'appuyer leurs demandes de hausses de salaires et d'avantages sociaux, de même que l'atelier fermé. Ces syndiqués sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

"Il n'y aura pas d'atelier fermé, a dit M.Daly, et de plus nous pourrons accorder des sous-contrats, quelque chose que nous ne pouvions faire auparavant". "Bien que tous nos projets sont prêts pour notre déménagement ... nous demeurons dans la province", a-t-il dit. M. Daly a ajouté qu'il faudra "au moins un mois" avant que tous les employés soient rappelés au travail.

"Il y a tellement de détails à mettre au point après tout ceci, mais je pense que dans environ un mois, nous devrions être de nouveau en pleine opération". M. Daly a dit que la compagnie avait perdu un chiffre d'affaires "dans les millions" à cause de cet arrêt de travail de quatre mois.

Les détails de l'entente survenue entre les deux parties les employés gagnaient entre $1.27 et $2.32 l'heure, soit une en cause n'ont pas été divulgués. Au moment de la grève, moyenne de $1.75.

Selon Allard

La hausse des taux de l'électricité rapporteront environ 25 millions

QUEBEC (PC) — Le ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, a déclaré à l'Assemblée nationale, samedi, que la hausse des tarifs d'électricité de l'Hydro-Québec rapportera environ $25,000,000 en 1970.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a semblé mettre quelque peu en doute la justification de cette hausse du taux d'électricité. Il a ajouté qu'en se basant sur le bilan de 1968 de l'Hydro, il est à prévoir que l'Hydro peut s'attendre à un profit net d'au moins $50 millions sans compter les intérêts pays sur ces réserves "qui, dans le fond, sont une autre réserve que l'Hydro se ménage.

"Est-ce que le ministre considère comme normal que l'Hydro-Québec augmente ses tarifs pour payer une plus grande partie de ses investissements dans de nouveaux projets ou dans des projets dont la construction se poursuit", a demandé M. Lesage.

M. Allard a répondu que ce n'est nullement dans l'intention de payer de nouveaux investissements, "mais qu'uniquement dans le but de raffermir sa situation sur le marché des emprunts américains".

Le chef de l'Opposition a signifié qu'il est très important que cette augmentation substantielle du taux d'électricité soit justifiée d'une manière beaucoup plus précise et adéquate qu'elle ne l'a été dans une déclaration du président de l'Hydro, M. Roland Giroux.

Le Conseil des ministres tient une réunion spéciale

QUEBEC (C.St-L.) — Le Conseil des ministres a tenu une réunion spéciale de deux jours au Parlement afin d'élaborer la politique budgétaire de la prochaine année. L'on sait à cet effet que le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu a constitué des groupes de travail formés de nombreux experts dans le domaine de la finance et de l'économique.

M. Beaulieu a indiqué depuis sa prise en charge du ministère sa ferme intention de réduire les dépenses non essentielles et les titulaires des différents ministères devront, semble-t-il, se livrer à des petites négociations plutôt ardues afin de récupérer leur part maximum du gâteau.

Les observateurs sont d'avis d'autre part que plusieurs autres questions ont fait l'objet de cette réunion assez extraordinaire dont le prochain remaniement ministériel et les prochaines élections en rapport avec la session de février.

En ce qui a trait au remaniement, plusieurs possibilités ont été envisagées, dont M. Jean Cournoyer à la Fonction publique et M. Marcel Masse aux Communications, mais l'on ignore encore si M. Bellemare désirera demeurer en poste jusqu'à la fin de son mandat.

Le comité des citoyens de Milton-Parc à Montréal

Contre la réalisation du projet Concordia

MONTREAL (PC) — Le comité des citoyens de Milton-Parc, à Montréal, s'en est pris vendredi à la ville de Montréal et au gouvernement de la province pour l'adoption du bill 249 permettant la réalisation du projet Concordia et pour le déni de justice, dont les citoyens dissidents du quartier en cause sont présumément victimes à cette occasion.

Ce projet de loi 249 vise à forcer les occupants de lotissements non encore acquis par la Société de gestion Concordia Ltée à se soumettre à un plan d'ensemble de réaménagement, lequel suspend momentanément le droit de propriété pour un projet qui n'est pas issu de l'initiative de la ville de Montréal.

Le Comité de citoyens fait valoir que de telles "expropriations" ne sont autorisées que pour des projets où le bien commun est en cause.

Il affirme de plus que le projet Concordia a été condamné ci que le sien a été approuvé par des organismes tels que le Conseil des Agences sociales de Montréal et le Conseil des œuvres.

Le comité de citoyens de Milton-Parc ajoute: "Il est maintenant évident que la ville de Montréal avec l'aide de quelques représentants du gouvernement provincial est décidée à promouvoir les intérêts d'une compagnie privée et à réduire au silence par tous les moyens possibles les objections des citoyens qui vivent dans l'arrondissement".

Jean-Noël Tremblay veut faire entendre la voix de la raison

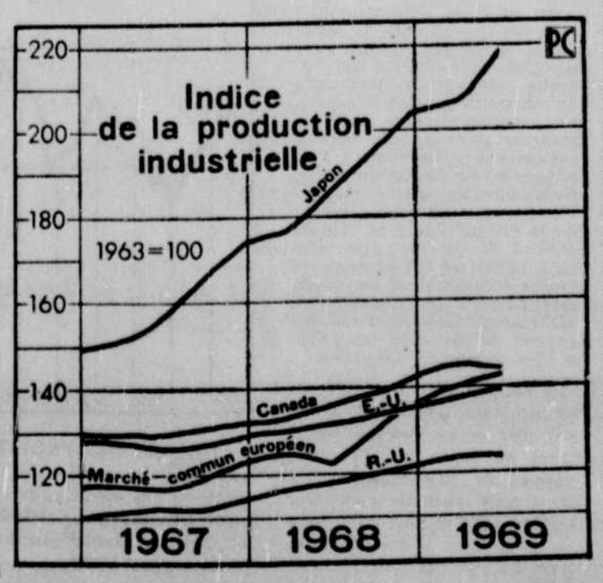
CHICOUTIMI (PC) — Le ministre des Affaires culturelles et député de Chicoutimi à l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Tremblay, a demandé hier aux administrateurs municipaux de faire entendre la voix de la raison aux citoyens qui sont alertés par les mouvements de contestation.

S'adressant aux dirigeants des municipalités de son comté, lors d'une réception à l'occasion des fêtes, hier, à Chicoutimi, M. Tremblay a dit qu'il est grand temps que "les gens d'expérience comme vous expliquent aux jeunes l'état actuel de la situation.

"Tout n'est pas parfait, nous avons du chômage et des gens qui souffrent, a ajouté le ministre, mais une chose est acquise: nous sommes partis de loin et nous avons bâti une société en santé. Nous devons faire un examen de conscience et nous demander si nous faisons entendre la voix du bon sens et de la sagesse".

Après avoir fait observer que bien des pays du monde ne possèdent pas encore tous les avantages dont nous bénéficions, M. Tremblay a souligné que bien des jeunes, même certains professeurs, se font des illusions graves dont il faut se farder, car la société évolue graduellement et lentement, mais elle tient compte, des valeurs qui ont permis de bâtir cette même société.

PIERRE Beaulieu
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cie Paquet)
Téléphone : 529-9351



Problème religieux ou moral?
TELE-CONSEIL
523-8761

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
et verres de contact
363, de la Couronne
Tél.: 524-2413

A Montréal

La vague de crimes ne s'abrège point

MONTREAL (P.C.) — La vague de crimes, qui s'est abattue sur la métropole en dépit des mesures spéciales de sécurité qui ont été prises il y a déjà plus d'une semaine, ne semble pas vouloir diminuer, a déclaré hier la police de Montréal.

Au cours d'une période de 12 heures, soit dans la nuit de samedi à dimanche, au moins 22 vols à main armée ont été rapportés, déclare la police. Les statistiques montrent qu'en moyenne, il se produit un hold-up par heure en période normale.

En guise de mesures spéciales, des patrouilles supplémentaires ont été mises en service et l'on arrête tous les véhicules d'allure suspecte dans le but d'empêcher de tels délits avant qu'ils n'aient lieu.


Joyeux Noël
BONNE SANTE POUR 1970
Dr ANDRE HAMEL
CHIROPRATICIEN
1303, 4e Avenue, Québec — Tél. : 523-9933

l'Action financière

Assouplissement du programme américain de contrôle sur la sortie des capitaux...

WASHINGTONG (AFP) — Le gouvernement américain a annoncé récemment des mesures d'assouplissement modéré du programme de contrôle des sorties de capitaux, à partir du 1er janvier 1970.

Ces mesures visent essentiellement à favoriser les investissements directs des entreprises dans le pays en voie de développement et les crédits bancaires à l'exportation.

Les investissements directs à l'étranger d'une entreprise américaine ne seront pus contrôlés s'ils demeurent inférieurs à $5 millions au lieu de $1 million actuellement. Mais il faut que les $4 millions supplémentaires soient investis dans des pays en voie de développement. Ce changement portera le plafond global des investissements directs à l'étranger à $3.3 milliards en 1969, à 3.6 milliards en 1970.

Le plafond des prêts que l'ensemble des banques américaines pourront faire à l'étranger est relevé de $10,1 milliards, à $11,4 milliards. Mais un contingent de $1.3 milliard est réservé exclusivement pour les prêts destinés à financer des exportations de biens et services américains à l'étranger.

DEFICIT SUBSTANTIEL

Il convient d'ailleurs de remarquer qu'en raison du resserrement du crédit aux Etats-Unis, les banques américaines sont actuellement $1 milliard au-dessous du plafond de leurs prêts à l'étranger.

En présentant le nouveau programme de contrôle des sorties de capitaux pour l'année 1970, M. Paul Volcker, sous-secrétaire au Trésor, a déclaré que les difficultés persistantes de a balance interdisaient un assouplissement plus considérable des restrictions. Sans donner de chiffres, il a indiqué que, pour l'enemble de l'année 1969, les paiements extérieurs des Etats-Unis se solderaient par un déficit substantiel.

Le programme de contrôle sur les mouvements de capitaux avait été institué en janvier 1968 par le président Lyndon Johnson, pour contribuer au redressement de la balance des paiements. Pendant la campagne électorale de 1968, M. Nixon avait promis d'éliminer progressivement ces contrôles et il avait annoncé un premier train de mesures de libéralisation en avril dernier.

Deux services essentiels de la Fédération des Caisses d'épargne et d'économie

Par souci de protection des argents qui lui sont confiés, la Fédération des Caisses d'épargne et d'entraide économique du Québec a institué, en 1969, deux services essentiels: le fonds de stabilisation et l'assurance du capital souscrit et non payé.

D'après le directeur général adjoint, M. Eric Forest, le FONDS DE STABILISATION ajoute une garantie supplémentaire à l'épargne. Constitué du quart de un pour cent du capital souscrit par chacun des membres, il atteindra, l'an prochain la somme de $165,000.

Bien sûr, comme toutes les caisses d'épargne et de crédit de la province de Québec, les Caisses d'entraide économique possèdent un fonds de réserve et un fonds de prévoyance pour parer à toute éventualité. Mais la fédération a voulu, affirme M. Forest, aller plus loin et garantir doublement le capital autant que l'épargne des membres en créant un fonds qu'elle administre et dont les argents paieront toute perte encourue par une caisse, lorsque ses propres réserves ne suffiront pas.

"Nous y verrons tous, a déclaré M. Forest, une autre raison d'investir dans l'Entraide économique, sachant qu'à la satisfaction de faire sa part pour le développement régional, s'ajoute pour chacun le sentiment qu'inspire un placement sécuritaire".

Quant à l'assurance, elle paiera tout capital souscrit et non payé d'un membre qui décède et ce, jusqu'à concurrence de $6,000. En somme, elle couvrira pleinement toute souscription de $1,500, $3,000 ou de $6,000. La police ne coûte que 1% du capital souscrit et assuré.

L'équilibre actuel du marché financier international risque d'être seulement temporaire

MONTREAL - Le marché financier international semble présentement en meilleur équilibre que jamais depuis 1961. Mais cet équilibre risque d'être seulement temporaire.

Telle est la mise en garde qu'on trouve dans la Revue des Affaires de décembre de la Banque de Montréal, où il est question des perspectives de certaines grandes monnaies.

Un indice du retour du marché financier à un meilleur équilibre est justement la baisse marquée du prix de l'or sur le marché libre, soit de $44 E.-U. l'once en mai à tout près du prix "officiel" de $35 E.-U. l'once au début de décembre.

Les principaux facteurs de ce phénomène sont l'atténuation des forces inflationnistes aux Etats-Unis; le rajustement des taux de change du franc français et du mark allemand; l'amélioration de l'état de la balance des paiements de la Grande-Bretagne; et la décision d'ajouter $9.5 milliards E.-U. aux réserves monétaires internationales, sous la forme de droits de tirage spéciaux au cours des deux prochaines années.

Mais la B de M dit que "l'équilibre actuel, si heureux soit-il, semble devoir être plutôt temporaire, à moins qu'il ne survienne de grands changements de politique."

La force des exportations allemandes sur les marchés du monde — et, partant, celle du mark dans les paiements internationaux — ne semblent pas souffrir de la réévaluation. Cinq industries allemandes forment 70 pour cent des exportations allemandes; ces industries se sont fait de solides positions à l'étranger et, grâce à leurs marges élevées de bénéfice, elles sont capables de les défendre.

D'autre part, pour les Allemands, l'inflation reste tolérable jusqu'à 2 pour cent par année, mais plusieurs autres grands pays commerçants sont prêts à accepter 3 ou 4 pour cent. "Tant qu'il y aura cet écart, dit la revue de la banque, le problème du mark sous-évalué va périodiquement assombrir la scène monétaire internationale."

Les perspectives du franc français se sont trouvées meilleures du fait de sa dévaluation et de la réévaluation du mark. Sur les tiers marchés, les prix ont évolué nettement en faveur de la France et contre les exportations allemandes. "Quant à savoir si la France va tirer pleinement parti des possibilités qui s'offrent à elle, cela dépend surtout du succès des offres du gouvernement pour freiner la demande intérieure. Les mesures jusqu'ici présentées... paraissent suffisantes pour freiner l'investissement. Toutefois, l'on a fait très peu jusqu'ici pour contenir les dépenses de consommation."

Au sujet de la livre anglaise, voici ce qu'en dit la revue de la B de M: "quant à la question de savoir si les récentes statistiques favorables du commerce annoncent ou non une reprise durable pour la monnaie sterling, cela dépend surtout des événements à l'intérieur même du Royaume-Uni, c'est-à-dire du succès du gouvernement à empêcher le coût de la main-d'oeuvre au Royaume-Uni de monter plus vite qu'à l'étranger." Toutefois, les grèves continuent et les syndicats ouvriers ont obtenu des majorations de salaires qui dépassent de beaucoup les 3.5 p. c. des directives officielles.

Devant la rapide accumulation en quelques temps des réserves d'or et de devises étrangères au Japon — elles sont passées de $2.9 milliards E.-U. à $3.5 milliards entre décembre 1968 et novembre 1969 — on se livre à des conjectures touchant la réévaluation imminente du yen japonais.

Au sujet de la lire italienne, la banque signale qu'en dépit du surplus constant de la balance des paiements au compte courant, l'Italie a connu un exode considérable et persistant de capitaux. Cet exode est attribuable à l'attrait des taux d'intérêt élevés sur le marché des eurodevises, et aussi à un manque de confiance des investisseurs italiens dans la solidité de leur propre économie, en proie à l'agitation ouvrière et aux crises gouvernementales.

"Il est vraiment possible, laisse entendre la banque, de voir reparaître des déséquilibres chroniques des paiements dans un avenir pas trop éloigné ... D'autre part ... les réserves monétaires mondiales n'ont pas augmenté aussi vite que le commerce international, et il semblerait que la situation des disponibilités internationales va demeurer serrée ... Les déséquilibres des balances des paiements restent donc une préoccupation capitale du point de vue de la stabilité monétaire internationale, car leur financement va continuer d'être difficile."

Mine fabuleuse

ADELAIDE (AFP) — L'Assemblée générale de Poseidon, "l'entreprise du siècle", comme l'appellent les agents de change de ondres, s'est tenue à Adélaide et a acclamé un des dirigeants de la société qui a annoncé que les gisements de nickel découverts étaient suffisamment abondant pour permettre une exploitation immédiate. Les actions de Poseidon dont les gisements sont en Australie occidentale, on connu une "envolée" sans précédent.

Les forages, a-t-on appris, indiqueraient que les réserves de nickel seraient considérables et que d'autres minerais, dont le platine et le palludium, y auraient été découverts.



LE PLACEMENT ET VOUS

DIVERSIFIEZ VOS VALEURS, MAIS PAS TROP

Parmi les divers phénomènes qui affectent le monde du placement, on remarque le pouvoir d'achat de l'argent, les problèmes politiques, les guerres, les mouvements de masse et les problèmes qui intéressent la sécurité de chaque individu. S'il était possible de trouver aisément des réponses à tous ces facteurs, il n'y aurait plus de problèmes. Nous sommes des humains et nous vivons en société. Donc, il y a des problèmes.

Cette chronique hebdomadaire poursuit comme objectif l'implantation d'une politique de placement des épargnes chez les nôtres. Si en plus, elle vous permet d'atteindre un meilleur rendement dans le placement de vos capitaux, c'est encore plus intéressant. Un tel but est atteignable et réalisable. Je ne doute pas que la réalisation de ces objectifs ne pourra qu'être bénéfique à l'ensemble de notre société.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE!

N'investir que pour obtenir un revenu, n'investir que pour placer ses capitaux, et n'investir que pour se prévenir contre l'inflation sont des attitudes qu'il faut rejeter immédiatement. Il faut bien comprendre que l'achat d'actions d'une entreprise ne doit être effectué qu'au moment où le rendement attendu sous toutes ses formes atteint sa plus grande possibilité de réalisation.

Quand le placeur a considéré que les instances de gains l'emportent haut la main sur les risques attendus, il décidera à ce moment d'acheter des valeurs mobilières. Ce facteur est décisif dans le choix des valeurs qui répondent aux objectifs du placeur.

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES VALEURS

Au moment d'effectuer un placement, le placeur devra s'assurer que son choix répond bien à ses objectifs. A ce moment, si toutes ses questions se concentrent sur une seule valeur, il ne sera pas exagéré d'affirmer que s'il place une partie de ses épargnes dans cette valeur, il obtiendra un placement relativement sûr. Au même moment, les possibilités de gains sur son capital investi dans des actions doivent être assez intéressantes pour qu'une partie de son capital seulement soit nécessaire pour obtenir le rendement attendu sur l'ensemble de ses placements.

Autrement dit, la diversification des placements n'est pas nécessaire. Une ou deux, ou trois ou quatre valeurs tout au plus devraient être achetées. Cependant, elles devraient être bien choisies, acheter à un moment bien précis et entrevoir des possibilités de gains si grandes que chacune de ces valeurs ne nécessitera pas l'apport d'une grande partie du capital disponible.

UN BON PLACEMENT, AU BON MOMENT

Suivant cette politique de placement, seulement les meilleures valeurs sont achetées au bon moment. Les risques sont diminués de deux façons. D'abord, par un choix sélectif qui a nécessité une grande attention et ensuite par le maintien d'une grande liquidité. La concentration des placements dans un petit nombre de valeurs assure qu'un court laps de temps sera nécessaire pour choisir chacune des valeurs et que tous les détails nécessaires auront été étudiés pour chaque valeur.

Une telle politique de placement évite la diversification des placements. De plus, on évite d'avoir une partie de son capital qui ne sera pas investi durant un certain temps.

Tout programme d'investissement qui engage tous les capitaux disponibles d'un placeur, tout le temps, devrait se traduire par un échec à moins que le montant investi soit relativement faible. Mettre toutes ses épargnes dans une ou deux valeurs mobilières rendra les erreurs dispendieuses. Par contre, une trop grande diversification prouve une ignorance du marché des valeurs mobilières.

Le courtier en valeurs mobilières, membre de l'Association peut vous rendre de grands services. La confiance est de rigueur. Parlez-lui en ou écrivez-moi!

Claude Hoquin

Changements dans les opérations financières de Investors Group

WINNIPEG — A l'issue d'une réunion de son Conseil d'administration, The Investors Group de Winnipeg a annoncé certain nombre de changements qui toucheront les opérations financières de la compagnie. Ces changements ont été faits dans le but de donner plus de liberté d'action à la direction des opérations financières dans son travail de routine. Cette nouvelle organisation sera mise en place dès le début de l'année prochaine.

La première étape de ce remaniement administratif embrasse les sociétés de distribution. Pour le moment, Investors Syndicate Limited a pour tâche d'écouler les actions de trois fonds mutuels d'Investors ainsi que ses contrats de capitalisation; Western Savings and Loan se charge des contrats de capitalisation et des deux fonds mutuels de Provident. A la suite de cette réorganisation, les équipes de vente d'Investors Syndicate Limited et de Western Savings and Loan seront réunies et l'équipe de The Western Savings and Loan Association fera partie de celle d'Investors Syndicate Limited dès le 2 janvier 1970. Les bureaux de vente de Western Savings deviendront des bureaux régionaux d'Investors Syndicate. La clientèle de Western Savings and Loan Association pourra se renseigner, comme d'habitude, aux mêmes bureaux que par le passé.

En annonçant la décision du Conseil d'administration, M. C.E. Atchison, président de The Investors Group, souligne: "Le but de cette réorganisation est naturellement de rendre nos opérations encore plus efficaces. En réunissant les deux équipes de vente, nous nous attendons à réaliser d'excellentes économies".

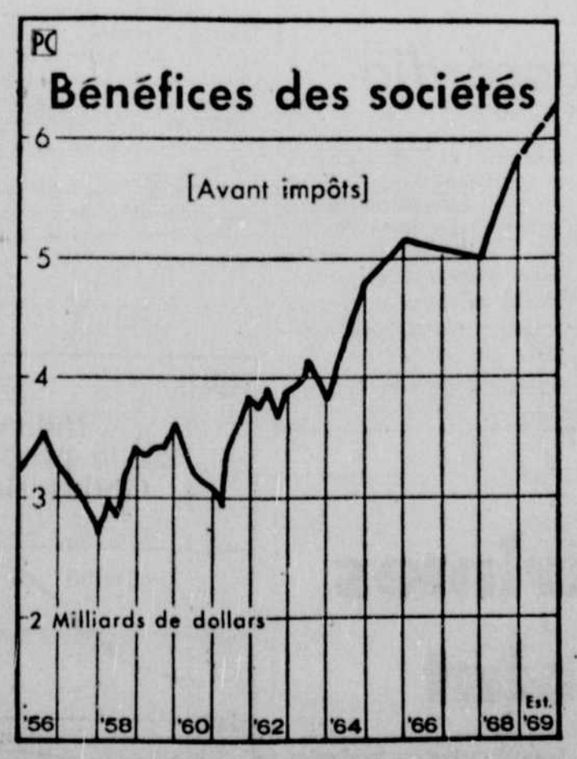
"Ceux de nos clients qui font affaires avec WSL continueront de profiter du même service de gestion et du même service de vente que par le passé. Par suite de ce remaniement, notre réseau de succursales dans l'ouest du pays s'en trouvera agrandi, ce qui nous permettra de servir mieux encore le public de cette région".

C'est en 1960 que The Western Savings and Loan Association devint une filiale entièrement dépedante de The Investors Group.

La seconde étape de cette réorganisation sera marquée par la fondation d'une nouvelle filiale, également entièrement dépendante de The Investors Group, Investors Securities Management Ltd. Cette société se chargera d'une partie de la gestion financière qu'assume aujourd'hui The Investors Group. Avec le temps, on espère que cette nouvelle société se chargera de toutes les responsabilités de gestion de portefeuilles pour permettre à The Investors Group de remplir son rôle unique de société holding. Monsieur Philip Newman en a été nommé président et Monsieur Quinn Bamford vice-président.

Un troisième changement, qui ne se rattache pas forcément aux deux premiers, consistera à n'accepter des souscriptions de fonds mutuels qu'au "prix du jour". Jusqu'à présent, les fonds mutuels vendaient leurs actions au "prix de la veille"; cela signifiait que les clients pouvaient souscrire des actions au prix qui avait été coté en fermeture de bourse la veille de leur commande. Comme les fonds mutuels sont des placements à long terme, on estime que la date du prix coté, à 24 heures après, ne devrait avoir aucune importance à longue échéance. En se servant du "prix du jour", c'est-à-dire en permettant au client de souscrire ses actions au prix coté en fermeture de bourse le jour même de sa commande, l'actionnaire ne devrait aucunement en souffrir, et c'est pour cela qu'Investors va désormais l'employer. Cette nouvelle méthode aura cependant pour effet d'éliminer toute spéculation à court terme.

Le Conseil d'administration a également annoncé la nomination de Monsieur R.H. Jones, vice-président, bureau des placements, au poste d'administrateur de The Investors Group.



• HAUSSE DES PROFITS — Les profits des corporations, c'est-à-dire les profits totaux de toutes les compagnies après soustractions des pertes encourues, sont évalués pour 1969 à environ $6,346,000,000, ce qui représente une hausse de 8 pour cent sur les profits pour 1968, évalués à $5,876,000,000.
(Graphique PC)

Demande américaine au Marché Commun de prolonger l'offre de concessions tarifaires

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a demandé aux pays du Marché commun de prolonger pour la seconde fois leur offre de concessions tarifaires en échange de "l'american selling price" que le Congrès n'a toujours pas autorisée.

Lors de la grande négociation tarifaire du Kennedy Round en 1967, les pays du Marché commun avaient offert une réduction supplémentaire des droits de douane sur les produits chimiques et l'élimination de la taxe spéciale à l'importation des automobiles de grosse cylindrée si les Etats-Unis abolissaient avant le 1er janvier 1969 le système dit de "l'american selling price" utilisé pour le calcul des droits de douane sur certains produits chimiques.

L'ancien président Johnson n'ayant pas obtenu à temps que le Congrès approuve cette concession réciproque, les pays du Marché commun avaient prolongé l'an dernier leur offre jusqu'au 1er janvier 1970 à la demande du gouvernement américain. Or l'élimination de l'american selling price, inscrite dans la nouvelle législation sur le commerce extérieur et transmise par le président Richard Nixon au Congrès, le 18 novembre, n'a toujours pas été votée.

PROLONGATION

La Comission économique européenne a pas encore répondu à la demande américaine qui lui a été présentée il y a quelques jours. Mais on pense généralement, dans les milieux spécialisés, qu'elle prolongera son offre pour une année supplémentaire.

L'élimination de l'american selling price n'aurait sans doute qu'un effet marginal sur le développement des exportations communautaires aux Etats-Unis. Elle intéresserait davantage certains pays nonmembres du Marché commun, tels que la Grande-Bretagne et la Suisse.

Mais l'american selling price est devenu, dans les rapports entre les Etats-Unis et le Marché commun, le symbole des résistances protectionnistes américaines aux efforts du gouvernement pour libéraliser le commerce international. Le retrait de l'offre européenne de concessions réciproques diminuerait considérablement les chances du président Nixon d'obtenir un vote favorable du Congrès sur les mesures de libéralisation qu'il a proposées.

Informations financières

REICHHOLD CHEMICALS (CANADA) LIMITED

Un total de 581,224 actions sans valeur au pair ont été inscrites à la Bourse de Montréal le mardi 16 décembre 1969.

Symbole au téléscripteur: "R C I". Catégorie: industrielle. Siège social: 1919 Wilson Avenue, Weston (Ontario).

Incorporation et nature de l'entreprise: La compagnie a été constituée en corporation en vertu des lois de la province d'Ontario par lettres patentes datées du 26 octobre 1949. Selon des lettres patentes supplémentaires datées du 6 décembre 1968 ses actions autorisées et émises ont été fractionnées sur une base de trois pour une.

Reichhold Chemicals (Canada) Limited est une compagnie associée de Reichhold Chemicals, Inc., qui est engagée, directement et par ses succursales, par ses compagnies associées et par ses compagnies licenciées, dans la fabrication et la vente de résine synthétique, de produits chimiques industriels et de matière colorante inorganique aux Etats-Unis et dans 20 autres pays. En vertu d'un accord daté du 13 avril 1959, tel que modifié, la compagnie a obtenu pour une période de 25 ans à partir du 1er janvier 1959, une licence exclusive pour utiliser ses brevets d'inventions, ses formules, ses procédés, sa connaissance technique et sa marque de fabrique dans la fabrication et la vente au Canada de toute la résine chimique et synthétique étudiée et produite ou à l'être dans l'avenir par Reichhold Chemicals, inc., pendant la durée de l'accord sur paiement d'une royauté.

La compagnie détient toutes les actions ordinaires de ses succursales, Varcum Chemical Corporation (Canada) Limited, qui est présentement inactive, et The Canada Printing Ink Company Limited qui a été achetée le 18 juillet, fabrique une gamme complète d'encre et distribue des fournitures d'art graphique de marques reconnues.

Directeurs et administrateurs: MM. Otto Jay Myers, président du conseil et administrateur, Chappaqua, New York; George Leon Hagen, président et administrateur, Clarkson (Ontario); Donald Gay McNabb, vice-président exécutif et administrateur, Woodbridge (Ontario); Robert James Adams, vice-président, région de l'Est et administrateur, Beaconsfield (Québec); William Arthur Weismann, vice-président, promotion des ventes et administrateur, Merrick, Long Island, New York; Louis Roy, vice-président, ventes de la région de l'Est, Dorval (Québec); Brian Wilson Shields, secrétaire et administrateur, Toronto (Ont.); Brian Gallagher, trésorier, Willowdale (Ontario).

CAPITALISATION:

	Autorisées	Emise et en circulation	A être inscrite
Débentures à fonds d'amortissement, 8%, séries "A", dues le 1er novembre 1989	$4,000,000		
Actions sans valeur au pair	2,287,500	481,224	581,224*

* — Un total de 100,000 actions sont réservées pour émission lorsque les droits d'actions attachés aux débentures de la série "A" seront exercés.

BENEFICES:

ETAT CONSOLIDE DE BENEFICES

	Années terminées le 31 décembre		Six mois terminés le 30 juin (non vérifié)	
	1967	1968	1968	1969
Ventes	$13,286,401	$16,108,449	$7,483,030	$10,874,237
Bénéfices nets avant l'impôt et autres	886,053	631,014	357,334	442,471
Bénéfices nets pour la durée	450,806	321,576	186,634	226,195

Registraire et agent de transfert: La National Trust Company, Limited à Toronto, Montréal et Vancouver.

MAGNASONIC CANADA Ltd

Un total de 1,027,500 d'actions ordinaires, sans valeur nominale ou au pair de la compagnie seront inscrites le vendredi 12 décembre 1969 sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Leur symbole au téléscripteur: "M G S"

La catégorie: Industrielle.

Siège social: 4980, rue Buchan, Montréal (Québec)

Incorporation et nature de l'entreprise — La compagnie a été incorporée en vertu des Lois du Canada, par lettres patentes en date du 28 octobre 1954, sous le nom de I. Klein Ltd. Elle a acquis les affaires de M. Ignez Klein, dont l'entreprise fut fondée en 1950. Le nom de l'institution fut changé en celui de Perfect Manufacturing & Supplies Corporation Ltd. en 1961 et elle fut désignée sous la raison sociale actuelle, le 24 juin 1969. Le 1er avril 1968, les actifs nets de Ruba International Corporation et de Magnasonic Industries Ltd., fondée en 1961 et 1964 respectivement par M. Klein et les membres de sa famille, furent acquis par la compagnie actuelle.

Cette dernière voit à la distribution exclusive au Canada d'une grande variété de produits identifiés sous les marques de commerce "Sanyo", "Grundidig", "JVC Nivico" et "Kenwood". En outre, la compagnie distribue au-delà de 1,000 produits, sous sa propre marque de commerce, "Selfix", comprenant des microphones, des haut-parleurs, des écouteurs des transistors, des transformateurs, du matériel de vérification et des cartouches de phonographes. Ces produits sont vendus en gros à d'autres distributeurs électroniques et à d'autres fabricants. L'entreprise fabrique également des radios, des magnétophones et des magnétophones à huit pistes pour voitures, à prix populaires, sous le nom "Magnasonic".

La compagnie et Sanyo Electric Trading Co. Ltd., la succursale internationale de Sanyo ont incorporé la compagnie Sanyo Canada Limited, afin de fabriquer des appareils de télévision au Canada. Chaque compagnie détient la moitié des actions émises de Sanyo Canada Limited et chacune est obligée d'investir $150,000 en capital et la compagnie fera aussi un emprunt pour financer la production initiale.

Directeurs et administrateurs MM. Ignaz Klein, président et administrateur, Outremont (Québec); Bernard Klein, vice-président exécutif et administrateur, Outremont (Québec); Reuben Klein, vice-président et administrateur, Toronto (Ontario); Emil Marx, vice-président directeur général et administrateurs, Laval (Québec); Robert Hirschel, c.a., vice-président — finance, secrétaire-trésorier et administrateur, côte St-Luc (Québec); Léo Rosentzveig, c.a. administrateur, Montréal (Québec) William Cecil Corbett, administrateur, Baie d'Urfé (Québec).

CAPITALISATION

	Autorisées	Emises et en circulation	A être inscrites
Eprunts bancaires (obtenus)		$1,332,999	
Billets subordonnés 7½%		360,000	
Capital-actions: Action ordinaires sans valeur nominale ou au pair	2,000,000	1,000,000	1,037,500*

* Un total de 37,500 actions sont réservées pour émission future.

Actions à être libérées — 403,000

BENEFICES:

Etat combiné de bénéfices pour les quatre ans terminés le 31 mars.

	1966	1967	1968	1969
Revenu	$3,010,461	$2,973,652	$6,980,039	$11,323,691
Bénéfices avant l'impôt	68,980	56,666	209,799	827,139
Bénéfices nets	42,625	37,200	118,785	395,989

REGISTRAIRE ET AGENT DE TRANSFERT: La Montreal Trust Company à Montréal, Halifax, Toronto, Calgary et Vancouver.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10305
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 janvier 1970

Divers postes

FOURNITURE DE DOUZE (12) TRANSFORMATEURS DE COURANT-TENSION ET DE TENSION 161 kV et 138 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3000) chèque vise payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 16 décembre 1969

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

PROJET: Conversion de la centrale thermique à l'huile, BFC Bagotville (Qué.)

Dossier: B9-26

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure normale de l'est), le vendredi 23 janvier 1970 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs se spécialisant dans ce genre de travail pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N. J. Smith, secrétaire
6e étage, Edifice Kenson
225, rue Metcalfe
Ottawa 4 (Ontario)

Le bébé canadien accomplit sa première action civique dès l'âge de trois mois

Par JEAN SHARP

TORONTO (P.C.) — Le bébé canadien accomplit sa première action civique à l'âge de trois mois environ, même si cela le fait hurler de rage.

En effet, chaque fois qu'un bébé reçoit une injection qui l'immunise contre une maladie contagieuse, ce n'est pas lui seulement qui est mieux protégé, mais c'est aussi toute la communauté.

Selon le Dr J. Stewart Bell, en principe, la propagation d'une maladie peut être arrêtée en immunisant une personne sur deux contre cette maladie, à condition que ceux qui ne sont pas immunisés soient disséminés un peu partout dans cette communauté.

Le Dr Bell affirme que pour le plus grand nombre de Canadiens, il est normal de voir à ce que leurs enfants soient vaccinés, mais qu'il existe malgré tout certaines portions de la population qui doivent être surveillées à ce sujet. Ces portions sont formées le plus souvent d'immigrants nouvellement arrivés, et venant de pays où le vaccin n'est pas une pratique courante.

"Le vaccin n'est pas obligatoire. Il y a plusieurs années, on a tenté de rendre obligatoire le vaccin contre la variole, mais on a décrété par la suite que cela dépassait la juridiction du ministère de la Santé."

Le Dr Bell est le directeur du service d'épidémiologie, pour la province d'Ontario. Selon lui, la population en général s'est débarrassée des craintes qui entouraient autrefois les injections. Depuis la Seconde guerre mondiale, il est devenu courant de faire immuniser tous les bébés normaux contre une quantité de plus en plus grande de maladies contagieuses.

"L'un des avantages qu'il a à immuniser les enfants lorsque ceux-ci sont encore des bébés, c'est qu'ils n'en sont pas encore conscients et ne sont pas portés à se gratter."

La série de vaccins commence vers l'âge de trois à six mois. Le premier vaccin est habituellement une combinaison d'immunisations contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la polio. Viennent ensuite la variole et la rougeole, et les injections de rappel.

Les Jeux écossais

On porte le kilt pendant une semaine à Antigonish

Par JOSEPH MacSWEEN

ANTIGONISH, N.-E. (P.C.) — Tout le monde porte le kilt, à Antigonish, pendant la semaine des Jeux écossais.

"Je suis le seul à le porter toute l'année, déclare le major Calum Iain Nicholson MacLeod, directeur du département d'études celtiques, à l'université Saint-François-Xavier. Mais cela fait partie de mon travail."

Le major MacLeod, un homme au teint coloré et à la carrure solide, parle le langage rude de son Ecosse natale, entremêlé d'un grain d'humour de temps en temps — de préférence aux dépens des "Sassenach" les Anglais.

La culture écossaise fait actuellement l'objet d'une véritable renaissance en Nouvelle-Ecosse, grâce en partie au nationalisme canadien-français, si on en croit l'opinion du major MacLeod.

Un stimulant

Quand on lui demande si le nationalisme québecois est considéré comme un danger dans les milieux écossais, le major MacLeod répond : "Je ne le crois pas. Je pense qu'il a plutôt servi d'éperon. Une nouvelle société gaélique a été formée à Sydney, il y a quelques mois, et par des jeunes.

"Plusieurs personnes que je rencontre me demandent ce qui va se passer, au sujet de ces "Frangaich" Français. Je leur réponds : "Laissez faire les Français, mais qu'est-ce qui va se passer, au sujet de notre propre langue ?".

M. Stephen MacKinnon, originaire de Nouvelle-Ecosse et très versé dans les questions celtiques, déclare que, à certains égards, la culture écossaise est plus vigoureuse que jamais. Le gaélique est maintenant reconnue par des institutions renommées comme étant une "langue de savants".

Mais selon lui, la nationalisme canadien--français pourrait éveiller des sentiments analogues chez les néo-Canadiens, dont le nationalisme ancestral est encore peu éloigné.

Les Canadiens français, de l'avis du major MacLeod, "sont peut-être plus agressifs que nous, mais je pense que finalement cela sera à notre avantage, pourvu que nous devenions nous-mêmes agressifs".

En réponse à une autre question, toujours sur le nationalisme canadien, le professeur MacLeod avoue qu'il entretient certaines craintes concernant la politique des deux langues officielles au Canada, mais il ajoute qu'il est encore trop tôt pour se prononcer.

Pas d'amertume

Il n'y a certainement pas eu d'amertume entre Ecossais et Acadiens, dans les Maritimes, au sujet du problème linguistique, déclare avec un sourire le major MacLeod.

"Je me souviens d'avoir reçu une lettre d'un comité éducationnel quelconque, de Moncton, dans laquelle on s'enquérait de notre programme d'études gaéliques. Cette lettre était entièrement écrite en français. J'ai répondu en gaélique."

Ce fut, semble-t-il, la fin de cet échange de correspondance.

Il existe cependant une grande sympathie, à l'université Saint-François-Xavier, pour les objectifs culturels du Québec. "Si le Québec n'avait pas été là pour résister à l'uniformisation, a déclaré un doyen de l'université, il y a longtemps que nous aurions été stéréotypés par l'Ontario." Et un jeune sociologue, de formation américaine, ajoute que bien que les liens soient plus étroits, depuis toujours, entre les Maritimes et la Nouvelle-Angleterre qu'entre les Maritimes et le Québec, "nous avons beaucoup plus à gagner, culturellement, du Québec que de la Nouvelle-Angleterre".

La réaction de la population, lors des premiers Jeux canadiens de Halifax, l'été dernier, a semblé à beaucoup de gens être la manifestation d'un nouveau canadianisme et d'un nouveau bilinguisme. En effet, les discours en français et les athlètes du Québec y ont été bien accueillis.

Des changements sont à prévoir du côté de la santé en Alberta

Par JIM NEAVES

EDMONTON (PC) — Le ministre de la Santé de l'Alberta, M. James Henderson, admet qu'il sera nécessaire d'opérer certaines transformations dans le fonctionnement du plan d'assurance-frais médicaux de cette province. En effet, certains points ont fait naître de l'inquiétude, dans le plan conçu au début de la présente année, après que le Premier ministre Trudeau et les officiels du ministère fédéral de la Santé eurent laissé entendre que rien ne serait changé dans les conditions requises pour la participation au programme national, tel que demandé par l'Alberta.

Ces points litigieux sont:

1—la méthode selon laquelle cette province percevrait au moyen de primes la part de frais qu'elle devra payer.

2—les méthodes utilisées par les médecins pour percevoir leurs honoraires, sous forme de factures.

3—la structure des honoraires telle qu'établie par la commission de santé de l'Alberta.

L'ancien premier ministre E.C. Manning et le ministre de la Santé, le Dr J. Donovan Ross, ont été parmi les plus énergiques adversaires de l'aspect obligatoire du plan national d'assurance-frais médicaux.

Ces objections ont été repoussées au second plan lorsqu'un neuveau premier ministre, en la personne de M. Harry Strom, a pris la tête du gouvernement après la démission de M. Manning, l'an dernier. D'autres facteurs sont entrés en jeu dans la capitulation de l'Alberta concernant Medicare, entre autres les subventions fédérales et la réalité politique selon laquelle les résidants de cette province se trovaient à payer une taxe fédérale pour l'assurance-frais médicaux sans en retirer aucun bénéfice.

Court délai

La date fixée pour l'entrée de l'Alberta dans Medicare fut fixée au 1er juillet, ce qui ne laissait au gouvernement que 2 1-2 mois pour en mettre le mécanisme en marche. Ce délai très court a rendu obligatoire la création de la Commission d'assurance-frais médicaux et l'adoption de la Loi sur les primes d'assurance-frais médicaux. Les primes ont été fixées à $60 par année pour les célibataires et à $120 par année pour les couples ou les familles.

Et maintenant, en face d'une opposition poltique soutenue de la part du Nouveau Parti démocratique, du parti libéral et du parti conservateur, le gouvernement se propose d'effectuer des changements pour remédier aux déficiences du plan proposé.

Le noeud du problème se trouve résumé sur les affiches que l'on peut voir dans beaucoup de cliniques et de cabinets de consultation :

"Les honoraires exigés par les médecins faisant partie de ce bureau sont susceptibles d'excéder le montant payable par la Commission d'assurances-frais médicaux de l'Alberta, auquel cas le patient sera tenu responsable de la différence".

M. Henderson, un ingénieur d'Edmonton, déclare qu'il en est résulté une "facturation double", ce qui fait que personne, le public, le gouvernement ou l'association des médecins, ne sait exactement à combien s'élèvent les frais réels.

M. Henderson fait observer que certains patients reçoivent actuellement des états de compte pour une somme dépassant celle qui est payée par la commission, et ces patients "sont sous l'impression qu'ils ne sont pas couverts adéquatement par le système provincial".

Il semble que le gouvernement ait l'intention d'effectuer des changements dans le procédé de facturation, probablement au printemps, mais les détails de ces changements sont entourés de mystère.

DES FONCTIONNAIRES

Le ministre de la Santé, pour sa part, affirme que le gouvernement n'a pas l'intention de contester aux médecins le droit d'exiger des honoraires dépassant ceux qui sont payés par la commission.

"Cela ferait des médecins des fonctionnaires, en les forçant à adopter une échelle fixe d'honoraire".

Il a déclaré qu'il faudrait opérer certains changements, afin que les comptes de médecins soient soumis dans leur entier soit à la commission, soit au patient.

"Cette méthode de facturation double est extrêmement douteuse, et les médecins devraient envoyer leur compte soit au patient, soit à la commission, dit M. Henderson. Cela ne nuirait en rein aux relations patient-médecin".

Les problèmes des honoraires proprement dits constitue une autre source d'inquiétude pour le gouvernement, dans l'application de Medicare. Le Dr H.C. Morrall, président de l'Association des médecins de l'Alberta, est d'avis que les médecins n'ont pas été enrôlés dans la fonction civile et qu'ils ont par conséquent le droit, "tout comme les plombiers, les entrepreneurs qui construisent des routes, ou les membres de syndicats, de dire ce que valent exactemet leurs services".

Enfin, il appert que la structure qui fait que le financement de Medicare est assuré par le paiement de primes soit un autre point litigieux, mais il ne semble pas que le gouvernement ait l'intention de changer sa ligne de conduite, malgré les vives critiques de l'Opposition.

Appel d'offres

MINISTERE DE LA VOIRIE

VENTE AUX ENCHERES

1—OBJET DE LA VENTE :
DOSSIER No : 181-A-304
Ex-propriétés de
Mme Jean Lacharité
Une maison (bungalow)
25' x 44' plus abri
auto 11' x 21'
Finition extérieure : briques, contreplaqué et bardeaux d'asphalte.
Finition intérieure : planchers : contreplaqué et tuiles; murs : gyproc.
Equipement : Chambre de bain : (1) toilette, (1) lavabo, (1) évier, (1) bain.
Chauffage : Air chaud forcé, marque Conoy 91, B. T. U.
Système électrique : 220 volts. 100 ampères.

2—QUALIFICATION POUR L'ACHETEUR :
L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances.
Lors du déplacement ou de la démolition de la maison, le solage en béton devra être cassé et le cave être remplie jusqu'à la surface avec des matériaux acceptés par l'ingénieur divisionnaire.
L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 1er mai 1970.

3—OUVERTURE DE LA VENTE :
Mardi, 23 décembre 1969 à 10 heures (h.a.e.).
2241Des Cheneaux,
Trois-Rivières.
Pour renseignements additionnels s'adresser au :
Bureau de la Voirie
Shawinigan
Comté de St-Maurice.

—

1—OBJET DE LA VENTE :
DOSSIER No : 184-68-2126
Ex-propriété de
M. Maurice Proulx
a) Une maison :
Cottage 1½ étage 33' x 36'
Finition extérieure :
Panneaux de papier brique
Toit : Bardeaux d'asphalte
Finition intérieure : Planchers : tapis et tuile collée. Murs : Gyproc, masonite et tuile plastique.
Equipement : Chambre de bain : (1) toilette, (1) lavabo, (1) évier, (1) bain.
Chauffage : système central à air chaud.
Electricité : 220 volts, 100 ampères.
b) Un garage : 13' x 21'7"
Finition extérieure : Panneaux de papier brique.
Toit : Bardeaux d'asphalte.
Finition intérieure : Planchers de béton.

2—QUALIFICATION POUR L'ACHETEUR :
L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances.
Lors du déplacement ou de la démolition de la maison, le solage en béton devra être cassé et la cave être remplie jusqu'à la surface avec des matériaux acceptés par l'ingénieur divisionnaire.
L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 1er mai 1970.

3—OUVERTURE DE LA VENTE :
Mardi, 23 décembre 1969 à 12 heures (h.a.e.).
6181 Chemin Ste-Marguerite
Trois-Rivières Ouest.
Pour renseignements additionnels s'adresser au :
Bureau de la Voirie
Shawinigan,
Comté St-Maurice.

—

1—OBJET DE LA VENTE :
DOSSIER No : 184-68-2116
Ex-propriétés de
M. Laurent Rivard
a) Une maison : 45'6" x 32'8"
Finition extérieure : Déclin de cèdre et "Red Wood".
Toit : Bardeaux d'asphalte et papier goudron.
Finition intérieure : Planchers : Bois mou. Murs : Gyproc.
Equipement : Chambre de bain : (1) toilette, (1) lavabo, (2) éviers, (1) bain.
Chauffage : système central à air chaud.
Electricité : 220 volts, 60 ampères.
b) Un garage : 22'5" x 18'0"
Finition extérieure : Bois mou embouveté, papier goudron et tôle.
Toit : Papier d'asphalte.
Finition intérieure : Planchers : Gravier. Murs : Carton, bois mou et papier goudronné.

2—QUALIFICATION DE L'ACHETEUR :
L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances.
Lors du déplacement ou de la démolition de la maison, le solage en béton devra être cassé et la cave être remplie jusqu'à la surface avec des matériaux acceptés par l'ingénieur divisionnaire.
L'adjudicataire devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 1er mai 1970.

3—OUVERTURE DE LA VENTE :
Mardi, 23 décembre 1969 à 11 heures (h.a.e.).
6160 Chemin Ste-Marguerite
Trois-Rivières Ouest.
Pour renseignements additionnels s'adresser au :
Bureau de la Voirie
Shawinigan
Comté de St-Maurice.

Le sous-minstre,
Eddy Monette, Ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

jato vous souhaite un joyeux noël

"TOUS NOS FRUITS & LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE"

ORANGES SUNKIST



44¢ douz.

Sans pépins
Nouvelle variété
"Navel"
Juteuses et grosses

Aussi grosseur 113s .59 douz.

POMMES SUCREES Gr 80s 09¢ ch.
"GOLDEN DELICIEUSE", DE WASHINGTON, EXTRA DE FANTAISIE
REGULIER 3/.39 — EPARGNEZ .12 SUR 3

JUS CITRON 5 oz 23¢ ch.
OU "LIMETTE" CONCENTRE DE "CHEFMATE"
REGULIER .29 — EPARGNEZ .06 CH.

JEUNE ET BLANCHE, CANADA, CATEGORIE "A"

DINDE FRAICHE



"Qualité de luxe"
Entièrement nettoyée
Prête-à-cuire, 20 lb et plus
6 à 16 lb .45 lb
39¢ lb

Aussi dinde congelée "Cat. A" 20 lb et plus à .37 lb

TOURTIERES "BILOPAGE" 16 oz 59¢ ch.
FRAICHES, A LA RECETTE DE CHEZ NOUS
REGULIER .89 CH. — EPARGNEZ .30 CH.

SALADE DE CHOU 16 oz 39¢ ch.
FRAICHE, DE "BILOPAGE"
REGULIER .53 CH. — EPARGNEZ .14 CH.

ANANAS TRANCHES
"Kon-Tiki", dans le sirop
22¢ Bte 19 oz
REGULIER 2/.53 — EPARGNEZ .09 SUR 2

PECHES AYLMER Bte 19 oz 35¢
TRANCHEES OU EN DEMIES, DE CHOIX
REGULIER .41 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

POIS VERTS Bte 14 oz 22¢
"AYLMER", TENDRES, ASSORTIS, DE FANTAISIE
REGULIER 2/.53 — EPARGNEZ .09 SUR 2

JUS DE LEGUMES Bte 48 oz 39¢
"AYLMER PLUS 10", MELANGE PARFAIT
REGULIER .47 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

WHIPPET
Biscuits au chocolat pur, de "Viau"
Bte 24 bisc. 44¢
REGULIER .52 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

PATATES FRITES Cello 2 lb 49¢
"McCAIN", CONGELEES
REGULIER .57 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

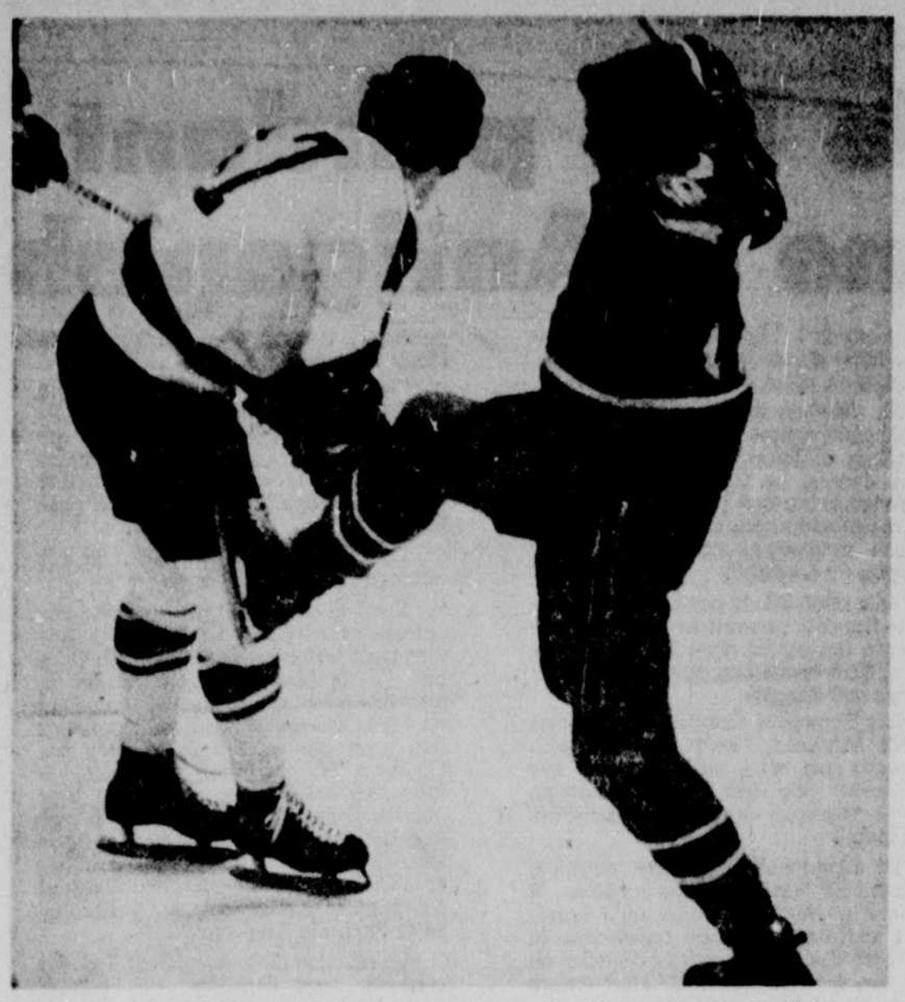
ALIMENTS HEINZ Jarre 4¾ oz 13¢
PURSE POUR BEBES, AU CHOIX
REGULIER .15 CH. — EPARGNEZ .06 SUR 3

MOUCHOIRS DE PAPIER Bte 400's 31¢
"LADY SCOTT", BLANC OU DE COULEUR
REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

OUVERT:
LUNDI: 22 et 29 déc., 8:30 hres A.M. à 5:30 hres P.M.
MARDI: 23 et 30 déc., 8:30 hres A.M. à 9 hres P.M.
MERCREDI: 24 et 31 déc., 8:30 hres A.M. à 5:30 hres P.M.
SAMEDI: 27 déc. et 3 janv., 8:30 hres à 12 hres MIDI.

FERME:
JEUDI LE 25 DEC. "NOEL"
VENDREDI LE 26 DECEMBRE
JEUDI LE 1er JANVIER "JOUR DE L'AN"
VENDREDI LE 2 JANVIER

Jato



● SERGE BERNIER semble craint par les joueurs de défense ennemis. On dirait que Al McNeil, des Voyageurs, se sert de son pied pour mettre un terme à l'élan du robuste joueur de centre des As. Bernier s'est moqué des défensives rivales ces derniers temps, récoltant même quatre assistances contre les Voyageurs vendredi soir au Forum. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Les As ont fait le maximum avec un minimum de joueurs

Les Voyageurs les battent tout juste par 3 - 2

Par Réal LABBE

Avec seulement le minimum de joueurs en uniforme, les As de Québec ont livré une bonne lutte aux puissants Voyageurs de Montréal avant de s'avouer vaincus par le compte de 3-2. Le pilote Turk Broda était privé des services de Rosaire Paiement, rappelé par les Flyers, et de Bob Currier, blessé à une épaule, de sorte que seulement neuf joueurs d'avant et quatre défenseurs étaient à sa position.

La victoire du club montréalais ressemblait à celle de vendredi dernier, mais avec un pointage moins élevé. Broda a tenté de remplacer Bob Taylor par un sixième joueur d'avant, mais la tactique n'a malheureusement pas réussi. Onil Boutin et Dick Sarrazin ont marqué les deux filets des As qui avaient pris une avance de 2-0, mais Judes Drouin y est allé d'une performance de deux buts dont celui de la victoire, tandis que l'autre compteur des Voyageurs était Lucien Grenier.

L'arbitre de la rencontre, Ken Bodendistel n'a guère ménagé les locaux en leur infligeant huit des douze mineures qu'il a décernées.

UNE AVANCE

Même si les deux clubs en étaient à leur troisième match en autant de soirs, les joueurs ont su fournir du jeu rapide dès le commencement de la première période. Quand le trio Boutin—Gaudette—McKillop a pris son tour régulier vers la troisième minute, Larry McKillop a réussi à monter le disque dans la zone des Voyageurs pour la passer à Gaudette. Ce dernier a relayé à Onil Boutin qui arrivait à toute vitesse en face du gardien Jack Norris et il a fait dévier la rondelle derrière un cerbère impuissant.

Ralph MacSweyn, qui avait décidé de bousculer, s'en est pris à Pierre Bouchard et les deux furent chassés par Bodendistel, pour bâtons hauts. Pendant que les deux étaient au banc du pénitencier, Larry Mickey fut pris en défaut pour accrochage et avec un avantage numérique, Serge Bernier et Darryl Edestrand donnèrent du mal à la défensive ennemie.

Serge Bernier a fait l'un des plus beaux jeux de la soirée quand il a amorcé une descente en zone du Montréal. A la ligne bleue des Voyageurs, il a perdu son bâton. Dick Sarrazin a pu s'emparer de la rondelle et pendant ce temps, Bernier se servait d'une tactique de football, en allant bloquer le défenseur ennemi pour donner le chemin libre à son ailier droit qui n'a pas raté cette belle chance de procurer une avance de 2-0 aux hommes de Broda.

Les As ont bien travaillé pendant une mineure au capitaine René Drolet, mais quand André Gaudette fut chassé pour avoir porté son bâton trop élevé aux dépens de Robin Burns, Judes Drouin en profita pour enregistrer le premier but des visiteurs. Le pilote Ronald Caron avait envoyé Bart Crashley dans la mêlée pour la première fois du match et c'est lui qui a fait la passe à Drouin alors qu'il ne restait que quinze secondes à la punition. Vers la dix-huitième minute de jeu Bob Taylor a bien bloqué un dur boulet de Drouin.

MOINS DE TROIS MINUTES

Il n'a fallu que 27 secondes aux Voyageurs pour égaler les chances dans le second engagement. Lucien Grenier n'a donné aucune chance à Bob Taylor lorsqu'il a fait dévier le disque à sa gauche, complétant des jeux de Judes Drouin et Paul Curtis. Puis Drouin, qui fut le meilleur joueur de la rencontre, a surpris la défensive des As et a déjoué Taylor pour marquer ce qui devait s'avérer le but victorieux.

Taylor qui n'a pas la réputation d'être inactif dans ses filets s'est servi de son bâton pour accrocher un adversaire et Bodendistel a vu l'infraction qui a coûté deux minutes aux As. C'est Onil Boutin qui a servi la mineure. Boutin fut lui-même pris en défaut quelques minutes après être sorti du pénitencier, mais le jeu de puissance des Montréalais ne put fonctionner qu'une minute car le robuste Guy Lapointe fut trouvé coupable d'avoir retenu.

Pendant cette mineure, René Drolet a raté une belle chance de créer l'égalité quand son lancer est passé par-dessus les filets de Norris. Une rude mise en échec de Ralph MacSweyn aux dépens de Larry Mickey a semblé réveiller l'ardeur des As qui avaient connu des difficultés auparavant, se ressentant de leur voyage.

EN VAIN

Les hommes de Turk Broda ont engagé la troisième période avec un déficit d'un but et ils ont tout essayé pour tenter de remonter la pente, mais ce fut peine perdue. Brossart a écopé d'un deux minutes à 8:24 pour obstruction et même si ce sont les Voyageurs qui avaient l'avantage numérique, c'est André Gaudette a qui manqué la plus belle chance de compter.

Peu après le retour de Brossart,, Darryl Edestrand fut puni à son tour mais le jeu de puissance des visiteurs n'a pas produit. Un début d'accrochage entre Serge Bernier et Al McNeil n'a résulté qu'en une mineure pour chaque belligérant. Avec un peu moins d'une minute de jeu à faire, Turk Broda a enlevé son gardien de buts, mais cette manoeuvre n'a pas été profitable car la défensive des vainqueurs a résisté.

ALIGNEMENTS

MONTREAL: Buts: Norris. Défenses: Bouchard, McNeil, Gauthier, Lapointe, Curtis, Crashley. Avants: Tardif, Pleau, Houle, Grenier, Drouin, Berry, Burns, Sheehan, Mickey, Caron.

QUEBEC: Buts: Taylor. Défenses: MacSweyn, Brossart, Cates, Edestrand. Avants: Drolet, Laforge, Byers, Sarrazin, Bernier, Chartré, Boutin, Gaudette, McKillop.

SOMMAIRE

Première période:

1—Québec, Boutin (McKillop, Gaudette) ... 3:30
2—Québec, Sarrazin (Bernier, Edestrand) ... 16:30
3—Montréal, Drouin (Crashley) ... 17:20

PUNITIONS: Bouchard, MacSweyn 6:03, McKillop 6:44, Drolet 12:03, Gaudette 15:35.

Deuxième période:

4—Montréal, Grenier (Drouin, Curtis) ... :27
5—Montréal, Drouin ... 3:14

PUNITIONS: Taylor 6:48, Boutin 12:34, Lapointe 13:54.

Troisième période:

Aucun point.
PUNITIONS: Brossart 8:24, Edestrand 11:44, Bernier, MacNeil 14:45.

Lancers par:

Montréal	10	14	12-36
Québec	9	8	9-26

BUTS: Norris, Montréal; Taylor, Québec.

Assistance: 5,589.

Pointeurs de l'Américaine

	B.	A.	Pts
Trottier, Buf	28	13	41
Drolet, Qué	20	21	41
Drouin, Mtl	15	24	39
Nykoluk, Her	6	33	39
Laforge, Qué	13	21	34
Marcotte, Her	20	13	33
Mickey, Mtl	14	19	33
Crisp, Buf	8	24	32
Paiement, Qué	14	17	31
Nolet, Qué	13	18	31
Blackburn, Buf	12	19	31
Charron, Mtl	19	11	30
Bernier, Qué	10	20	30
Gilbert, Her	10	20	30



● LARRY McKILLOP n'est pas demeuré longtemps devant les filets de Jack Norris, car les défenseurs des Voyageurs ont vu à ce qu'il ne nuise pas. McKillop et André Gaudette (que l'on voit au fond) formaient un trio avec Onil Boutin et les trois ont contribué au premier but de l'équipe locale. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Dans l'orbite des deux rencontres

● Une décision sera prise le 27 décembre dans le cas de Long John Henderson qui aura peut-être besoin d'une opération au genou.

● Dunc Wilson marche normalement, ce qui incite Turk Broda à lui faire passer un autre examen médical. D'un autre côté, le pilote des As a été surpris d'apprendre que Michel Belhumeur n'avait gardé que deux parties à Charlotte.

● Ralph Keller en est probablement à sa dernière saison à Hershey où les amateurs huent l'annonce de son nom. Pete Ford est le nouveau favori des foules de Pennsylvanie centrale.

● Bud Poile donnait l'impression d'un gars qui n'avait pas dormi depuis deux jours. Son épouse a pris la nouvelle mieux que lui et espère qu'il se décidera à passer enfin un hiver dans le Sud.

● Bob Currier a de nouveau été blessé à l'épaule droite. Broda dit qu'Onil Boutin aurait pu pincer très légalement un joueur des Bears, mais qu'il y est allé du bout du bâton. "C'est pourquoi les gradués des ligues juniors du Québec prennent plus de temps à réussir chez les pros que ceux de l'O.H.A.", de commenter le pilote des As.

● Les joueurs des As et ceux des Voyageurs partageaient la même salle d'attente à l'aéroport de Dorval vendredi soir. On se serait cru à un conventum. Il y avait les anciens de Thetford: Gaudette, Boutin, Tardif et Houle; les anciens Jerseys Devils: Pleau, Taylor et Sarrazin; les Gaspésiens Bernier, Drouin et Chartré et les anciens gardiens de l'organisation des Bruins, Wilson et Myre.

● Le gérant général des Expos, Jim Fanning, envie le Canadien de pouvoir posséder son principal club-ferme sous la main.

● "Je crois que ce fut une très bonne partie, a dit le pilote des Voyageurs, Ronald Caron, à l'issue du match. Les deux équipes en étaient à leur troisième partie en trois soirs, et de la manière dont s'est déroulé le jeu, la victoire aurait pu aller à un club comme à l'autre".

● De l'édition originale des As cette année, il manquait plusieurs joueurs hier soir, Jim Mair, Roger Pelletier, Guy Dufour et Bob Currier sont sur la liste des blessés alors que Rosaire Paiement, Simon Nolet, Larry Hale et Terry Ball sont à Philadelphie.

● Onil Boutin a eu l'occasion de jouer régulièrement à Hershey, et hier soir il évoluait avec Gaudette et McKillop. "Je crois que je ne prendrai pas trop de temps à retrouver mon tempo". En parlant du but qu'il a raté lorsque la rondelle a frôlé la tête de Norris, il a dit qu'il avait bien visé le coin supérieur, voulant profiter de ce que deux défenseurs obstruaient la vue du cerbère.

● Les As auront congé de pratique aujourd'hui alors que ce sera leur fête de Noël. Ils doivent quitter Québec le 24 au matin par autobus en direction de Providence où ils jouent la journée de Noël.

BOB TAYLOR A COURAGEUSEMENT BRAVÉ LA MITRAILLE À HERSHEY

Sans lui, les As auraient été massacrés, samedi soir



Hershey, (De notre envoyé Jean Pouliot) - Bob Taylor a dû croire qu'il était de retour avec les Jersey Devils samedi soir à Hershey, alors qu'il a été la cible de 53 lancers des Bears dans un exhibition qui aurait pu être considérée par les 5,000 spectateurs comme la pratique de l'équipe olympique américaine de tir au pigeon d'argile.

Le grand cerbère-recrue n'a eu qu'une consolation double: la paie est meilleure dans la ligue Américaine et les patinoires sont mieux éclairées, ce qui diminue d'autant le risque de blessures. Bud Poile, qui assistait à sa première joute en qualité de simple spectateur depuis fort longtemps a commenté: "Si je ne me trouve pas de poste comme exécutif avec une autre équipe, je crois que je pourrais encore aider les As à la défense." Tout le monde a respecté son chagrin et personne ne lui a dit que c'était "sa" défense, celle qu'il a laissés aux As, qu'il critiquait.

Malgré l'avantage de 53-26 dans les lancers pour les Bears, le pointage fut un respectable 5-3 et les Chocolatiers mirent la joute dans le sac avec trois buts en 88 secondes à la première période. Les As furent incapables de profiter de l'inertie des locaux durant les cinq premières minutes et aucun de leurs sept lancers consécutifs ne perça André Gill. Quand les Bears eurent retrouvé leur touche, Taylor sauva magnifiquement contre Marcotte, mais ne put rien contre le retour de Ralph Keller: Edestrand avait eu le contrôle du disque quelques secondes avant ce but.

Une punition à Bill Brossart permit à Berry Ashbee de porter le compte 2-0 avec un lancer voilé, puis sur la mise au jeu suivante, Michel Harvey contournait toute l'équipe des As par la gauche pour aller porter littéralement la rondelle dans le filet. Les As tinrent le coup durant les deux autres mineurs dont ils écopèrent, mais les Bears prirent une priorité de 21-11 dans les lancers, dont 21 des 25 derniers de la période.

Une mineure à Don Marcotte donna l'occasion à Mike Byers de réussir un filet de toute beauté. Il fit une légère feinte pour semer les défenseurs et lança dans le haut du filet au moment où Gill plongeait. Une punition à Pete Ford n'amena aucun changement et Roger DeJordy redonna une priorité de trois buts à son club avec un coup de golf à bout portant sur une rondelle debout.

Bud Debrody fut puni pour avoir poussé René Drolet dans le filet et Claude Chartré passa par-dessus le disque alors qu'il était seul avec Gill. Taylor fit un spectaculaire attrapé de la mitaine contre DeJordy, peu après la fin d'une mineure à Chartré. Jeannot Gilbert porta le compte à 5-1 sur le 50e lancer des Bears, puis les As marquèrent à quatre contre 5, McKillop comptant sur son propre retour d'un lancer bloqué à la défense. Serge Bernier fit une passe magistrale à Darryl Edestrand sur le but final, à neuf secondes de la sirène.

LES ALIGNEMENTS

QUEBEC — BUTS: Taylor; DEFENSES: Cates, Edestrand, MacSweyn Brossart; AVANTS: Drolet, Laforge, Byers, Bernier, Sarrazin, Boutin, Gaudette, Chartré, McKillop, Currier.

HERSHEY — BUTS: Gill; DEFENSES: Ashbee, Mahoney, Barber, Keller, Ford; AVANTS: Nykoluk, DeJordy, Marcotte, Gilbert, Snell, Harvey, Leiter, Lesuk, Debrody, Hamilton, Gilbertson.

Arbitre: John D'Amico; Juges de lignes: Dave Shewchyk, Art Fausnacht.

SOMMAIRE

Première période

1—Hershey, Keller (Marcotte) ... 6.40
2—Hershey, Ashbee (Gilbert, Snell) ... 7.52
3—Hershey, Harvey (Snell, Gilbert) ... 8.08
Punitions: Brossart 7.02, 10.01, Cates 14.20.

Deuxième période

4—Québec, Byers (Laforge Drolet) ... 6.53
5—Hershey, DeJordy (Marcotte, Nykoluk) ... 10.07
Punitions: Marcotte 6.43, Ford 7.44

Troisième période

6—Hershey, Gilbert (Ashbee, Snell) ... 13.25
7—Québec, McKillop (MacSweyn) ... 17.36
8—Québec, Edestrand (Bernier) ... 19.51
Punitions: Debrody 4.53, Chartré 8.10, MacSweyn, Ford 15.26, Sarrazin 16.45.

Arrêts

Taylor	18	13	17	— 48
Gill	11	6	6	— 23

ASSISTANCE: 5,270.

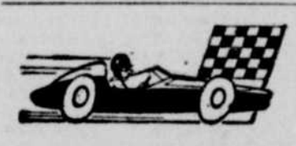
Hockey

PARIS (PC) — L'équipe des loisirs Saint-Alphonse a remporté dimanche soir la troisième victoire des "bantam" en France, en triomphant 14-1 des Français Volants. Michel Bossé a marqué sept buts pour les gagnants.

Les Québecois, très supérieurs à leurs adversaires, l'emportèrent 5-0, 4-0, 5-1 par période.

Ce midi, les Canadiens se rendront à Lyon pour y poursuivre leur tournée.

PARIS (AFP) — Les jeunes hockeyeurs parisiens des "Français Volants" ont bien failli créer la surprise samedi soir à la patinoire de Charenton. Opposés aux Orioles d'Arvida, ils ne se sont, en effet, inclinés que par cinq buts à trois. Durant la première des trois périodes, longues de 18 minutes, Sans déduction des arrêts de jeu, les Canadiens avaient affirmé une nette supériorité et par quatre fois avaient marqué ne s'inclinant de leur côté que sur pénalité. Puis les jeunes Parisiens se mettant au diapason de leurs adversaires se montrèrent les plus efficaces. A deux reprises, ils parvinrent à conduire de belles actions et à tromper le but adverse. Pendant ce temps, ils ne concédèrent qu'un seul but supplémentaire.



DAYTONA BEACH (AFP)

— Lee Roy Yarborough qui ne put finir que dixième dans les "Texas 500" dimanche (le moteur de sa Ford explosa) est officiellement le conducteur qui a gagné le plus d'argent dans les épreuves du championnat N.A.S.C.A.R. (voitures de grande série). Il a empoché 188,605 dollars — un record

— dans l'année en remportant notamment sept courses dont les 500 milles de Daytona en février

David Pearson qui s'est attribué le titre aux points, est en deuxième position avec 183,000 dollars devant Richard Petty 109,700 dollars.



LES REMPARTS A L'ACTION
Mardi, 23 décembre, 8h. 15 au Colisée
Drummondville vs QUEBEC
Adm. Rés. $1.75
Adm. Gén. $1.50
Adm. Etu. $1.00
Adm. Enf. $0.50
Billets en vente maintenant au Colisée

Le numéro chanceux de MOITIE-MOITIE
FAN CLUB DES REMPARTS
Tirage du 5 décembre — No : 16,504
Montant de $584.10
Le gagnant devra réclamer son prix au bureau des Remparts
Tél. : 529-8413
Photo : Jean LANDRY
Le dernier tirage a été gagné par M. Jules VADEBONCOEUR, 752, 4e Avenue, Québec

de Kuyper
le gin au grand coeur


STASIUK DEPLORE LE RENVOI DE BUD POILE

A Philadelphie l'instructeur Vic Stasiuk, des Flyers de Philadelphie a laissé entendre vendredi soir que les Flyers se ressentiraient du départ de leur gérant-général Pud Poile, congédié jeudi.



● Vic STASIUK

Stasiuk, ami personnel de Poile depuis plusieurs années, a ajouté qu'il y avait toujours deux versions à considérer mais qu'il croyait que les Flyers ont commis une erreur en congédiant Poile.

Poile a été remplacé dans l'immédiat par l'ancien instructeur Keith Allen.

PLAINTES CONTRE ASHLEY

Le gérant-général Jack Riley, des Pingouins de Pittsburgh, de la Ligue nationale de hockey, a accusé un des arbitre de la ligue de favoriser les équipes de la division Est.

Dans une lettre officielle de protestation envoyée jeudi au quartier-général de la LNH. Riley a écrit que l'arbitre John Ashley avait un parti pris contre les Pingouins chaque fois que ceux-ci affrontent une équipe de l'ancienne division.

Selon Riley, Ashley croit qu'il y a seulement six équipes dans la Ligue nationale — soit celles de la division Est — et que celles de la division Ouest ne comptaient pas.

Pittsburgh est une des six nouvelles franchises admises dans la LNH il y a trois ans.

Riley fait surtout état des matches que les Penguins ont disputé contre Detroit, Boston et surtout de leur défaite de 5-2 aux mains des Canadiens, mercredi.

L'instructeur des Pingouins, Red Kelly, partage le même avis que son patron et ajoute même que la LNH devrait surveiller Ashler de plus près.



Seconde victoire et... second revers des Russes

VICTORIA (PC) — Après avoir encaissé un revers de 5-3 la veille à Vancouver, l'équipe nationale du Canada a vaincu celle des Russes 5-1 hier après-midi devant 5,388 amateurs, égalant ainsi à 2-2 la série de matches hors-concours de hockey avec les visiteurs soviétiques.

Le vétéran centre Billy Harris, avec un but et trois aides, et le gardien Wayne Stephenson ont brillé dans la victoire canadienne.

Corby Adams, Brian Conacher, Michel Poirier et Chuck Lefley ont marqué les autres buts des Canadiens tandis que Dya Starshinov évitait le blanchissage aux Russes à 12:47 du dernier engagement.

Stephenson a repoussé 32 des 33 lancers rivaux tandis que Tretjyak se contentait de 29 arrêts dans les filets soviétiques.

VENDREDI

Ligue NATIONALE
Chicago 4, Oakland 0

SAMEDI

Ligue AMERICAINE
Québec 3, Hershey 5
Buffalo 2, Baltimore 2
Rochester 5, Cleveland 5
Montréal 2, Springfield 3

Ligue NATIONALE
Detroit 3, Montréal 2
New York 5, Toronto 2
Boston 6, Pittsburgh 4
Philadelphie 0, St-Louis 3
Minnesota 3, Los Angeles 3

Ligue JUNIOR B DE L'EST
Lévis-Lauzon 7, St-Georges 2

HIER

Ligue AMERICAINE
Montréal 3, Québec 2
Cleveland 0, Buffalo 3
Baltimore 3, Providence 3
Hershey 3, Rochester 7

Ligue NATIONALE
Montréal 5, Boston 2
Toronto 3, Detroit 0
Oakland 1, New York 3
St-Louis 0, Chicago 4
Pittsburgh 0, Philadelphie 4

Ligue JUNIOR A DU QUEBEC
Québec 5, Sherbrooke 5
Shawinigan 9, Verdun 4
Cornwall 2, Trois-Rivières 9
St-Jérôme 6, Rosemont 1
Sorel 3, Drummondville 5

Ligue JUNIOR B PROVINCIALE
Victoriaville 1, Shawinigan 9

Ligue JUNIOR B DE L'EST
St-Georges 5, Donnacona 8

AUJOURD'HUI

Ligue JUNIOR A DU QUEBEC
Sherbrooke à Laval

Ligue PROGRESSION
Loups vs Aigles 7 h. 45
Castors vs Bulldogs 9 h. 15

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	29	19	4	6	129	70	44
Springfield	26	17	8	1	100	82	35
Québec	33	12	18	3	105	127	27
Providence	30	9	15	6	88	110	24

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	33	20	7	6	111	70	46
Hershey	27	11	14	2	102	96	24
Rochester	30	8	16	6	94	130	22
Baltimore	24	7	10	7	68	80	21
Cleveland	28	6	17	5	78	110	17

LIGUE NATIONALE

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	32	19	6	7	108	72	45
Boston	32	16	7	9	112	91	41
Montréal	31	16	7	8	111	76	40
Detroit	31	14	11	6	86	82	34
Chicago	32	14	12	4	84	68	32
Toronto	30	11	15	4	84	94	26

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Louis	31	15	10	6	101	75	36
Minnesota	29	9	11	9	87	90	27
Philadel.	29	6	12	11	70	86	23
Pittsburgh	30	9	16	5	68	91	23
Oakland	30	8	18	4	62	103	20
L. Angeles	27	6	18	3	60	104	15

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Sorel	33	21	12	0	166	127	42
Drummond.	32	19	12	1	176	131	39
Québec	32	18	13	1	162	134	37
Shawinigan	32	18	13	1	173	151	37
T.-Rivières	33	16	17	0	186	163	32
Sherbrooke	34	12	20	2	140	171	26

Division de l'Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jérôme	32	17	13	2	148	153	36
Rosemont	31	16	13	2	136	131	34
Cornwall	33	16	17	0	136	137	32
Verdun	33	12	20	1	133	158	25
Laval	33	9	24	0	102	176	18

LIGUE JUNIOR B PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Sainte-Foy	25	19	3	3	150	69	41
Cap Mad.	25	15	8	2	119	99	32
Shawinigan	23	13	8	2	164	87	28
Victoriaville	22	11	9	2	116	95	24
Sorel	20	5	15	0	87	144	10
Grand-Mère	21	0	20	1	41	180	1

LIGUE JUNIOR B DE L'EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Donnacona	10	6	2	2	59	47	14
St-Romuald	8	6	2	0	34	27	12
Lévis-Lauz.	9	4	4	1	48	35	9
St-Georges	10	0	7	3	35	68	0

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	6	4	2	0	31	20	8
Carleton	4	4	0	0	32	25	8
Ottawa	4	2	1	0	14	16	6
Laval	5	2	3	0	20	23	4
Queen's	3	0	3	0	6	26	0
McGill	4	0	4	0	7	20	0

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Loups	5	3	1	1	32	19	7
Bulldogs	5	3	1	1	32	23	7
Castors	5	2	2	1	20	30	5
Aigles	5	0	4	1	21	23	1



SAMEDI

Ligue AMERICAINE
Semi-finale :
Kansas City 13, New York 6

DIMANCHE

Ligue AMERICAINE
Semi-finale :
Houston 7, Oakland 56

Ligue NATIONALE
Philadelphie 13, San Francisco 14
Baltimore 13, Los Angeles 7
Cleveland 14, New York 27
Detroit 20, Chicago 3
Minnesota 3, Atlanta 10
Pittsburgh 24, N.-Orléans 27
St-Louis 28, Green Bay 45
Washington 10, Dallas 20

LE CLASSEMENT FINAL
LIGUE NATIONALE

EST

Division Century

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Cleveland	10	3	1	.769	351	282
New York	6	8	0	.429	264	298
St-Louis	4	9	1	.308	296	390
Pittsburgh	1	13	0	.071	218	394

Division Capitol

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Dallas	11	2	1	.846	369	223
Washington	7	5	2	.583	307	319
N.-Orléans	5	9	0	.357	310	395
Philadelphie	4	9	1	.308	279	277

OUEST

Division Central

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Minnesota	12	2	0	.833	379	133
Detroit	9	4	1	.692	259	188
Green Bay	8	6	0	.571	266	221
Chicago	1	13	0	.071	200	320

Division Coastal

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
L. Angeles	11	3	0	.786	320	243
Baltimore	8	5	1	.615	279	268
Atlanta	6	8	0	.429	278	258
S. Francisco	4	8	2	.333	277	319



● Jacques RICHARD

4 buts par Jacques Richard à Sherbrooke hier soir (5 - 5)

Ce qui était de plus en plus évident est devenu flagrant hier soir, à Sherbrooke, quand l'ailier gauche Jacques Richard a manifestement démontré qu'il faut lui aussi le considérer comme un leader des Remparts de Québec. Grâce à ses quatre buts, le club québecois qui allait perdre s'est ressaisi pour annuler par 5 à 5, après une prolongation inutile. Richard, qui a enregistré près d'une quinzaine de buts au cours des deux dernières semaines a par ailleurs aidé son compagnon de ligne Réjean Giroux à marquer le point égalisateur alors que Lafleur demeurait improductif.

En revenant avec un point de la Reine des Cantons de l'Est, les Remparts ont pu ainsi demeurer au troisième rang de leur section, deux points derrière Drummondville et à cinq points des meneurs qui sont encore les Eperviers de Sorel. Toutefois, les Bruins de Shawinigan sont également en troisième position et les Trifluviens se rapprochent du groupe de tête.

Tentant hardiment de vaincre pour la première fois les Remparts, les Castors entamèrent la rencontre avec tant d'énergie qu'ils decochèrent 23 lancers sur Daniel Ready au cours de la première période, ce qui leur rapporta un seul point. Ils menèrent ensuite par 3 à 1 et détenaient une avance de 5-2 dans le troisième engagement quand Richard compléta son tour du chapeau, enfila un quatrième but, et aida Giroux à enregistrer le point égalisateur dans la toute dernière minute, à 19.12 très précisément. Lors de l'engagement supplémentaire, les Québecois dominèrent très nettement, sans parvenir à arracher la victoire malgré leurs dix lancers contre deux.

Il s'agit du premier match nul des Remparts cette saison. Grâce à lui, ils seront en mesure de rejoindre les Rangers de Drummondville au deuxième rang demain soir, s'ils parviennent à les vaincre au Colisée.

J. R.

SOMMAIRE

Première période:

1—Sherbrooke, Lecombe (Piché, Dallaire) ... 4:10

PUNITIONS: Richard 1:30, Landry, majeure 1:51, mineure 13:53, Lefebvre, majeure 1:51, Landis, mineure et M.C. 2:00, Isabelle 19:00.

Deuxième période:

2—Québec, Richard (Savard) ... 6:45
3—Sherbrooke, Smith (Lecombe, Dallaire) ... 12:00
4—Sherbrooke, Lefebvre (Landry, St-Sauveur) ... 14:42

PUNITIONS: Piché 4:23, Lavallée 8:43, Goyette 11:54, Dallaire 12:15.

Troisième période:

6—Québec, Richard (Giroux) ... 3:27
6—Sherbrooke, St-Sauveur (Landry, Lemieux) ... 3:45
7—Sherbrooke, Boulanger (Piché) ... 5:31
8—Québec, Richard (Savard, Lavallée) ... 6:21
9—Québec, Richard (Goyette, Savard) ... 15:01
10—Québec, Giroux (Richard, Roy) ... 19:13

PUNITIONS: Piché 5:37, Dallaire 6:45, Roy 15:43.

Période supplémentaire:

Aucun but.

PUNITION: Landis 8:55.

Lancers:

Québec	12	12	15	10-49
Sherbrooke	23	12	11	2-48

GARDIENS: Québec, Daniel Ready; Sherbrooke, Yves Bélanger.
Assistance: 2,947.



● Les cinq buts qui ont permis aux Remparts d'annuler hier soir à Sherbrooke ont été enregistrés par la conjugaison des efforts de ce trio réunissant Réjean Giroux (1 but, 1 aide), André Savard (3 aides), Jacques Richard (4 buts, 1 aide). Jacques Richard totalise donc 35 buts après 29 parties. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Hockey pee-wee

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Duberger	9	7	0	2	34	10	16
Charlesbourg	9	5	2	2	30	21	12
Neufchâtel	8	4	3	1	23	23	9
Orsainville	9	2	5	2	14	23	6
Lévis-Lauzon	11	1	6	4	19	39	6

GARDIENS DE BUTS

	PJ	Bc	Bl	Moy
Duchesneau (Dger)	7	3-3	3	1.09
P. Hazel (Chlesbrg)	4		6	1	1.50
G. Laplerre (Lor.)	3	2-3	9	0	2.45
G. Tremblay (Lor.)	4	1-3	11	1	2.33

COMPTEURS

	B	A	Pts
D. Boisé (Duberger)	17	4	21
D. Dubuc (Charlesbrg)	12	7	19
R. Robitaille (Chlesbrg)	8	11	19
A. Dyotte (Duberger)	6	9	15
R. Simon (Charlesbrg)	5	7	12
R. Lemieux (Neufchâtel)	6	4	10

LES BARONS DU CAP DONNENT ENCORE DU MAL AU COUILLARD

Un but compté par François Poulin dans la dernière minute de jeu a permis au Couillard de Ste-Foy d'annuler 4 à 4 avec les Barons du Cap-de-la-Madeleine, hier après-midi, au Centre sportif de Ste-Foy dans un match qui a tenu les amateurs sur le qui-vive jusqu'à la fin. Gilles Boulanger, Yvon Bergeron et Jacques Mi-Michaud ont obtenu les autres filets du Couillard.

Ceux des Barons vont à Yves Villemure, Robert Gaillardetz, Jacques Bernard et René Marcil. Dans ses filets, Reynald Fortier a été superbe pour Ste-Foy. Sans sa belle tenue, Ste-Foy aurait encaissé sa première défaite à domicile. Un total de 23 punitions furent décernées dont une punition de match à Yvon Bergeron à la deuxième période. Vendredi soir, Ste-Foy jouera à Sorel et recevra les Bruins de Shawinigan dimanche après-midi, au Centre Sportif de Ste-Foy. En l'absence de Bob Chevalier retenu chez lui par une mauvaise grippe, Guy Paquet a dirigé le club, hier.

PREMIERE PERIODE

La première période a fourni du jeu ouvert du commencement à la fin. Chacun des clubs a enregistré un but. Ste-Foy a fait sentir sa présence sur la glace dès la première mise au jeu quand le trio Pinder-Bergeron-Smith a bourdonné dans la zone des Barrons où le gardien de but, Pierre Benoit a dû exceller en plusieurs occasions. Le Couillard a ouvert le pointage à 3.53 durant le désavantage d'un homme quand Gilles Boulanger, a accepté une passe de Marc Gosselin du centre de la glace sur une échappée.

DEUXIEME PERIODE

Les Barons ont dominé au cours de la deuxième période pour ainsi prendre les devants 3 à 2 dans la partie. Ils ont attaqué continuellement pour mettre à l'épreuve Reynald Fortier qui a effectué des arrêts de toutes beautés.

Ste-Foy brisa l'égalité 1 à 1 grâce au 21e filet de Bergeron à 9.58. Bergeron s'empara d'une rondelle égarée de la ligue rouge pour rentrer dans la zone du Cap et fait le relais à Smith devant les buts, ce dernier repassa la rondelle à Bergeron qui trompa la vigilance de Benoit. Profitant du jeu nonchalant du Couillard dans sa zone, les Barons en ont profité pour enregistrer deux filets en moins de deux minutes. René Marcil et Robert Gaillardetz étant les auteurs des bus. Yvon Bergeron a reçu une punition de match à 19.21 pour avoir dit des paroles ingrates à l'arbitre (Gaston Cayouette). Tom Pinder est venu près de niveler les chances à sept secondes de la fin quand Pierre Benoit lui vola un but certain. Reynald Fortier a brillé devant André Gervais, François Laquetre et Michel Samson.

TROISIEME PERIODE

La troisième période a été fertile en émotions de toutes sortes. Jacques Bernard donna l'avance au Cap à 4.11 sur un lancer d'une quarantaine de pieds à la hauteur des épaules de Fortier. Ste-Foy a su profiter de l'avantage numérique pour s'en tirer avec un match nul en comptant deux buts dans les quatre dernières minutes de jeu. Michaud a compté sur un lancer de près à 16.18. C'est alors que François Poulin, la figure dominante de la rencontre égalisa les chances 4 à 4 à 19.08 sur une attaque à six contre quatre alors que Guy Paquet avait retiré son gardien à 19.04.

SOMMAIRE

Première période:

1—Ste-Foy, Boulanger (Gosselin, Bergeron) ... 2:53
2—Cap-de-la-Madeleine, Villemure (sans aide) ... 5:25

PUNITIONS: Ste-Marie 2:35, Benoit et Turmel, majeure 6:56, Laroche 7:07, Desilets, 11:47, Laquerre et Bergeron, 13:56, Connelley 18:06, Rivard, mauvaise conduite, Gervais 19:53.

Deuxième période:

3—Ste-Foy, Bergeron (Smith, Ste-Marie) ... 9:58
4—Cap-de-la-Madeleine, Marceil
5—Cap-de-la-Madeleine Gallardetz (sans aide) ... 13:13
(Bernard, Desilets) ... 14:27

PUNITIONS: Villemure 6:30, Turmel 6:50, Gervais et Connelly 10:06, Bernard 17:39, Bergeron, punition de match 19:21.

Troisième période:

6—Cap-de-la-Madeleine, Bernard (Gervais, Desilets) ... 4:11
7—Ste-Foy, Michaud (Poulin, Turmel) ... 16:18
8—Ste-Foy, Poulin (Laroche, Pinder) ... 19:08

PUNITIONS: Villemure 2:28, Villemure 6:28, Tremblay 7:58, Laquerre 16:09, Bernard 17:14, Desilets 18:01, Poulin 19:15.

AVIS

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

Service de l'Hydraulique Agricole

Projet no 2426-60-690 Cours d'eau Mailhot et branches

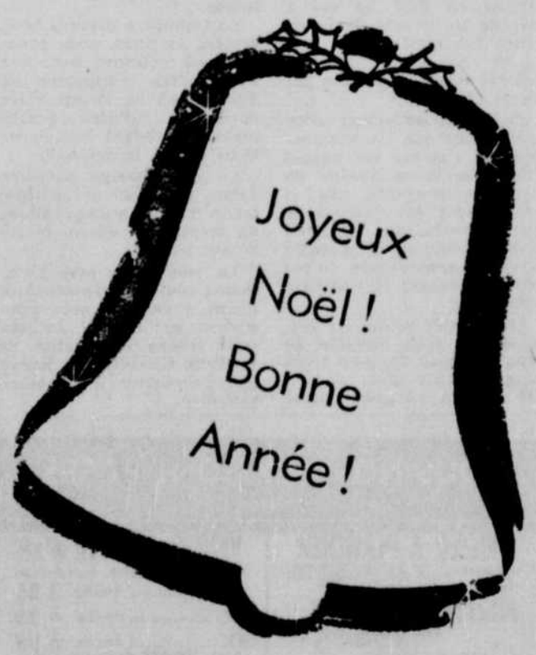
AVIS est par la présente donné que la clôture des soumissions annoncée pour jeudi le 15 janvier 1970, pour l'exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Mailhot et branches, comté le Lac Saint-Jean-Ouest, est retardée à JEUDI le 22 JANVIER 1970, à 2 h. 30 de l'après-midi (h.n.e.), bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet no 14142-61-690 Cours d'eau Labrecque et branches

AVIS est par la présente donné que la clôture des soumissions annoncée pour jeudi le 15 janvier 1970, pour l'exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Labrecque et branches, comtés de Bellechasse et Dorchester, est retardée à JEUDI, le 22 JANVIER 1970, à 2 h. 30 de l'après-midi (h.n.e.), bureau D-617, Hôtel du Gouvernement, Québec.

ROMEO LALANDE,
Sous-ministre

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



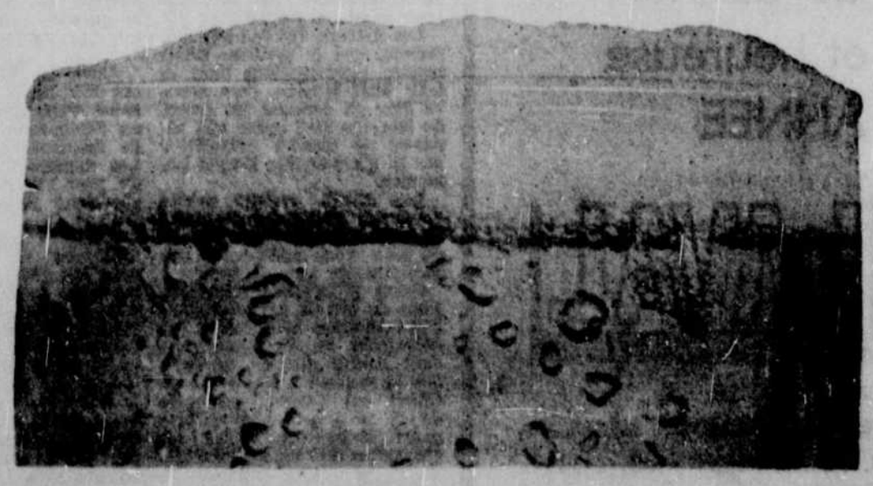
Que le Paix, le Bonheur et la Prospérité règnent dans chaque foyer; tels sont nos voeux les plus sincères.

Michaud Tire Service Ltée

LE SERVICE LE PLUS COMPLET
EN MATIERE DE PNEUS
533 1ère Avenue, Québec
TEL. : 529-1791



Une bière franche, toujours à son meilleur
LA BIÈRE MOLSON
ça plaît à tout coup!



Brassée et Embouteillée par Molson.

6e blanchissage de Tony Esposito

CHICAGO (P.A.) — Tony Esposito a réussi un deuxième blanchissage en autant de parties, son sixième de la saison, dimanche, alors que les Black Hawks de Chicago ont humilié les Blues de Saint-Louis 4-0 dans un match inter-divisions de la ligue Nationale de hockey.

Stan Mikita, Pit Martin, Chico Maki et Jim Pappin ont cimpté pour les Hawks devant 16,666 spectateurs.

SOMMAIRE

Première période:

1—Chicago, Mikita 13 (Koroll, Mohns) ... 3:47
2—Chicago, Martin 9 (Pappin, Jarrett) ... 14:08

PUNITIONS: Roberts StL 11:00, Koroll C 14:36, Sabourin StL 19:14.

Deuxième période:

3—Chicago, Mawi 2 ... 7:13

PUNITIONS: Marotte C 8:27, Picard StL 9:48, Ecclestone StL, Pinder 19:33.

Troisième période:

4—Chicago, Pappin 8 (Martin, D. Hull) ... 4:11

PUNITIONS: Ecclestone StL 14:11, Mikita C 15:31.

Esposito qui avait blanchi les Seals 4-0 vendredi soir à Oakland, a repoussé 22 lancers dimanche, dont plusieurs difficiles dès le début du match.

La défaite a gâché quelque peu les débuts du gardien Glen Hall, du Saint-Louis, co-détenteur du trophée Vézina avec le vétéran Jacques Plante.

Hall a été remplacé à 9:28 à la deuxième période par Ernie Wakely après que Chicago eut pris une avance de 3-0 sur les buts de Mikita, Martin et Maki.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.
Punitions : D Jarrett C 2.35, Howell Oak 18.22.

Deuxième période

1—Chicago, R. Hull (8) (Koroll) ... 14.14
2—Chicago, Koroll (7) (Mohns, Mikita) ... 15.01
Punitions : Magnuson C, Vadnais Oak min. double 1.46, D. Hull C 11.10, Magnuson C min. maj. 11.59 Muloin Oak 13.48, Chicago punition de banc purgée par Wiste 17.28.

Troisième période

3—Chicago, Ubriaco (2) (Mikita) ... 6.10
4—Chicago, Pappin (7) (D. Hull) ... 17.20
Punitions : Pappin C 1.34, Magnuson C, Vadnais Oak mauv. cond. maj. 1.42, Mohns C 14.17.

Gardiens : Smith, Oakland; Esposito, Chicago.

Lancers :

Chicago	16	10	10	— 36
Oakland	6	9	8	— 23

ASSISTANCE : 9,454.



TONY ESPOSITO

Henri Richard "au centre" d'une belle victoire à Boston: 5 à 2

BOSTON (PC) — Henri Richard a marqué le 299e but de carrière en 16 saisons dans la Ligue nationale de hockey, pour briser une égalité de 2-2 et permettre aux Canadiens de vaincre les Bruins de Boston 5-2 dimanche soir.

La victoire a permis au tricolore, qui jouait sans les services du centre Jean Béliveau et de l'ailier John Ferguson, de s'approcher à un point des Bruins en deuxième place au classement de la division Est.

Ralph Backstrom et Serge Savard ont complété le score pour les Canadiens, à la troisième, après que Peter Mahovlich et Mickey Redmond eurent comptés à la première.

Johnny Bucyk, avec son 197e but et le défenseur Bobby Orr ont été les compteurs chez les Bruins. C'était le neuvième but pour Orr et son 48e point cette saison.

Orr et Jacques Lemaire, des Canadiens, ont été blessés à la deuxième période, le premier ayant reçu 12 points de suture à la lèvre inférieure et Lemaire quatre sur le cuir chevelu.

Seulement 12 joueurs ont réussi à compter 300 buts et plus.

Les Bruins de Boston ont rappelé Bill Lesuk des Bears de Hershey, de la LAH, afin de remplacer le blessé Fred Stanfield.

Première période:

1—Montréal, Mahovlich 2 (Rousseau) ... 13:40

PUNITIONS: Richard M 4:35, Mahovlich M 11:26, R. Smith B Carleton B 7:26, Awrey B 9:34, 15:01.

Deuxième période:

2—Boston, Bucyk 16 (Awrey, McKenzie) ... 0:21
3—Montréal, Redmond 14 (Richard) ... 1:32
4—Boston, Orr 9 (Carleton, Hodge) ... 11:19
5—Montréal, Richard 11 (Tremblay, Duff) ... 17:15

PUNITIONS: Roberto M bane 2:35, Tremblay M 10:25, D Smith B 14:12, Westfall B 16:28.

Troisième période:

6—Montréal, Backstrom 9 (Cournoyer) ... 18:00
7—Montréal, Savard 7 (Cournoyer) ... 18:18

PUNITION: Smith B 15:12.

Lancers par:

Montréal	7	14	12-33
Boston	10	9	6-25

BUTS: Vachon, Montréal; Cheevers, Boston.

Assistance: 14,831.

LES POINTEURS

	B.	A.	Pts
Orr, Bos.	9	39	48
Goyette, St-L.	15	28	43
Tkaczuk, N.Y.	14	22	36
McDonald, St-L.	17	18	35
Balon, N.Y.	13	21	34
Esposito, Bos.	12	22	34
Berenson, St-L.	16	17	33
St-Marseille, St-L.	14	19	33
Ratelle, N.Y.	12	21	33
Bucyk, Bos.	16	16	32
Richard, Mtl.	11	21	32
Lemaire, Mtl.	17	14	31

Les Flyers triomphent pour la SIXIEME fois

PHILADELPHIE (PA) — Lew Morrison, Reggie Fleming et Bob Clarke ont récolté un but et une passe chacun dimanche pour aider les Flyers de Philadelphie à blanchir 4-0 les Pingouins de Pittsburgh dans la Ligue Nationale de hockey.

André Lacroix a réussi l'autre but des Flyers, dont s'était seulement la sixième victoire seulement. Elle leur a permis de se hisser sur un pied d'égalité au troisième rang avec les Pinguins.

Après une première période sans point, les Flyers ont pris une avance de 1-0 sur le but de Morrison avec un avantage numérique, à la deuxième.

Fleming a porté le score 2-0 dans le même engagement en déjouant Les Binkley sur un lancer de 30 pieds, et Lacroix levant 12,423 spectateurs.

C'était le deuxième blanchissage pour Bernard Parent.

SOMMAIRE

Première période:

Aucun point.

PUNITIONS: Fleming Pha 2:44, Johnston Pha 10:13, Brière Pgh 16:39, Morrison Pgh 18:27.

Deuxième période:

1—Philadelphie, Morrison 8 (Clarke) ... :27
2—Philadelphie, Fleming 2 (L. Morrison) ... 11:38
3—Philadelphie, Lacroix 10 (Hillman) ... 19:06

PUNITIONS: Fleming Pha 2:17, Provost Pgh 3:05, McMahon Pgh 3:27, Hillman Pha 12:26.

Troisième période:

4—Philadelphie, Clarke 7 (Fleming, Hillman) ... 2:27

PUNITION: Ball Pha 19:47.

Lancers par:

Pittsburgh	8	9	11-28
Philadelphie	8	15	5-28

BUTS: Binkley, Pittsburgh; Parent, Philadelphie.

Assistance: 12,423.

Les Seals encore battus au Garden

NEW YORK (PA) — Les Rangers ont maintenant joué 14 matches contre des équipes de la nouvelle division, sans subir la défaite, ayant remporté 10 victoires.

Juha Widing, Bob Nevin et Brad Park ont compté pour New York cependant que Norm Ferguson a évité le blanchissage aux Seals.

En trois saisons, New York a battu Oakland 12 fois en 13 rencontres, dont sept fois d'affilée au Madison Square Garden.

Widing et Nevin ont procuré une avance de 2-0 aux Rangers, à la première période. C'était le sixième but de Widing et son quatrième contre les Seals. Nevin a marqué alors que les siens jouaient à court d'un homme.

Park a enfilé le dernier but des Rangers à la deuxième période avant que Ferguson ne réussisse son premier de la saison pour Oakland.

Première période:

1—New York, Widing 6 (Lemieux, Neilson) ... 12:44
2—New York, Nevin 4 (Balon, Neilson) ... 17:19

PUNITIONS: Lemieux NY 16:20, Marshall Oak 18:38.

Deuxième période:

3—New York, Park 6 (Fairbairn, Balon) ... 3:21
4—Oakland, Ferguson 4 (Perry, Mattiussi) ... 14:30

PUNITION: Marshall Oak 5:34.

Troisième période:

Aucun point.

PUNITIONS: Park NY 4:49, Vadnais Oak 7:14, Mattiussi Oak 17:11.

Lancers:

Oakland	7	3	8-20
New York	16	15	6-41

GARDIENS: Smith, Oakland; Giacomin, New York.

Assistance: 17,250.

Coquetel sportif

Bill Tilden qui fut neuf fois champion des Etats-Unis de tennis et le solide pilier de l'équipe américaine de coupe Davis pendant dix ans (1920-1930), a été désigné comme le plus grand joueur de tennis de tous les temps, d'après un sondage conduit par une grande marque d'apéritif (Martini et Rossi) parmi les journalistes spécialisés des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Australie.

Il a reçu 118 points sur les 130 possibles, devançant son compatriote Don Budge, auteur du premier "GRAND CHELEM" (1938) et d'Australie Rod Laver, auteur des deux "GRANDS CHELEMS" (1962 et 1969), qui a été placé troisième.

Ont ensuite été classés: 4— Pancho Gonzales (E.-U.) 5— Jack Kramer (E.-U.), 6— Fred Perry (G.-B.), 7 — Henri Cochet (France), 8 — René Lacoste (France), 9 — Lewis Hoad (Australie), 10 — Ellsworth Vines (E.-U.).

BOXE

NEW YORK (AFP) — Inspiré par le "Beatle" John Lennon, le Biafrais Dick Tiger, ancien champion du monde des poids moyens et mi-lourds, a rendu sa médaille de l'ordre de l'Empire britannique pour protester contre le soutien apporté aux forces gouvernementales nigériannes par le gouvernement britannique contre son pays.

L'Africain, qui doit boxer en janvier au Madison Square Garden, a repris l'entrainement depuis peu à New York et c'est par courrier avion qu'il a expédié sa médaille à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, a-t-il révélé.

Sommaires de samedi dans la Nationale et l'Américaine

MINNESOTA 3, LOS ANGELES 3

Première période:

1—Los Angeles, Lonsberry 5 (Peters, Rochefort) ... 3:01
2—Los Angeles, Corrigan 4 (Shack, Goring) ... 11:47
3—Minnesota, McKennie 1 (Larose, Grant) ... 18:50

PUNITIONS: Parisé Minn 10:02, Gibbs Minn 19:49.

Deuxième période:

4—Minnesota, Goldsworthy 17 (Williams, Reid) ... 2:37
5—Minnesota, Goldsworthy 18 ... 3:42

PUNITIONS: Flett LA 4:23, Gibbs Minn 5:43, Parisé, Minn 18:37.

Troisième période:

6—Los Angeles, Lonsberry 6 (Joyal) ... 10:10

PUNITION: Aucune.

Lancers:

Minnesota	4	10	6-20
Los Angeles	12	15	17-44

GARDIENS: Rivard, Minnesota; Desjardins, Los Angeles.

Assistance: 8,479.

DETROIT 3, MONTREAL 2

Première période:

1—Detroit, Mohovlich 16 (Bergman) ... 10:24

PUNITIONS: Bergman D 8:05, Ravlich D mineure ouble, Lemaire M 9:15, Rousseau M Mineure, mauvaise conduite 9:43, Stemkowski D 12:32.

Deuxième période:

2—Detroit, Monahan 3 ... 4:39
3—Montréal, Lemaire 16 (Harris, Redmond) ... 18:07

PUNITIONS: Roberto M 9:42, Mahovlich D, Harper M 11:38.

Troisième période:

4—Montréal, Lemaire 17 (Savard, Cournoyer) ... 1:22
5—Detroit, Stemkowski 12 (Connelly, Unger) ... 17:17

PUNITION: Libett D 1:11.

Lancers:

Detroit	14	12	11-37
Montréal	11	12	11-34

GARDIENS: Edwards, Detroit; Vachon, Montréal.
Assistance: 17,108.

PHILADELPHIE 6, ST LOUIS 2

Première période:

1—St-Louis, Sabourin 10 (Berenson, Fortin) ... 18:50

PUNITIONS: Nolet Pha 5:45, B. Plager SL 12:03, Johnson Pha, Berenson SL 16:41, Picard SL 18:55.

2—St-Louis, McCreary 4 (Bourias, Picard) ... 3:06

PUNITIONS: Philadelphie banc 4:56, McDonald SL 10:45, Paiement Pha, B. Plager SL majeure 18:23.

3—St-Louis, McDonald 17 (Goyette, St-Marseille) ... 12:31

PUNITIONS: Watson Pha 6:23, Peters Pha 10:49, Ecclestone SL 18:14, McCreary SL 19:47.

Lancers:

Philadelphie	10	11	6-27
St-Louis	19	9	11-39

GARDIENS: Parent, Philadelphie; Plante, St-Louis.

Assistance: 16,242.

BOSTON 6, PITTSBURGH 4

Première période:

1—Pittsburgh, Sather 2 (Shock, Morrison) ... 9:31
2—Boston, Sanderson 6 (Bucyk, Esposito) ... 18:10
3—Boston, Esposito 12 (Orr) ... 19:22

PUNITIONS: Esposito B 1:01, Doak B, Harbaruk Pgh mineure, majeure 4:03, Awrey B 9:09, Schock Pgh 17:04, Pratt Pgh 18:04.

Deuxième période:

4—Boston, Bucyk 14 (Orr, McKenzie) ... 8:45
5—Pittsburgh, McMahon 1 (Hextall, Schinkel) ... 10:16
6—Pittsburgh, Morrison 7 (Boyer, Sather) ... 15:53
7—Pittsburgh, Pronovost 7 (McCreary, Shock) ... 17:22
8—Boston, McKenzie 13 (Bucyk, Orr) ... 19:21
9—Boston, Bucyk 15 (Orr) ... 19:47

PUNITIONS: Doak B 9:41, McKenzie B 14:19.

Troisième période:

10—Boston, Awrey 1 (Bucyk, Orr) ... 11:50

PUNITION: D. Smith B 8:02.

Lancers:

Boston	21	15	10-46
Pittsburgh	9	11	6-26

GARDIENS: Johnston, Boston; A. Smith, Pittsburgh.

Assistance: 7,858.

NEW YORK 5, TORONTO 2

Première période:

1—New York, Nevin 3 (Balon, Brown) ... 19:08

PUNITIONS: Seiling NY 2:38, Henderson T 10:12, Dorey T 15:30, Selby T 17:19, Fairbairn NY 18:01.

Deuxième période:

2—New York, Hadfield 13 (Neilson, Ratelle) ... 1:54
3—New York, Stewart 4 (Marshall, Widing) ... 12:54
4—New York, Stewart 5 (Park, Marshall) ... 18:41

PUNITIONS: Horton T 1:03, 6:34, Brown NY 2:02.

Troisième période:

5—New York, Tkaczuk 14 (Fairbairn, Balon) ... 4:26
6—Toronto, Ellis 13 (Ullman, Pronovost) ... 14:23
7—Toronto, Ellis 14 (Ullman) ... 17:55

PUNITION: Seiling NY 19:46.

Lancers:

New York	16	14	15-45
Toronto	6	6	17-31

GARDIENS: Campbell, Toronto; Giacomin, New York.

Assistance: 16,485.

LIGUE AMERICAINE

SPRINGFIELD — MONTREAL

Première période:

1—Springfield, Murphy (Croteau, Miller) ... 4:05
2—Montréal, Curtis ... 7:16

PUNITIONS: Tardif mineure double, majeure, mauvaise conduite, Johnston mineure, majeure, mauvaise conduite 2:10, Robinson 4:53, Amadio, 9:19, Miller 12:05.

Deuxième période:

3—Springfield, Robinson (Price, Dufour) ... 17:34

PUNITIONS: Amadio 5:27, Price 10:44, Tardif, Hextall 11:12, Houle, Johnston 12:40, Mickey 16:31.

Troisième période:

4—Springfield, Croteau (Inglis, Price) ... 3:40
5—Montréal, Mickey (Drouin, Berry) ... 14:37

PUNITIONS: Drouin, Amadio 4:27, Johnston majeure, mauvaise conduite, Curtis majeure, Hextall 4:55, Price 17:41.

Lancers:

Montréal	13	9	13-35
Springfield	14	11	7-32

BALTIMORE — BUFFALO

Première période:

Aucun point.

PUNITIONS: Lagacé 4:23, Maki 7:58, Swarbrick 16:18.

Deuxième période:

1—Baltimore, Cossette (Marshall, Swarbrick) ... 1:20
2—Buffalo, Hornung ... 3:19
3—Buffalo, Blackburn (Crisp, Plager) ... 11:18

PUNITIONS: Cossette 10:24, Hornung 16:33, Plager 18:53.

Troisième période:

4—Baltimore, Swarbrick ... 19:39

PUNITION: Barrie 4:42.

Lancers:

Buffalo	11	14	9-34
Baltimore	12	15	9-36

Assistance: 2,812.

CLEVELAND — ROCHESTER

Première période:

1—Rochester, Gould (Labossie, Cook) ... 2:24
2—Rochester, Sillers (Orr, Watson) ... 16:28

PUNITIONS: Cook 3:18, 13:22, Reichmuth 7:34, Watson 13:37, Niekamp 16:51.

Deuxième période:

3—Cleveland, Ellett (Lavender, Niekamp) ... 4:51
4—Cleveland, Beaudin (Needham, Comeau) ... 7:15
5—Cleveland, Niekamp (Comeau) ... 11:40
6—Cleveland, Beaudin (Glover) ... 6:52

PUNITIONS: Orr 2:05, Cook 5:10, 9:11, Lavender mineure double, Whidden servi par McCarthy 10:39.

Troisième période:

7—Rochester, Stanfield (Armstrong) ... 0:10
8—Cleveland, Niekamp (Lavender) ... 1:27
9—Rochester, Armstrong (Robert, Block) ... 13:55
10—Rochester, Young (Stanfield, Block) ... 19:23

PUNITIONS: Mosdell 10:41, Glover mineure, majeure 13:47.

Lancers:

Rochester	7	4	11-22
Cleveland	9	19	17-45

Assistance: 2,257.

SOREL S'INCLINE A DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE (PC) — Michel Archambault a réussi deux buts pour conduire les Rangers de Drummondville à une victoire de 5-3 dimanche sur les Eperviers de Sorel dans un match de la Ligue Junior A de hockey du Québec.

Denis Patry, Bertrand Houde, et Pierre Plante ont été les autres compteurs, cependant que Alain Balthazar, avec deux, et Richard Campeau répliquaient pour Sorel.

TROIS-RIVIERES (PC) — Richard Leduc, Paul Larose et Luc Simard ont réusi deux buts chacun dimanche dans la victoire de [illegible] des Ducs de Trois-Rivières [illegible] le Royal de Cornwall d[illegible] joute de la Ligue Junior A [illegible] hockey du Québec.

Gilles Rompré, Alain Daigle et Dirk Woltarbeek ont réussi les autres buts des Dues, cependant que Gary Harrington et Pete Lasalle ont répliqué pour Cornwall.

VERDUN (PC) — Claude Charbonneau a compté trois buts pour aider les Bruins de Shawinigan à disposer des Maple Leafs de Verdun 9-4 dimanche dans la Ligue Junior A de hockey du Québec.

Jean-Cot Couture, avec deux, et Yves Bergeron, Ghislain Boisvert, Mike Morton et Michel Létourneau ont été les autres marqueurs pour Shawinigan.

Wes Wiseman, Steve Jones, Ken Oliphant et Serge Martel ont répliqué pour Verdun.

MONTREAL (PC) — Robert Dufour a enfilé deux buts pour aider les Alouettes de Saint-Jérôme à disposer du National de Rosemont 6-1 dimanche dans une joute de la Ligue Junior A de hockey du Québec.

Réjean Bélanger, Gilles Bouchard, Jean Landreville et Denis Brisebois ont marqué une fois chacun pour les Alouettes, cependant que Pierre Lemay a évité le blanchissage au Rosemont, qui a perdu par 41 contre 34 dans l'échange des lancers.

Surprenante défaite des Jets de New York

Par PC et PA

Les Raiders d'Oakland recevront les Chiefs de Kansas City le 6 janvier dans le match de championnat de la Ligue américaine de football.

Les Raiders, qui ont toujours soutenu que le système éliminatoire inter-divisions dans la LAF était stupide, l'ont prouvé hier en écrasant les Oilers de Houston 56-7 grâce aux six passes de touché complétées par le quart-arrière Daryle Lamonica.

Les Chiefs avaient mérité l'honneur d'atteindre la finale la veille en surprenant les Jets de New York 13-6 devant les partisans de ces derniers.

Selon le système inter-divisions du circuit, les champions d'une division affrontaient les détenteurs du deuxième rang dans l'autre division. Il reste que le système a bien servi les Chiefs qui s'étaient contentés de la 2e place dans l'Ouest parce qu'ils ont vaincu les champions de l'Est à New York.

LNF

Cependant, la ligue Nationale de football mettait fin à son calendrier régulier même si les gagnants dans les quatre divisions étaient déjà connus.

Trois de ceux-ci, Minnesota, Los Angeles et Cleveland ont encaissé des échecs tandis que le quatrième, Dallas, supplantait Washington 20-10.

Ainsi, les Falcons d'Atlanta ont mis fin à la série de 12 gains successifs du Minnesota en l'emportant 10-3, les Colts de Baltimore ont triomphé du Los Angeles 13-7 et les Giants de New York ont surclassé Cleveland 27-14.

Dans les autres matches au calendrier, les Bears de Chicago ont cédé par 20-3 devant les Lions de Detroit et ont terminé la pire saison de leur histoire avec une fiche de 1-13; Green Bay a écrasé St-Louis 45-28 grâce à cinq passes de touché par Don Horn; Nouvelle-Orléans a supplanté Pittsburgh 27-24 grâce à un touché dans la dernière minute de jeu, puis San Francisco a aussi compté vers la fin du match en triomphant du Philadelphie 14-13.



Qui a mis la main sur la Coupe Grey ?

OTTAWA (P.C.) — La police poursuivait ses recherches hier afin de retrouver la coupe Grey, symbole de la suprématie au football canadien.

Les voleurs se sont introduits dans les bureaux du club de football Ottawa au parc Lansdowne samedi et ont volé le fameux trophée, mais n'ont pas touché à d'autres coupes de plus grande valeur conservées dans la meme montre.

Les dirigeants de la Ligue canadienne de football espèrent qu'il ne s'agit là que d'un mauvais tour comme la chose s'était produite à Hamilton en 1967 alors qu'on avait retourné la coupe trois jours après l'avoir volée.

Le trophée, dont le coût est estimé à $50. a pourtant une grande valeur historique en raison de l'importance qu'elle représente dans le football canadien.

Les Rough Riders d'Ottawa l'ont remportée au cours des deux dernières années à la suite de victoires aux dépens des champions de l'Ouest.

HISTORIQUE

C'est le gouverneur général Earl Grey qui a fait don du trophée à la Canadian Rugby Union en 1909 afin de promouvoir le rugby amateur au Canada.

Lorsque la CRU s'est réorganisée sous le nom d'Association canadienne de football amateur elle a remis le trophée à LCF.

Les clubs de l'Est du Big Four, l'Union ontarienne de football et l'union intercollégiale se sont disputé le trophée jusqu'à ce que les Esquimos d'Edmonton lancent un défi au nom de l'Ouest en 1921, ce qui a marqué les débuts de la rivalité Est-Ouest.

Les Argos de Toronto avaient alors écrasé les Eskimos 23-0.

Ce ne fut seulement qu'en 1948, alors que les Stampeders de Calgary ont envahi l'Est avec leurs hordes de partisans bruyants, que la coupe Grey est devenue le centre d'attraction annuelle appelée classique de la coupe Grey et accompagnée de parades, concours et festivités nationales.

On a failli perdre le trophée lors d'un incendie au club nautique Toronto Argonaut en 1947 alors qu'il a été le seul récupéré même s'il avait été abîmé par la fumée.

Le trophée a disparu brièvement en 1920, mais a ensuite été retrouvé dans une voûte d'une compagnie de Toronto où on l'avait placé après le premier conflit mondial pendant lequel on avait oublié le football.

Le commissaire canadien Jake Gaudaur a déclaré qu'on fera faire une réplique du trophée si on ne le retrouve pas.

La montre du parc Lansdowne contenait d'autres trophées, y compris ceux remportés par Russ Jackson cette année en qualité de meilleur Canadien et joueur par excellence au football canadien.



Meilleurs Voeux de bonne et heureuse ANNEE

LAVAL VOLKSWAGEN

Pierre MIVILLE, prés.

NOTRE SERVICE FAIT NOTRE ORGUEIL

777, boul. Chareet-Ouest — 683-4451

TOUS NOS PRIX SONT RASES pour la saison d'hiver

VENEER A PLANCHER embouveté, 4' x 8' 5/8" ... $6.10
PORTES INTERIEURES 1ère qualité 24" ... $5.15 30" ... $5.90
POIGNEES "WEISER" Garde-robes ... $2.70 Chambre à coucher ... $2.95 Chambre de bains ... $3.75 Poignées avec clefs ... $7.35
Grande quantité de PORTES EXTERIEURES ET FENETRES avec légères imperfections A PRIX TRES SPECIAUX

VENEER B.C. FIR 4'x8' sablé, avec légère imperfection 1/4" ... feuille 3.85 3/8" ... feuille 4.35 5/8" ... feuille 6.85 Aussi, VENEER de toutes sortes.
VENEER PREFINIS (BOIS) 4' x 8' ... Lasa ... 3.15
TUILES A PLAFONDS A partir de ... .09½
MASONITE 4' x 8' Feuille ... $1.35
BRINETTE 2" x 3" - 8' ... env. .96
CHARPENTES DE METAL USAGEES POUR BATISSES 140' x 40' et 140' x 20'
MASONITE PREFINI 4' x 8' Feuille ... $2.65

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines

MODERN PLYWOOD LTD.
74 boul. Pie XI Ville de Bélair Tel. 842-1911



Résultats à Montréal

SAMEDI

COURSE NO 1

TROT — **Bourse $1,300.**

No 4 Southern Chief (J Cyrenne) 9.10 4.10 4.00 — No 7 Jimmy West (A Deguise) 5.60 5.10 — No 3 Speed Flight (L Lapage) 9.00.

Ont aussi couru : Jess Yates, Newport Jet, Topsy Lee D, Hazel Fetor, Miss Fredonia.

TEMPS : .31.3, 1.05.2, 1.38.1, 2.12.2.

COURSE NO 2

AMBLE — **Bourse $1,100.**

No 3 Bryan H Direct (S Grise) 38.20 16.70 6.80 — No 3 Sally Abe (Y Gamache) 3.90 3.10 — No 6 New Kirk (R Meilleur) 4.50.

Ont aussi couru : Gooses Valley, Otecas Chuck, Wil Lor Dolly, Ali Grattan, Henrys Allen.

TEMPS : .31.4, 1.04.2, 1.37.2, 2.10.3.

PARI-DOUBLE — 4-6 — $289.90.

COURSE NO 3

AMBLE — **Bourse $2,000.**

No 8 Rummoli Dale (B Côté) 15.90 5.40 3.40 — No 1 Magnolia (G Gendron) 3.80 2.80 — No 3 Queens Nick (G Lachance) 3.10.

Ont aussi couru : Merrie Dazzler, Trotwood Waldo, Hal Dew, Whirlred, Silent Butler.

TEMPS : .31.4, 1.05.1, 1.36.2, 2.07.4.

COURSE NO 4

TROT — **Bourse $1,800.**

No 1 Bagareur Dundee (J Cyrenne) 9.40 4.10 5.00 — No 4 Paris Stret (D Larochelle) 2.90 2.70 — No 2 Ticklish Affair (B Côté) 6.50.

Ont aussi couru : Two Mountains Leaf, L S Gentry, Flash Napoleon, Chad Hanover, Darnleys Choice.

TEMPS : .30.3, 1.04.2, 1.36.3, 2.09.1.

QUINELLA — 1-4 — $13.40.

COURSE NO 5

AMBLE — **Bourse $1,400.**

No 6 Andrea Angus (M Lefebvre) 4.90 3.30 2.60 — No 8 Bon Bon (A Deguise) 4.50 3.30 — No 7 Judy Khan (N Curran) 3.00.

Ont aussi couru : Jane C Adios, Frosty Eleanor, Melrose Dinny, Drummond King, La Panthere.

TEMPS : .30.4, 1.03.4, 1.35.2, 2.07.2.

COURSE NO 6

AMBLE — **Bourse $1,600.**

No 8 Officers Attack (B Livernoche) 25.80 10.50 4.00 — No 7 Whata Time (A Bédard) 14.00 6.30 — No 4 Nova Richelieu (B Côté) 3.40.

Ont aussi couru : Coquine, Real Mac Sad Song N, Berkey, Alex Angus.

TEMPS : .31.2, 1.0., 1.35.4, 2.08.4.

COURSE NO 7

AMBLE — **Bourse $1,400.**

No 8 Hal Richard (L Turcotte) 72.30 30.10 6.40 — No 4 Gem Direct (R Samson) 5.70 3.80 — No 6 Bethel Adios (B Côté) 3.00.

Ont aussi couru : Stars Lo, Flying Hank, Winning Ace, Sonny Arden, Chocolate Champ.

Retiré : No 4 Highland Spud.

TEMPS : .31.3, 1.04.3, 1.36.2, 2.09.3.

QUINELLA — 4-8 — $89.30.

COURSE NO 8

AMBLE — **Bourse $1,800.**

No 4 Great Adios N (G Filion) 4.80 3.20 2.90 — No 2 Dainty Tide (S Grise) 3.00 2.60 — No 3 Vital Hanover (Y Plouffe) 4.30.

Ont aussi couru : Shermar Larry, Deac Rodney, Jimbos Girl, Meadow Byrd.

TEMPS : .31.4, 1.07, 1.37.4, 2.09.1.

COURSE NO 9

AMBLE — **Bourse $3,000.**

No 8 Lachance Mir (R Ponton) 6.40 4.30 4.00 — No 2 Dufford The Pro (R Bédard) 11.30 7.20 — No 6 Paladin Pick (M Lefebvre) 6.30.

Ont aussi couru : Earlylakes John, Keystone Sturdy, Knight Surprise, Armbro Granite, Mr Frontenac.

TEMPS : .30.3, 1.02.3, 1.33, 2.05.2.

COURSE NO 10

AMBLE — **Bourse $1,200.**

No 2 Princess Mir (B Côté) 4.50 3.50 2.60 — No 6 Rays Valley Song (A Bédard) 6.40 3.30 — No 5 Harwood Wirra (J Cyrenne) 2.70.

Ont aussi couru : Jay Arden, Mischief Long, Brigids Pride, Doug Johnston, Tammy Chief.

TEMPS : .30.2, 1.03, 1.35.4, 2.03.4.

EXACTA — 2-6 — $43.50.

x x x

ASSISTANCE : 8,125

PARI-MUTUEL : $525,731.

DIMANCHE

COURSE NO 1

TROT — **Bourse $2,300.**

No 6 Telstar Hanover (D Beauchemin) 27.60 12.60 7.30 — No 2 Kathys Bert (R Bouthillier) 7.20 4.90 — No 3 Lady Circo (R Samson) 6.40.

Ont aussi couru : Blazing Hanover, Trader Dillon, Leading Uncle, Floradeen, Candy Volo.

TEMPS : .32.4, 1.05.2, 1.37, 2.09.3.

COURSE NO 2

AMBLE — **Bourse $1,300.**

No 8 Nickleby (Her Filion) 3.10 5.30 4.40 — No 3 Reddon (A Jean) 16.10 6.80 — No 5 Dusty Rebel (Y Gamache) 5.10.

Ont aussi couru : Eddie Lef, Ruby Melody, Lovely Luann, Caporal Tracy, Lincoln Champ.

TEMPS : .31.1, 1.04.3, 1.36, 2.09.

PARI-DOUBLE — 6-8 — $166.80.

COURSE NO 3

AMBLE — **Bourse $3,800.**

No 7 Bye Bye Surprise (Her Filion) 4.00 3.50 2.80 — No 2 Meadow Bender (C Gagnon) 6.00 3.50 — No 1 Liberace Hanover (G Lachance) 2.90.

Ont aussi couru : Cap Hanover, Mr Champ B, Lion Cy, Gay Parader.

TEMPS : .30.2, 1.02.2, 1.33.2, 2.04.2.

COURSE NO 4

AMBLE — **Bourse $1,500.**

No 4 G P Ibaf (A Bédard) 14.60 6.00 3.00 — No 2 Ski Bum (J Primeau) 3.10 2.30 — No 3 Quebec Bri (M Turcotte) 3.00.

Ont aussi couru : Handy Lad, Shadydale Chant, Adios Marcel, Rebel Land Pride, Amana Hanover.

TEMPS : .31.3, 1.05.4, 1.37.4, 2.09.2.

QUINELLA — 2-4 — $18.60.

COURSE NO 5

AMBLE — **Bourse $1,800.**

No 4 Pancho Boy (R Bouthillier) 11.80 4.50 3.70 — No 7 Duke of Belmont (M Turcotte) 3.80 4.30 — No 3 Hi Los Kerry (L Lapage) 6.00.

Ont aussi couru : Marsha Mir, Star Rum, Mr Paul, Huntingdon Boy, Active Chief.

TEMPS : .31, 1.04.1, 1.34.3, 2.06.1.

COURSE NO 6

AMBLE — **Bourse $2,200.**

No 5 Devil Mir (S Grise) 5.70 3.20 2.80 — No 4 Glen Vale (G Lachance) 3.70 3.10 — No 7 Speedy Satan (J J Martineau) 4.70.

Ont aussi couru : Camden Paloma, He Dares, Gee Dee Frisco, Invector, Starting Price.

TEMPS : .30.1, 1.03.3, 1.38.2, 2.06.1.

COURSE NO 7

TROT — **Bourse $3,600.**

No 7 Rodettes Boy (P Robillard) 19.90 6.10 4.20 — No 2 Nancy Blaze (B Côté) 3.70 3.00 — No 4 Wana Steam (J Hébert) 4.50.

Ont aussi couru : Darnleys Raider, Aqua Duke, Ruth Ann Sky, Kandy Kim.

TEMPS : .30.2, 1.05.1, 1.36.3, 2.08.1.

QUINELLA — 2-7 — $34.30.

COURSE NO 8

AMBLE — **Bourse $3,300.**

No 5 King Tar (B Côté) 4.70 3.00 2.90 — No 3 Kaboom (G Lachance) 4.00 2.90 — No 4 Polli J Adios (M Bouvrette) 3.10.

Ont aussi couru : Key Pebble, Armbro Inspector, Bachelors Star, Carmen Mir.

TEMPS : .31.3, 1.05.1, 1.35.1, 2.05.2.

COURSE NO 9

AMBLE — **Bourse $5,000.**

No 5 Gerry Mir (S Grise) 5.20 3.50 2.30 — No 2 Lullis (R White) 4.20 2.40 — No 3 Vantage (D McTavish) 2.60.

Ont aussi couru : Abbe Lark, Drummond Hanover.

TEMPS : .30.4, 1.02.2, 1.33.1, 2.03.4.

COURSE NO 10

AMBLE — **Bourse $2,600.**

No 4 Hasty K (L St-Jacques) 4.30 2.90 2.60 — No 3 Belle Wilson (A Bédard) 3.70 3.30 — No 1 Pompier Bill (S Grise) 5.70.

Ont aussi couru : Landsweep, Armbro Jimmy, Good Knight Lobell, Fashion Charger, Fairwell Light.

TEMPS : .30.3, 1.04.3, 1.36.1, 2.06.1.

EXACTA — 4-3 — $19.20.

x x x

ASSISTANCE : 12,420

PARI-MUTUEL : $792,671.

Tennis

MIAMI BEACH (AFP) — Le Suédois Michael Stig a causé la première surprise du tournoi de tennis junior de l'"Orange Bowl" lors de la journée d'ouverture dimanche, au Tennis Club de Miami Beach, en éliminant l'Australien Ross Case, "tête de série" numéro 3 par 6-3, 6-3.

Le Suédois attira constamment son adversaire au filet et le passa par d'excellents passing-shots pour se hisser dans le deuxième tour du tournoi des jeunes de 18 ans.

Par ailleurs, tous les favoris, y compris le Sud-Africain Byron Bertram, "tête de série" numéro 1, franchirent facilement le premier tour.

Plus de 300 jeunes gens et jeunes filles (juniors et cadets) représentant 34 nations participent à cette épreuve qui se terminera dimanche prochain

Les deux Français prenant part au tournoi se sont qualifiés : Denis Naefgelen en battant John Antonas, des Bahamas, 6-2, 6-4 et Jean Lovera par forfait.

L'épreuve des moins de 16 ans débutera aujourd'hui.



Nos meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An

Chouinard AUTOMOBILES INC.

2400, Dalton, Ste-Foy, Québec 10

Tél. : 653-4961

Jean-Noël Augert remporte le combiné des Dolomites

De l'envoyé spécial de l'AFP Jacques Grosbois

La première partie de la saison 1969-70 de ski alpin s'est terminée dimanche par la victoire du Français Jean-Noël Augert (20 ans, de la Toussuire en Savoie) dans le slalom et le combiné du "Trophée des Dolomites".

La saison s'est ouverte la semaine précédente par le "criterium de la première neige" et la descente de la "Coupe Henri Oreiller" à Val d'Isère, compétitions qui comme celles de Lienz comptaient pour la "Coupe du Monde" et la "Coupe des Nations". A Val d'Isère, les lauréats ont été chez les hommes : l'Italien Gustavo Thoeni (géant) et l'Australien Malcom Milne (descente) et chez les dames, les Françaises Françoise Macchi (géant) et Michèle Jacot (slalom et combiné). A Lienz, la victoire a souri aux Français Patrick Russel (géant) et Jean-Noël Augert (slalom et combiné) et chez les dames, à l'Américaine Judy Nagel qui a tout gagné: slalom, slalom géant et combiné.

En Coupe du Monde, Russel et Thoeni sont premiers ex-aequo avec 45 points devant Jean-Noël Augert, 41 points. Chez les dames, Michèle Jacot est en tête avec 71 points devant l'Américaine Barbara Cochran, 55 points et Judy Nagel, 50 points. En "Coupe des Nations", la France, qui a largement dominé les compétitions de Val d'Isère et de Lienz, étant très détachée avec 314 points devant les Etats-Unis, 166 points, l'Autriche 119 points, etc. Ainsi s'est achevé le premier acte de la saison au cours de laquelle seront disputés en février les championnats du monde à Val Gardena.

La saison passée, Jean-Noël Augert avait terminé premier ex-aequo avec Russel, Alain Penz et l'Autrichien Alfred Matt au classement général du slalom de la "Coupe du Monde" dans laquelle il avait pris la seconde place, toutes disciplines, derrière l'Autrichien Karl Schranz. Pour sa rentrée à Val d'Isère, Jean-Noël s'était classé 3e dug éant. A Lienz, il fut assez décevant en ne terminant que 10e du géant. Il en a toutefois rapidement appelé de cette contre-performance, pour lui, en enlevant de la plus brillante façon le slalom du "Trophée des Dolomites" dont les épreuves ont été parfaitement organisées.

Il faisait beau mais froid à Lienz (moins 12 degrés) pour ce slalom qui, en raison d'un manque relatif de neige, avait été préparé au jet d'eau. Si bien que la piste, sous une mince couche de neige, était complètement glacée. Et après les quatre premiers partants, dans l'ordre, l'Autrichien Herbert Huber, médaille d'argent de slalom à Grenoble, Jean-Noël Augert, le Suisse Dumeng Giovanoli et l'Autrichien David Zwilling, ce fut le drame : la neige avait été balayée et arrivant trop vite sur la glace, tour à tour, l'Américain Bill Kidd, Penz, un autre Américain Rick Chaffee, Russel, l'Autrichien Karl Schranz et le Polonais Bachleda tombèrent. Les walkie-talkie prévinrent alors ceux qui allaient partir du danger et les concurrents se montrèrent plus prudents. Il n'empêche que la plupart des favoris avaient été éliminés.

A l'issue de la première manche, Jean-Noël Augert avait pris une large avance sur Huber qui précédait de 1.25. Puis venaient dans l'ordre : le Suisse Dümeng Giovanoli, à 2.46, le Français Bernard Orcel, excellent malrgé le dossard no 34, à 2.76, l'Italien Eberardo Schmalzl (no 56) à 2.79 et le Français Henri Brechu à 3.05, etc . . . Dès lors, sauf imprudence, Jean-Noël Augert ne pouvait plus être battu. Il fit une excellente deuxième manche, en assurant un peu dans les passages délicats et gagna facilement. Le meilleur temps de la seconde manche fut réalisé par Henri Duvillard (derrière l'Allemand Christian Neureuther mais qui était déjà disqualifié) qui battit son camarade Jean-Noël de 5-100èmes de seconde, l'Américain Spider Sabich de 1.27, Huber de 1.60, Brechu de 1.68, etc . . . Malheureusement pour lui, Duvillard était tombé dans la première manche de laquelle il n'avait pris que la 17ème place à 4.30 de Jean-Noël Augert. Il fit cependant une excellente démonstration de ses progrès en slalom.

Jean-Noël Augert gagna donc très largement devant Huber, Sabich, Zwilling, Brechu, qui s'affirme de plus en plus, le Suisse Peter Frei, Duvillard, etc . . . Orcel fit moins bien dans la seconde manche que dans la première : il ne prit finalement que la 9ème place. Toutefois, l'on peut être rassuré sur son compte : Bernard, grièvement blessé l'an passé à Kitzbuehel, puis handicapé par les oreillons au début de l'entraînement cet automne, a parfaitement récupéré. Dans quelques semaines, il devrait être l'une des grandes vedettes du ski alpin. La France a une nouvelle fois largement dominé ses rivales : elle place quatre de ses coureurs parmi les dix premiers et Michel Bozon est 15e malgré le dossard no 82. Le jeune Chamoniard s'est aussi affirmé comme un champion.

L'Autriche, grande rivale traditionnelle de la France, ne place que Huber à la seconde place, Zwilling à la 4e et Harald Rofner à la 8e. Très vivement critiqués en leur pays pour leurs mauvaises performances en début de saison, les autrichiens commencent à réagir. On sait qu'ils ont été retardés dans leur entraînement par des mauvaises conditions atmosphériques. En janvier, ils seront bien plus redoutables.

Signalons encore, outre l'étonnante performance de Michel Bozon, celle du jeune Italien Eberardo Schmalzl qui se classe 12e avec le dossard no 56. Eberardo, de Val Gardena, est aussi fort en slalom que l'est son cousin Helmut en descente et "géant".

Le second acte du "cirque blanc" s'ouvrira le 3 janvier à Oberstaufen, pour les dames, et à Hindelang, pour les hommes en Allemagne Fédérale.

Voici le classement du slalom spécial, masculin, de Lienz :

	Total		
1—Jean-Noel Augert (France)	101.76	47.89	53.87
2—Herbert Huber (Autriche)	102.56	49.14	54.42
3—Spider Sabich (Etats-Unis)	105.16	51.07	54.09
4—David Zwilling (Autriche)	105.42	50.87	54.55
5—Henri Brechu (France)	105.44	50.94	54.50
6—Peter Frei (Suisse)	105.60	50.94	54.75
7—Henri Duvillard (France)	106.01	52.19	53.32
8—Harald Rofner (Autriche)	106.04	51.39	54.65
9—Bernard Orcel (France)	106.24	51.39	54.65
10—Bengh Erik Grahn (Suede)	106.64	51.00	55.64
12—Eberardo Schmalzl (Italie)	106.81	50.68	56.13
13—Max Rieger (R.F.A.)	107.05	51.65	55.29
14—Felice de Nicolo (Italie)	107.49	51.65	55.86
15—Michel Bozon (France)	107.71	52.00	55.71
21—Dennis MacCoy (Etats-Unis)	109.29		
27—Peter Duncn (Canada)	110.42		
30—Gerry Jhimer (Etats-Unis)	111.50		
32—Irwin Bert (Canada)	112.44		
34—Ken Corrock (Etats-Unis)	113.32		
39—Dusan Javnik (Yougoslavie)	116.48		
45—Tadeus Kaum (Pologne)	126.09		

Classements "Coupe du monde"

	HOMMES	PTS
1 —	EX-AEQUO : Patrick Russel (France) et Gustavo Thoeni (Italie)	45
3 —	Jean Noël Augert (France)	41
4 —	Malcolm Milne (Australie)	25
5 —	Herbert Huber (Autriche)	22
6 —	Karl Schranz (Autriche)	21
7 —	Jean-Daniel Daetwyler (Suisse)	20
8 —	Bernard Orcel (France)	16
9 —	EX-AEQUO : J. Tischauser (Suisse), W. Bleiner (Autriche), H. Duvillard (France), D. Zwilling (Autriche) et S. Sabich (Etats-Unis)	15
14 —	Kurt Schneider (Autriche)	11
15 —	Henri Brechu (France)	10
16 —	EX-AEQUO : Bill Kidd (Etats-Unis) et Mike Lafferty (Etats-Unis)	8
18 —	Christian Neureuther (Allemagne-Ouest), Rudd Piles (Etats-Unis), Peter Frei (Suisse)	6
21 —	EX-AEQUO : Andreas Bachleda (Pologne) Harald Rofner (Autriche)	4
23 —	Dumeng Giovanoli (Suisse)	3
24 —	Hans Peter Rohr (Suisse)	2
25 —	EX-AEQUO : Bernard Grosfilley (France) et Bengt Erik Gramn (Suède)	1
	FEMMES	
1 —	Michèle Jacot (France)	71
2 —	Barbara Cochran (Etats-Unis)	55
3 —	Judy Nagel (Etats-Unis)	50
4 —	Françoise Macchi (France)	36
5 —	Ingrid Lafforgue (France)	34
6 —	Florence Steurer (France)	19
7 —	Marylin Cochran (Etats-Unis)	19
8 —	Annie Famose (France)	17
9 —	Berni Rauter (Autriche)	16
10 —	Anne-Marie Proell (Autriche)	14
11 —	EX--AEQUO : R. Mittermaier (Allemagne-O. et Gertrud Gabl (Autriche)	12
13 —	Betsy Clifford (Canada)	10
14 —	Britt Lafforgue (France)	6
15 —	Julie Walcott (Etats-Unis)	4
16 —	EX-AEQUO : K. Budge (Etats-Unis), Marie-France Jeangeorges (France), Traudl Treichl (Allemagne-Ouest)	2
19 —	EX-AEQUO : K. Christensen (Norvège), Isabelle Mir (France)	1

CLASSEMENT GENERAL PAR NATIONS

1 —	FRANCE	314
2 —	ETATS-UNIS	166
3 —	AUTRICHE	119
4 —	SUISSE	57
5 —	ITALIE	45
6 —	AUSTRALIE	25
7 —	ALLEMAGNE-OUEST	20
8 —	CANADA	10
9 —	POLOGNE	4
10 —	NORVEGE ET SUEDE	1



Jean-Noël AUGERT

Donnacona monte 1er

Le C.S.L. de Donnacona est passé en tête de la ligue Junior B de l'Est hier après-midi en disposant du St-Georges de Beauce par 8 à 5. Mario Paquin a mené l'attaque des vainqueurs avec le tour du chapeau, les autres compteurs étant Jacques Vaillancourt, Denis Frenette, Jean Lachance, Robert Bélanger et Réjean Leduc. Pour les perdants, deux buts sont allés à Michel Gilbert, les autres à Richard Poulin, Marcel Drouin et Jacques Grondin. Les vainqueurs ont eu un avantage de 46-40 dans les lancers. L'arbitre dut infliger seize punitions, dont une pour la partie aux vainqueurs.



Une seconde skieuse américaine au sommet

LIENZ (AFP) — La jeune collégienne américaine Judy Nagel, d'Enumclaw dans l'Etat de Washington, a réalisé un magnifique double en remportant samedi le slalom du "Trophée des Dolomites" après avoir gagné la veille le slalom géant. Avec un temps total de 80"28, elle a battu la Française Ingrid Lafforgue de 16-100èmes de seconde et l'Autrichienne Berni Rauter de 28-100èmes.

En "Coupe du Monde" la Française Michèle Jacot mène maintenant avec 71 points devant les Américaines Barbara Cochran 55 points et Judy Nagel 50 points, etc . . . Après sept épreuves, la France mène de plus en plus détachée en "Coupe des Nations" avec 275 points devant les Etats-Unis, 151 points l'Autriche 85 points, etc . . .

A l'issue de la première manche, piquetée de 50 portes, l'Autrichienne Berni Rauter était en tête précédant l'Américaine Marylin Cochran de 9-100èmes, la Canadienne Betsy Clifford de 18-100èmes, Judy Nagel de 32-100èmes, Michèle Jacot de 59-100èmes, Ingrid Lafforgue de 60-100èmes, etc. . .

La seconde manche, tracée par le Français Jean Béranger, comprenait 52 portes et la dénivellation était la même pour la première manche : 160 mètres. Ingrid Lafforgue attaquant à fond fut créditée du meilleur temps (41"36), battant Judy Nagel de 18-100èmes, Jacot de 25-100èmes, Rauter de 78-100èmes, Annie Famose de 1"37, Marylin Cochran de 1"63, tandis que Clifford tombait et abandonnait.

Judy Nagel s'adjugeait donc de peu la victoire sur Ingrid Lafforgue. L'Autrichienne Anne Marie Proell, disqualifiée dans la première manche avait été chronométrée en 41.43 dans la seconde.

CLASSEMENT	Total		
1—Judy Nagel (USA)	80.28	38.74	41.54
2—Ingrid Lafforgue (France)	80.44	39.08	41.36
3—Berni Rauter (Autriche)	80.56	38.42	42.14
4—Michèle Jacot (France)	80.68	39.07	41.61
5—Marylin Cochran (USA)	81.50	38.51	42.99
6—Annie Famose (France)	82.08	39.35	42.73
7—Florence Steurer (France)	82.23	39.48	42.75
8—Britt Lafforgue (France)	82.45	39.15	43.30
9—Tarudl Treichl (R.F.A.)	82.49	39.43	43.06
10—Isabelle Mir (France)	83.32	40.06	43.26
11—Wiltrud Drexel (Autriche)	83.98	40.11	43.84
12—Rosie Fortna (USA)	84.41	39.57	44.84
13—Judy Crawford (Canada)	85.77		
33—Diana Culver (Canada)	88.90		
38—Sue Graves (Canada)	90.35		

Ont abandonné : Clifford Krainer (Canada).



● Judy NAGEL

Aux Olympiques

MUNICH (AFP) — L'Etat fédéral allemand a décidé d'assumer 50 pour cent des frais entraînés par l'organisation des Jeux olympiques de Munich en 1972. C'est le bourgmestre de la capitale bavaroise, M. Hans Jochen Vogel qui a annoncé cette décision, mercredi, à un groupe de journalistes. Les frais seront répartis entre l'Etat de Bavière (25 pour cent) la ville de Munich (25 pour cent) et l'Etat fédéral (50 pour cent). Jusqu'alors la répartition des frais estimés à 1 milliard 150 millions de D.-marks (1 milliard 725 millions de fr.) devait s'effectuer en trois-tiers.

Une partie de ces frais ne seront cependant pas couverts par des moyens budgétaires, mais par des "entrées olympiques" (ventes des médailles olympiques, ventes de billets d'entrée, droits de télévision, etc . . .).

Jimmy Ellis a relevé le défi de Frazier

MIAMI (PA) — Jimmy Ellis était assez de mauvaise humeur pour se battre samedi soir lorsqu'il est revenu par avion de Buenos Aires où il n'avait pu affronter l'aspirant Gregorio Peralta parce que le promoteur Hector Mendez n'avait pu produire une garantie de $75,000.

Au lieu d'être de mauvaise humeur contre le promoteur, le détenteur de la version de la WBA chez les poids lourds voulait s'en prendre à Joe Frazier qui a déclaré à la TV il y a trois semaines que "Ellis le fuyait".

"Je veux que tout le monde sache ce soir que je suis prêt à affronter Frazier dès demain, car il parle trop", a dit Ellis.

Le promoteur Chris Dundee, de Miami Beach, a révélé, après l'arrivée d'Ellis ici, qu'il ferait une offre solide à Frazier aujourd'hui, soit une garantie de $250,000 pour se battre au Miami Beach Convention Hall cet hiver, avec option de 30 pour cent des recettes.

Angelo Dundee frère de Chris et gérant d'Ellis, a déclaré qu'il accepterait une offre semblable.

Plus tôt dans la journée, la WBA avait ordonné à Ellis d'amorcer d'ici le 1er janvier des négociations avec Frazier, reconnu champion dans six états américains, en vue d'un match titulaire des poids lourds.

Le ski de compétition reprendra son élan le 28 décembre à Québec

Dimanche le 28 décembre à 10:00 heures, aura lieu au centre de ski Le Relais, la première confrontation Alpine de la saison soit, le "Slalom des Premières Neiges". Ce sera l'une des cinq épreuves sur huit comptant pour le classement de la coupe de la Zone.

Cette classique, présentée sous les auspices du club de ski Jean-Talon en est à sa quatrième reprise et sera une commanditée de Nap. Côté Sport. Sanctionnée par la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, elle s'adresse à tous les compétiteurs féminins et masculins d'âge senior et junior.

Tous les meilleurs compétiteurs sont attendus, Marcel Mahoux et Michel Bernier, les vainqueurs de l'an dernier, auront beaucoup à faire pour conserver leur titre au dépend de l'équipe de la zone.

M. Jocelyn Dufresne, le directeur de l'épreuve, tient à avertir les coureurs que le contrôle sera ouvert de 9:00 hres à 9:45 hres a.m. Le prix des dossards sera de $1.00 et les cartes de compétiteurs seront en vente au coût de $1.00. Les inscriptions devront être faites par le coureur à son propre club qui devra faire parvenir l'inscription au 134 rue Ste-Anne, appartement 5, ou au numéro de téléphone 523-2493, avant mercredi le 24 décembre à 17h.00.

Après l'heure prescrite, aucune inscription ne sera acceptée. Les inscriptions individuelles seront refusées. On acceptera 85 compétiteurs et l'organisation limitera le nombre de participants pour la deuxième manche de ce slalom spécial.

LIGUE DE SKI NANCY GREENE

L'équipe Redskins No 2 a compté 119 points et remporté la victoire sur l'équipe Redskins No 1, qui a marqué 105 points. Tel est le résultat de la première compétition du calendrier régulier de la ligue Nancy Greene qui s'est déroulée samedi matin au Relais du Lac Beauport, par une température ensoleillée et dans des pentes abondamment enneigées grâce aux canons à neige du Relais.

L'équipe de l'Union Commerciale n'étant pas présente, le Club Jean Talon, avec une équipe incomplète, a remporté par défaut les honneurs de la deuxième rencontre de la journée.

Voici les points remportés par les membres des deux équipes Redskins :

Redskins	Pts
No 1 — André Noel	25
No 2 — Gontran Barbeau	23
No 2 — Normand Houde	21
No 1 — Gaétan Desroches	19
No 2 — Martin Bell	17
No 2 — Lucie Mailloux	15
No 1 — Paul Dion	14
No 1 — Jean Bélanger	13
No 2 — Suzanne Beaulieu	12
No 1 — Benoit Paradis	11
No 2 — André Bélanger	10
No 1 — Hélène Sanfaçon	9
No 1 — Marilyn Bell	8
No 2 — Jean-Marc Drolet	7
No 2 — Anne Allard	6
No 2 — Denis Guay	5
No 1 — Paul Faucher	4
No 2 — Eric Blais	3
No 1 — Hélène Mailloux	2



Bols c'est diguidou!

En "tenue de gros gin" dans son nouveau flacon vert.

40 on. 8.30
25 on. 5.45
10 on. 2.35

Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols Amsterdam, Hollande.

Lisez et utilisez Les petites annonces Résultats surprenants

l'Action

Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Grus-Pin, Lac St Charles, Les Saules, Lévis, Lorettetville, Neufchâtel, Notre Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency

40 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année — 6 mois $9.50 / 3 " $5.00 / 1 " $2.00

Pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs

35 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année — 6 mois $9.50 / 3 " $5.00 / 1 " $2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec :
$18.00 par année — 6 mois $ 9.50 / 3 " $ 5.00 / 1 " $ 2.00

Dans les autres provinces du Canada :
$27.00 par année — 6 mois $14.00 / 3 " $ 7.50 / 1 " $ 3.00

ETATS UNIS
$36.00 par année — 6 mois $18.00 / 3 " $ 9.00 / 1 " $ 3.00

PAYS ETRANGERS
$50.00 par année — 6 mois $25.00 / 3 " $13.00 / 1 " $ 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.

J'inclus le montant de ..... pour
..... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :

NOM : .....

ADRESSE : .....

TARIF DES PETITES ANNONCES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : $1.00.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforce, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél : 525-4637.
15892 8-12 (1 ms) 15

PARTICULIER, la seule institution à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par termes de 2 à 5 ans, aux plus bas taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 626-4193.
16164 22-12 (1 ms) 15

A vendre — Divers

POLYON polypropylene, laine Phentex (en gros). S'adresser : 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél : 623-9638.
15789 29-11 (1 ms) 21 J.N.O.

A très bas prix — Surplus des Forces armées — Equipement de motos-neige, bottes, mitaines, casques-camping, chasse, etc. Gros et détail. Dupont & Demers 729, 2e Avenue, Québec.
15862 29-11 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiens. Aussi échangeons romans d'amours, murabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier-Est. — Tél : 525-6402.
15879 6-12 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS pour maisons privées et bureaux. Grande quantité en main pour livraison rapide. Gros coffre-fort avec chambre forte, en parfaite condition. Monarch Safe. Tél : 522-3306.
15889 8-12 (1 ms) 21

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centres des fiancés, achetons vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant financons au taux bancaire.
16135 18-12 (1 ms) 21

A vendre — Divers

CENTRE SINGER

VENTE machines à coudre usagées Singer, à partir de $19.95. Pour, réparation et location, s'adresser 324 est, St-Joseph : 522-8128.
16133 20-12 (1 ms) 21

A BAS PRIX

AMEUBLEMENTS et équipements usagés de restaurants, poêle à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
15765 25-11 (1 ms) 21

FOYER DU MEUBLE

Prix, conditions imbattables sur poêles, réfrigérateurs, Bélanger, laveuses, sécheuses, General Electric, set cuisine, chambre, matelas, salon, télévision, fiancés, ameublement 21 morceaux, $648, ouvert jour et soir, 144 ouest, St-Vallier. Tél : 529-9648.
15719 24-11 (1 ms) 21

Le Comptoir du Bas Enr.

5216 Royale, Boischatel

Revenu supplémentaire en vendant bas culotte. Distributeurs demandés. Gros et détail.

Tél. : 822-1311 — 822-1395

16202 19-12 (5 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE AVANT NOEL

Rabais sur meubles et appareils ménagers neufs Mobiliers de chambre, chesterfields et divans-lits, fauteuils de repos, mobiliers de cuisine et dinette, cuisinières électriques, refrigérateurs, lessiveuses, essoreuses, sécheuses, congélateurs, radios-stéréos, téléviseurs en blanc et noir ou en couleur, lampes de table et de plancher. Bas prix garanti. Facilité de paiements pour convenir à votre budget
Henri Turcotte Ltée
330 de la Couronne
Tél : 529-3365
16173 17-12 (6 fs) 21

A vendre — Divers

CHAUSSURES

Détails — Chaussures pour autos-neige pour hommes et femmes — Souliers sport doublés pour hommes et femmes. Zicat & Frères Enr. 443 Ste-Agnès près avenue Bigaouette
Québec 8
Tél : 523-2794
15947 (1-3-8-10-15-17-22-23-12) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél : 524-4990.
15787 25-11 (1 ms) 35 A.

EUGENE DESROCHES & FILS LTEE

VENTE, installation et nettoyage de brûleurs à l'huile. Fournaise genre pot. Ajustement de carburateurs, huile à poêle. Service 24 heures pour huile à fournaise. S'adresser à : 569 Ouest, St-Vallier. — Tél : 525-4946 ou 525-4919
15768 29-11 (1 ms) 35 A.

Chambres à louer

Grande pièce meublée, accommodations : cuisinette, téléphone, personne sérieuse. Avenue Holland. Tél. : 527-1902 ou 527-9924.
16230 20-12 (6 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer et pension si désirés. Personne pouvant fournir références. Tél : 522-6244.
15881 8-12 (1 ms) 46

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél : 522-1539. Agent exclusif : clavigraphe OLYMPIA. Vente et service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
16010 10-12 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & LLEMENT Inc., 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons, machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
15767 25-11 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél : 525-5158.
16134 20-12 (1 ms) 60

Commerces à vendre

Ste-Catherine Co. Portneuf — Menuiserie à vendre. Bon chiffre d'affaires. Clientèle garantie. Tél. 875-2782 — 875-3505.
16190 18-12 (6 fs) 66

Ecoles

Pensionnat — La Mennais — 6e à 9e — (625-3571) — Lac Etchemin (Dorch.).
14335 8-9 (4 mois) 81

ECOLE BUTEAU — Cours commercial, jour, soir, 5e à 12e année. Programme et certificat. Ministère de l'Education ou Commercial abrégé. Position assurée, 473, Canardière : 524-3215.
16086 13-12 (1 ms) 81

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, ccquerelles, punaises, rats, souris. 582, 15ième Rue, Québec; Tél.: 522-1661.
15670 22-11 (1. j. s. au 19-1) 89 A

Femmes, filles deman.

Femmes, filles demandées pour travail à domicile sur appareil à tricot automatique. Pour information. Tél : 651-6135.
16011 13-12 (1 ms) 90

FILLE DEMANDEE pour travail de maison, horaire de 11 heures à 6 heures 30. Loger si désiré, pas d'enfants. Tél. : 681-3056.
16229 20-12 (6 fs 90

Immeubles

SOCIETE DE FIDUCIE
DU QUEBEC, COURTIER

FIDUCIE des caisses populaires confiez-nous la vente de vos propriétés ou commerces, dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet. Tél: 529-0557.
15891 8-12 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE
FARFISA
$599



ST-CYR & FRERE INC.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél. 522-1233 — 522-1234
15887 3-12 (l.mer s. au 29-12) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques à partir de $69. accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.

Spécialité : réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél. : 525-8601
8-12 (l.j.s. au 6-1) 115

Logements à louer

LOGEMENT 3 pièces "220", $52.00 par mois 484 Hermine. Tél.: 626-6046.
15980 5-12 (1ms) J.N.O.

BANLIEUE

GIFFARD

Logements neufs
3 pièces meublées.
4 et 5 pièces.
Tous services inclus : Chauffage électrique, électricité, eau chaude, concierge, stationnements privés.
S'adresser : 2745 rue St-David, App. 9.
Tél : 661-5266 ou 663-9029.
15844 29-11 (1 ms) 118 Banlieue

Maisons à vendre



A tous nos
Clients et Amis
nous formulons nos voeux les plus sincères, à l'occasion de ce Noël 1969 et que la nouvelle Année, apporte dans vos foyers
Paix, Santé,
Bonheur, Prospérité

COURTAGE IMMOBILIER

Guy GERMAIN LTEE

321, rue St-Paul, Qué. - Tél. : 529-8121

Maison spécialisée
sur les transactions industrielles,
commerciales, maisons neuves, terrains.

16145 22-12 (1 fs) 127

COURVILLE

6 logements, 4 pièces, neuf prix $52,000.00 acompte $10,000.00. Régis Giguère. Tél : 653-5531. Fiducie Prêts et Revenus Courtiers Tél : 529-0751.
16148 16-12 (13 fs) 127

MAISON appartements neuve, située à Lévis, 43 rue St-Omer, près de l'Hôtel-Dieu, à vendre 18 logements dont 12 meublés. Hypothèque 9¾% acceptée par la Centrale d'Hypothèque. S'adresser Boilard & Boilard 12 rue Lemay, St-David, Co. Lévis. Tél : 837-3256.
15809 26-11 (1 ms) 127

Cap Rouge : 7 pièces, 2 salles bains, $8,500.00. — Donnacona : 7 pièces, $5,000.00 ac. $1,500.00, balance sans intérêts. — Québec : 9 revenus $23,500.00 ac. $3,000.00. — Québec : 8 et 5 pièces, $12,500.00 ac. $3,500.00 — Loretteville 4 pièces, $7,000.00, ac. $1,000.00 — St-Lambert : 4 pièces, $3,500.00 — Loretteville : 9 pièces, 2 salles bains, $40,000.00, ac. $5,000.00. — Québec : 7 pièces, terrain 12,000 pieds, $11,000.00 ac. $1,500.00. — Champigny : 4 logements, terrain 46,000 pieds, $30,000.00, ac. $10,000.00 — St-David : 5 pièces, neuf tapis mur à mur, $10,000.00. Lucien Fortin "Courtier" Prêts échanges, Tél. : 653-9945.
16228 20-12 (1 fs) 127

Matériaux construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. Tél : 842-1911.
16007 11-12 (1 ms) 137

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INS., 842, St-Joseph Est, Québec.
16008 13-12 (1 ms) Mdses sèche

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 Est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél : 524-4061.
15766 29-11 (1 ms) 140

Roulottes

GARAGE André Bélanger, dépositaire roulottes Rocket et Holiday. Vente, service et location. 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél : 527-0749.
16139 20-12 (1 ms) 192 A. J.N.O.

Terrains à vendre

ANCIENNE-LORETTE Chemin St-Denis. Terrains 70 x 95. Prix d'aubaine. M. Raymond Bélanger, notaire. Tél.: 523-5352.
16009 11-12 (1 ms) 210

Réparations diverses

VENTE ET SERVICE
SPEED QUEEN
Qualité et satisfaction depuis 1908
AUTOMATIQUES ET AUTRES

QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSES
213, 3e avenue
Tél. : 529-8237

15367 3-11 (l.mer.v. au 31-12) 190





Nous ne sommes pas plus loin que votre téléphone

CENTRE DE COUTURE Montcalm

OMEGA BERNINA ELNA
SINGER PFALFF ARROW
WHITE BROTHER NECCHI

VENTE & SERVICE A DOMICILE
REPARATION DE TOUTES MARQUES
ESTIMES GRATUITS
661-9275



GUY ROY, PROP.
1758 LA CANARDIERE

15823 29-11 (l. s. au 22-12) cad.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

VENTE & SERVICE
DATSUN
DALLAIRE Auto, Rond-Point, Lévis. Tél : 837-8895.
15894 8-12 (1 ms) A.V. J.N.O.

TURMEL AUTOMOBILES

1969 Volvo démonstrateur, 1968 Volvo, 1967 Volkswagen, 1967 Volvo, 1967 Firebird, 1966 Ford L.T.D. 1966 Volvo, 1966 Chevrolet Hardtop S.S. 1965 Volvo, 1965 Ford, 1965 Volvo "P-1800", 1964 Falcon automatique. TURMEL Auto, 1335 Dorchester-Nord, Québec. Tél. : 522-2798.
15974 6-12 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN

2-1969 Volkswagen modèle de luxe; 1968 Volkswagen de luxe; 1966 Volkswagen de luxe; tous avec garantie; 1969 Austin Min. "1000", automatique, 10,000 milles; 1966 Corvair avec turbo-chargeur 4 vitesses; 1965 Viva, 1964 Chrysler, 4 portes, très propre; 1964 Autobus Volkswagen; 1961 Ford, convertible, 1960 Austin; 50 rue Delisle, Rond-Point, Lévis, Tél : 833-2133.
15619 12-12 (1 ms) A.V.

Plan spécial
POUR
ETUDIANTS
—
Volkswagen '70
TAXES
COMME COMPTANT !
$25.00 PAR MOIS
—
Appelez,
nous irons vous chercher
JOS. LAHOUD AUTO
34, Dorchester-Sud
Tél. : 529-9051
16208 22-12 (1 ms) A.V.

PRIX SPECIAUX
DES FETES

FALCON 69
Sedan, 6 cylindres,
$2095

CHEVROLET 66
Panel ½ tonne.
$795

CHEVROLET 67
Sedan, 6 cylindres, automatique.
$1495

PONTIAC 66
Sedan, automatique.

16132 20-12 (2 fs) A.V.

Spécial 2 pneus d'hiver ou d'été additionnels.
Premier paiement en février
Choix de 110 voitures 1964-69.

ROGER BARRE Automobiles Ltée.
Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
1095 de la Canardière - Tél.: 529-3331

16132 20-12 (2 fs) A.V.

Ressorts d'automobiles



RESSORTS

VENTE
REPARATION
ET POSAGE

UNE LAME OU UN RESSORT COMPLET
RESSORTS HELICOIDAUX
(COIL SPRINGS)
AIR LIFTS - ETC.

Le spécialiste depuis 1920
DROLET
RESSORTS D'AUTOS INC.
1275 DES ARTISANS — 683-1711
à 300 pieds de l'Avenue St-Sacrement, en arrière de International Harvester Co.

15763 1-12 (l. au 5-1) R.A.

Accessoires d'autos

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau 14, 3e Avenue; 524-7791.
15790 29-11 (1 ms, A.A. & A.C.

PARTIE D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINSH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps" LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél : 524-2920.
16004 13-12 (1 ms) A.A

Auto-neige

AUTOS-NEIGE

SKIROULE 1970 aussi autos-neige usagés, de marques différentes, à prix avantageux. Aucun comptant si désiré. AUCLAIR AUTOMOBILES INC., 200, boul. Hamel, Ville Vanier; Tél : 681-8022.
15880 6-12 (1 ms) A.N.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay. — Tél : 525-4769.
15788 2-12 (1 ms) A.D.

Garage - Service

AUSTIN — JAGUAR — MG — ROVER — TRIUMPH — Représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
16165 22-12 (1 ms) G.S.

Radios d'autos

VENTE & SERVICE
Radios d'autos, maisons et TRANSISTORS
STEREOS D'AUTOS



202 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la Gare centrale d'Autobus

15121 23-10 (l.j. au 18-1) R.D.

Ressorts d'autos

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, boul. des Cèdres. Tél. : 626-6941.
16003 11-12 (1 ms) R.A.

Service d'automobiles

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis. Tél : 837-8801.
15857 17-12 (6 ms) S.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis 837-2733, 837-3774.
15893 8-12 (1 ms) Suspension

Ressorts d'automobiles

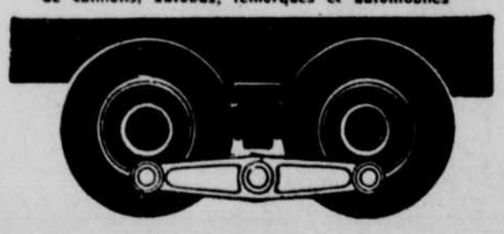
RESSORTS

AVIS AUX CAMIONNEURS

Réparation et installation de coussinets (bushings) sur camions TANDEM.
Représentant exclusif de HENDRICKSON au Québec

RESSORTS

de camions, autobus, remorques et automobiles



Consultez les experts de
ALPHONSE BLONDEAU & FILS LTEE
145 BOUL. DES CEDRES — TEL.: 626-6941
(à l'arrière du Colisée)

15888 8-12 (l. au 29-12) R.D.

LES ECHECS

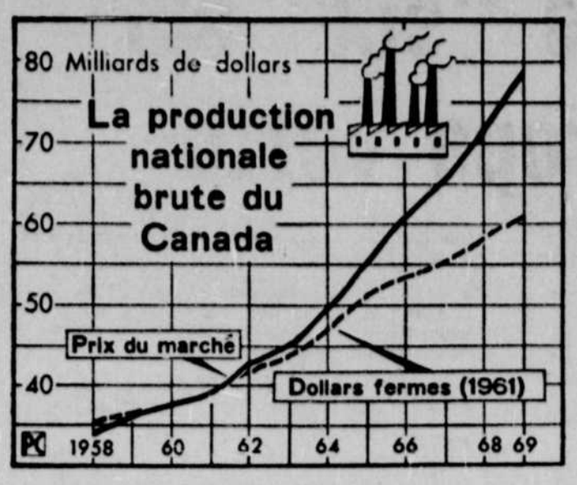
LE TOURNOI DE MAJORQUE

Lorsqu'il rencontrait Kortchnoy, en 7e ronde, Larsen avait encore une fiche bien modeste: deux pertes au départ (contre Macking et Spassky), puis quatre gains contre des joueurs de seconde zone. Voici donc la partie qui fut un tournant pour lui:

Blancs : Larsen (12-5)
Noirs : Kortchnoy (10½-6½)
Fianchetto-roi

1 g3, d5; 2 Fg2, ç6; 3 ç4, g6; 4 Da4, d4; 5 Cf3, Fg7; 6 0-0, é5; 7 d3, Cé7; 8 Cbd2, 0-0; 9 b4, Cd7; 10 Tb1, a5; 11 b5, ç5; 12 é3, d:é3; 13 f:é3, Ta7; 14 Dç2, b6; 15 Cé4, Cf6; 16 C:f6†, F:f6; 17 Fb2, Cf5; 18 Tbé1, Té8; 19 é4, Cg7; 20 Cd2, h5; 21 Cb1, h4; 22 Cç3, h:g3; 23 h:g3, Ch5; 24 Cd5, Fg5; 25 Df2, f6; 26 Fç1, F:ç1; 27 T:ç1, f5; 28 Dé3, Th7; 29 Tçé1, Rh8; 30 é:f5, g:f5; 31 g4, Cf6; 32 C:f6, D:f6; 33 g:f5, F:f5; 34 Df3, Tf7; 35 Dh5†, Rg7; 36 Fd5, T:f8; 37 Tf2, Fg6; 38 T:f6, F:h5; 39 T:b6, Ff3; 40 Td6, Tf4; 41 F:f3, T:f3; 42 Td5, Rf6; 43 Rg2, Tf5; 44 Té5, Tç8; 45 Tf3, a4; 46 T:f5†, R:f5; 47 Rf3, a3; 48 Ré3, Th8; 49 f:ç5, Th2; 50 b6, T:a2; 51 d4, Ré6; 52 T:é5†, Rd7; 53 Ta5, Rç6; 54 ç5, Th2; 55 Ré4, Abandonne.

No 211269 P.H.N.



BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

Personne vulnérable. Sud donneur.

♠ A.9.2
♥ 7.6.5
♦ R.8.7
♣ D.8.7.4

♠ D.8.7 ♥ 4.2 ♦ V.9.6 ♣ A.R.V. 10.9

♠ 10.6.5 ♥ V.10.9.8 ♦ D.10.5.2 ♣ 3.2

♠ R.V.4.3 ♥ A.R.D.3 ♦ A.4.3 ♣ 6.5

Les enchères :

SUD	OUEST
1 Sans Atout	Passe
Passe	Passe
NORD	**EST**
3 Sans Atout	Passe

Sud ouvre de 1 Sans Atout, avec un doubleton insignifiant, la majorité des experts admettent une ouverture 1 sans Atout dans ce cas. D'autre part, la main de l'ouvreur contient deux belles majeures. En jouant la Convention Syayman, l'ouvreur ne court donc pas le risque de manquer le contrat en majeure. Nord répond 3 Sans Atout car sa main ne contient pas de soutien en majeure.

Ouest entame le Roi de Trèfle, sui de l'As et du Valet. Au troisième tour, Est ne suit plus et écarte un petit Carreau. Le déclarant prend de la Dame et écarte également un petit Carreau.

On voit que Sud a huit levées sur table. Si les six Coeurs sont partages 3/3, le contrat est garanti. Ainsi Sud joue sa tierce à l'As de Coeur. Au troisième tour, Ouest écarte un petit Carreau. Le déclarant voit maintenant que son adverse de gauche avait au départ 5 cartes en Trèfle et 2 en Coeur. Il lui reste donc 6 cartes pour les Carreaux et les Piques. Voyant qu'Ouest écarte un Carreau, il envisage d'éliminer le reste des Carreaux et de lui passer la main en Trèfle pour l'obliger de rejouer dans la fourchette Pique (à tout hasard), puis As et Roi de Carreau et le dernier Trèfle du mort.

A la salle de l'Union Commerciale, avait lieu sous la distinguée présidence de M. Paul Maheu un "gala du bridge" le premier du genre à Québec. Cela consistait à un cocktail suivi d'un magnifique buffet et d'un tournoi de bridge auquel avaient pris part des nombreux bridgeurs. Félicitations à tous les organisateurs de cet événement unique, ce fut un réel succès.

REMERCIEMENT

Les membres de la famille de Mademoiselle **BLANCHE RONDEAU**, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de leur soeur Mademoiselle **BLANCHE RONDEAU**, soit pour offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Québec, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est : Nuageux avec neige. Précipitation d'un à deux pouces. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal 25 et 28, à Ottawa, 20 et 25, à Sherbrooke 15 et 25, à Ste-Agathe et à Québec 15 et 20.

Aperçu pour mardi : Ensoleillé. Plus froid.

Pour les régions du Lac St-Jean et du St-Maurice : Neige intermittente. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à La Tuque et à Chicoutimi 10 et 20.

Aperçu pour mardi : S'éclaircissant et plus froid.

Pour les régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : Nuageux avec neige intermittente. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Baie-Comeau 10 et 20, à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 10 et 25, à Sept-Iles 5 et 20. Aperçu pour mardi : Il cessera de neiger.

Voici les températures observées en divers endroits de l'Amérique, minimum de 7h. p.m. à 7h. a.m. et maximum de 7h. a.m. à 7h. p.m.

	Min.	Max.			
Vancouver	44	50	Halifax	26	29
Edmonton	10	24	Charlottetown	19	22
Calgary	13	23	St. John's	32	37
Regina	1	12	Chicago	23	30
Winnipeg	—6	—2	Detroit	13	31
Toronto	22	31	Boston	23	36
Ottawa	9	29	New York	26	35
Montréal	6	30	Washington	20	42
Québec	5	18	Miami	61	75
Saint-Jean	15	20	St. Louis	27	32
Moncton	15	19	Los Angeles	59	66
			San Francisco	62	64

Informations financières

Les actions de Reichhold Chemicals (Canada) Ltd ont été inscrites à la cote de la Bourse de Montréal le 16 décembre 1969.

Reichhold Chemicals est au service de l'industrie canadienne depuis 1930. Jusqu'à 1949, les résines employées dans l'industrie de la peinture étaient importées des Etats-Unis. En octobre 1949, Reichhold Chemicals (Canada) Ltd fut incorporée comme une succursale à part entière de Reichhold Chemicals Inc. En 1950, on commença la production de résines dans une petite usine de Weston, ville qui fait maintenant partie du grand Toronto métropolitain.

Depuis ce temps, la société a connu une expansion continue, pour servir l'industrie du contre-plaqué sur la Côte Ouest, on a érigé une usine en 1951 à Port Mody, en banlieue de Vancouver. L'année suivante, on construisait la première usine à Ste-Thérèse, produisant la colle qui approvisionne l'industrie du contre-plaqué. Tout au long des années, ces trois usines ont été agrandies dans le but de produire une gamme plus complète d'enduits, de produits forestiers et plastiques.

En 1959, Reichhold devint une compagnie publique et la société-mère devint minoritaire. Cependant, un lien très étroit les unit et Reichhold Canada profite avantageusement de la situation de Reichhold Chemicals Inc., qui est le plus grand producteur au monde de résines synthétiques.

La première acquisition de Reichhold prit place en 1960 alors que la compagnie acheta Varcum Chemicals, un petit producteur de poudres phénolique à moulage. Ces produits ont un grande usage dans les industries d'appareils domestiques, électriques, d'automobiles et dans ceux d'usage quotidien comme des conecteur de fils, des commutateurs, des plaques d'interreupteurs, des manches de fer à repasser, etc. Varcum est maintenant reconnu comme l'un des grands distributeurs canadiens.

Plusieurs autres usines ont été construites dans les années 60 dont une à North Bay en 1965, qui fournit du matériel à l'industrie du contreplaqué dans le Nord de l'Ontario et l'année suivante, c'était à Kamloops, C.-B., pour l'intérieur de la Colombie-Britannique.

Pendant les anées 70, on terminera la construction d'une usine à Selkirk au Manitoba, qui fournira la résine pour des compagnies situées dans le sud du Manitoba et dans les Prairies.

Faisant suite à son programme d'expansion à long terme, Reichhold a acheté la société Canada Printing à l'été de 1968. Cette dernière fabrique un éventail complet d'encres et distribue des fournitures d'art graphique ainsi que du matériel pour les compagnies d'emballage. A Québec, Reichhold a grandi tout comme dans le reste du Canada.

En 1951, on ne produisait que de la colle ureaformaldehyde pour l'industrie du contreplaqué. Aujourd'hui, cette matière est produite et mise en vente sur le marché en général. Dans tout le pays, on produit aussi une grande quantité de résines phénoliques spéciales pour usage dans les laminés décoratifs, les poudres à moulage, les garnitures de freins, les enduits intérieurs des boite de conerves, les meules d'émeri et les panneaux de contreplaqué.

En 1967, une nouvelle usine a été installée pour produire des résines alkydes et polyesters. Les résines alkydes sont fréquemment utilisées dans l'industrie de la peinture. Les motos-neige sont maintenant le produit le plus connu du Québec et représentent un précieux article d'exportation aux Etats-Unis. Les résines polyesters Reichhold sont utilisées par la plupart des manufacturiers de motos-neige du Québec. On les emploie aussi dans la fabrication des bateaux, des boutons, des plastiques et des enduits pour automobiles. De plus, l'industrie du meuble commence à utiliser la mousse de polyurethane Reichhold pour diminuer le coût de la production et remédier à la difficulté de trouver des artisans du meuble.

NOUVELLE INSCRIPTION

Alliance Building Corp. Ltd

Un total de 1,082,522 d'actions ordinaires, sans valeur au pair ainsi que 67,505 actions privilégiées, rachetables et convertibles de la série "A", 7% cumulatif, d'une valeur au pair de $10 chacune, sont négociables à la Bourse Canadienne depuis le 17 décembre 1969.

Leurs symboles au téléscripteur : "A B D" et "A B D Pr". Catégorie : Industrielle

Siège social: 62 Alness Street, Downsview (Ontario).

Service d'urgence pour les conducteurs éméchés à Montréal

MONTREAL — Vue l'affluence en ville et sur les routes, et le débordement prévisible des moyens habituels de transport, servurgence organisé pour Noël et le Jour de l'An une escouade de volontaires qui reconduiront à leur domicile les personnes dont l'état ne leur permettra pas de prendre le volant et cela pour des raisons diverses.

Cette opération, à caractère humanitaire, sera entièrement gratuite.

Mères de familles, pensez à la sécurité de vos enfants et de votre mari mais aussi à celle des parents, grands parents, invalides, amis et voisins indisposés.

APPELEZ SERVURGENCE 324-6518.

A toutes les personnes et tous les organismes qui voudraient le succès d'une telle initiative, mettez-vous en rapport avec servurgence.

Entière collaboration assurée.

Sauver, ne serait-ce que dix vies humaines, serait déjà un succès pour tous.

APPELEZ DONC: 324-6518.

SERVICES SPÉCIAUX

Québec Fleuriste inc.
524-1196
524-8586
FACE HOPITAL ST-FRANCOIS D'ASSISE
15122 22-10 (l.v.s. au 20-12) S.S.

FLEURISTE
PATRICK ZABE
220, St-Vallier Ouest, C. P. 32 Québec 8, P. Q.
TELEPHONE : 524-4724 524-3140
15975 8-12 (l.mer.j. au 5-2) S.S.

La Croix-Rouge

Nécrologie

AUBIN — A Québec, le 19 décembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. J.-A. Aubin, ingénieur forestier, (professeur à l'Ecole Jean-François Perrault), époux de dame Thérèse Savary. Il demeurait à 34, du Chatel, Beauport.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1720, de la Canardière, à 1 heure 40, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.
22-12 (2 fs)

BOURGET — A Lévis, le 20 décembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Claire Jolin, épouse de feu M. Jean-Baptiste Bourget, mère de Rose-Aimée (Mme Marcel Beauchemin), Régina (Mme Aurel Charrier), Claire (Mme Rodolphe Hamel), Simone (Mme François Bourassa), Marie-Paule (Mme James Roberts), Cécile, Marie-Rose, Gérard. Elle demeurait à 115, Napoléon, à Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 10 heures 15, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière de Lauzon.
22-12 (2 fs)

CARON — A Québec, le 20 décembre 1969, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle Marie Caron, fille de feu M. Onésime Caron et de feu dame Luce Brown. Elle demeurait autrefois à Limoilou.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 10 heures 15, pour l'église de St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles.
22-12 (1 fs)

DOYON — A Giffard, le 20 décembre 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Lewis Doyon, commerçant de fruits et légumes, époux de dame Léonie Cayer, père de Serge, Solange, Sylviane, frère de Clarence, Eddy, Aline (Mme René Côté), Aldina (Mme Robert Bélanger), Marguerite (Mme Roland Thibodeau), Claire (Mme Hermel Lafond), Jeannine. Il demeurait à 1850, avenue Poulin.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 40, pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.
22-12 (2 fs)

FREDERIC — A Québec, le 21 décembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Emilia Dunn, épouse de M. Georges Frédéric. Elle demeurait à 940, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 2240, St-Vallier, à 9 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
22-12 (2 fs)

GAGNE — A Québec, le 21 décembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé accidentellement, M. Roland Gagne, chauffeur d'autobus, Québec Autobus Ltée, époux de dame Alida Turcotte, père de Yvon, Jocelyne (Mme Louis Gauthier), Réal, Estelle, Aline, frère de Philippe, Claire (Mme Alfred Gignac), Georges-Aime, Cécile (Mme Lucien Boutet), Blandine (Mme Albert Sylvain), Jeannine. Il demeurait à 1365, Champfleury.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, rue Bardy (angle Canardière), à 9 heures 45, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.
22-12 (2 fs)

GENEST — A St-Thuribe Portneuf, le 20 decembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Freddie Genest, époux de feu dame Léontine Valiée.

Les funérailles auront lieu mardi, le 23 décembre, à 3 heures.

Départ des salons J.-A. Lacourcière, St-Casimir, à 2 heures 30, pour l'église de St-Thuribe et de là au cimetière paroissial.
22-12 (1 fs)

GINGRAS — A Québec, le 20 décembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Roméo Gingras, époux de dame Marie-Rose Bélanger. Il demeurait à 162, rue Rigaudville.

Le funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier Ouest, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.
22-12 (2 fs)

LABRECQUE — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 décembre 1969, à l'âge de 86 ans et 10 mois, est décédée dame Marie-Anne Bilodeau, épouse de feu M. Alfred Labrecque.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Rouleau & Fils Enr., à St-Lazare, à 9 heures 45, pour l'église de St-Lazare et de là au cimetière paroissial.
22-12 (2 fs)

LANGLOIS — A Cap-Rouge, le 20 décembre 1969, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Philandre Langlois, époux de feu dame Dalhia Pelchat. Il demeurait à 8, rue de la Poterie, Cap-Rouge.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Philippe de Cap-Rouge et de là au cimetière Belmont.
22-12 (1 fs)

MERCIER — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 décembre 1969, à l'âge de 19 ans et 9 mois, est décédée Mlle Francine Mercier, sténo dactylo au Royal Trust, fille de M. Rosaire Mercier et de dame Hélène Roy, soeur de Marcel et Louise. Elle demeurait à 107, de l'Eglise, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.
22-12 (1 fs)

PARE — A Honfleur, le 20 décembre 1969, à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédé subitement, M. Fernando Paré, époux en 1ères noces de feu Marie-Anna Dion, et en 2ièmes noces de Marie-Anna Larochelle, père de Rose-Hélène (Mme Charles Larochelle De Robert), Jeanne-Paule (Mme Julien Nadeau), Charles, Guy, Madeleine (Mme Maurice Lapointe), Gertrude (Mme André Godbout), Gérard, Germaine (Mme Roméo Lemieux), frère de Mme Pierre Paré de St-Gervais, de Mme François Beaudoin, de Honfleur, de Mme Pierre Chabot, St-Gervais. Il demeurait à Honfleur.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire A. Lacasse Enr., St-Gervais, à 2 heures 30, pour l'église de Honfleur et de là au cimetière paroissial.
22-12 (1 fs)

PREFONTAINE — A Ottawa, le 20 décembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé accidentellement, Père Bernard Prefontaine, de Montfortain, prédicateur de la résidence de Lauzon.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures a.m., au Sanctuaire Marie Reine des Coeurs, 5875, Sherbrooke Est, à Montréal, l'inhumation au cimetière de Dorval.
22-12 (1 fs)

SAMSON. — A Québec, le 19 décembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Arthur Samson, ex-employé de l'Anglo Pulp, époux de dame Eugénie Rousseau. Il demeurait au 167, Chevriaire.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau, 270, Marie-de-l'Incarnation à 2 heures 15, pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles.
20-12 (2 fs)

SAVOIE — A St-François de Montmagny, le 20 décembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alphonse Savoie, frère de Welly, Gilles, Marie-Anne, Estel, Léa.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Laurent Normand, St-François de Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial.
22-12 (1 fs)

TRUDEL — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 décembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Sylvio Trudel, époux de feu dame Marguerite Mathieu, père de Pierrette (Mme Louis Rousseau), France (Mme Jean-Jacques Bertrand, demeurant sur le boul. Ste-Anne, Ange-Gardien).

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Royale, Courville, à 2 heures 45, pour l'église de Boischatel et de là au cimetière paroissial.
22-12 (1 fs)

Décès de M. Roméo Gingras

M. Roméo Gingras, ex-employé à la Dominion Corset, époux de dame Marie-Rose Bélanger, est décédé le 20 décembre, à Québec, à l'âge de 66 ans. Il demeurait à 162, rue Rigaudville.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Elzéar Bédard (Rosezilda Gingras), Mme Vve Wilfrid Pruneau (Germaine Gingras), M. et Mme Florido Fournel (Blandine Gingras), Mme Vve Trèfle Chevrette (Adrienne Gingras), Mme Vve Amédée Fortin (Marguerite Gingras), M. et Mme Donat Gingras (Jeanne Curodeau), Mlle Cécile Gingras, M. et Mme Marc Gagné (Thérèse Gingras), M. et Mme Elzéar Gingras (Colette Delisle), Mme Vve Paul-Emile Turbide, M. Gérard Payette ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 224 ouest, rue St-Vallier.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9h. a.m. en l'église de Sacré-Coeur-de-Jésus et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier.

Décès de Mlle Marie Caron

Mademoiselle Marie Caron, fille de feu Monsieur Onésime Caron et de feu dame Luce Brown, est décédée le 20 décembre 1969 à l'âge de 88 ans. Elle demeurait autrefois à Limoilou.

Mademoiselle Caron laisse dans le deuil son frère, sa soeur et ses belles-soeurs : Mme Lauréat Papillon (Germaine), M. et Mme Cyrille Caron, Mme Joseph Caron de St-Gabriel de Brandon, Mme Thomas Caron, Mme Herménégilde Caron ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mademoiselle Caron repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mardi le 23 décembre 1969, en l'église St-Paul-Apôtre et l'inhumation au cimetière St-Charles.

MONUMENTS
Appelez 524-1561
Fixez votre rendez-vous
J.L. THERIAULT & FILS LTEE
710, 1ère Ave, Québec 3
Ouvert le soir et le samedi

Bien au chaud



Alice Brooks

Idéal pour votre ami. Faites-le dès maintenant. Tricotez ce chic cardigan d'une seule pièce de haut en bas, dans une laine peignée. Facile à tricoter.

Demandez le patron 7467, grandeurs 36 - 38; 40 - 42; 44-46 incl.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)

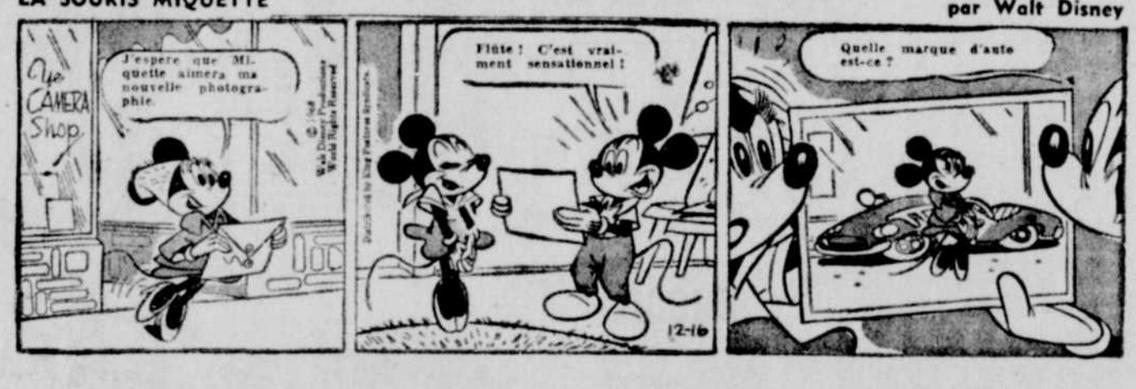
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

ARTHUR THIVIERGE & FILS E NR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

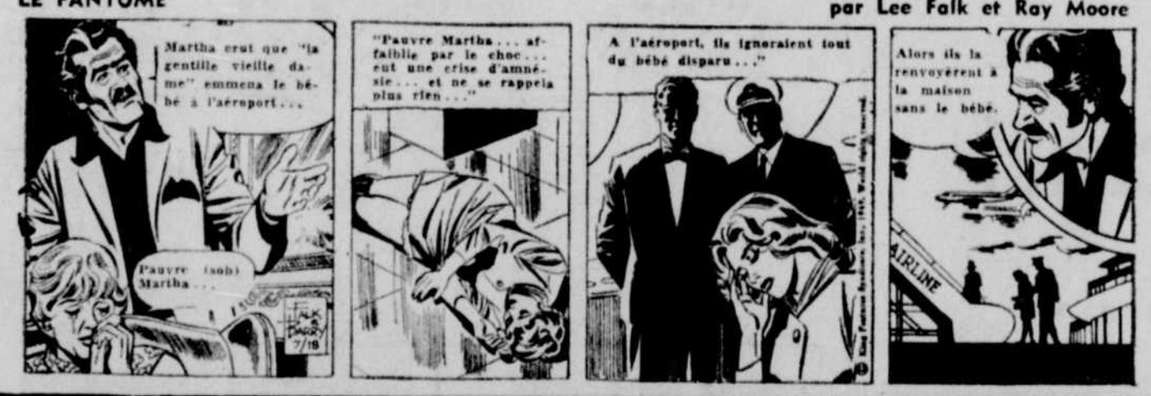
Sucre granulé, 10 lbs	.95	Lard haché, 2 lbs	1.39
Gelée ass. Shérif, 6 pr	.59	Dinde Buttergall	
Poire, ananas, 28 oz.	2/.69	Oeufs Canada Catégorie "A"	
Miel crémeux, 4 lbs	1.45	grosseur gros, doux.	.79
Papier toilette Vogue	8/.89	Cuisses de poulet, la lb.	.49
Asperge coupée, 12 oz.	2/.59	Poulet Canada Catégorie "A"	
Champignon entier, 12 oz.	.45	de 5 à 6 lbs, la lb.	.53
Fromage Suisse, 8 oz.	.45	Jambon haché, bol. 16 oz.	.59
Chocolat Moire ass., lb.	.95	Canard Canada Catégorie "A"	
Chocolat Lowney's, 5 lbs	3.99	de 5 lbs	.69
Bonbons ass. choc. lb	.30 à .45	Veau fesse désossée, lb.	1.15
Biscuit ass. cais. lb.	.25 - .29	Poitrine de poulet, lb.	.59
Bonbons brûlés, clair, 2 lbs	.69	Steak pte surlonge, lb.	.95
Eau Vic. St-Y., 32 oz.	3/1.00	Jambon cottage, la lb.	.89
Oignons sucrés, 16 oz.	.57	Lapin frais, lb.	.79
Bettre Gauv. 24 oz.	2/.69	Dinde Canada Catégorie "A"	
Olives farcies, 16 oz.	.67	12 à 16 lbs, lb.	.43
Brouvage Allen, 48 oz.	3/1.00	Tourtière Hygiénic, 16 oz.	.67
Orange juteuse, 3 doz.	.99	Farine tout usage, 50 lbs	4.25
Pamplemousse Flo. 12 pr.	.99	Nescafé, 10 oz. inst.	1.49
Raisin Empereur, 2 lbs	.39	Mélange gâteau, 9½ oz.	.59
Bananes tropical, 2 lbs	.25	Sardine, morue turbot salé	
Pomme McIntoch, 10 lbs	.65	Savon poudre, 5 lbs	.99
Pomme Mcl. 40 lbs	2.50 - 3.99	Hareng salé, 4 lbs	.95
Carottes, navets, 10 lbs	.65	Atocas entier, gelée 14 oz.	.25
Tomates, celeri, salade		Détergent Mir, 24 oz.	2/.75
Patates No 1, 50 lbs	1.35		

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



LES PIEDS NICKELES



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



l'actualité Internationale

Réunion des ministres de la défense du pacte de Varsovie

MOSCOU (AFP) — Les ministres de la Défense des pays membres du Pacte de Varsovie se réunissent aujourd'hui à Moscou annonce la radio soviétique.

L'ordre du jour de cette séance doit porter sur les questions relatives à la sécurité aux frontières des pays du pacte et également sur la coopération entre les forces armées des pays membres.

Arrestation de l'économiste Krassine

ARRESTATION DE L'ECONO — 5 P. 22

MOSCOU (AFP) — L'économiste Victor Krassine, l'un des 46 signataires de la pétition envoyée au Nations unies dénonçant la violation de la déclaration des droits de l'homme en Union soviétique, a été arrêté hier matin par la police politique, apprend-on dans les milieux littéraires moscovites.

Victor Krassine était également l'auteur d'une lettre adressée à l'Union des écrivains de l'URSS, protestant contre l'exclusion par l'organisme de l'écrivain Alexandre Soljenitzyne. "Nous considérons l'expulsion d'Alexandre Soljenitzyne de l'Union des écrivains de l'URSS comme une mesure stalinienne", aurait-il écrit dans cette lettre, indiquent ses amis.

Sommet arabe à Rabat

RABAT (AFP) — La première réunion de travail des chefs d'Etats arabes a été consacrée à l'étude du premier point de l'ordre du jour et a porté notamment sur l'analyse de la situation du monde arabe depuis le sommet de Khartoum en août 1967.

Ont pris successivement la parole : le président Nasser le roi Hussein de Jordanie, le chef de la délégation irakienne, le chef de la délégation syrienne, les représentants du Yemen du Sud et du Yemen du Nord, ainsi que le général Nimery (Soudan). Le général Faouzi chef d'état-major égyptien est également intervenu, indique-t-on dans les couloirs de la conférence.

Déclaration de Xuan Thuy

PARIS (AFP) — A la conférence de Paris, le ministre Xuan Thuy, a évoqué samedi soir pour la première fois l'éventualité d'une rupture des négociations de Paris sur le Vietnam.

Parlant à une réunion organisée dans la banlieue parisienne à l'occasion du 9e anniversaire de la fondation du F.N.L. M. Xuan Thuy a souligné qu'une telle rupture ne profiterait pas aux Américains :

"S'ils veulent résoudre pacifiquement ce problème, nous le réglerons pacifiquement a-t-il dit, mais s'ils veulent la guerre, notre peuple y est prêt".

Pour et contre au Sénat

WASHINGTON (AFP) — Par 39 voix contre 29, le Sénat a rejeté samedi soir un projet de loi approuvé plus tôt dans la journée par la Chambre des représentants accordant des crédits d'un milliard 800 millions de dollars au programme de l'aide à l'étranger.

De nombreux sénateurs avaient précédemment manifesté leur opposition au montant des crédits votés par la Chambre du fait qu'ils comprenaient 54 millions de dollars pour la fourniture d'avions de chasse à réaction à la Chine nationaliste et 50 millions de dollars pour la fourniture d'aide militaire à la Corée du Sud.

Par ailleurs, le Sénat a voté samedi en faveur d'une mesure budgétaire pour la prorogation du programme de lutte contre la pauvreté pendant deux ans.

La mesure, qui a été votée à 54 voix contre 21, autorise l'administration à effectuer des dépenses de 2.2 milliards de dollars pendant l'année fiscale en cours et 2.8 milliards pour l'année fiscale prochaine.

La mesure a été envoyée à la Chambre des représentants.

Réunion extraordinaire du gouvernement israélien

JERUSALEM (A.F.P.) — Une réunion extraordinaire du gouvernement israélien a été convoquée par Mme Golda Meir, premier ministre, pour lundi, jour du retour des Etats-Unis de M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères. M. Isaac Rabin, ambassadeur d'Israël à Washington, a été rappelé pour participer à cette réunion.

Les commentateurs politiques israéliens estiment que le principal sujet de cette réunion sera l'examen de l'attitude qu'Israël adoptera maintenant qu'il est devenu évident que les demandes d'assistance économique et militaires adressées aux Etats-Unis resteront sans réponse pendant quelques mois. La convocation de cette réunion extraordinaire souligne, affirment ces commentateurs, l'importance qu'Israël accorde à cette crise dans les relations entre les deux pays.

Enquête en cours sur un autre massacre

Selon Reuter-AFP

SAIGON (PC) — Un porte-parole du commandement militaire des Etats-Unis a déclaré hier, qu'une enquête est en cours sur les allégations voulant que des troupes américaines aient tué 300 civils dans le petit village côtier de Ba Lang, plus tôt, cette année.

L'accusation a été portée vendredi, à Paris, par une fille sud-vietnamienne, Pham Thi Lien, qui a prétendu que des troupes américaines, en chars d'assaut et en hélicoptères, ont envahi après un bombardement d'infanterie, le 13 janvier.

"Quand, a poursuivi Mlle Lien, le bruit de la fusillade et le grondement des chars ont pris fin, nous sortîmes de nos abris pour chercher nos parents. Nous découvrîmes un tas de cadavres mais tous étaient défigurés. Les têtes et les bras étaient détachés : il était impossible de reconnaître quiconque. Je courus alors vers l'abri collectif où ce que j'avais craint s'était produit : Il y a eu une effroyable explosion. Il y avait des débris de corps de tous côtés, la tranchée elle-même s'était effondrée. J'ai découvert le corps de deux de mes tantes et j'ai reconnu le bras de ma petite soeur à la manche de la veste qu'elle portait".

Tentative de piraterie aérienne évitée

ATHENES (AFP) — Une tentative de piraterie aérienne a été évitée de justesse, hier, à Athènes, où trois Arabes ont été arrêtés au moment où ils allaient s'embarquer à bord du vol 841 de la TWA venant de Tel Aviv et se rendant à New York avec 35 passagers à bord.

On précise de source policière que c'est un employé de l'aérodrome qui avait remarqué le poids inusité du sac d'une voyageuse. Dans le car de piste qui menait à l'avion, un policier fit ouvrir le sac où l'on découvrit deux grenades et un revolver cachés dans un étui de séchoir à cheveux. Sur ses compagnons on découvrit d'autre part deux grenades pour chacun et des bâtonnets de dynamite. Les bagages à main des autres voyageurs furent aussi fouillés ce qui provoqua un retard de trois heures pour l'avion.

Les deux hommes étaient âgés de 18 et 20 ans, la femme de 22 ans.

Accord conclu entre les "six" sur le financement de l'Europe verte

(DE YANN DE L'ECOTAIS

BRUXELLES (AFP) — Après plus de cinquante heures de négociations, au terme d'un marathon entamé lundi dernier, les six du Marché commun sont parvenus à 0h.45 (23h.45 GMT) à un accord sur le système définitif de soutien financier de l'Europe verte. Par cet accord, les six réalisent "l'acrèvement" de la Communauté européenne qui, après douze ans de période transitoire entrera le 1er janvier dans sa phase définitive, conformément aux prévisions du traité de Rome.

L'accord du 22 décembre 1969 va au-delà du seul problème agricole. En décidant d'affecter à la Communauté européenne des ressources financières jusqu'ici nationales — les prélèvements agricoles, les droits de douane industriels et un certain pourcentage de la T.V.A. — Les six ont accompli un pas politique important vers la création d'un budget européen autonome. Ce budget européen couvrira les dépenses agricoles, mais également celles de l'Euratom, du fonds-social européen et les dépenses de fonctionnement de la Communauté. Dès 1971, première année de mise en oeuvre du système, ce budget dépassera 19 milliards de francs français. Il sera contrôle par le parlement européen, dont les pouvoirs budgétaires vont être accrus.

DECLARATION DE SCHUMANN

L'accord conclu "marque un progrès considérable". "On a franchi la passe la plus difficile", a déclaré lundi à l'aube, à la presse, M. Maurice Schumann, ministre français des Affaires étrangères.

Le ministre a souligné que la délégation française avait obtenu satisfaction sur trois points:

1 — La fixation d'une date, (1975) pour le passage automatique à la période ou la Communauté sera dotée d'un véritable budget autonome.

2 — La garantie d'un acheminement progressif vers cette date au cours d'une période de raccordement. C'est pour obtenir cette concession de ses partenaires que la délégation française a accepté pour 1970 une augmentation "assez sérieuse" de la contribution de la France à la Caisse commune. Cette contribution doit, les années suivantes, être ramenée à un taux inférieur.

3 — L'affectation complète et sans retour à la Caisse commune des prélèvements sur les importations de produits agricoles en provenance des pays tiers.

M. Schumann a toutefois reconnu que le conseil n'avait pas, faute de temps, achevé toute la tâche fixée dans le communiqué de la HAYE.

Ainsi, la discussion sur les pouvoirs de contrôle budgétaire du parlement européen n'est pas achevée. Les ministres tentent encore cette nuit d'arracher "au finish" un règlement des marchés du vin et du tabac. M. Schumann a noté à ce propos que l'Italie avait réservé son accord définitif sur les décisions prises aujourd'hui au règlement de ces deux problèmes. On se rencontrera à nouveau en janvier pour achever la tâche commencée.

"La pendule", a conclu le ministre des Affaires étrangères a été arrêtée, non pas à cause d'un désaccord, mais parce qu'on n'a pas eu le temps".

Dialogue difficile

Après les propositions du président Ulbricht

BONN (AFP) — Le projet de traité que M. Walter Ulbright, président du Conseil d'Etat est-allemand, vient d'adresser au président fédéral Gustav Heinemann, laisse une marge de manoeuvre extrêmement étroite au gouvernement de M. Willy Brandt, pour la poursuite d'un dialogue avec la RDA.

Telle est l'impression qui prévaut parmi les observateurs et dans les milieux politiques ouest-allemands après la publication de ce document qui prévoit l'échange d'ambassades entre Bonn et Berlin-Est, c'est-à-dire la reconnaissance "de juré" du régime communiste est-allemand par la RFA. L'acceptation d'une telle solution paraît en effet pour l'instant difficile alors que le chancelier a souligné, il y a à peine deux mois, dans sa déclaration gouvernementale, que si Bonn admettait l'existence de deux Etats au sein d'une nation allemande, "ils ne pouvaient pour autant être l'un pour l'autre des pays étrangers".

Les réactions des milieux officiels ont d'ailleurs été significatives. Durant les quarante-huit heures ayant précédé la publication de la correspondance Ulbright-Heinemann, comme du texte du projet, les porte-parole autorisés n'ont cessé de lancer des mises en garde contre un optimisme exagéré comme contre toute illusion. M. Conrad Ahlers, secrétaire d'Etat à l'Information a lui-même déclaré qu'aucun changement n'était intervenu dans l'attitude de Berlin-Est ni dans l'atmosphère entre les deux parties du pays. Mais Bonn n'a pas encore formellement répondu.

Visiblement, les dirigeants fédéraux ne veulent pas rompre le mince fil que la correspondance entre les chefs des deux Etats a lancé entre Bonn et Berlin-Est. Ils se sont fixés un délai de réflexion de trois semaines, jusqu'à la présentation par le chancelier Willy Brandt du rapport sur l'Etat de la nation devant le Bundestag, le 14 janvier.

Ils mettront ce délai à profit pour étudier un texte où voisinent des points défendus depuis des années par Berlin-Est, qui risquent de faire achopper toute négociation, et d'autres, qui coïncident avec la politique de Bonn comme avec les offres faites à l'Est, y compris à la RDA. Pour les premiers, il s'agit de la reconnaissance des frontières existantes, de l'échange d'ambassades, du statut de Berlin en tant qu'entité politique indépendante. Pour les seconds, on pense à la renonciation à la force, au désarmement, à la non discrimination.

Les observateurs ont aussi noté qu'un des articles évoque la possibilité d'accord spéciaux sur des domaines particuliers et que le dernier fixe à dix ans la durée du traité, ce qui, pour certains pourrait laisser la porte ouverte à l'espoir d'un rapprochement ultérieur, une fois la situation normalisée. On a également remarqué que le projet ne reprend pas les revendications de M. Ulbright sur un retrait de la RFA de l'OTAN.

Les réactions en R.F.A. ont été nuancées. Pour l'opposition chrétienne démocrate indignée, Berlin-Est s'en tient au tout ou rien", le texte proposé vise à sceller la partition de l'Allemagne et en discutant avec la R.D.A., le gouvernement ne peut que s'engager sur la pente glissante de la reconnaissance. Les libéraux, partenaires mineurs des socialistes au gouvernement, ont été plus sibyllins. Pour eux, la R.D.A. devrait tenir compte des réalités ouest-allemandes comme Bonn le fait pour l'autre côté, ce qui semble signifier que le F.D.P. juge exagérées certaines des propositions est-allemandes.

La vente d'armes françaises à la Libye

L'ambassadeur de France en Israël est convoqué pour s'expliquer...

JERUSALEM (AFP) — M. Francis Hure, ambassadeur de France en Israël, a été convoqué pour lundi par M. Gideon Raphaël, directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères. Toutefois, l'ambassadeur étant souffrant, on ignore encore s'il pourra répondre à cette convocation.

M. Raphaël aurait l'intention de demander à l'ambassadeur des éclaircissements sur les nouvelles options de la diplomatie française au Moyen-Orient, indique-t-on dans les milieux proches du ministère israélien des Affaires étrangères, ainsi qu'une confirmation officielle des informations diffusées par la presse vendredi selon lesquelles la France livrerait du matériel militaire à la Libye.

On souligne également dans ces mêmes milieux que M. Raphaël pourrait faire part à M. Hure des graves appréhensions de son gouvernement à ce sujet. Déjà, dimanche matin, la presse israélienne a réagi avec une violence extrême à ces informations".

M. ABBA EBAN

Si les informations relatives à d'éventuelles ventes d'armes françaises à la Libye sont vraies, "elles montrent clairement de quel côté se trouve la France dans le conflit israélo-arabe", a déclaré ce matin le ministre israélien des Affaires étrangères M. Abba Eban. Le ministre a ajouté que si leur véracité devait se confirmer, "elles enlèveraient à la France tout droit de jouer un rôle d'arbitre impartial dans la recherche d'une solution dans ce conflit".

M. Eban, qui se trouve actuellement à Londres, a fait cette déclaration dans une interview par téléphone à la radio d'état israélienne.

Dans les milieux officiels israéliens, on se refuse pour le moment à commenter ces informations.

On se contente de renvoyer les journalistes aux propos tenus par le ministre des Affaires étrangères tant à sa conférence de presse hier dans la capitale britannique que dans l'interview de ce matin à la radio d'état.

La presse ne paraissant pas le samedi, il faudra attendre dimanche pour avoir les réactions des journaux, qui sans doute seront particulièrement énergiques, estiment les observateurs.

Le général Catroux décédé

PARIS — (A.F.P.) — Le général d'armée Georges Catroux, doyen des généraux d'active, ancien grand chancelier de la Légion d'honneur, est mort, dimanche matin à l'hôpital du Val-de-Grâce, à l'âge de 92 ans. Atteint par l'épidémie de grippe qui s'est abattue sur le pays, le général, qui avait été hospitalisé vendredi dernier, déjà très affaibli par l'âge, a succombé à des complications dues à cette infection.

Dès que son décès a été connu, M. Georges Pompidou, président de la République, qui se trouve à Carjac, a adressé un message de sympathie à Madame Catroux.

D'autre part M. Michel Debré, ministre de la Défense nationale, se rendra demain matin à l'hôpital pour s'incliner devant la dépouille mortelle de l'ancien gouverneur général de l'Indochine. De son côté le général Deguil, chef de l'état-major particulier du président de la République, ira également demain matin saluer le corps du général.

Né en 1877 à Limoges, le général Catroux est entré à Saint-Cyr en 1897. Après la première guerre mondiale, qu'il fit comme commandant puis lieutenant-colonel, le général participait à la pacification du Maroc, puis quelques années plus tard à celle du Levant. Admis dans le cadre de réserve en 1939 il est nommé gouverneur général de l'Indochine. Mais dès 1940, et le premier des gouverneurs de colonies, il rejoint le général de Gaulle à Londres. Depuis cette date son nom est inséparable de la France libre. Il a été tout au long de cette épopée, l'un des plus proches compagnons du général de Gaulle. A ce titre il est nommé délégué du chef de la France libre au Moyen-Orient et nommé ministre d'Etat en 1943. De 1945 à 1948, le général Catroux est ambassadeur de France à Moscou. Le 1er février 1956 il est nommé ministre résident en Algérie, poste dont il démissionne six jours plus tard.

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire généraliste
2952 Boisjoli, Québec 6
Tél. : 681-4862

À NOS ABONNÉS...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro
522-4771
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CALENDRIER

LUNDI, 22 DECEMBRE 1969
Ste Françoise Cabrini
Les marées de lundi le 22 déc.

Basses: 12.45 a.m. — 12.25 p.m.
Hautes: 5.35 a.m. — 5.40 p.m.

Demain :
Ste Victoire, vierge et martyre
SOLEIL: Lever: 7.29 Coucher: 4.19
LUNE: Lever: 3.50 Coucher: 3.04

Les marées de mardi le 23 déc.
Basses: 1.30 a.m. — 1.10 p.m.
Hautes: 6.20 a.m. — 6.25 p.m.

PHASES de la lune en DECEMBRE
Dernier quartier le 1, à 10 h. 30 p.m.
Nouvelle lune le 9, à 4 h. 42 a.m.
Premier quartier le 15, à 8 h. 09 p.m.
Pleine lune le 23, à 12 h. 35 a.m.
Dernier quartier le 31, à 5 h. 52 p.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

